



Société anonyme au capital de 812 925 836,25 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

DEUXIEME ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009

Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 mars 2009
sous le numéro D.09-0095
Rectificatif du Document de référence déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 avril 2009
Première actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mai 2009
sous le numéro D. 09-0095-A01

**La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de
l'Autorité des Marchés Financiers le 6 août 2009 sous le numéro D.09-0095-A02.**

SOMMAIRE

Actualisation par chapitre du Document de référence 2009

I. Chapitre 2 : Stratégie du Groupe et présentation des activités	4
1.1 EVENEMENTS POSTERIEURS AU DEPOT DE LA PREMIERE ACTUALISATION	4
II. Chapitre 3 : Faits et chiffres	9
2.1 DIVIDENDE	9
2.2 EMISSION DES ACTIONS DE PREFERENCE	9
2.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	10
III. Chapitre 4 : Rapport de Gestion semestriel du Groupe	11
3.1 PRESENTATION DES PRINCIPALES ACTIVITES DU GROUPE	11
3.2 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE	13
3.3 SYNTHESE DES RESULTATS ET DE LA RENTABILITE PAR METIER	16
3.4 STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE	33
3.5 NOUVEAUX PRODUITS OU SERVICES IMPORTANTS LANCES	34
3.6 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS	36
3.7 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DU 30 JUIN 2009	37
3.8 MISE EN PLACE DE LA REFORME BALE II	38
3.9 ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE	40
3.10 PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS	45
3.11 PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS A VENIR	45
3.12 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES	46
IV. Chapitre 5 : Gouvernement d'entreprise	47
4.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION	47
4.2 DIRECTION GENERALE	48
4.3 ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MAI 2009	49
4.4 ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUILLET 2009	50
4.5 COMPOSITION DU COMITE EXECUTIF AU 30 JUIN 2009	51
4.6 COMITE DE DIRECTION DU GROUPE AU 30 JUIN 2009	52

V. Chapitre 9 : Gestion des risques	53
5.1 RAPPORT PILIER III (INFORMATIONS AU 31 DECEMBRE 2008)	53
5.2 INFORMATIONS FINANCIERES SPECIFIQUES – RECOMMANDATIONS DU FSF EN MATIERE DE TRANSPARENCE FINANCIERE	110
5.3 ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE CREDIT : ENCOURS RISQUE DE CREDIT	118
5.4 COUVERTURE DES ENCOURS DOUTEUX	120
5.5 EVOLUTION DE LA VAR DE TRADING	121
VI. Chapitre 10 : Eléments financiers	122
6.1 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET NOTES ANNEXES AU 30 JUIN 2009	122
6.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2009	169
6.3 RESULTATS DU 2 ^E TRIMESTRE 2009	171
6.4 GESTION DES RATIOS PRUDENTIELS	196
6.5 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL	196
VII. Chapitre 11 : Eléments juridiques	198
7.1 STATUTS MIS A JOUR AU 10 JUILLET 2009	198
7.2 REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MIS A JOUR AU 6 JUILLET 2009	217
VIII. Chapitre 12 : Responsable de l'actualisation du document de référence	224
8.1 RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	224
8.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE	224
8.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	225
IX. Chapitre 13 : Table de concordance	226

Rapport financier semestriel

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

Ce rapport financier se compose des pages suivantes :

- Etats financiers consolidés au 30 juin 2009 : pages 122 à 168 ;
- Rapport semestriel d'activité : pages 11 à 37 ; pages 40 à 46
- Attestation du responsable : page 224 ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2009 : pages 169 à 170.

Classements : les sources des classements sont mentionnées explicitement,
à défaut, l'information est de source interne

I. CHAPITRE 2 : STRATEGIE DU GROUPE ET PRESENTATION DES ACTIVITES

1.1 EVENEMENTS POSTERIEURS AU DEPOT DE LA PREMIERE ACTUALISATION

1.1.1 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 27 MAI 2009 : SOCIETE GENERALE ACQUIERT 7% SUPPLEMENTAIRES DU CAPITAL ROSBANK

Le groupe Société Générale vient d'acquérir une part supplémentaire de 7% dans le capital de Rosbank auprès de son partenaire russe Interros.

Suite à cette acquisition, le Groupe détient 64,7% des actions de Rosbank. Il confirme par cette opération sa confiance dans les perspectives de développement de Rosbank et du marché bancaire russe.

1.1.2 EXTRAIT DU COMMUNIQUE DE PRESSE DU 24 JUIN 2009 : SOGECAP - EMBEDDED VALUE 2008

SOGECAP, filiale d'assurance-vie de SOCIETE GENERALE, publie ses résultats d'Embedded Value et de New Business Value, calculés selon les principes du CFO Forum applicables au 31/12/2008. Le périmètre de calcul correspond à l'ensemble de l'activité en France, y compris l'activité partenariat d'ORADEA-VIE, les filiales étrangères étant prises en compte à leur valeur nette comptable.

Alain de Saint-Martin, Président Directeur Général de SOGECAP, a commenté : « *En 2008, l'Embedded Value de SOGECAP s'élève à 2 573 M€, en baisse de 20% par rapport à 2007, montrant ainsi une bonne résistance dans un environnement économique très difficile. Le rapport New Business Value sur valeur actuelle des primes ressort à un niveau très satisfaisant de 2,1%.* ».

Synthèse des résultats au 31/12/08

	2008	2007	Variation en pourcentage
Actif net réévalué (ANR)	1 100 M €	1 199 M €	-8,3%
Valeur du portefeuille « équivalent certain »	2 277 M €	2 540 M €	-10,4%
Valeur temps des options et garanties financières	-555 M €	-272 M €	104%
Coût du capital et des risques non financiers	-249 M €	-266 M €	-6,4%
Embedded Value (EV)	2 573 M €	3 201 M €	-19,6%
Valeur de la production nouvelle (NBV)	154 M €	202 M €	-23,8%
NBV sur valeur actuelle des primes ⁽¹⁾	2,1%	2,3%	-8,7%
NBV sur APE ⁽²⁾	21,2%	23,1%	-8,2%

(1) La valeur actuelle des primes générées par l'activité de 2008 (y compris versements programmés futurs) est de 7 273 M€.

(2) APE : Annualized Premium Equivalent (10% des primes uniques et versements libres, 100% des versements programmés) qui s'élève à 726 M€.

B&W Deloitte a procédé à la certification des calculs d'Embedded Value de SOGECAP au 31 décembre 2008. Dans ce cadre, le cabinet a revu exclusivement la cohérence de la méthodologie et les hypothèses et leurs conformités avec les principes du CFO Forum applicables au 31/12/2008, la réconciliation globale des données utilisées avec les comptes et la cohérence des résultats.

L'Embedded Value, représentant la valeur actualisée du stock de contrats, ressort à 2 573 M€ à fin 2008, pour une situation nette IFRS de 1 261 M €. L'excédent de valeur est donc d'environ 1,3 Md€.

La Valeur de la Production Nouvelle (ou New Business Value, NBV), mesure de la valeur générée par l'activité 2008, s'élève à 154 M€ pour l'activité en France, soit 2,1% de la valeur actuelle des primes.

Analyse de l'évolution de l'Embedded Value entre 2007 et 2008

En M €	Actif net réévalué	Valeur du portefeuille	Total
Embedded Value 2007 publiée	1 199	2 002	3 201
Valeur 2007 après ajustements	1 199	2 087	3 286
Résultat de l'activité opérationnelle	203	75	278
Résultat lié à l'environnement économique	-218	-689	-907
Dividende versé en 2008	-195		-195
Augmentation de capital	110		110
Embedded Value 2008	1 100	1 473	2 573

L'écart de valeur entre la valeur 2007 publiée et la valeur 2007 après ajustements est dû au passage de la courbe de l'Institut des Actuaires à la courbe swap, au changement de générateur de scénario et à des évolutions de modélisation.

Le résultat de l'activité opérationnelle correspond essentiellement à la valeur de la nouvelle production sur 2008 et du résultat attendu généré par les contrats déjà en portefeuille.

Le résultat lié à l'environnement économique est négatif de 907 M€ du fait de l'écartement des spreads, de la forte baisse des marchés actions et de la hausse des volatilités actions et taux.

Le rendement opérationnel de l'Embedded Value s'élève à 8,5% (rapport entre le résultat lié à l'activité opérationnelle et l'Embedded Value à fin 2007), il était de 10,2% en 2007.

Sensibilités de l'Embedded Value

Les principales sensibilités aux variations de marché font ressortir des variations au maximum de plus ou moins 7% de la valeur pour l'Embedded Value à fin 2008.

	En M€	% de la valeur
Hausse des taux de 100 bp	-124	-4,8%
Baisse des taux de 100 bp	+120	+4,7%
Baisse des actions de 10%	-170	-6,6%
Hausse de la volatilité taux de 25%	-21	-0,8%
Hausse de la volatilité action de 25%	-106	-4,1%
Hausse des frais d'administration de 10%	- 49	-1,9%
Baisse des taux de rachat de 10%	+97	+3,8%
Baisse de la mortalité de 5%	+32	+1,3%

Sensibilités de la New Business Value

	En M€	% de la valeur
Hausse des taux de 100 bp	+9	+5,8%
Baisse des taux de 100 bp	-40	-25,7%
Hausse de la volatilité taux de 25%	-12	-7,9%
Hausse de la volatilité action de 25%	-26	-16,9%
Hausse des frais d'administration de 10%	-3	-1,9%
Baisse des taux de rachat de 10%	+20	+13,1%
Baisse de la mortalité de 5%	+4	+2,4%

1.1.3 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 6 JUILLET 2009 : RESULTATS ESTIMES DU DEUXIEME TRIMESTRE 2009

Les résultats du Groupe pour le deuxième trimestre 2009 seront publiés le 5 août. Le résultat net part du groupe devrait être légèrement bénéficiaire. En effet, les bonnes performances opérationnelles, et en particulier de la Banque de Financement et d'Investissement, permettront d'absorber les effets comptables négatifs importants liés au resserrement significatif des spreads de crédit, conséquence de l'amélioration de l'environnement de marché et de la moindre aversion pour le risque observée depuis mi-mars. Au total, le Groupe devrait enregistrer en PNB un impact négatif comptable estimé de 1,3 milliard d'euros sur les CDS détenus en couverture de son portefeuille de prêts et sur les instruments de dettes émis par le Groupe comptabilisés en valeur de marché.

La charge du risque devrait être du même ordre de grandeur qu'au premier trimestre. L'impact des actifs à risques devrait être limité, le Groupe poursuivant par ailleurs la réduction de ses expositions.

Les ratios Tier 1 et Core Tier 1 du Groupe devraient être proches de ceux du 31 mars 2009 pro-forma de l'émission d'actions de préférence auprès de l'Etat français⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Pour mémoire, à fin mars 2009, les ratio Tier 1 et Core Tier 1 du Groupe, pro-forma de l'émission d'actions de préférence auprès de l'Etat français étaient respectivement de 9,2% et 7,0%.

1.1.4 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 9 JUILLET 2009 : CREDIT AGRICOLE S.A. ET SOCIETE GENERALE SIGNENT L'ACCORD DEFINITIF POUR CREER UN POLE COMMUN DE GESTION D'ACTIFS

Suite à l'annonce le 26 janvier 2009 de la signature d'un accord préliminaire, Crédit Agricole S.A. et Société Générale ont signé aujourd'hui un accord définitif en vue du rapprochement de leurs activités de gestion d'actifs.

Ce nouvel acteur majeur, dont les actifs sous gestion se montent à 591 Mds d'euros¹, se situera au 4ème rang européen et au 8ème rang mondial². Il a pour ambition d'être :

- le fournisseur de référence de solutions d'épargne pour les réseaux de banque de détail des groupes Crédit Agricole et Société Générale. Fort de ses 50 millions de clients particuliers dans le monde, le nouvel ensemble se positionne en leader dans ce domaine en Europe et pourra s'ouvrir vers d'autres partenaires ;
- un gestionnaire d'actifs multi-expertise proposant une offre de gestion performante adaptée aux besoins des clients institutionnels et s'appuyant sur un réseau international étendu.

La nouvelle société bénéficiera de trois atouts majeurs :

- une offre de gestion complète adaptée tant à la clientèle individuelle qu'à la clientèle institutionnelle
- une position de leader en termes d'efficacité opérationnelle. Grâce à l'effet de taille, la combinaison des deux sociétés va permettre de créer un outil industriel dont la compétitivité en matière de coûts de production et de qualité de service sera accrue, ce qui bénéficiera à l'ensemble des clients.
- une large couverture géographique avec une présence dans plus de 37 pays et un bon positionnement dans les régions à forte croissance, en particulier l'Asie.

Depuis l'annonce du projet, outre la finalisation des travaux de « due diligence » et le process de consultation des instances de représentation du personnel qui sont inhérentes à ce type d'opérations, les équipes de chaque entité ont travaillé sur la définition du projet industriel, en particulier :

- l'articulation du fonctionnement de la nouvelle société avec l'ensemble des réseaux,
- la création de la structure dédiée conçue pour le réseau de la Société Générale,
- les relations de la nouvelle entité avec les autres métiers des deux groupes (métiers titres et assurance notamment)

Par ailleurs, certains ajustements ont été apportés au périmètre de la transaction. La nouvelle entité [CAAM-SGAM] comprend toujours 100% des activités du groupe CAAM auxquelles la Société Générale apporte ses activités de gestion fondamentales, 20% de TCW et sa joint-venture en Inde. En revanche, compte-tenu de contraintes réglementaires locales et d'accords avec les partenaires, les joint-ventures de SGAM en Chine et en Corée ne seront pas apportées. Dans ce contexte, l'entité sera finalement détenue à 75% par Crédit Agricole S.A. et à 25% par Société Générale, prenant en compte l'évolution du périmètre, le niveau des fonds propres apportés par les deux entités ainsi que leurs derniers paramètres d'exploitation.

Comme prévu initialement, Société Générale disposera au sein du Conseil d'Administration du nouvel ensemble d'un tiers des mandats d'administrateurs et d'une

¹ Pro forma à fin mars 2009

² En termes d'actifs sous gestion

gouvernance donnant l'équivalent d'un tiers des droits de vote. Yves Perrier, actuel PDG de CAAM, assurera la Direction Générale du nouveau groupe.

L'opération reste soumise à l'approbation des différentes autorités réglementaires compétentes. De ce fait, la clôture de la transaction devrait intervenir, comme cela avait été indiqué en janvier dernier, au cours du 4^{ème} trimestre de cette année.

Les prochains mois seront mis à profit pour définir l'organisation du nouvel ensemble afin de permettre à ce dernier d'être pleinement opérationnel pour l'exercice 2010.

II. CHAPITRE 3 : FAITS ET CHIFFRES

2.1 DIVIDENDE

2.1.1 EXTRAIT DU COMMUNIQUE DE PRESSE DU 19 MAI 2009 : DOCUMENT D'INFORMATION MIS A LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES RELATIF AU PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS NOUVELLES

L'assemblée générale des actionnaires de Société générale, réunie le 19 mai 2009, a décidé l'attribution d'un dividende de 1,20 euros par action et d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions nouvelles de la Société de la totalité du dividende.

Le dividende sera détaché le 27 mai 2009 et mis en paiement à compter du 19 juin 2009.

2.1.2 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 17 JUIN 2009 : RESULTAT DE L'OFFRE DE DIVIDENDE PAYE EN ACTIONS

Cf. « Informations sur le capital » au Chapitre 10 : Eléments financiers, en page 196.

2.2 EMISSION DES ACTIONS DE PREFERENCE

Cf. « Informations sur le capital » au Chapitre 10 : Eléments financiers, en page 196.

2.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE ⁽¹⁾

	Situation au 30 juin 2009		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote*
Salariés et anciens salariés via le Plan d'actionnariat mondial Groupe	41 213 750	6,44%	10,59%
Groupama	24 687 255	3,86%	5,30%
CDC	13 830 565	2,16%	2,96%
Meiji Yasuda Life Insurance	11 069 312	1,73%	3,36%
CNP	7 172 504	1,12%	1,28%
Fondazione CRT	2 193 567	0,34%	0,46%
Public	473 299 608	74,00%	72,84%
Auto-détention	12 084 171	1,89%	1,83%
Autocontrôle	8 987 016	1,41%	1,36%
Sous-total (Actions ordinaires)	594 537 748	92,96%	100,00%
SPPE (Actions de préférence)	45 045 045	7,04%	0,00%
Total Groupe	639 582 793	100,0%	100,0%

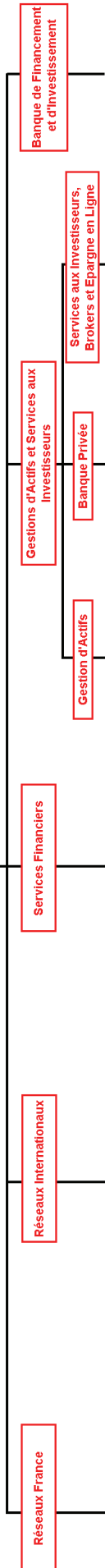
(1) Y compris droits de vote double (article 14 des statuts de Société Générale)

* A compter de 2006 et conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, des droits de vote sont associés aux actions propres pour le calcul du nombre total de droits de vote

III. CHAPITRE 4 : RAPPORT DE GESTION SEMESTRIEL DU GROUPE

3.1 PRESENTATION DES PRINCIPALES ACTIVITES DU GROUPE

Groupe Société Générale



FRANCE

<ul style="list-style-type: none"> ▶ Société Générale* ▶ Groupe Crédit du Nord ▶ Compagnie Générale d'Affacturage ▶ Sofinancement ▶ Sofimur ▶ Sogefrance France ▶ Sogeball ▶ Groupama Banque ▶ SG Services ▶ Transactis ▶ SG Capital ▶ Développement ▶ Générifimo ▶ Générifim ▶ Sogeprom 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Banque de Polynésie ▶ Microcred ▶ Société Générale ▶ Caecionienne de Banque ▶ Banque Française Commerciale Océan Indien ▶ SG de Banque aux Antilles 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Groupe Framfinance ▶ Groupe CGI ▶ Groupe ECS ▶ Groupe Sogécap ▶ Sogessur ▶ Temyss 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Groupe SG Asset Management (SGAM) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Société Générale* 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Société Générale* ▶ Newedge Group ▶ Parel ▶ Groupe Boursorama ▶ SSGS France 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Banque de Financement et d'Investissement
---	--	--	---	---	---	---

<ul style="list-style-type: none"> ▶ CALIF ▶ SG Securities (Paris) SAS ▶ Lyxor Asset Management ▶ Gasclys ▶ Orbo ▶ SG Option Europe ▶ Clickoptions ▶ Société Générale SCF 	<ul style="list-style-type: none"> 100% 100% 100% 49,0% 100% 50,0% 100% 100% 100%
---	--

EUROPE

<ul style="list-style-type: none"> ▶ SKB Banka Slovénie ▶ BRD-Gruppe SG Roumanie ▶ SG Express Bank Bulgarie ▶ Komercni Banka A.S. (KB) République Tchèque ▶ General Bank of Greece Grèce ▶ Banque SG Vostok Russie ▶ SG Cyprus Ltd ▶ Ohridske Banka ad Ohrid Macédoine 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ SG Banka SRBIA Serbie ▶ Podgoricka Banka Monténégro ▶ Delta Credit Russie ▶ Groupe Rosbank Russie ▶ SG-Spliska Bank Croatie ▶ Bank Republic Serbie ▶ Mobiasbanca Moldavie ▶ Banka Populore Albanie ▶ Komercni Banka Bratislava Slovaquie 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ SG Russel Asset Management Irlande ▶ SGAM Irlande ▶ IKS République Tchèque 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Société Générale Bank & Trust Luxembourg (2) ▶ SG Private Banking Suisse SA (1) ▶ SG Private Banking (Belgique) ▶ SG Hambros Bank Limited Royaume-Uni ▶ SG Private Banking (Monaco) (1) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ SGSS Spa Italie ▶ Société Générale Securities Services UK Ltd Royaume-Uni ▶ SSSS KAG Allemagne ▶ EFS Luxembourg ▶ Newedge Group ▶ Succursales de : Londres Royaume-Uni ▶ Société Générale* Dublin Irlande 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ SG Bank Nederland NV Pays-Bas ▶ SG Investments (UK) Ltd Royaume-Uni ▶ SG ImmoBel Belgique ▶ Société Générale* Succursales de : Milan Italie ▶ Francfort Allemagne ▶ Madrid Espagne ▶ Londres Royaume-Uni
--	--	--	---	---	--

<ul style="list-style-type: none"> 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 	<ul style="list-style-type: none"> 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100%
--	--

AFRIQUE - MOYEN-ORIENT

<ul style="list-style-type: none"> ▶ SG Marocaine de Banques ▶ SG de Banques en Côte d'Ivoire ▶ Union Internationale de Banque Tunisie ▶ BFV SG Madagascar ▶ SG de Banques au Cameroun ▶ SG de Banque au Liban ▶ National Société Générale Bank Egypte ▶ SG de Banque en Guinée 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ SG de Banques au Bénin ▶ SG -SSB Limited Ghana ▶ Société Générale Mauritanie ▶ SG de Banques au Sénégal ▶ SG Algérie ▶ SG de Banques au Burkina Faso ▶ SG de Banque en Guinée Equatoriale ▶ SG Tchadienne de Banque 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Endom Maroc ▶ La Marocaine Vie 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ TCW Group Inc Etats-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Newedge USA, LLC ▶ Newedge Canada Inc 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ SG Americas, Inc. Etats-Unis ▶ SG Americas Securities, LLC Etats-Unis ▶ SG Canada ▶ Banco SG Brazil SA ▶ Société Générale* Succursales de : New - York Etats - Unis ▶ Montréal Canada
---	--	---	--	--	--

<ul style="list-style-type: none"> 54,7% 100% 	<ul style="list-style-type: none"> 50,0% 50,0%
---	--

ASIE - AUSTRALIE

<ul style="list-style-type: none"> ▶ South East Asia Commercial Bank Vietnam 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Family Credit Limited Inde ▶ SGAM Japon ▶ IBK-SGAM Coree ▶ Fortune SGAM Chine 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ SG Private Banking (Japan) Ltd 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Newedge Japan Inc 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ SG Securities Asia International Holdings Ltd (Hong-Kong) ▶ SG Securities North Pacific, Tokyo Branch Japon ▶ SG Asia (Hong-Kong) Ltd ▶ SG Australia Holding Ltd ▶ SG Australia Ltd ▶ Lyxor Asset Management Japan Co Ltd ▶ Société Générale (China) Ltd ▶ Société Générale* Succursales de : Singapour ▶ New Delhi Inde ▶ Tokyo Japon ▶ Hong Kong ▶ Taipei Taiwan ▶ Mumbai Inde ▶ Sydney Australie
---	--	--	---	--

<ul style="list-style-type: none"> 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 	<ul style="list-style-type: none"> 50,0% 	<ul style="list-style-type: none"> 100% 	<ul style="list-style-type: none"> 50,0% 50,0%
--	---	--	--

* Société-mère
 (1) Filiale de SGBT Luxembourg
 (2) Outre ses activités relatives à la Banque Privée, Société Générale Bank & Trust Luxembourg conduit également des activités commerciales en direction des entreprises relevant tant des métiers de banque de détail que de banque de financement et d'investissement.
Remarques :
 -Les pourcentages indiqués sont les pourcentages de contrôle du groupe
 -Les groupes ont été positionnés dans la zone géographique où ils exercent principalement leur activité.

3.2 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

La récession que traverse l'économie mondiale est la plus brutale et la plus profonde depuis la seconde guerre mondiale. Toutefois, et malgré une conjoncture économique toujours difficile au deuxième trimestre (contraction de l'investissement, dégradation du marché du travail), certains signaux semblent montrer qu'une stabilisation de l'activité économique pourrait intervenir à la fin de l'année 2009. De même, et bien que les perspectives demeurent incertaines, les investisseurs ont fait preuve, au cours du trimestre, d'une moindre aversion au risque qu'au cours des deux trimestres précédents, comme en témoigne le rebond des marchés actions.

Fort d'une structure financière solide (ratio Tier One Bâle II de 9,5%), Société Générale a poursuivi :

- (i) la croissance commerciale de ses activités de banque de détail et de banque privée, tant en France qu'à l'international,
- (ii) le fort développement de ses fonds de commerce en banque de financement et d'investissement tout en réduisant ses expositions à risque,
- (iii) l'ajustement ciblé de son dispositif de services financiers spécialisés,
- (iv) la réorganisation de ses activités de gestion d'actifs, avec en particulier la signature de l'accord définitif avec Crédit Agricole SA.

En millions d'euros	S1-09	S1-08	Variation	
Produit net bancaire	10 629	11 263	-5,6%	-4,5%*
Frais de gestion	(7 884)	(7 862)	+0,3%	+1,2%*
Résultat brut d'exploitation	2 745	3 401	-19,3%	-17,6%*
Coût net du risque	(2 429)	(985)	x 2,5	x 2,5*
Résultat d'exploitation	316	2 416	-86,9%	-85,6%*
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(6)	12	n/s	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	14	641	-97,8%	
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	(18)	0	n/s	
Charge fiscale	(62)	(951)	-93,5%	
Résultat net	244	2 118	-88,5%	
dont Intérêts minoritaires	213	378	-43,7%	
Résultat net part du Groupe	31	1 740	-98,2%	-96,8%*
Coefficient d'exploitation	74,2%	69,8%		
Fonds propres moyens	29 749	27 230	+9,3%	
ROE après impôt	n/s	12,3%		
Ratio Tier 1 (Bâle II)	9,5%	8,2%		

* à périmètre et change constants

Produit net bancaire

Pendant la première moitié de l'année, Société Générale a enregistré une bonne activité commerciale. Pour autant, ses revenus (10,6 milliards d'euros sur le semestre) ont été affectés principalement :

- (i) au premier trimestre, par l'évolution défavorable du marché immobilier résidentiel nord américain et des notations des assureurs monolines. Cette situation s'est stabilisée au deuxième trimestre, comme le montre la hausse de plusieurs indices représentatifs (ABX, CMBX, ...). De ce fait, le Groupe a limité ses pertes et décotes à -0,4 milliard d'euros au T2-09, après -1,5 milliard au T1.
- (ii) au deuxième trimestre 2009, par des éléments comptables liés à la variation de la valeur « Marked to Market » des couvertures du portefeuille de crédits corporate et des passifs financiers du Groupe pour un montant de -1,3 milliard d'euros (contre -0,3 milliard au T1).

Retraités de l'ensemble des éléments non récurrents (-3,6 milliards d'euros sur le S1-09), les revenus des métiers du Groupe s'établissent à 14,5 milliards d'euros pour le semestre (+15,2% par rapport au S1-08), évolution dynamique qui traduit bien le développement des fonds de commerce.

Les Réseaux France extériorisent un Produit Net Bancaire en croissance de +0,1%¹ par rapport au S1-08 pour atteindre 3,6 milliards d'euros sur le semestre.

Bien que touchés par la récession qui s'est propagée aux pays émergents, les Réseaux Internationaux affichent une bonne solidité commerciale avec 2,3 milliards d'euros de revenus sur le S1-09 (+7,4%* par rapport au premier semestre 2008).

Les Services Financiers, dans un marché globalement défavorable, poursuivent l'ajustement de leurs dispositifs. Leur Produit Net Bancaire est pratiquement stable à 1,5 milliard d'euros au S1-09 (en retrait de -0,9%* par rapport au S1-08).

Les métiers de Gestions d'Actifs subissent également les effets négatifs de la récession et d'une aversion confirmée au risque de la part des investisseurs. Son niveau de décollecte nette est ainsi de -3,4 milliards d'euros sur le premier semestre 2009. En effet, malgré les bonnes performances de la Banque privée (collecte de +1,9 milliard sur le semestre), la Gestion d'actifs est toujours en décollecte (-5,3 milliards d'euros) en raison des sorties de capitaux observées dans les métiers de gestion alternative partiellement compensées par une collecte en gestion traditionnelle. Au total, les revenus du pôle Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs sont de 1,4 milliard d'euros sur le S1-09 (-5,8%* par rapport au S1-08).

La Banque de Financement et d'Investissement confirme le dynamisme de ses fonds de commerce avec des revenus clients en forte progression sur le semestre. Ainsi, le Produit Net Bancaire des activités commerciales (hors éléments non récurrents) atteint 2,9 milliards d'euros au S1-09 (+25% par rapport au S1-08). Sur ses activités de trading, le Groupe, tout en poursuivant la réduction de ses expositions à risque sur le premier semestre 2009 (cessions de -3,8 milliards au cours du semestre) a dégagé un haut niveau de revenus (hors éléments non récurrents) sur les 6 premiers mois de l'année à 2,8 milliards d'euros. Au total, le Produit Net Bancaire de la Banque de Financement et d'Investissements, hors éléments non récurrents, s'établit à 5,7 milliards d'euros.

Frais de gestion

Les frais de gestion du Groupe sont globalement stables sur le semestre à 7,9 milliards d'euros (+1,2%* par rapport au S1-08).

¹ Hors effet de la provision PEL/CEL
* A périmètre et change constants.

Leur évolution reflète la conjugaison :

- (i) d'une politique volontariste de maîtrise de l'ensemble des dépenses,
- (ii) de plans de réorganisations structurants pour Société Générale (SGAM / CAAM, SGAM AI / Lyxor, évolution de l'organisation de SG CIB), et
- (iii) d'une stratégie de développements commerciaux ciblés sur des secteurs à potentiel.

Le coefficient d'exploitation de Société Générale ressort à 74,2% en référence semestrielle (69,8% au S1-08).

Résultat d'exploitation

Le Résultat Brut d'Exploitation semestriel du Groupe s'élève à 2,7 milliards d'euros, en retrait de -17,6%* par rapport aux 6 premiers mois de 2008, la contribution des métiers à ce résultat comptant pour 3,1 milliards d'euros.

Après une forte augmentation au T1-09, la charge du risque du Groupe est en légère baisse au T2-09, traduisant le ralentissement de la dégradation de son portefeuille. Au total, la charge du risque sur les 6 premiers mois de 2009 est de -2,4 milliards d'euros. Le coût du risque commercial du Groupe sur le semestre, exprimé par rapport aux encours pondérés Bâle I, s'établit à 116 points de base.

La charge du risque associée aux Réseaux France est à un niveau haut (-443 millions d'euros sur le semestre, soit 67 points de base).

Le niveau élevé de la charge du risque des Réseaux Internationaux (-609 millions d'euros sur le S1-09, soit 183 points de base) correspond principalement aux activités bancaires en Russie (515 pb au S1-09). Sur les autres bassins d'activités, la charge du risque reste à des niveaux contenus.

Les Services Financiers supportent une charge du risque en hausse sensible par rapport au niveau au premier semestre 2008 pour atteindre -527 millions d'euros (soit 218 points de base), avec une contribution importante des métiers de crédit à la consommation (77%, pour 370 points de base). Les financements d'équipements affichent pour leur part un coût du risque de 114 points de base au S1.

Après avoir affiché une charge du risque significative au premier trimestre 2009 (-567 millions d'euros) qui comprenait différents éléments à caractère spécifique ou ponctuel (provisions pour litiges et base portefeuille), la Banque de Financement et d'Investissement enregistre au deuxième trimestre une charge du risque commercial de -258 millions d'euros. Au total sur le semestre, le coût net du risque ressort donc à 118 points de base.

Sur le semestre, le résultat d'exploitation s'établit à 316 millions d'euros.

Résultat net

Après charge fiscale (taux effectif d'impôt du Groupe de 19% sur le semestre) et intérêts minoritaires, le Résultat Net Part du Groupe semestriel s'élève à 31 millions d'euros. Au cours du semestre, le Groupe a enregistré de nombreux éléments non récurrents (dont le détail est présenté en annexe) affectant ses revenus à hauteur de -3,6 milliards d'euros. Hors ces éléments non récurrents, le résultat net avant charge fiscale du Groupe aurait été de 4,1 milliards d'euros. Retraité de ces éléments, le ROE du Groupe après impôt s'établirait à environ 16%.

Le bénéfice net par action ordinaire s'établit sur le semestre à -0,23 euros, après déduction des intérêts à verser aux porteurs de TSS et TSDI, ainsi que la rémunération des actions de préférence.

3.3 SYNTHÈSE DES RESULTATS ET DE LA RENTABILITE PAR METIER

En millions d'euros	Réseaux France		Réseaux Internationaux		Services Financiers		Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs		Banque de Financement et d'Investissement		Gestion Propre		Groupe	
	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08
Produit net bancaire	3 554	3 499	2 344	2 338	1 538	1 591	1 399	1 473	2 129	2 211	(335)	151	10 629	11 263
Frais de gestion	(2 342)	(2 333)	(1 343)	(1 343)	(871)	(883)	(1 233)	(1 317)	(2 045)	(1 929)	(50)	(57)	(7 884)	(7 862)
Résultat brut d'exploitation	1 212	1 166	1 001	995	667	708	166	156	84	282	(385)	94	2 745	3 401
Coût net du risque	(443)	(185)	(609)	(166)	(527)	(247)	(25)	(2)	(825)	(384)	0	(1)	(2 429)	(985)
Résultat d'exploitation	769	981	392	829	140	461	141	154	(741)	(102)	(385)	93	316	2 416
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4	7	2	5	(31)	5	0	0	21	0	(2)	(5)	(6)	12
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	11	10	1	(1)	0	1	(1)	6	2	625	14	641
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	(18)	0	0	0	0	0	0	0	(18)	0
Charge fiscale	(262)	(335)	(81)	(176)	(39)	(141)	(33)	(37)	305	59	48	(321)	(62)	(951)
Résultat net	512	653	324	668	53	324	108	118	(416)	(37)	(337)	392	244	2 118
dont Intérêts minoritaires	16	27	84	232	5	8	10	7	10	2	88	102	213	378
Résultat net part du Groupe	496	626	240	436	48	316	98	111	(426)	(39)	(425)	290	31	1 740
Coefficient d'exploitation	65,9%	66,7%	57,3%	57,4%	56,6%	55,5%	88,1%	89,4%	96,1%	87,2%	n/s	n/s	74,2%	69,8%
Fonds propres moyens	5 321	5 112	3 095	2 722	4 095	3 761	1 299	1 680	7 852	7 340	8 087 *	6 615*	29 749	27 230
ROE après impôt	18,6%	24,5%	15,5%	32,0%	2,3%	16,8%	15,1%	13,2%	n/s	n/s	n/s	n/s	n/s	12,3%

* calculé par solde entre les fonds propres Groupe et les fonds propres alloués aux pôles

RESEAUX FRANCE

En millions d'euros	S1-09	S1-08	Variation	
Produit net bancaire	3 554	3 499	+1,6%	+0,1%(a)
Frais de gestion	(2 342)	(2 333)	+0,4%	
Résultat brut d'exploitation	1 212	1 166	+3,9%	-0,3%(a)
Coût net du risque	(443)	(185)	x 2,4	
Résultat d'exploitation	769	981	-21,6%	-26,5%(a)
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4	7	-42,9%	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	n/s	
Charge fiscale	(262)	(335)	-21,8%	
Résultat net	512	653	-21,6%	-26,4%(a)
dont Intérêts minoritaires	16	27	-40,7%	
Résultat net part du Groupe	496	626	-20,8%	-25,7%(a)
Coefficient d'exploitation	65,9%	66,7%		
Fonds propres moyens	5 321	5 112	+4,1%	
ROE après impôt	18,6%	24,5%		

(a) Hors reprise de provision PEL/CEL de 44 M EUR au S1-09 contre une dotation de 6 M EUR au S1-08

L'environnement économique du métier est resté difficile, caractérisé par une récession désormais mondiale, une accélération marquée du rythme des défaillances d'entreprises et par une rapide augmentation du chômage.

Les enseignes Société Générale et Crédit du Nord ont mis en œuvre une politique active de collecte des dépôts et d'accompagnement de leur clientèle d'entreprises. Ce dynamisme commercial s'est traduit par des niveaux d'activité soutenus ainsi que des résultats et des parts de marché en progression, démontrant ainsi leur solidité en période de crise.

Sur le marché des **particuliers**, le nombre de comptes à vue s'élève à 6,3 millions à fin juin 2009, soit une progression de +21 100 unités sur le semestre.

Les dépôts bilantiels progressent de +1,2% par rapport au S1-08, tirés par le dynamisme de l'Épargne à Régime Spécial. Le livret A constitue en particulier un succès commercial, avec l'ouverture nette de 1,4 million de livrets sur le semestre pour un encours moyen de 4,0 milliards au T2-09. Les encours d'épargne logement sont à leur niveau de fin décembre 2008, dans un marché pourtant en baisse.

Les encours d'assurance-vie restent quant à eux stables par rapport au S1-08 à 66,6 milliards d'euros, en dépit du repli sensible de la collecte brute (-10,4% par rapport au S1-08) dans un contexte d'aversion accrue des particuliers au risque.

En matière de crédits, l'atonie persistante du marché immobilier et l'aversion des ménages à s'endetter dans un contexte d'incertitude économique forte et de montée rapide du chômage pèsent sur le niveau d'activité. L'engagement continu des Réseaux France auprès de leurs clients permet néanmoins de maintenir une progression de +4,4% des encours de crédits aux particuliers par rapport au S1-08, dont +5,2% pour les crédits à l'habitat. La production du crédit à la consommation est globalement en baisse sur les 6 premiers mois de l'année (-3,4% par rapport au S1-08), évolution masquant une croissance sur le T2-09 (+7,3% par rapport au T2-08).

En dépit d'un environnement dégradé, l'activité sur le marché des **clientèles commerciales** demeure soutenue. Les dépôts bilantiels du semestre s'accroissent de +25,3%⁽¹⁾ par rapport au S1-08 et totalisent 27,7 milliards d'euros, stimulés par le lancement de nouvelles offres adaptées aux conditions de marché actuelles.

En ce qui concerne les crédits, les Réseaux France multiplient les initiatives et les mesures d'accompagnement de leurs clientèles commerciales. En témoigne la hausse des encours de crédits d'investissement (+11,8%) et de prêts aux collectivités locales (+17,3%) par rapport au S1-08. Ce dynamisme commercial permet au métier d'afficher une croissance globale des encours de crédits de +6,7% par rapport au S1-08, malgré le très fort ralentissement de l'activité économique.

Globalement, les **résultats financiers** des deux enseignes reflètent la solidité de l'activité commerciale. A 3 554 millions d'euros, les revenus du S1-09 demeurent stables par rapport au S1-08 (+0,1%, hors reprise de la provision PEL/CEL pour 44 millions d'euros au S1-09 contre une dotation de 6 millions d'euros au S1-08).

La marge d'intérêt enregistre une hausse de +2,3% (hors effet PEL/CEL) par rapport au S1-08, sous l'effet conjugué de la croissance des encours de crédits et du redressement des marges, favorisé notamment par la baisse des taux de rémunération de l'épargne longue.

Les commissions s'affichent en recul de -2,4% par rapport au S1-08, pénalisées par la poursuite du repli des commissions financières (-15,2%), du fait de la situation des marchés financiers. Les commissions de services progressent en revanche de +1,8% sur la même période.

L'augmentation maîtrisée des frais généraux (+0,4% par rapport au S1-08) permet la stabilisation du coefficient d'exploitation semestriel (hors effet PEL/CEL) à 66,7%.

A 67 points de base, le coût net du risque augmente sensiblement par rapport au S1-08, reflétant la dégradation du climat des affaires et la hausse consécutive du nombre de défaillances d'entreprises.

Au total, le Résultat Net Part du Groupe du semestre s'élève à 496 millions d'euros, en retrait de -20,8% par rapport au S1-08.

Le ROE semestriel, hors effet PEL/CEL, des Réseaux France, s'établit à 17,6% vs 24,7% au S1-08.

⁽¹⁾ Hors BMTN émis auprès des clients des Réseaux France

RESEAUX INTERNATIONAUX

En millions d'euros	S1-09	S1-08	Variation	
Produit net bancaire	2 344	2 338	+0,3%	+7,4%*
Frais de gestion	(1 343)	(1 343)	0,0%	+7,4%*
Résultat brut d'exploitation	1 001	995	+0,6%	+7,3%*
Coût net du risque	(609)	(166)	x 3,7	x 4,1*
Résultat d'exploitation	392	829	-52,7%	-49,9%*
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2	5	-60,0%	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11	10	+10,0%	
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	n/s	
Charge fiscale	(81)	(176)	-54,0%	
Résultat net	324	668	-51,5%	
dont Intérêts minoritaires	84	232	-63,8%	
Résultat net part du Groupe	240	436	-45,0%	-44,1%*
Coefficient d'exploitation	57,3%	57,4%		
Fonds propres moyens	3 095	2 722	+13,7%	
ROE après impôt	15,5%	32,0%		

* à périmètre et change constants

Dans un environnement marqué par le ralentissement économique, les **Réseaux Internationaux** affichent globalement une bonne résistance.

L'évolution des indicateurs d'activité, au cours du 1^{er} semestre 2009, traduit l'ajustement de la politique de développement au contexte économique. Elle a largement reposé sur des actions de fidélisation de la clientèle visant la consolidation des fonds de commerce. Ces actions se sont appuyées sur une offre produits étendue et innovante relayée par des campagnes marketing et de parrainage. Dans le même temps, soucieux de préserver la qualité des risques, les Réseaux Internationaux ont adapté en conséquence leur politique de crédit.

A fin juin 2009, le portefeuille de clientèle de particuliers s'est ainsi enrichi, en net, de 83 000 nouvelles relations en six mois, à périmètre constant. Les encours de dépôts se sont accrus de +1,1%* par rapport à fin décembre 2008 tandis que les encours de crédit se sont repliés de -2,3%*.

L'environnement dégradé a également conduit le Groupe à adapter le rythme de développement de son dispositif d'exploitation. Au cours du semestre, les Réseaux Internationaux ont ainsi procédé à l'ouverture de 88 points de vente. A fin juin 2009, ils comptent ainsi 3 800 points de vente et 62 800 collaborateurs (soit une réduction de plus de 1% sur le semestre).

A l'exclusion de la Russie où la crise se fait durement sentir, le Groupe enregistre des performances satisfaisantes, parvenant ainsi à consolider sa présence commerciale et maintenir une rentabilité satisfaisante de ses activités.

Dans le bassin méditerranéen, relativement épargné par la crise, la forte dynamique commerciale se poursuit comme en témoignent la diversification et l'enrichissement des

portefeuilles clientèles et la progression des encours. Tirée par l’Egypte et le Maroc, la région affiche, en outre, de bonnes performances financières, en hausse régulière.

En République tchèque, Komerční Banka occupe de solides positions de marché, qui la placent au 3^{ème} rang des acteurs locaux, confortées par des actions ciblées et innovantes (lancement des produits Guaranteed Structured Deposits, Savings account, carte platinum...). Ses liquidités excédentaires (ratio de crédits/dépôts de 69,0% à fin juin 2009), lui permettent de ne pas se lancer dans une politique de sur-rémunération des dépôts, préservant ainsi des niveaux de rentabilité satisfaisants. L’entité a, en outre, intensifié la mutualisation des coûts et des synergies au travers notamment de la rationalisation des back-offices.

De son côté, la Roumanie confirme sa capacité de résistance : elle continue à enrichir ses fonds de commerce et à asseoir ses positions de marché, à la faveur, ces derniers mois, du retrait de certains compétiteurs.

En Russie, l’environnement de crise pèse sur les performances des implantations depuis fin 2008. La détérioration du climat des affaires s’est traduite par une contraction de la demande de crédits conjuguée à une hausse rapide des créances non performantes. Les encours de crédit se sont ainsi inscrits en recul de -12,6%* par rapport à fin 2008 et le coût du risque a continué à se détériorer se situant à 515 points de base sur le semestre contre 223 pb au T4-08. Face à cette situation, une politique d’octroi de crédits plus sélective a été adoptée. Le Groupe a, en outre, poursuivi l’accélération des gains de productivité et la mise en œuvre de l’ajustement de son dispositif au travers du gel de l’extension de son réseau.

Sur le semestre, le Produit Net Bancaire s’élève à 2 344 millions d’euros, en progression par rapport au S1-08 de +7,4%* (+0,3% en données courantes). Les frais de gestion sont en augmentation de +7,4%* par rapport au S1-08 (stables en données courantes). Ils sont en hausse de +4,4% hors coût de développement du réseau.

Reflet de la dégradation de la situation économique, le coût du risque s’est inscrit en hausse depuis le début de l’année 2009. Sur le semestre, il se situe à 183 points de base contre 122 pb au T4-08. Cette évolution est largement liée à la poursuite de la dégradation des risques en Russie. Hors Russie, le coût du risque sur le semestre ressort en hausse plus limitée par rapport à la fin d’année 2008 : 104 pb au S1-09 contre 95 pb au T4-08.

Les Réseaux Internationaux extériorisent un Résultat Net Part du Groupe de 240 millions sur le semestre. Le ROE après impôt se situe à 15,5% contre 32,0% au S1-08. Hors Russie, le Résultat Net Part du Groupe s’élève à 325 millions.

SERVICES FINANCIERS

En millions d'euros	S1-09	S1-08	Variation	
Produit net bancaire	1 538	1 591	-3,3%	-0,9%*
Frais de gestion	(871)	(883)	-1,4%	-0,6%*
Résultat brut d'exploitation	667	708	-5,8%	-1,3%*
Coût net du risque	(527)	(247)	x 2,1	x 2,1*
Résultat d'exploitation	140	461	-69,6%	-60,9%*
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(31)	5	n/s	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	(1)	n/s	
Charge fiscale	(39)	(141)	-72,3%	
Résultat net	53	324	-83,6%	
dont Intérêts minoritaires	5	8	-37,5%	
Résultat net part du Groupe	48	316	-84,8%	-68,2%*
Coefficient d'exploitation	56,6%	55,5%		
Fonds propres moyens	4 095	3 761	+8,9%	
ROE après impôt	2,3%	16,8%		

* à périmètre et change constants

Le pôle **Services Financiers** regroupe

- (i) les **Financements Spécialisés** (crédit à la consommation, financement des biens d'équipement professionnel, location longue durée et gestion de flottes de véhicules, location et gestion de parcs informatiques),
- (ii) l'**Assurance-vie** et l'**Assurance-dommages**.

La performance globale du pôle Services Financiers traduit le ralentissement de l'activité dans un environnement dégradé. La baisse de la demande entretenue par la réticence des consommateurs à l'égard de l'endettement mais également l'ajustement de la politique commerciale aux nouvelles conditions de marché expliquent, en effet, la baisse de la production qui a concerné l'ensemble des lignes-métiers. Face à la montée des risques, les conditions de crédit ont été adaptées afin de préserver la rentabilité.

Les activités de Crédit à la consommation sont affectées par les effets de la conjoncture défavorable, avec une production semestrielle de 5,7 milliards d'euros, en recul de -8,5% par rapport au S1-08. Le semestre illustre la résistance de l'Allemagne, où la production progresse de +16,2%* tandis que l'Italie s'inscrit en recul de -21,7%* par rapport au S1-08. La France, en baisse ce semestre de -7,6%* par rapport aux six premiers mois de 2008, affiche une performance honorable comparativement à son marché (-15,6% selon l'Association française des Sociétés Financières). Le contexte économique continue à peser sur les performances de la Russie dont la production décline fortement par rapport au S1-08 (-50,1%*), malgré un rebond de +15,6% sur le deuxième trimestre 2009 par rapport au premier trimestre. Le dynamisme commercial continue à soutenir l'activité au Brésil (+30,0%*) et en République tchèque (+33,5%*). Au total, les encours de crédit à la consommation ressortent à 21,9 milliards d'euros à fin juin 2009, en progression de +11,4%* par rapport à fin juin 2008.

Les mesures de rehaussement tarifaire et l'optimisation du coût de refinancement mises en œuvre en fonction des contextes locaux, portent leurs fruits avec un net raffermissement des marges à la production.

En matière de Financements et de services destinés aux entreprises, SG Equipement Finance observe la même tendance : la production semestrielle s'établit à 4,0 milliards d'euros (hors affacturage), en baisse de -12,8%* par rapport au S1-08. L'activité est en progression en France, (+9,5%* vs S1-08) tirée par le succès des équipements « high tech », et au Royaume-Uni (+36,8%*). Durement touchées par la crise, l'Allemagne, principal marché de SGEF, et la Scandinavie, où l'activité est fortement concentrée sur le « transport », voient leur production se contracter, respectivement -16,0%* et -18,6%*. Au total, les encours de crédit (hors affacturage) s'élèvent à 19,1 milliards d'euros à fin juin 2009, soit une hausse de +7,9%* par rapport à juin 2008.

La politique tarifaire pratiquée par la ligne-métier, en adéquation avec les nouvelles conditions du marché, a permis de rehausser les marges à la production.

En location longue durée et gestion de flottes de véhicules, ALD s'est adaptée à l'environnement difficile en réduisant son rythme de production. Au cours du semestre, elle a mis en location 111 200 véhicules contre plus 138 100 au S1-08. Ce ralentissement a concerné l'ensemble des pays. A fin juin 2009, ALD gère un parc de 778 100 véhicules, soit une progression de +2,6% à isopérimètre sur un an, largement tirée par ses deux principaux marchés, la France (+5,5% à isopérimètre) et l'Allemagne (+5,8% à isopérimètre). La dégradation du marché du véhicule d'occasion, qui se ressent depuis la fin de l'année 2008, a conduit la ligne-métier à adopter un certain nombre de mesures. Outre le développement des canaux de revente alternatifs et l'allongement de la durée des contrats afin de différer les cessions, les valeurs résiduelles des nouveaux contrats ont été abaissées.

Au total, les revenus semestriels des Financements Spécialisés se sont établis à 1 316 millions d'euros, soit +1,6%* par rapport au S1-08 (-1,4% en données courantes), la hausse des marges commerciales compensant les pertes et provisions sur les valeurs résiduelles des véhicules d'occasion. L'optimisation du dispositif d'exploitation engagée pour faire face à la crise (réduction des effectifs, strict contrôle des dépenses) se traduit par une réduction des frais de gestion de -0,7%* comparés au premier semestre 2008 (-1,6% en données courantes). Le Résultat Brut d'Exploitation ressort ainsi à 538 millions d'euros, en hausse de +4,9%* (-1,1% en données courantes) par rapport au S1-08.

L'activité assurance-vie continue à pâtir de la conjoncture défavorable avec une collecte brute de 4,4 milliards, en repli (-6,7%* vs S1-08). La proportion accrue des contrats en euros : 90% contre 85% au S1-08 illustre la désaffection persistante des épargnants pour les autres types de produits.

Le Produit Net Bancaire de l'activité Assurances s'élève à 222 millions d'euros, en recul de -13,7%* vs S1-08 (-13,3% en données courantes).

La poursuite de la montée du coût du risque traduit l'ampleur de la crise et de ses répercussions sur le climat des affaires. Sur le semestre, il se situe à 218 points de base contre 110 pb au S1-08 et 197 pb au T1-09. Cette dégradation est à la fois observée dans les activités Crédit à la consommation (370 pb) et Equipement professionnel (114 pb), cette dernière subissant, en particulier, les effets de la conjoncture difficile en Allemagne.

Au total, le pôle Services Financiers extériorise sur le semestre un résultat d'exploitation de 140 millions d'euros contre 461 millions d'euros au S1-08. Le Résultat Net Part du Groupe sur le semestre est 48 millions d'euros. Il était de 316 millions d'euros au S1-08.

GESTIONS D'ACTIFS ET SERVICES AUX INVESTISSEURS

En millions d'euros	S1-09	S1-08	Variation	
Produit net bancaire	1 399	1 473	-5,0%	-5,8%*
Frais de gestion	(1 233)	(1 317)	-6,4%	-6,8%*
Résultat brut d'exploitation	166	156	+6,4%	+2,5%*
Coût net du risque	(25)	(2)	x 12,5	x 12,5*
Résultat d'exploitation	141	154	-8,4%	-11,9%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	1	-100,0%	
Charge fiscale	(33)	(37)	-10,8%	
Résultat net	108	118	-8,5%	
dont Intérêts minoritaires	10	7	+42,9%	
Résultat net part du Groupe	98	111	-11,7%	-14,9%*
Coefficient d'exploitation	88,1%	89,4%		
Fonds propres moyens	1 299	1 680	-22,7%	
ROE après impôt	15,1%	13,2%		

* à périmètre et change constants

Le pôle Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs regroupe trois activités :

- (i) **la gestion d'actifs (Société Générale Asset Management),**
- (ii) **la banque privée (SG Private Banking),**
- (iii) **les services aux investisseurs (Société Générale Securities & Services), le courtage (Newedge), et l'épargne en ligne (Boursorama).**

En dépit de quelques signes d'amélioration, l'environnement demeure dans l'ensemble peu favorable pour les activités du pôle Gestions d'actifs et Services aux Investisseurs.

La décollecte s'est poursuivie dans la gestion d'actifs principalement sur les produits alternatifs tandis que la gestion traditionnelle affiche une collecte nette sur le semestre. Les performances financières de la ligne-métier confirment l'amélioration observée depuis le début de l'année, mais demeurent en retrait par rapport à l'année 2008. L'accord de rapprochement avec CAAM a été finalisé au début du mois de juillet et donnera naissance, à la fin de l'année 2009, au 4^{ème} acteur européen et au 8^{ème} acteur mondial sur cette activité. Le nouvel ensemble sera détenu à hauteur de 75% par Crédit Agricole S.A et à 25% par Société Générale.

La Banque Privée confirme son dynamisme commercial et affiche une collecte de 1,9 milliard d'euros sur le semestre.

Affectées par la baisse des marchés boursiers et des taux, les activités des Services aux Investisseurs et Brokers affichent une performance en retrait, tandis que l'Épargne en ligne a une performance satisfaisante.

Sur le semestre, les revenus du pôle s'établissent à 1 399 millions d'euros, (-5,8%* et -5,0% en données courantes par rapport au S1-08), ses encours à 333,1 milliards d'euros. Les frais de gestion s'inscrivent en baisse de -6,8%* (-6,4% en données courantes). En conséquence, le Résultat Brut d'Exploitation ressort à 166 millions d'euros et la contribution au Résultat Net Part du Groupe est de 98 millions d'euros.

Gestion d'Actifs

En millions d'euros	S1-09	S1-08	Variation	
Produit net bancaire	339	256	+32,4%	+26,0%*
Frais de gestion	(359)	(405)	-11,4%	-13,3%*
Résultat brut d'exploitation	(20)	(149)	+86,6%	+87,2%*
Coût net du risque	2	0	n/s	n/s*
Résultat d'exploitation	(18)	(149)	+87,9%	+88,7%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	n/s	
Charge fiscale	6	50	+88,0%	
Résultat net	(12)	(99)	+87,9%	
dont Intérêts minoritaires	2	(7)	n/s	
Résultat net part du Groupe	(14)	(92)	+84,8%	+85,1%*
Coefficient d'exploitation	n/s	158,2%		
Fonds propres moyens	440	767	-42,6%	

* à périmètre et change constants

La ligne-métier **gestion d'actifs** affiche, sur le semestre, une décollecte nette de -5,3 milliards d'euros, observée principalement dans la gestion alternative (-7,9 milliards d'euros). La gestion traditionnelle est globalement en progression sur le semestre, tirée par les fonds obligataires (+ 4,7 milliards d'euros).

A fin juin 2009, les actifs sous gestion s'établissent à 262,1 milliards d'euros contre 269,2 milliards d'euros à fin décembre 2008, compte tenu d'un effet « marché » favorable de +4,2 milliards d'euros, d'un effet « change » négatif de -1,3 milliard d'euros et d'un effet périmètre de -4,7 milliards d'euros, lié à la cession de SGAM UK. Ils sont portés essentiellement par :

- (i) SGAM pour un montant de 160,2 milliards d'euros, composé à hauteur de 68% de produits de taux et de 30% d'actions et diversifiés. Ces actifs correspondent au périmètre apporté dans le cadre du rapprochement avec CAAM ;
- (ii) TCW pour un montant de 73,1 milliards d'euros ;
- (iii) SGAM AI pour un montant de 17,5 milliards d'euros.

Les revenus semestriels de SGAM s'élèvent à 339 millions d'euros, en progression de +26,0%* (+32,4% en données courantes) par rapport au S1-08, qui avait supporté des pertes sur cession de -274 millions d'euros. Les actifs gérés sont par ailleurs en recul de -15,2% par rapport à fin juin 2008.

Sous l'effet de la contraction des rémunérations variables, les frais de gestion s'inscrivent en recul de -13,3%* par rapport au S1-08 (-11,4% en données courantes).

Le résultat d'exploitation semestriel s'établit à -18 millions d'euros contre -149 millions d'euros au S1-08. Le Résultat Net Part du Groupe se situe à -14 millions d'euros.

Banque Privée

En millions d'euros	S1-09	S1-08	Variation	
Produit net bancaire	418	414	+1,0%	+0,2%*
Frais de gestion	(263)	(266)	-1,1%	-1,9%*
Résultat brut d'exploitation	155	148	+4,7%	+4,1%*
Coût net du risque	(26)	(2)	x 13,0	x 13,0*
Résultat d'exploitation	129	146	-11,6%	-12,4%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	n/s	
Charge fiscale	(29)	(34)	-14,7%	
Résultat net	100	112	-10,7%	
dont Intérêts minoritaires	0	5	-100,0%	
Résultat net part du Groupe	100	107	-6,5%	-7,5%*
Coefficient d'exploitation	62,9%	64,3%		
Fonds propres moyens	382	358	+6,7%	

* à périmètre et change constants

Dans un environnement légèrement plus favorable, la Banque Privée connaît une bonne activité commerciale et extériorise des performances financières satisfaisantes.

Au 1^{er} semestre 2009, elle réalise une collecte nette de +1,9 milliard d'euros qui, conjuguée aux effets positifs des marchés (+2,0 milliards d'euros) et du change (+0,2 milliard d'euros), porte les actifs gérés par la Banque Privée à 71,0 milliards d'euros à fin juin 2009, en progression de +6,1% par rapport à fin décembre 2008.

La ligne-métier poursuit l'extension et l'optimisation de son dispositif avec la création d'un centre d'expertise international dédié à l'offre produits et services immobiliers qui s'appuiera sur des spécialistes basés notamment sur des places européennes et asiatiques. SG Private Banking a, en outre, complété son dispositif en France en ouvrant un centre régional à Lille.

Sur le semestre, la ligne-métier dégage des revenus de 418 millions d'euros, en légère progression de +0,2%* (+1,0% en données courantes) par rapport au S1-08. Ils sont notamment tirés par les produits de l'activité trésorerie favorisés par une base « espèces » significative.

Les frais de gestion sont en baisse de -1,9%* (-1,1% en données courantes), traduisant la poursuite de la mise en œuvre du plan d'économies et de l'ajustement des rémunérations variables, en cohérence avec les performances de la ligne-métier.

Conséquence de ces évolutions, le Résultat Brut d'Exploitation s'élève à 155 millions d'euros, en progression de +4,1%* par rapport au S1-08 (+4,7% en données courantes).

Compte tenu d'un coût net du risque de 26 millions d'euros sur le semestre, le Résultat Net Part du Groupe se situe à 100 millions d'euros.

Services aux Investisseurs, Brokers et Epargne en Ligne

En millions d'euros	S1-09	S1-08	Variation	
Produit net bancaire	642	803	-20,0%	-19,4%*
Frais de gestion	(611)	(646)	-5,4%	-4,7%*
Résultat brut d'exploitation	31	157	-80,3%	-80,1%*
Coût net du risque	(1)	0	n/s	n/s*
Résultat d'exploitation	30	157	-80,9%	-80,8%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	1	-100,0%	
Charge fiscale	(10)	(53)	-81,1%	
Résultat net	20	105	-81,0%	
dont Intérêts minoritaires	8	9	-11,1%	
Résultat net part du Groupe	12	96	-87,5%	-87,4%*
Coefficient d'exploitation	95,2%	80,4%		
Fonds propres moyens	477	555	-14,1%	

* à périmètre et change constants

Le métier Services aux Investisseurs demeure pénalisé par la baisse des taux d'intérêt. Les actifs en conservation s'inscrivent en hausse de +6,3% par rapport à fin juin 2008, à 2 906 milliards d'euros, et les actifs administrés reculent de -14,5% sur la même période pour se situer à 423 milliards d'euros.

L'activité de Newedge traduit le ralentissement du marché tout en affichant une certaine résistance. Au premier semestre 2009, la filiale a traité des volumes de 1 493 millions de lots, en baisse de -13,3% par rapport au S1-08. Elle parvient ainsi à préserver sa part de marché à des niveaux élevés sur le semestre. Sur la base des dépôts clients aux Etats-Unis⁽¹⁾, Newedge se positionne au 2^{ème} rang.

Boursorama affiche des performances satisfaisantes. L'activité courtage a continué à bénéficier de la forte volatilité des marchés comme l'illustre la hausse du nombre d'ordres exécutés : +11% par rapport au S1-08 tandis que l'activité épargne pâtit de la contraction des encours OPCVM. Avec l'ouverture en France de près de 13 000 comptes sur le semestre, soit 89 000 comptes à fin juin 2009, l'activité bancaire confirme sa vitalité.

Les revenus semestriels de la ligne-métier SGSS, Courtage et Epargne en ligne sont affectés par la baisse des taux. Ils s'établissent à 642 millions d'euros, soit -19,4%* (-20,0% en données courantes) et le Résultat Brut d'Exploitation se situe à 31 millions d'euros, soit -80,1%* (-80,3% en données courantes) par rapport au S1-08. La ligne-métier extériorise un Résultat Net Part du Groupe de 12 millions d'euros contre 96 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008.

⁽¹⁾ Classement à fin mai 2009

BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

En millions d'euros	S1-09	S1-08	Variation	
Produit net bancaire	2 129	2 211	-3,7%	-5,6%*
<i>dont Financement et Conseil</i>	(247)	835	n/s	n/s*
<i>dont Taux, Change et Matières Premières</i>	799	(87)	n/s	n/s*
<i>dont Actions</i>	1 577	1 463	+7,8%	+5,8%*
Frais de gestion	(2 045)	(1 929)	+6,0%	+4,9%*
Résultat brut d'exploitation	84	282	-70,2%	-73,7%*
Coût net du risque	(825)	(384)	x 2,1	x 2,2*
Résultat d'exploitation	(741)	(102)	n/s	n/s*
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	21	0	n/s	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)	6	n/s	
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	n/s	
Charge fiscale	305	59	n/s	
Résultat net	(416)	(37)	n/s	
dont Intérêts minoritaires	10	2	x 5,0	
Résultat net part du Groupe	(426)	(39)	n/s	n/s*
Coefficient d'exploitation	96,1%	87,2%		
Fonds propres moyens	7 852	7 340	+7,0%	
ROE après impôt	n/s	n/s		

* à périmètre et change constants

Après une fin d'année 2008 chaotique, le premier semestre 2009 marque un retour progressif à des conditions de marché normalisées. L'amélioration ainsi constatée en début d'année s'est confirmée au deuxième trimestre 2009. La baisse des taux d'intérêt, le resserrement des spreads de crédit, ainsi que la normalisation et la tendance haussière des marchés actions ont permis à la Banque de Financement et d'Investissement de réaliser une nouvelle fois un très bon trimestre hors éléments non récurrents.

Les activités sous-jacentes⁽¹⁾ affichent en effet des revenus de 5,7 milliards d'euros sur le semestre, en progression de +65,9% par rapport au S1-08, témoignant de la solidité de la franchise commerciale et de sa capacité à gagner des parts de marché dans un paysage concurrentiel en recomposition.

Le pôle enregistre toutefois ce semestre -3,5 milliards d'euros d'éléments non récurrents, de natures très différentes :

- -1,9 milliard d'euros de pertes et décotes sur les expositions à risque, liées notamment à la dégradation, en début d'année, à la fois du marché immobilier résidentiel et commercial américain mais aussi des assureurs monolines. Le Groupe a, par ailleurs, poursuivi sa politique de réduction de ses positions sur actifs à risque, avec de nouvelles cessions (3,8 milliards d'euros) sur le semestre ;
- -1,6 milliard d'euros d'effets comptables consécutifs au resserrement des spreads de crédit. La valorisation « Marked to Market » des CDS couvrant le portefeuille de

⁽¹⁾ Les commentaires d'évolution des revenus sont réalisés sur des données excluant les éléments non récurrents. Les données de Résultat d'Exploitation et de Résultat Net Part du Groupe sont, en revanche, commentées en tenant compte de ces éléments.

crédit corporate diminue ainsi de -1,3 milliard d'euros sur le semestre, tandis que le resserrement du spread de crédit Société Générale, qui traduit l'amélioration de la perception par le marché du risque du Groupe, a généré un impact de -0,3 milliard d'euros sur la même période.

La ligne métier **Actions** réalise un très bon semestre et affiche des revenus (hors éléments non récurrents) en progression de +21,9% par rapport au S1-08, à 1 622 millions d'euros. Les activités de trading enregistrent d'excellentes performances avec des revenus de 795 millions d'euros, dans un marché particulièrement favorable au trading de volatilité ainsi qu'aux activités d'arbitrage. Les résultats commerciaux démontrent une forte résistance, n'affichant qu'un repli limité de -6,4% par rapport au S1-08 avec 827 millions d'euros. Si la production commerciale est demeurée à la baisse sur les produits structurés, les produits de flux ont en revanche amorcé un net rebond au second trimestre, notamment sur les produits listés. La valorisation des positions de marché associées aux opérations clients, bénéficiant de la normalisation des conditions de marché au deuxième trimestre, a également eu un impact positif. Lyxor présente des actifs sous gestion en hausse de +1,6 milliard d'euros par rapport à fin 2008, à 62,1 milliards d'euros à fin juin. Reconnu pour la qualité de sa plateforme de « Managed accounts », caractérisée par la transparence, la liquidité et la maîtrise des risques offerte aux investisseurs, Lyxor a récemment reçu le prix de « Meilleur gestionnaire de l'année » décerné par Alternative Investment News. Ces très bonnes performances valent à SGCIB d'être l'établissement le plus récompensé depuis 2000 et lui permettent de conserver sa position de leader sur le marché des dérivés, avec des parts de marché de 14,4% sur les warrants (n°1 mondial) et de 22,1% sur les ETF (n°2 européen). Elle conserve en outre le titre de « Meilleur établissement en dérivés actions » (Euromoney juin 2009), pour la 4^{ème} année consécutive.

La ligne métier **Taux, Changes et Matières premières** réalise un excellent semestre avec des revenus de 2 996 millions d'euros, soit plus du double des revenus du S1-08. Les revenus commerciaux sont solides, avec 1 003 millions d'euros, en progression de +30,9% par rapport au S1-08, tirés notamment par la très bonne performance des produits de flux et le bon niveau d'activité des matières premières et des produits structurés de taux et de change. Dans des conditions de marché très favorables à ce type d'activité, le trading réalise d'excellentes performances, notamment sur les activités de taux qui ont bénéficié de la pente de la courbe des taux. A 1 993 millions d'euros, les revenus de trading ont presque triplé par rapport au S1-08. De manière générale, la solidité et la réactivité des franchises clients s'illustrent dans les gains significatifs des parts de marché constatés depuis le début 2007, notamment sur les plateformes électroniques et changes (+2,8 points à 3,8%) et Euro Government Bonds (+5,7 points, à 12,4%). Sur le marché des matières premières, la banque confirme son statut d'acteur de premier plan, gagnant deux places depuis 2007 et se classant au 3^{ème} rang mondial dans le classement Energy Risk (mai 2009).

Avec des revenus de 1 054 millions d'euros, en progression de +67,4% par rapport au S1-08, la ligne-métier **Financement et Conseil** réalise un semestre exceptionnel. Les activités de financement affichent de très bonnes performances d'ensemble, tirées par le dynamisme des financements d'infrastructures (+31% par rapport au S1-08), porté par la poursuite des plans d'investissement étatiques, notamment en Europe. Les financements d'export (x2,3 par rapport au S1-08) bénéficient de l'augmentation significative du nombre de programmes domestiques destinés à financer les exportations via des crédits garantis par les agences de crédit export. Les ressources naturelles profitent également de l'augmentation du nombre de projets énergétiques et miniers et affichent des revenus en progression de +29 % par rapport au S1-08. L'expertise de SGCIB est une nouvelle fois saluée et récompensée par les titres de « Meilleure Banque de Financement de Matières premières » et « Meilleur arrangeur en financement export » (*Trade Finance Juin 2009*).

Le bon niveau d'activité des financements d'acquisition permet en outre à SG CIB de gagner sept places depuis le S1-08 dans le classement des « bookrunners sur prêts syndiqués EMEA », dont elle occupe désormais la 3^{ème} place. D'autres activités, dont le financement immobilier, affichent en revanche des performances en retrait (-10% par rapport au S1-08), dans un marché atone. Les activités de marché de capitaux réalisent elles aussi un excellent trimestre, profitant notamment du très bon niveau d'activité sur le marché des émissions obligataires. En maintenant une part de marché solide (10,2% à fin juin 2009), SGCIB consolide ainsi sa place de n°3 mondial sur les émissions obligataires en euros et gagne deux places en décrochant le 2^{ème} rang sur les émissions « corporate ».

Au S1-09, les frais de gestion sont en hausse de +4,9%* par rapport au S1-08, à 2 045 millions d'euros.

Le pôle enregistre une charge du risque de -825 millions d'euros contre -384 millions d'euros au S1-08, qui résulte du défaut de certaines contreparties, de l'anticipation de la détérioration du portefeuille et de divers litiges.

Au total, la Banque de Financement et d'Investissement extériorise un Résultat d'Exploitation semestriel de -741 millions d'euros et une contribution au Résultat Net Part du Groupe semestriel négative de -426 millions d'euros.

GESTION PROPRE

En millions d'euros	S1-09	S1-08
Produit net bancaire	(335)	151
Frais de gestion	(50)	(57)
Résultat brut d'exploitation	(385)	94
Coût net du risque	0	(1)
Résultat d'exploitation	(385)	93
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(2)	(5)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2	625
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	0	0
Charge fiscale	48	(321)
Résultat net	(337)	392
dont Intérêts minoritaires	88	102
Résultat net part du Groupe	(425)	290

La Gestion Propre enregistre un Résultat Brut d'Exploitation de -385 millions d'euros sur le premier semestre 2009 contre 94 millions d'euros l'an passé. Cette baisse sensible s'explique par

- (i) des éléments non récurrents en S1-08 à hauteur de +306 millions d'euros (dont la cession de Bank Muscat et la réévaluation des passifs du Crédit du Nord),
- (ii) l'effet négatif en 2009 de la valorisation en « Marked to Market » des swaps de couverture sur les émissions d'instruments en USD et GBP éligibles « Tier One ».

Au 30 juin 2009, le prix de revient IFRS du portefeuille de participations industrielles hors plus-values latentes s'établit à 0,69 milliard d'euros, pour une valeur de marché de 0,74 milliard d'euros.

NOTES METHODOLOGIQUES

1- Les résultats consolidés semestriels au 30 juin 2009 et les informations comparatives ainsi établis font l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 4 août 2009

Les éléments financiers présentés au titre de la période de six mois close le 30 juin 2009 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 juin 2009. En particulier, les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

2- Le ROE du Groupe est calculé sur la base des fonds propres moyens, c'est-à-dire des capitaux propres moyens part du Groupe en IFRS, en excluant (i) les gains ou pertes latents ou différés directement enregistrés en capitaux propres hors réserves de conversion, (ii) les titres super-subordonnés (« TSS »), (iii) les titres subordonnés à durée indéterminée (« TSDI ») reclassés en capitaux propres et en déduisant (iv) les intérêts à verser aux porteurs des TSS et aux porteurs des TSDI reclassés. Le résultat pris en compte pour calculer le ROE est déterminé sur la base du résultat net part du Groupe en déduisant les intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de titres super-subordonnés sur la période et, depuis 2006, aux porteurs des TSDI reclassés (soit 164 millions d'euros au premier semestre 2009).

3- Pour le calcul du bénéfice net par action ordinaire, le « résultat net part du Groupe de la période » est corrigé (réduit dans le cas d'un bénéfice et augmenté dans le cas d'une perte) des éléments suivants :

(i) à partir de 2005, des intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de TSS (151 millions d'euros au premier semestre 2009),

(ii) à partir de 2006, des intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de TSDI reclassés de dettes à capitaux à capitaux propres (13 millions d'euros au premier semestre 2009),

(iii) à partir de 2009,

- si « le résultat net part du Groupe de la période après déduction des éléments mentionnés (i) et (ii) (ci-après Résultat de Référence) est positif, du montant contractuel des dividendes préférentiels qui devraient être distribués aux porteurs d'actions de préférence si l'intégralité du Résultat de Référence, était mise en distribution au profit des actionnaires (actionnaires ordinaires et de préférence).

- si le Résultat de Référence est négatif, de la quote-part de Résultat de Référence attribuée aux porteurs d'actions de préférence à concurrence de leur participation au capital.

Le bénéfice net par action ordinaire est alors déterminé en rapportant le résultat net part du Groupe de la période ainsi corrigé au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, hors actions propres et d'autocontrôle, mais y compris (a) les actions de trading détenus par le Groupe et (b) les actions en solde du contrat de liquidité.

4- L'actif net correspond aux capitaux propres part du Groupe, déduction faite (i) des TSS (6,4 milliards d'euros), des TSDI reclassés (0,8 milliard d'euros) et (ii) des intérêts à verser aux porteurs de TSS et aux porteurs de TSDI, mais réintégrant la valeur comptable des actions de trading détenues par le Groupe et des actions en solde du contrat de liquidité. Le nombre d'actions pris en compte est le nombre d'actions émises au 30 juin 2009 (y compris actions de préférence), hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris (a) les actions de trading détenues par le Groupe et (b) les actions en solde du contrat de liquidité.

EFFETS DES ELEMENTS NON RECURRENTS SUR LE RESULTAT AVANT IMPOT

M EUR		S1-08	S1-09
Eléments non récurrents en PNB	Réseaux France	-	-
	Plus-value Euronext et Visa	-	-
	Réseaux Internationaux	-	-
	Plus-value Asiban	-	-
	Dépréciation des titres AFS	-	-
	Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs	- 274	- 5
	Gestion d'actifs	- 274	- 5
	Soutien à la liquidité de certains fonds	- 274	- 2
	Impact Lehman	-	-
	Impact Madoff	-	-
	Dépréciation des titres AFS	-	- 3
	Banque privée	-	-
	Plus-value Euronext	-	-
	SGSS, Brokers et Epargne en ligne	-	-
	Plus-value Euronext SGSS	-	-
	Plus-value Euronext Fimat	-	-
	Banque de Financement et d'Investissement	- 1 209	- 3 543
	Actions	132	- 45
	Plus-value Euronext	-	-
	Réévaluation des passifs financiers + Actions propres	132	- 45
	Impact Lehman	-	-
	Impact Banques islandaises	-	-
	Taux, Change et Matières Premières	- 1 546	- 2 197
	Réévaluation des passifs financiers	244	- 282
	Pertes et décotes sur dérivés de crédit exotiques	- 789	- 1 082
	Décote sur CDO non couverts	- 370	- 100
	Décote sur monolines	- 301	- 464
	Décote sur RMBS	- 58	10
	Décote sur portefeuille d'ABS vendu par SGAM	- 250	- 131
	Réserves CDPC	- 17	- 141
	Décote / Reprise sur SIV PACE	- 5	- 7
	Plus-value Ice	-	-
Impact Lehman	-	-	
Impact Banques islandaises	-	-	
Financement et Conseil	205	- 1 301	
Mark to Market des CDS	242	- 1 312	
Décote / Reprise sur Transactions NIG en cours de syndication	- 37	11	
Impact Lehman	-	-	
Impact Banques islandaises	-	-	
Gestion Propre	306	- 82	
Réévaluation des passifs financiers du Crédit du Nord	44	- 11	
Plus-value Muscat	262	-	
Dépréciation du portefeuille de participation	-	- 71	
Total impact PNB GROUPE	- 1 177	- 3 630	
Coût net du risque	Banque privée	-	-
	Dotations sur Washington Mutual	-	-
	Banque de Financement et d'Investissement	- 295	- 150
	Dotations sur quelques dossiers	- 282	- 12
Dépréciation durable sur RMBS US	- 13	- 80	
Impact des actifs transférés en L&R	-	- 58	
Dépréciation des écarts d'acquisition	Réseaux Internationaux	0	0
	Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-
Perte nette	Banque de Financement et d'Investissement	0	0
	Perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	-	-
Gain net sur autres actifs	Gestion Propre	602	-
	Plus-value sur Fimat	602	-
Total impact GROUPE		- 870	- 3 780

3.4 STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE

Les capitaux propres part du Groupe au 30 juin 2009 s'élèvent à 37,9 milliards d'euros¹. L'actif net par action se situe à 49,66 euros (dont -1,43 euros de moins-values latentes).

Dans le cadre de la participation de Société Générale au plan français pour assurer le financement de l'économie, le Groupe s'était engagé à limiter la mise en œuvre de sa politique de rachat d'actions aux seules interventions afférentes à la couverture des programmes d'actionnariat salarié et à la réalisation des opérations de gestion courante. Néanmoins, pour 2009, le Conseil d'administration a décidé de ne pas procéder à des rachats visant à annuler la dilution des programmes d'actionnariat salarié afin de préserver les fonds propres du Groupe.

En conséquence au cours du premier semestre 2009, Société Générale a acheté sur le marché 2,1 millions de titres. A fin juin 2009, Société Générale possède 12,1 millions d'actions d'auto-détention et 9,0 millions d'actions d'auto-contrôle, soit 3,3% du capital (hors actions détenues dans le cadre des activités de trading). Par ailleurs, le Groupe détient à cette date 7,2 millions d'options d'achat sur son propre titre en couverture de plans attribués à ses salariés.

Les encours pondérés (selon le référentiel Bâle II) s'établissent à 335,7 milliards d'euros au 30 juin 2009 contre 340,4 milliards d'euros à fin S1-08 (pour mémoire, ces encours étaient de 345,5 milliards d'euros au 31 décembre 2008).

Les ratios Tier One et Core Tier One sont respectivement au 30 juin 2009 de 9,5% et 7,3%, en hausse de 30 points de base par rapport aux ratios proforma de l'émission d'actions de préférence fin mars 2009.

Le Groupe est noté Aa2 par Moody's et A+ par S&P et Fitch.

¹ Ce montant comprend notamment (i) 6,4 milliards d'euros de titres super-subordonnés, 0,8 milliard d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée et (ii) des moins-values latentes nettes pour -0,9 milliard d'euros.

3.5 NOUVEAUX PRODUITS OU SERVICES IMPORTANTS LANCES

Conformément à la stratégie d'innovation du Groupe Société Générale, de nombreux nouveaux produits ont été lancés au premier semestre 2009, parmi lesquels les plus importants sont les suivants :

Métier	Nouveaux produits ou services	
2009		
Réseaux France	Gamme Luminéo	Lancement par les Réseaux France de deux nouveaux fonds garantie. Les fonds Luminéo Garantis 3-6 ans et 4-8 ans sont des Fonds Communs de Placement dont la performance à l'échéance dépend de l'évolution de l'indice de référence DJ Euro Stoxx 50. Ils s'adressent à des investisseurs souhaitant s'exposer aux marchés actions de la zone Euro et bénéficier d'une garantie totale en capital à l'échéance. Il offre en outre une double opportunité de gain en leur permettant de profiter, à mi-parcours, d'une performance fixe supérieure aux taux affichés dans les contrats en euros, ou du potentiel de croissance de l'indice de référence à l'échéance.
	Gamme de Comptes A Terme	Les Réseaux France enrichissent la gamme de Comptes A Terme de nouvelles offres de placement des excédents de trésorerie de la clientèle commerciale, avec garantie du capital quelle que soit la date de sortie : « CAT EONIA+ » assure aux placements à court terme (1 à 12 mois) une rémunération égale à la moyenne des EONIA augmentée d'une marge fixe connue à la souscription et garantie au terme du placement ; « CAT Croissance+ » assure aux placements durablement stables (3 ans) un rendement à taux progressif garanti.
Réseaux Internationaux	Comptes d'épargne à vue - SGA (Algérie)	Lancement par SGA (Algérie) de Rezki et Rezki +, deux nouveaux comptes d'épargne à vue rémunérés à taux fixe permettant d'obtenir un crédit immobilier à un taux préférentiel après une période de 2 ans minimum pour Rezki et de 5 ans pour Rezki +.
	Nouveau fonds d'investissement - KB (République tchèque)	Lancement par Komerční Banka d'un fonds garanti « KB Akcent » qui procure un retour sur investissement de 102% minimum à maturité (5 ans). En cas de croissance, de stagnation ou même de légère baisse des parts, les clients ont la possibilité de réaliser un retour sur investissement de 25% après seulement 2 années de leur investissement.
	Compte « Progress » Ohridska Bank Macédoine	Lancement par OBSG d'un compte de dépôt en euros bénéficiant d'une grande flexibilité et d'un taux d'intérêt progressif sur une durée de 36 mois. Ses échéances sont réparties sur 6 semestres au cours desquels le taux de rémunération augmente. Les versements volontaires sont possibles tout au long de la vie du produit. En cas de retrait, les intérêts du semestre précédent sont versés au client.
	Produit d'épargne « Geniki Safe Kid » - Geniki Bank (Grèce)	Lancement de Geniki Safe Kid, un produit permettant aux parents de constituer un capital pour leurs enfants en cas de décès ou d'incapacité permanente du souscripteur. Les versements mensuels varient de 30 à 150 € et le délai peut s'échelonner de 10 à 18 ans. Le produit a été développé en collaboration avec Sogecap.
Services financiers	Carte Plaisance Plenium	En collaboration avec Franfinance et Master Card, lancement par CGL (Compagnie Générale de Location d'Equipements) d'une carte de crédit/débit dédiée à l'univers de la plaisance. Elle offre les fonctions de paiement les plus avancées issues de l'expérience de Franfinance, des assurances spécifiques dédiées au plaisir de la navigation, un club de partenaires prestigieux (Uship, SNSM, Météoconsult...) offrant tous des avantages exclusifs.
	Gia'Pagato (Fiditalia)	Lancement par Fiditalia d'un prêt personnel innovant Gia'Pagato : son montant est directement versé au point de vente et non au demandeur de crédit. Ses avantages résident dans ses conditions financières, meilleures que celles d'un prêt normal, la possibilité de réaliser des achats dans n'importe quel commerce (et pas seulement ceux liés par un accord de partenariat avec Fiditalia) et celle de bénéficier d'un échéancier personnalisé
	Certi Livret A	Lancement par Sogecap du Certi Livret A, nouveau contrat de la gamme Certi, couplé au Livret A. Il permet aux bénéficiaires désignés de recevoir sous 15 jours, en cas de décès de l'assuré, un capital égal au montant de l'encours du Livret A, intérêts compris, dans la limite de 15 300 euros. Quelle que soit la somme présente sur le livret A, les bénéficiaires désignés reçoivent une somme de 3 500 euros, versée dans les 48 heures suivant le décès accidentel.
	ALD Flexilease – (Norvège)	Lancement de ALD Flexilease qui permet aux entreprises de louer une voiture et de la restituer après une durée de 12 mois minimum (avec un préavis d'1 mois). Ce produit, dont le coût est plus élevé que les offres classiques, permet une grande flexibilité, une mobilité accrue et une meilleure maîtrise du risque.
	ALD Releasing (Danemark)	Lancement par ALD Danemark d'une nouvelle offre portant sur la location de véhicules d'occasion. Outre l'utilisation de voitures d'occasion, cette offre procure des avantages fiscaux au client et une plus grande flexibilité dans les durées de contrat.
Gestions d'actifs	SGAM Invest Target Fund « Crédit 2012 » et « Crédit 2014 »	Lancement par SGAM de Invest Target Fund, un fonds à deux compartiments : « Crédit 2012 » à maturité 3 ans et « Crédit 2014 » à maturité 5 ans qui saisit le potentiel offert actuellement par le marché des obligations d'entreprises privées.

Métier	Nouveaux produits ou services	
Services aux investisseurs	Extension de l'offre de compensation	Extension par SGSS, en qualité de « General Clearing Member » de toutes les chambres de compensation européennes, de son offre de compensation aux nouvelles plateformes multilatérales de négociation BATS Europe, Nyse Arca et Nasdaq OMX Europe.
Banque de Financement et d'Investissement	Compass	Dans un environnement où les principaux indices boursiers sont à leur plus bas niveaux depuis des années, les marchés actions offrent d'importantes opportunités d'investissement sur le moyen-long terme. La volatilité étant toujours élevée, les perspectives de court terme restent en revanche incertaines. Compass permet aux investisseurs de profiter d'une possible poursuite de la baisse des marchés actions dans le court-moyen terme puis d'un rebond à la hausse dans le long terme, tout en les affranchissant du risque de point d'entrée.
	SGI Emerald	Lancement par SGCIB de l'indice SGI Emerald Statistical Arbitrage, une combinaison de 10 sous-indices SGI, qui suivent le même objectif : tirer profit des inefficiences du marché sur l'univers des actions européennes. Ces stratégies non directionnelles sont fondées sur un modèle quantitatif, sur une stratégie fondamentale ou sur un modèle d'intelligence artificielle.

NB : la liste exhaustive des nouveaux produits et services peut être consultée sur le site www.socgen.com

3.6 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Métier	Description de l'investissement
Au 30 juin 2009	
Réseaux Internationaux	Augmentation de notre participation de 7% dans Rosbank. A l'issue de cette opération. Société Générale détient 64,7 de Rosbank.
Services Financiers	Rachat des 13% de minoritaires via une Offre Publique de Retrait dans notre filiale d'assurance au Maroc « La Marocaine - Vie ».

Métier	Description de la cession
Au 30 juin 2009	
Gestion d'actifs	Cession de la filiale londonienne de gestion d'actifs (SGAM UK) à GLG Partners, Inc

3.7 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DU 30 JUIN 2009

Aucun événement significatif n'est apparu postérieurement à la clôture du 30 juin 2009.

3.8 MISE EN PLACE DE LA REFORME BALE II

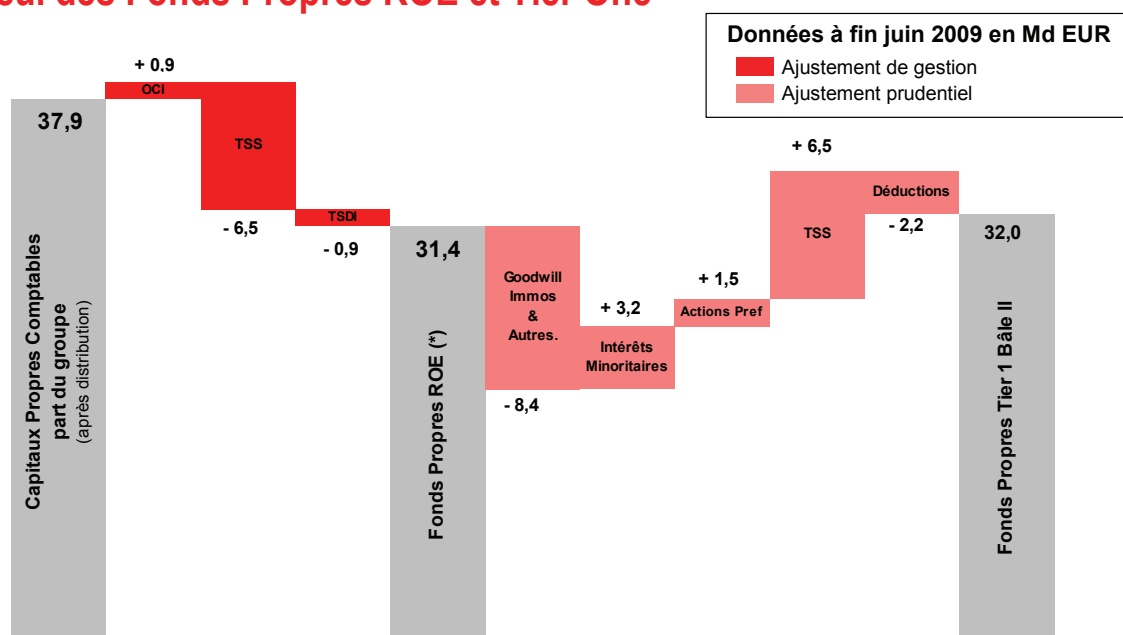
3.8.1 BALE II AU 30 JUIN 2009

- Extrait de la présentation du 5 août 2009 : Résultats du deuxième trimestre 2009 (et annexes)

Encours pondérés des risques Bâle II à fin juin 2009 (en Md EUR)

	Crédit	Marché	Opérationnel	Total
Réseaux France	76,6	0,0	2,8	79,4
Réseaux Internationaux	67,0	0,5	2,9	70,4
Services Financiers	36,9	0,0	1,9	38,9
Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs	14,7	1,2	4,6	20,5
Banque de Financement et d'Investissement	72,2	15,7	30,1	118,0
Gestion Propre	3,3	0,8	4,5	8,6
Total Groupe	270,7	18,2	46,9	335,7

Calcul des Fonds Propres ROE et Tier One



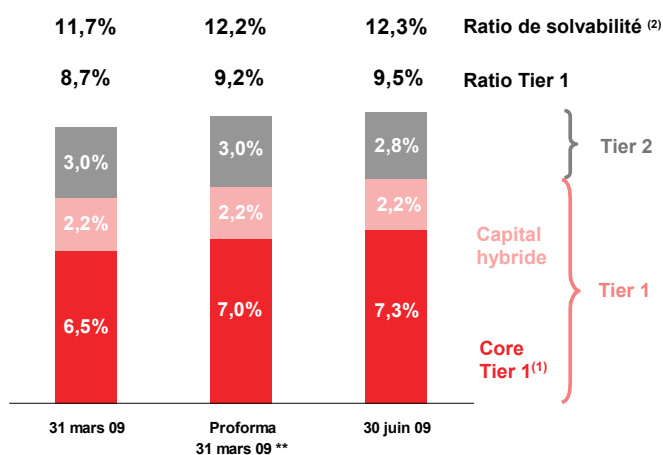
(*) Données fin de période ; le ROE est calculé à partir de la moyenne des fonds propres fin de période

Solidité financière renforcée : ratio Tier 1 (Bâle II) de 9,5%

- Ratio Tier 1 de 9,5% et Ratio Core Tier 1 de 7,3% à fin juin 2009

- Baisse des encours pondérés : -2,2% /fin mars 2009 à 335,7 Md EUR
 - ▶ Progression annuelle des encours de financement à l'économie française : +3,7% /fin juin 2008
 - ▶ Baisse des encours pondérés de la Banque de Financement et d'Investissement (-5,0%* /fin mars 2009)

Evolution du Ratio Tier 1 Bâle II



* A périmètre et change constants

** Proforma 2^{ème} tranche d'Etat, avec émission d'actions de préférence

(1) Core Tier 1 : Tier 1 - Capital hybride

(2) Ratio de solvabilité : Tier 1 + Tier 2 - déductions prudentielles

3.9 ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE

<i>Actif - en Md EUR</i>	30.06.2009	31.12.2008	Variation en %
Caisse, Banques centrales	13,4	13,8	-2,9%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	419,8	488,4	-14,1%
Instruments dérivés de couverture	5,6	6,2	-10,2%
Actifs financiers disponibles à la vente	87,4	81,7	7,0%
Prêts et créances sur les établissements de crédit	76,4	71,2	7,4%
Prêts et créances sur la clientèle	346,5	354,6	-2,3%
Opérations de location financement et assimilées	28,6	28,5	0,4%
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2,7	2,3	17,0%
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2,1	2,2	-5,2%
Actifs d'impôts et autres actifs	50,3	56,2	-10,5%
Actifs non courants destinés à être cédés	0,5	0,0	n/s
Participation aux bénéfices différée	2,9	3,0	n/s
Valeurs immobilisées	22,7	21,9	3,6%
Total	1 058,9	1 130,0	-6,3%

<i>Passif - en Md EUR</i>	30.06.2009	31.12.2008	Variation en %
Banques centrales	2,8	6,5	-57,0%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	337,7	412,4	-18,1%
Instruments dérivés de couverture	8,0	9,3	-13,2%
Dettes envers les établissements de crédit	102,2	115,3	-11,4%
Dettes envers la clientèle	291,5	282,5	3,2%
Dettes représentées par un titre	133,4	120,4	10,8%
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0,5	0,6	-8,9%
Passifs d'impôts et autres passifs	54,2	58,8	-7,8%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,1	0,0	n/s
Provisions techniques des contrats d'assurance	70,1	67,1	4,3%
Provisions	2,2	2,3	-4,1%
Dettes subordonnées	13,5	13,9	-3,1%
Capitaux propres part du Groupe	37,9	36,1	5,0%
Intérêts minoritaires	4,8	4,8	-0,1%
Total	1 058,9	1 130,0	-6,3%

3.9.1 PRINCIPALES EVOLUTIONS DU BILAN CONSOLIDE

Au 30 juin 2009, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 1 058,9 Md EUR, en baisse de 71,1 Md EUR (-6,3%) par rapport à celui du 31 décembre 2008 (1 130 Md EUR). L'évolution du cours de change du dollar, de la livre sterling, du yen et du leu roumain impacte le bilan respectivement de – 4,3 Md EUR, + 4,1 Md EUR, - 2,2 Md EUR et – 0,3 Md EUR.

Les principaux changements de périmètre impactant le bilan consolidé intervenus durant le premier semestre de l'année 2009 sont constitués par :

- Le Groupe Société Générale a cédé 100% de sa participation dans SG Asset Management Group Ltd à GLG Partners, Inc.
- Mobiasbanca a été incluse dans le périmètre de consolidation du Groupe et est consolidée par intégration globale.
- Le Groupe a consolidé par mise en équivalence son partenariat avec La Banque Postale dans le crédit à la consommation. Cette coentreprise est détenue à hauteur de 35% par le Groupe.
- Le Groupe Société Générale a acquis New Esporta Holding Ltd. Cette société est consolidée par intégration globale.
- Gaselys, jusqu'alors consolidée par intégration proportionnelle, est maintenant consolidée par mise en équivalence.
- Le fond The Global Commodities Finance Fund, Ltd, détenu à 100% par Société Générale, est consolidé par intégration globale.
- En application d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et abandons d'activité » et compte tenu de l'accord intervenu entre le Groupe Société Générale et Crédit Agricole S.A., les actifs et passifs des activités de gestion d'actifs ont été reclassés en Actifs et Passifs non courants destinés à être cédés.

3.9.2 VARIATIONS SUR LES POSTES SIGNIFICATIFS DU BILAN CONSOLIDE

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat (419,8 Md EUR au 30 juin 2009) diminuent de 68,6 Md EUR (-14,1%) par rapport au 31 décembre 2008, dont -2,4 Md EUR d'effet dollar et +0,5 Md EUR d'effet périmètre. Cette diminution est liée aux évolutions suivantes : diminution de la valeur de remplacement des instruments dérivés de transaction de 92,9 Md EUR, dont -37,2 Md EUR sur les dérivés de crédit, -26,4 Md EUR sur les instruments de taux d'intérêt, -10,9 Md EUR sur les instruments de change, -10 Md EUR sur les instruments sur actions et indices et -8,5 Md EUR sur les instruments sur matières premières. Le portefeuille de transaction augmente de +23,3 Md EUR, dont +17,8 Md EUR sur le portefeuille d'effets publics, -9,3 Md EUR sur le portefeuille obligataire, +8 Md EUR au titre des autres actifs financiers et +6,8 Md EUR sur le portefeuille actions. Le portefeuille des actifs financiers à la juste valeur sur option augmente de +1 Md EUR.

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat (337,7 Md EUR au 30 juin 2009) diminuent de 74,7 Md EUR (-18,1%) par rapport au 31 décembre 2008, dont -1,9 Md EUR d'effet dollar. Cette évolution résulte de la diminution de la valeur de remplacement des instruments dérivés de transaction qui baissent de -88,6 Md EUR, dont -32,9 Md EUR sur les dérivés de crédit, -28,9 Md EUR sur les instruments de taux d'intérêt, -9,3 Md EUR sur les instruments de change, -9,2 Md EUR sur les instruments sur actions et indices et -7 Md EUR sur les instruments sur matières premières. Les passifs de transaction augmentent de +13,3 Md EUR dont +8,4 Md EUR sur les dettes sur titres empruntés, +5,8 Md EUR sur les autres passifs financiers, -2,1 Md EUR sur les dettes représentées par un titre. Les passifs financiers à la juste valeur sur option augmentent de +0,6 Md EUR.

Les créances sur la clientèle, y compris les titres reçus en pension livrée en réescompte, s'élèvent à 346,5 Md EUR au 30 juin 2009, en diminution de -8,1 Md EUR (-2,3%) par rapport au 31 décembre 2008, dont -1 Md EUR d'effet dollar et +0,2 Md EUR d'effet périmètre.

Cette évolution traduit notamment :

- une diminution des autres crédits de -6,5 Md EUR dont -12 Md EUR sur les crédits à la clientèle financière,
- une baisse des crédits de trésorerie de -2,5 Md EUR,
- une hausse de +1,2 Md EUR des crédits à l'habitat, à l'équipement, ainsi que des crédits à l'exportation,
- une diminution des créances commerciales de -1,2 Md EUR,

Les dettes envers la clientèle, y compris les titres donnés en pension livrée en réescompte, s'élèvent à 291,5 Md EUR au 30 juin 2009, en progression de +9 Md EUR (+3,2%) par rapport au 31 décembre 2008, dont -0,9 Md EUR d'effet dollar et +0,4 Md EUR d'effet périmètre. Cette évolution correspond notamment à l'augmentation des comptes d'épargne à régime spécial à vue de +4,1 Md EUR, +2,2 Md EUR autres dépôts à vue et +2,1 Md EUR des autres dépôts à terme. Les titres donnés en pension à la clientèle augmentent de +1 Md EUR.

Les créances sur les établissements de crédit, y compris les titres reçus en pension livrée en réescompte, s'élèvent à 76,4 Md EUR, en augmentation de 5,2 Md EUR (+7,2%) par rapport au 31 décembre 2008, dont -0,4 Md EUR d'effet dollar et + 0,2 Md EUR d'effet périmètre. Cette évolution correspond notamment à l'augmentation des comptes ordinaires à vue de +4,2 Md EUR, à une diminution de -2,6 Md EUR des prêts et comptes à terme, à une hausse de +2,3 Md EUR des titres reçus en pension livrée, ainsi qu'à une augmentation des prêts et comptes au jour le jour de +1,3 Md EUR.

Les dettes envers les établissements de crédit, y compris les titres donnés en pension livrée en réescompte, s'élèvent à 102,2 Md EUR au 30 juin 2009, en diminution de -13,1 Md EUR (-11,4%) par rapport au 31 décembre 2008, dont -0,9 Md EUR d'effet dollar et +0,2 Md EUR d'effet périmètre. Cette évolution correspond notamment à la forte diminution des dettes à terme de -19,3 Md EUR, à l'augmentation des dettes à vue de +4,8 Md EUR, ainsi qu'à l'augmentation de +1,8 Md EUR des titres donnés en pension.

Les actifs financiers disponibles à la vente s'élèvent à 87,4 Md EUR au 30 juin 2009, en augmentation de 5,7 Md EUR (+7%) par rapport au 31 décembre 2008, dont -0,2 Md EUR d'effet dollar. Aucun effet périmètre n'est à constater. Cette évolution résulte de l'augmentation de +4,9 Md EUR des obligations et autres instruments de dette et de l'augmentation des effets publics de +2,3 Md EUR. En revanche le portefeuille actions diminue de -1,3 Md EUR.

Les dettes représentées par un titre s'élèvent à 133,4 Md EUR au 30 juin 2009. Elles augmentent de +13 Md EUR (+10,8%) par rapport au 31 décembre 2008, dont -0,6 Md EUR d'effet dollar. Aucun effet périmètre n'est à constater au 30 juin 2009. L'essentiel de la variation (+11,1 Md EUR) est relatif aux titres du marché interbancaire et titres de créances négociables qui s'élèvent à 123,5 Md EUR.

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 37,9 Md EUR au 30 juin 2009 contre 36,1 Md EUR au 31 décembre 2008. Cette évolution résulte principalement des éléments suivants :

- le résultat de l'exercice au 30 juin 2009 : +0,03 Md EUR,
- les augmentations et diminutions de capital survenues au cours de l'exercice : +2,1 Md EUR
- la variation de l'autocontrôle : +0,07 Md EUR
- les émissions d'instruments de capitaux propres : +0,3 Md EUR
- la variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres, net de l'impact impôt : +0,2 Md EUR.
- la distribution du dividende relatif à l'exercice 2008 : -0,9 Md EUR

Après la prise en compte des intérêts minoritaires (4,8 Md EUR), les fonds propres du groupe s'élèvent à 42,7 Md EUR au 30 juin 2009.

L'année 2009 est une année de transition entre les normes dites Cooke (ou Bâle I) et la nouvelle norme Bâle II transposée par l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement.

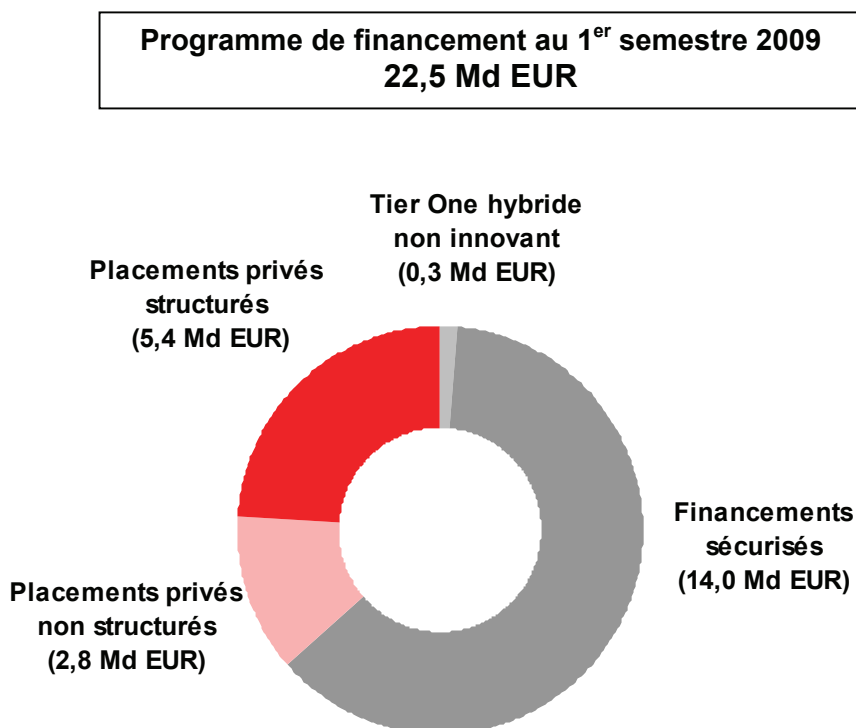
- Au 30 juin 2009, en Bâle I les fonds propres du Groupe contribuent à un ratio international de solvabilité de 11,27%. La part des fonds propres "durs" (Tier One) représentant 8,44 % pour un total d'engagements pondérés de 404 828 M EUR.

- Au 30 juin 2009, en Bâle II les fonds propres du Groupe contribuent à un ratio de solvabilité Bâle 2 de 12,27%. La part des fonds propres "durs" (Tier One) représentant 9,54% pour un total d'engagements pondérés de 335 702 M EUR.

3.9.3 SITUATION D'ENDETTEMENT DU GROUPE

La politique d'endettement du groupe Société Générale répond aux besoins de refinancement des activités et de renouvellement de la dette arrivant à maturité, tout en assurant deux objectifs principaux. D'une part, le groupe Société Générale poursuit une politique active de diversification de ses sources de refinancement qui en assure ainsi la stabilité : au 30 juin 2009, la part des ressources clientèle représente 27% des ressources du Groupe, la part des émissions d'instruments de dette, des ressources interbancaires, des ressources issues du refinancement de nos portefeuilles titres et des ressources apportées par la SFEF se monte à 383,1 Md EUR (soit 36,2% du passif du Groupe), le reste du passif étant constitué des fonds propres, des autres comptes financiers, des provisions et des instruments financiers dérivés. D'autre part, la structure du refinancement du Groupe par maturités permet de maîtriser sa politique de transformation.

Le programme de financement au 1^{er} semestre 2009 a été réalisé pour un montant total de 22,5 Md EUR dont 22,2 Md EUR en dette senior (dont 5,4 Md EUR de placements privés structurés, 2,8 Md EUR de placements privés non structurés et 14,0 Md EUR de financements sécurisés (CRH 0,5 Md EUR, SFEF 9,2 Md EUR, SGSCF 4,2 Md EUR)) et 0,3 Md EUR en dette subordonnée sous la forme d'un placement privé de Tier One hybride non innovant.



3.10 PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS

La valeur brute totale des immobilisations corporelles d'exploitation du groupe Société Générale s'élève au 30 juin 2009 à 21,3 Md EUR. Elle comprend principalement la valeur des terrains et constructions pour 4,2 Md EUR, des actifs de location simple des sociétés de financement spécialisés pour 11,5 Md EUR, et des autres immobilisations corporelles pour 5,6 Md EUR.

La valeur brute totale des immeubles de placement du groupe Société Générale s'élève au 30 juin 2009 à 591 M EUR.

La valeur nette des immobilisations corporelles d'exploitation et des immeubles de placement du groupe Société Générale s'élève à 13,8 Md EUR, soit seulement 1,30 % du total de bilan consolidé au 30 juin 2009. De fait, de par la nature des activités de la Société Générale, les propriétés immobilières et les équipements représentent peu à l'échelle du Groupe.

Par ailleurs, la nouvelle Tour Granite, 1^{ère} Tour de France certifiée Haute Qualité Environnementale de France, élue immeuble neuf de l'année 2008, a été livrée fin octobre conformément au planning. Les emménagements d'occupants en provenance de Paris ou de sites en fin de bail, plus chers, sont en cours, et seront terminés mi-mars.

Les travaux de l'Immeuble Marchés ont commencé en juillet 2008, conformément aux objectifs, pour une livraison 1^{er} semestre 2012.

3.11 PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS A VENIR

Société Générale reste soumis aux risques habituels et propres à son activité tels que mentionnés dans le chapitre 9 du Document de Référence déposé le 4 mars 2009 et de son rectificatif déposé le 8 avril 2009.

Par ailleurs, les principales incertitudes pour le semestre à venir sont liées à l'évolution de la crise économique mondiale et son impact sur les pays émergents. Plus spécifiquement, le Groupe reste sensible à une poursuite de la détérioration de :

- la situation des ménages aux Etats-Unis, susceptible d'impacter les expositions liées à l'immobilier résidentiel et au crédit à la consommation ;
- l'immobilier commercial pouvant affecter le marché des CMBS ;
- la situation financière des contreparties sous LBO ;
- la situation financière des monolines et des CDPC ;
- la situation financière de nos clients russes (entreprises et ménages).

3.12 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

- Le Conseil d'administration du 23 avril 2009 a autorisé la conclusion d'une clause de non-concurrence avec Philippe Citerne, qui a fait valoir ses droits à la retraite. En contrepartie d'un engagement à ne pas reprendre d'activité au sein d'une banque ou d'une entreprise d'assurance cotée en France ou hors de France ou d'une banque non cotée en France, il serait ainsi en droit de percevoir pendant cette période une indemnité brute égale à sa rémunération fixe de directeur général délégué, versée mensuellement pendant une durée de 18 mois.
- Le Conseil d'administration du 24 mai 2009 a renouvelé, dans les termes approuvés par l'Assemblée des actionnaires le 19 mai 2009 sur rapport des Commissaires aux comptes et détaillés dans le Document de référence 2009 (pages 88, 405 et 406), l'engagement réglementé relatif à l'indemnité de départ de M. Frédéric Oudéa. Cet engagement est soumis à des conditions de performance.

Les engagements réglementés relatifs à la clause de non concurrence au bénéfice de M. Frédéric Oudéa et au régime de retraite surcomplémentaire au bénéfice de MM. Didier Alix et Séverin Cabannes, antérieurement approuvés par l'Assemblée des actionnaires, se poursuivent.

IV. CHAPITRE 5 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

4.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

■ Composition du conseil d'administration depuis le 24 mai 2009

Président Frédéric OUDEA

Vice-Président Anthony WYAND

Administrateurs

- Jean AZEMA
- Robert CASTAIGNE
- Michel CICUREL
- Robert DAY
- Jean-Martin FOLZ
- Jean Bernard LEVY
- Elisabeth LULIN
- Gianemilio OSCULATI
- Nathalie RACHOU
- Luc VANDEVELDE

Administrateurs élus par les salariés

- France HOUSSAYE
- Patrick DELICOURT

Censeur Kenji MATSUO

■ Composition des Comités du conseil

Composition du Comité des comptes

Anthony WYAND, Président, Elisabeth LULIN, Nathalie RACHOU, Gianemilio OSCULATI, Robert CASTAIGNE.

Composition du Comité des rémunérations

Jean-Martin FOLZ, Président, Michel CICUREL, Anthony WYAND et Luc VANDEVELDE.

Composition du Comité de sélection

Jean-Martin FOLZ, Président, Michel CICUREL, Anthony WYAND, Luc VANDEVELDE et Frédéric OUDEA.

4.2 DIRECTION GENERALE

■ Communiqué de presse du 28 mai 2009

Conformément aux orientations décidées le 6 mai 2009, le Conseil d'administration a décidé le 24 mai 2009 de réunifier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général et a nommé M. Frédéric Oudéa Président Directeur Général ; il a confirmé MM. Didier Alix et Séverin Cabannes dans leurs fonctions de Directeurs généraux délégués ainsi que M. Anthony Wyand dans celles de Vice-Président du Conseil d'administration .

Le Conseil a maintenu les mêmes conditions d'emploi que celles précédemment en vigueur pour MM. Frédéric Oudéa, Didier Alix et Séverin Cabannes, sous réserve des précisions ci-dessous.

Les parts fixes et les modalités de calcul des parts variables des rémunérations de MM. Frédéric Oudéa, Didier Alix et Séverin Cabannes publiées dans le document de référence 2009 (pages 85 et 86) sont inchangées.

M. Frédéric Oudéa ne percevra pas de jetons de présence en tant que Président et administrateur de la Société Générale.

Le Conseil a par ailleurs renouvelé, dans les termes approuvés par l'Assemblée des actionnaires le 19 mai 2009 sur rapport des Commissaires aux comptes et détaillés dans le document de référence 2009 (pages 88, 405 et 406), l'engagement réglementé relatif à l'indemnité de départ de M. Frédéric Oudéa. Cet engagement est soumis à des conditions de performance.

Les engagements réglementés relatifs à la clause de non concurrence au bénéfice de M. Frédéric Oudéa et au régime de retraite surcomplémentaire au bénéfice de MM. Didier Alix et Séverin Cabannes, antérieurement approuvés par l'Assemblée des actionnaires, se poursuivent.

Pendant la durée de la convention conclue avec l'Etat relative au dispositif de soutien en fonds propres des banques, les parts variables des mandataires sociaux dirigeants ainsi que les indemnités de départ et de non concurrence de M. Frédéric Oudéa ne seraient pas attribuées si la situation de l'entreprise devait la conduire à procéder à des licenciements de forte ampleur.

4.3 ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MAI 2009

■ Extrait du communiqué de presse du 19 mai 2009

- 1 756 actionnaires ont participé à l'Assemblée Générale de la Société Générale qui s'est tenue à la Grande Arche de la Défense le 19 mai 2009. Le nombre d'actionnaires représentés était de 1 941 et 8 977 actionnaires ont voté par correspondance. 17 772 ont donné pouvoir au Président.
- Le quorum s'est établi à 53,53 % contre 44,88 % en 2008.
- Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées.
- Les comptes de l'année 2008 et le dividende de 1,20 euros ont été approuvés. Le dividende pourra être payé en actions.
- Deux administrateurs ont été renouvelés : Jean AZEMA et Elisabeth LULIN.
- La cooptation de Robert CASTAIGNE en qualité d'Administrateur a été ratifiée.
- Un nouvel administrateur a été nommé : Jean-Bernard LEVY.
- La création d'actions de préférence au profit de l'Etat a été approuvée.

Résolutions soumises au vote :

- 1- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2008.
- 2- Affectation du résultat 2008. Fixation du dividende et de sa date de mise en paiement.
- 3- Option pour le paiement du dividende en actions nouvelles.
- 4- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2008.
- 5- Poursuite de conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.
- 6- Poursuite d'engagements réglementés « retraite » visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce.
- 7- Approbation d'engagements réglementés « retraite » visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce.
- 8- Approbation d'engagements réglementés visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce en cas de départ de M. Frédéric Oudéa.
- 9- Renouvellement de M. Jean Azéma en qualité d'Administrateur.
- 10- Renouvellement de Mme Elisabeth Lulin en qualité d'Administrateur.
- 11- Ratification de la cooptation de M. Robert Castaigne en qualité d'Administrateur.
- 12- Nomination de M. Jean-Bernard Levy en qualité d'Administrateur.
- 13- Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans la limite de 10% du capital.
- 14- Ajout d'un article « attribution de compétence » aux statuts.
- 15- Délégation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de préférence.

16- Modifications statutaires en vue de l'introduction des actions de préférence dans les statuts.

17- Délégation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des opérations d'augmentations de capital ou de cessions d'actions réservées aux adhérents à un Plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe.

18- Augmentation du plafond de délégation de compétence donnée au Conseil d'administration par la 10ème résolution de l'assemblée du 27 mai 2008 à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription.

19- Pouvoirs.

4.4 ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUILLET 2009

■ Extrait du communiqué de presse du 6 juillet 2009

- Sous la Présidence de Frédéric Oudéa, Président Directeur Général de la Société Générale, s'est tenue une Assemblée Générale des actionnaires au CNIT de la Défense le 6 juillet 2009. 232 actionnaires ont participé à cette Assemblée Générale, 765 actionnaires étaient représentés et 7636 actionnaires ont voté par correspondance. 13 094 ont donné pouvoir au Président.
- Le quorum s'est établi à 56,987 %.
- Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées.
- L'Assemblée Générale a ratifié la cooptation de Frédéric Oudéa en qualité d'Administrateur.
- Le montant des jetons de présence a été relevé de 780.000 euros à 1.030.000 euros.

Résolutions soumises au vote :

- 1- Ratification de la cooptation de M. OUDEA en qualité d'Administrateur.
- 2- Augmentation de l'enveloppe globale des jetons de présence.
- 3- Modification des modalités des actions de préférence – Modification corrélative des statuts.
- 4- Pouvoirs.

4.5 COMPOSITION DU COMITE EXECUTIF AU 30 JUIN 2009

Frédéric OUDEA, Président Directeur général

Didier ALIX, Directeur général délégué

Séverin CABANNES, Directeur général délégué

Didier HAUGUEL, Directeur des services financiers spécialisés

Hugues LE BRET, Directeur de la communication du Groupe

Anne MARION-BOUCHACOURT, Directeur des ressources humaines du Groupe

Jean-Louis MATTEI, Directeur de la banque de détail hors France métropolitaine

Françoise MERCADAL-DELASALLES, Directrice des Ressources du Groupe

Jean Pierre MUSTIER, Directeur de la gestion d'actifs et des services aux investisseurs,
Président Directeur général de Société Générale Asset Management

Benoit OTTENWALTER, Directeur des risques du Groupe

Michel PERETIE, Directeur de la banque de financement et d'investissement

Alain PY, Président Directeur général du Crédit du Nord

Jean-François SAMMARCELLI, Directeur de la banque de détail en France de la Société Générale

Christian SCHRICKE, Secrétaire général du Groupe et responsable de la conformité pour le Groupe

Didier VALET, Directeur financier du Groupe

Christian POIRIER, Conseiller du Président Directeur général assiste aux réunions pour les sujets relevant de ses compétences.

4.6 COMITE DE DIRECTION DU GROUPE AU 30 JUIN 2009

Frédéric OUDEA, Président Directeur général

Didier ALIX, Directeur général délégué

Séverin CABANNES, Directeur général délégué

Didier HAUGUEL, Directeur des services financiers spécialisés

Hugues LE BRET, Directeur de la communication du Groupe

Anne MARION-BOUCHACOURT, Directeur des ressources humaines du Groupe

Jean-Louis MATTEI, Directeur de la banque de détail hors France métropolitaine

Françoise MERCADAL-DELASALLES, Directrice des Ressources du Groupe

Jean Pierre MUSTIER, Directeur de la gestion d'actifs et des services aux investisseurs, Président Directeur général de Société Générale Asset Management

Benoit OTTENWALTER, Directeur des risques du Groupe

Michel PERETIE, Directeur de la banque de financement et d'investissement

Alain PY, Président Directeur général du Crédit du Nord

Jean-François SAMMARCELLI, Directeur de la banque de détail en France de la Société Générale

Christian SCHRICKE, Secrétaire général du Groupe et responsable de la conformité pour le Groupe

Didier VALET, Directeur financier du Groupe

Thierry AULAGNON, Directeur grandes entreprises, institutions financières et conseil, banque de financement et d'investissement

Philippe AYMERICH, Directeur délégué des risques

Henri BONNET, Directeur délégué de la direction des services financiers spécialisés

François BOUCHER, Directeur des ressources, banque de financement et d'investissement

Yannick CHAGNON, Directeur des paiements domestiques et internationaux

Alain CLOSIER, Directeur du Métier Titres

Bernard DAVID, Directeur délégué de la banque de détail hors France métropolitaine

Michel DOUZOU, Directeur délégué de la Banque de Détail en France de Société Générale et Directeur du Réseau Société Générale en France

Ian FISHER, Représentant Groupe pour le Royaume Uni

Patrick GELIN, Président Directeur général de la BRD

Laurent GOUTARD, Président du directoire de la Komerčni Banka

Arnaud JACQUEMIN, Directeur financier délégué du Groupe

Maurice KOUBY, Directeur des systèmes d'information du Groupe

Diony LEBOT, Directeur général de SG Amériques

Inès Claire MERCEREAU, Directeur délégué de la direction des services financiers spécialisés

Christophe MIANNE, Directeur général délégué de la banque de financement et d'investissement et Directeur solutions globales actions et dérivés

Philippe MIECRET, Inspecteur général

Jean Luc PARER, Directeur marchés de capitaux et financements, banque de financement et d'investissement

Patrick RENOUVIN, Directeur délégué de la banque de détail hors France métropolitaine, en charge des ressources

Jacques RIPOLL, Directeur de la stratégie du Groupe

Jean-Robert SAUTTER, Directeur commercial et marketing de la banque de détail en France

Marc STERN, Président de SG Global Investment Management and Services Amérique

Patrick SUET, Secrétaire Général adjoint

Vincent TAUPIN, Président Directeur général de Boursorama

Catherine THERY, Directeur de la coordination du contrôle interne

Daniel TRUCHI, Directeur de la gestion privée

V. CHAPITRE 9 : GESTION DES RISQUES

5.1 RAPPORT PILIER III (INFORMATIONS AU 31 DECEMBRE 2008)

INTRODUCTION

Le cadre réglementaire de Bâle II

Le rapport Pilier III de la Société Générale

Périmètre du reporting prudentiel

Statut des filiales incluses dans le périmètre de consolidation

1 POLITIQUE DE GESTION DES FONDS PROPRES

Objectifs et stratégie de gestion des fonds propres

Processus de gestion des fonds propres

2 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

Politique générale de gestion des risques

Principes de contrôle et gouvernance de la gestion des risques

Catégories de risque

Processus de contrôle et de gestion des risques

3 COMPOSITION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET CALCUL DES RATIOS PRUDENTIELS

Composition des fonds propres réglementaires

Instruments de dette assimilés aux fonds propres de 1e catégorie aux fins de la réglementation

Calcul des ratios réglementaires

4 RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE – TECHNIQUES DE RÉDUCTION DES RISQUES

Gestion du risque de crédit : organisation et structure

Approbation et fixation des limites de risque

Surveillance et contrôle du risque de crédit

La gestion du risque de contrepartie

Techniques de réduction du risque de crédit

Évaluation des fonds propres nécessaires pour couvrir le risque de crédit

Mesure du risque et notations internes

Gouvernance de la modélisation du risque

Echelle de notation interne de Société Générale

Risque de crédit : informations quantitatives

5 TITRISATION

Stratégie et activités de la Société Générale dans le domaine de la titrisation

Exigences de fonds propres réglementaires associées aux opérations de titrisation

6 RISQUE LIÉ AUX ACTIONS

Finalités et stratégies d'investissement

Évaluation

Exigence de fonds propres réglementaires

7 RISQUES DE MARCHÉ

Organisation

Les méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques de marché

La Valeur en Risque à 99 % (VaR)

Limites méthodologiques de la mesure en VaR

La mesure du risque en stress test

Exigences de fonds propres

8 RISQUE OPÉRATIONNEL

Gestion du risque opérationnel : organisation et gouvernance

Mesure du risque opérationnel

Dispositif de suivi des risques opérationnels

Modélisation des risques

Données quantitatives

9 GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Stratégie et processus

Objectifs et méthodologie de gestion du risque de taux d'intérêt

Principaux indicateurs du risque de taux d'intérêt

Indicateurs du risque de taux d'intérêt à fin 2008

ANNEXE :

Information relative à la contribution des principales filiales aux encours pondérés totaux du Groupe

Sauf mention expresse, les données chiffrées figurant dans le rapport sont arrêtées au 31 décembre 2008 et exprimées en millions d'euros. Les processus et données relatives au pilier III de Société Générale ne font pas l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes du Groupe.

INTRODUCTION

■ LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DE BÂLE II

Conformément au cadre réglementaire instauré en 1988 par le Comité de Bâle sur la supervision bancaire (cadre Bâle II), la surveillance réglementaire des fonds propres des établissements de crédit repose sur trois piliers interdépendants :

- Le **Pilier I** fixe les exigences minimum de solvabilité et énonce les règles que les banques doivent employer pour mesurer les risques et calculer les besoins en fonds propres qui en découlent selon des méthodes standardisées ou plus avancées.
- Le **Pilier II** concerne la surveillance discrétionnaire exercée par les autorités de tutelle nationales qui leur permet, en dialoguant constamment avec les établissements de crédit dont elles assurent la supervision, d'apprécier l'adéquation des normes de fonds propres calculées selon le Pilier I et de calibrer des exigences de fonds propres supplémentaires prenant en compte l'ensemble des risques auxquels sont confrontés ces établissements.
- Le **Pilier III** encourage la discipline de marché en élaborant un ensemble d'obligations déclaratives, tant quantitatives que qualitatives, qui permettent aux acteurs du marché de mieux évaluer les fonds propres, l'exposition aux risques, les procédures d'évaluation des risques et, partant, l'adéquation des fonds propres d'un établissement donné.

Le cadre Bâle II a été incorporé dans la législation européenne par la Directive sur les fonds propres (Capital Requirement Directive – CRD) qui a été transposée dans la réglementation française par le décret du 20 février 2007.

■ LE RAPPORT PILIER III DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Publié sous la responsabilité conjointe de la Direction financière et de la Direction des risques du Groupe, le rapport préparé par Société Générale au titre du Pilier III a pour but de présenter une information détaillée sur les fonds propres et la gestion des risques du Groupe, ainsi que des informations quantitatives sur le calcul de ses ratios de solvabilité consolidés tels qu'ils résultent de l'application du Pilier I.

Publié tous les ans sur la base des chiffres observés à la clôture de l'exercice, le rapport de Société Générale au titre du Pilier III est disponible sur le site du Groupe pour les relations avec les investisseurs dont l'adresse est www.investisseur.socgen.com.

■ PÉRIMÈTRE DU REPORTING PRUDENTIEL

Société Générale est soumise à une obligation de reporting réglementaire consolidé envers son autorité de tutelle nationale, la Commission bancaire. C'est pourquoi le rapport au titre du Pilier III est rédigé au niveau consolidé conformément à la réglementation. Par ailleurs la contribution aux encours pondérés du Groupe des filiales significatives est donnée en annexe à ce rapport.

Le périmètre du reporting prudentiel du Groupe inclut toutes les filiales consolidées par intégration globale ou proportionnelle, dont la liste figure dans le document de référence du Groupe disponible à l'adresse www.investisseur.socgen.com, à l'exception des filiales d'assurance qui sont soumises à des obligations de supervision distinctes en matière de fonds propres. Aux fins de la réglementation, les participations de Société Générale dans des sociétés d'assurance et dans des sociétés affiliées consolidées par mise en équivalence sont déduites du montant total des fonds propres réglementaires du Groupe.

Les principales sociétés exclues du périmètre de reporting prudentiel sont les suivantes :

ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Génécar	France
Oradéa Vie	France
Sogécap	France
Sogéssur	France
Antarius	France
Généras	Luxembourg
Sogelife	Luxembourg
Inora Life	Irlande
Komerčni Pojstovna	République Tchèque
La Marocaine Vie	Maroc
Sogecap Life Insurance	Russie

ACTIVITÉS BANCAIRES

Groupama Banque	France
SG Banque au Liban	Liban

■ **STATUT DES FILIALES INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

Les filiales financières soumises à la réglementation bancaire et les autres filiales n'entrant pas dans le périmètre de consolidation prudentiel de Société Générale respectent toutes leurs obligations de solvabilité respectives et aucune n'affiche de fonds propres inférieurs au minimum réglementaire.

De manière plus générale, toutes les entreprises réglementées du Groupe sont soumises à des exigences de solvabilité par leurs autorités de tutelle respectives.

1 POLITIQUE DE GESTION DES FONDS PROPRES

■ OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE GESTION DES FONDS PROPRES

Dans la gestion de ses fonds propres, Société Générale veille à ce que son niveau de solvabilité soit toujours compatible avec ses objectifs de :

- i) Maintenir sa solidité financière, qui doit être étroitement corrélée au profil de risque global du Groupe et à son appétence pour le risque.
- ii) Préserver sa flexibilité financière pour financer son développement interne et externe.
- iii) Assurer un déploiement optimal des fonds propres entre ses divers métiers pour maximiser le rendement des fonds propres.
- iv) Et répondre aux attentes de ses diverses parties prenantes : contreparties, créanciers obligataires, agences de notation et actionnaires.

Société Générale détermine l'objectif interne de solvabilité du Groupe par référence à son ratio de solvabilité Tier 1 tel qu'il résulte de l'application du Pilier I de Bâle II, ce ratio constituant une référence largement comparable, homogène et transparente à travers l'ensemble du secteur bancaire international. Dans le cadre du Pilier I, les exigences de fonds propres résultant des risques de crédit, de marché et opérationnel sont fixées en fonction de règles quantitatives décrites de façon plus précise dans le reste de ce rapport. De plus, dans le cadre du Pilier II de Bâle II, Société Générale veille, en se fondant notamment sur l'exploitation des résultats d'un certain nombre de scénarios de stress, à ce que ses objectifs de fonds propres soient en parfaite adéquation avec l'ensemble de ses besoins en capital, couvrant ainsi la totalité du spectre des risques bancaires.

■ PROCESSUS DE GESTION DES FONDS PROPRES

Le processus de gestion des fonds propres de Société Générale est administré par la Direction financière sous la direction et le contrôle du Conseil d'administration. Le processus de gestion des fonds propres, pleinement intégré dans le pilotage financier et stratégique du Groupe, tient compte des contraintes réglementaires sur les fonds propres du Groupe ainsi que de l'évaluation qu'il effectue en interne du montant des fonds propres nécessaires pour couvrir la totalité de ses risques tel qu'il résulte du Processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (*Internal Capital Adequacy Assessment Process – ICAAP*).

L'ICAAP de la banque, qui est issu d'un processus dans lequel la direction générale est fortement impliquée, procède d'une approche multidimensionnelle prenant principalement en compte :

- Le cycle de l'activité et des risques, de manière à tenir explicitement compte des effets des cycles de crédit tout en prenant en considération les risques ne relevant pas du Pilier I (ex. : risque d'activité, risque de taux d'intérêt, etc.)
- Les stress tests d'ensemble, exécutés au moins une fois par an et au cas par cas en tant que de besoin, qui permettent à Société Générale d'évaluer sa résistance à certains scénarios macro-économiques dans une approche globale.

En outre, la planification des fonds propres est actualisée à intervalles réguliers au moyen d'un outil de simulation commun à l'ensemble du Groupe (par exemple au moment de la préparation des résultats trimestriels, du processus de planification financière et budgétaire et de l'élaboration des plans de financement des acquisitions). Elle permet de s'assurer à tout instant que les sources et emplois de fonds propres correspondent bien aux objectifs d'ensemble du Groupe et aux besoins de son activité.

Enfin, pour valider le résultat de son processus de gestion des fonds propres, la banque complète ses résultats par un étalonnage avec ses pairs et un dialogue permanent avec les investisseurs, les analystes financiers et les agences de notation.

2 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

■ POLITIQUE GÉNÉRALE DE GESTION DES RISQUES

La banque opère dans des métiers, des marchés et des régions susceptibles d'engendrer des risques dont la fréquence, la gravité et la volatilité peuvent être d'ampleurs variables ou significatives. Dès lors, la capacité à bien calibrer son appétit pour le risque et ses paramètres de mesure des risques, le développement de compétences approfondies en matière de gestion des risques ainsi que la mise en œuvre d'une organisation robuste et efficiente de la gestion du risque constituent donc des objectifs primordiaux pour la Société Générale.

En conséquence, les missions prioritaires confiée à la gestion des risques de Société Générale sont les suivants :

- Contribuer au développement des divers métiers du Groupe en optimisant sa rentabilité globale ajustée par les risques
- Garantir la pérennité du Groupe en mettant en œuvre une infrastructure performante de gestion des risques.

Pour déterminer l'appétence du Groupe pour le risque, la direction générale prend en considération diverses informations et variables telles que :

- Le couple risque/rentabilité des différentes activités de la banque.
- La sensibilité des résultats aux cycles conjoncturels, économiques et de crédit.
- Les risques souverains et macro-économiques, en particulier dans les marchés émergents.
- Et le souci d'obtenir un portefeuille équilibré des sources de profits.

■ PRINCIPES DE CONTRÔLE ET GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES

La gouvernance de la gestion du risque au sein de Société Générale repose sur :

- i) La forte implication de l'ensemble du management de l'entreprise dans le processus, du Conseil d'administration aux équipes d'encadrement sur le terrain ;
- ii) Des règles et procédures internes clairement définies ;
- iii) Une surveillance continue exercée par une instance indépendante pour assurer le suivi des risques et veiller à l'application des règles et procédures.

En premier lieu, le Conseil d'administration définit la stratégie de la société en assumant et contrôlant les risques et veille à son application. Le Conseil d'administration s'assure notamment de l'adéquation des infrastructures de gestion des risques du Groupe, contrôle l'exposition globale au risque de ses activités et approuve les enveloppes de risque annuelles pour les risques de marché et de crédit. La direction générale effectue une fois par an devant le Conseil d'administration (et plus souvent si les circonstances l'exigent) des présentations sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques du Groupe.

Au sein du Conseil d'administration, le Comité des Comptes est plus particulièrement chargé d'examiner la cohérence du cadre interne de suivi des risques et le respect du cadre fixé ainsi que des lois et réglementations en vigueur (conformité). Ce Comité, qui bénéficie d'exposés spécifiques de la direction générale, examine les procédures de contrôle de certains risques de marché et du risque structurel de taux d'intérêt, et est consulté pour la fixation des limites de risque. Il émet en outre une opinion sur la politique de provisionnement globale du Groupe ainsi que sur les provisions spécifiques de gros montant. Enfin, il examine le rapport sur l'évaluation des risques et les procédures de contrôle qui est remis tous les ans à la Commission bancaire.

■ CATÉGORIES DE RISQUE

Les risques associés aux activités bancaires de la Société Générale sont les suivants :

- **Risque de crédit** (y compris le risque pays) : Risque de perte résultant de l'incapacité des clients de la banque, d'émetteurs souverains ou d'autres contreparties de faire face à leurs engagements financiers. Le risque de crédit inclut aussi le **risque de contrepartie** afférent aux opérations de marché et aux activités de titrisation exercées par la banque. De plus, le risque de crédit peut être aggravé par le **risque de concentration**, qui résulte soit d'une forte exposition à un risque donné, soit d'une forte probabilité de défaut de certains groupes de contreparties.
- **Risque de marché** : Risque de perte résultant de l'évolution des prix du marché (ex. : cours des actions, des matières premières ou des devises, etc.) et des taux d'intérêt, de leurs corrélations entre eux et de leur volatilité.
- **Risques opérationnels** (y compris les risques juridiques, comptables, environnementaux, et de réputation) : Risque de perte ou de fraude ou de production d'informations financières et comptables inexacts du fait de vices ou défaillances des procédures et systèmes internes, d'erreur humaine ou d'événements extérieurs. Les risques opérationnels peuvent aussi prendre la forme du risque de déontologie et de conformité (**risque de conformité**), qui est le risque que la banque encoure des sanctions juridiques, administratives ou disciplinaires ou des pertes financières dues à des infractions aux règles et à la réglementation en vigueur.
- **Risque lié aux actions** : Risque de baisse de la valeur de participations faisant partie du portefeuille d'investissements de la banque.
- **Risque structurel** : Risque de perte ou de dépréciation résiduelle d'actifs inscrits ou non au bilan de la banque dû aux variations des taux d'intérêt ou de change. Les risques structurels de taux et de change sont liés aux activités commerciales et aux opérations de gestion propre (opérations touchant aux capitaux propres, investissements, les émissions obligataires).
- **Risque de liquidité** : Risque que le Groupe ne puisse honorer ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance.
- **Risque stratégique** : Risques inhérents à la stratégie choisie ou résultant de l'incapacité de la banque d'exécuter sa stratégie.
- **Risque lié à l'activité** : Risque que le seuil de rentabilité ne soit pas atteint parce que les charges sont supérieures aux recettes.
- **Risque de réputation** : Risque de pertes dues au fait que la réputation de la banque est entachée aux yeux de ses clients, de ses actionnaires ou des autorités de tutelle.

A travers ses filiales d'assurance (c'est-à-dire essentiellement Sogecap), le groupe est aussi exposé à divers risques inhérents au métier de l'assurance (ex. : primes, réserves, catastrophe, mortalité, longévité, morbidité et risques structurels des activités d'assurance vie et dommages). La plupart de ces risques sont couverts au moyen d'une capitalisation adéquate et d'un cadre spécifique de gestion des risques mis en œuvre par les filiales d'assurance de Société Générale.

■ PROCESSUS DE CONTRÔLE ET DE GESTION DES RISQUES

Société Générale consacre des moyens significatifs à l'adaptation permanente de sa gestion des risques à ses activités de plus en plus diversifiées, et veille à ce que ses mécanismes de gestion des risques fonctionnent de manière totalement conforme aux principes directeurs prescrits par la réglementation bancaire, à savoir :

- Les services chargés de l'évaluation des risques doivent être totalement indépendants des divisions opérationnelles ;
- Une approche homogène de l'évaluation et du suivi des risques doit être appliquée dans l'ensemble du Groupe.

La mission de concevoir l'organisation de la gestion des risques et de définir les principes opérationnels régissant cette dernière incombe principalement à la Direction des risques et, dans certains domaines, à la Direction Financière.

Le Comité des risques de la banque (CORISQ) est chargé d'examiner tous les grands sujets de la gestion des risques. Les personnes participant aux réunions mensuelles du CORISQ, qui examine toutes les questions stratégiques d'importance, sont les membres du Comité exécutif, les responsables des pôles d'activité et les cadres de la Direction des risques. Le CORISQ a à connaître des sujets tels que : politique de prise de risque, méthodes d'évaluation, ressources humaines et matérielles, analyse des portefeuilles de crédits et du coût du risque, limites de concentration de marché et de crédit (par produit, pays, secteur, région, etc.) et politique de gestion de crise. De son côté, le Comité financier (COFI) est compétent pour les affaires relatives à la définition des politiques de financement et de liquidité et à leur planification.

Les processus de mesure et d'évaluation des risques de Société Générale font partie intégrante du processus d'évaluation interne de la solvabilité ou ICAAP ("Internal Capital Adequacy Assessment"). De même, en ce qui concerne la gestion des fonds propres, l'ICAAP a pour but de donner des directives au CORISQ et au COFI pour la fixation des limites de risque et de l'appétence du Groupe pour le risque.

La Direction des risques, indépendante des entités opérationnelles du Groupe, est directement rattachée à la Direction générale. Sa mission est de contribuer au développement et à la rentabilité du Groupe en veillant à ce que l'organisation de la gestion des risques soit à la fois robuste et efficace. Elle emploie diverses équipes spécialisées dans la gestion opérationnelle des risques de crédit et de marché ainsi que des équipes de modélisation des risques, des chefs de projet informatique, des analystes de crédit sectoriels et des équipes de recherche économique.

Plus précisément, la Direction des risques :

- Définit et valide les méthodes servant à analyser, évaluer, approuver et contrôler les risques opérationnels, les risques pays, les risques de crédit et les risques de marché.
- Procède à un examen critique des stratégies commerciales dans les domaines à risque élevé et s'efforce continuellement d'améliorer la prévision et la gestion de ces risques.
- Concourt à une évaluation indépendante en validant les transactions engendrant un risque de crédit et en émettant une opinion de crédits sur les opérations proposés par les opérateurs.
- Identifie tous les risques du Groupe et contrôle l'adéquation et la cohérence des systèmes informatiques de gestion des risques.

Pour sa part, la Direction financière est chargée d'évaluer et gérer les autres grands types de risque, à savoir les risques stratégiques, structurels, d'activité et de liquidité. La gestion des risques structurels de taux, de change et des risques de liquidité ainsi que le refinancement long terme du Groupe et le pilotage du besoin en capital et la structure des fonds propres sont notamment gérés au sein de la Direction financière. En outre, le Secrétariat général s'assure des risques juridiques ainsi que des questions de déontologie et de conformité.

Tous les produits et activités ainsi que les produits en cours de développement doivent être présentés au Comité nouveaux produits du métier concerné. Ce Comité nouveaux produits a pour mission de s'assurer que, avant qu'une nouvelle activité ou un nouveau produit ne soient lancés, tous les risques qu'ils comportent sont parfaitement compris, mesurés et approuvés et qu'ils sont soumis à des procédures et des mécanismes de contrôle adéquats faisant appel aux systèmes d'information et de traitement appropriés.

Enfin, les principes, les procédures et les infrastructures de gestion des risques de la banque ainsi que leur mise en œuvre sont soumis au contrôle de l'Audit interne et des commissaires aux comptes.

3 COMPOSITION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET CALCUL DES RATIOS PRUDENTIELS

■ COMPOSITION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les fonds propres réglementaires de Société Générale, dont la valeur comptable est établie conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), se composent comme suit :

Fonds propres de base (Tier 1)

Les fonds propres de base incluent la situation nette consolidée de l'établissement minorée de déductions réglementaires :

- Actions ordinaires (nettes des actions rachetées et auto-détenues).
- Bénéfices non distribués, y compris les écarts de conversion et les variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente et des produits dérivés de couverture, après impôts.
- Intérêts minoritaires.
- Certains instruments, qualifiés de fonds propres Tier 1 aux fins de la réglementation, y compris les titres de dette perpétuelle super subordonnés et les actions de préférence, dont les caractéristiques sont décrites de manière plus précise ci-après.

Viennent en déduction des fonds propres de 1^{er} catégorie :

- Montant estimé des dividendes.
- Ecarts d'acquisition.
- Immobilisations incorporelles.
- Plus et moins-values latentes sur les titres disponibles à la vente (hors actions et autres instruments de capitaux propres) et sur les opérations de couverture de flux de trésorerie. Toutefois, 45 % des plus-values latentes sur les titres disponibles à la vente et les immobilisations corporelles sont ajoutées aux fonds propres complémentaires.

De plus, dans le cadre de dispositif réglementaire Bâle II, les déductions supplémentaires suivantes sont effectuées à parts égales sur les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires :

1. Participations et créances subordonnées dans les établissements de crédit ou institutions financières non-consolidées si la participation dans ces établissements est supérieure à 10 % de leur capital.
2. Positions de titrisation pondérées à 1250 %, lorsque ces positions sont exclues du calcul des actifs pondérés.
3. Pertes attendues sur les expositions en actions.
4. Différence négative, s'il y a lieu, entre les provisions sur base portefeuille et les pertes attendues sur les prêts et créances sur la clientèle évaluées en méthode avancée des notations internes (IRB).

Fonds propres complémentaires (Tier 2)

Les fonds propres complémentaires incluent :

- Titres subordonnés à durée indéterminée (upper Tier 2).
- Différence positive, s'il y a lieu, entre les provisions sur base portefeuille et les pertes attendues sur les prêts et créances sur la clientèle évaluées en méthode avancée des notations internes (IRB), montant admissible jusqu'à 0,6 % des actifs pondérés.
- Titres subordonnés remboursables (lower Tier 2).

moins 50 % des déductions Bâle II décrites ci-avant.

Par ailleurs, les participations supérieures à 20 % ainsi que les créances ayant valeur de fonds propres réglementaires, détenues dans des sociétés d'assurance viennent en déduction des fonds propres totaux jusqu'au 31 décembre 2012, si les participations ou créances ont été acquises avant le 1^{er} janvier 2007.

■ INSTRUMENTS DE DETTE ASSIMILÉS AUX FONDS PROPRES DE 1E CATÉGORIE AUX FINS DE LA RÉGLEMENTATION

Les obligations de Société Générale relatives au principal et aux intérêts sur les actions de préférence américaines émises par des filiales indirectes bénéficiant de sa garantie et les titres super subordonnés émis directement par la banque ont en commun les caractéristiques suivantes :

- Elles constituent des engagements à durée indéterminée, non garantis et très subordonnés. Leur rang de créance est subordonné à toutes les autres engagements de la banque, y compris les titres subordonnés à durée déterminée et indéterminée, et n'est prioritaire que vis-à-vis des actions ordinaires.
- De plus, la Société Générale peut décider, et même, dans certaines circonstances, être obligée, de ne pas payer intérêts et coupons relatifs à ces instruments. Les intérêts qui n'auront pas été payés de ce fait ne sont pas cumulatifs et sont définitivement perdus pour les titulaires de ces instruments.
- Dans certaines circonstances, notamment en ce qui concerne le respect par la banque des exigences minimales de solvabilité, Société Générale a la possibilité d'utiliser les intérêts et le principal des instruments pour absorber des pertes.
- Sous réserve de l'accord préalable de la Commission bancaire, la Société Générale a la faculté de rembourser ces instruments à certaines dates, mais pas avant cinq ans après leur date d'émission.
- L'encours total de ces instruments ne doit pas dépasser 35 % du montant total des fonds propres de base de la banque. De plus, l'encours total des instruments assortis d'une clause d'augmentation progressive des taux d'intérêt ou des dividendes ("les instruments innovants") ne doit pas dépasser 15 % du montant total des fonds propres de base de la banque.

Actions de préférence américaines

- Au premier semestre de l'an 2000, Société Générale a émis pour 500 MEUR d'actions de préférence par l'intermédiaire d'une filiale à 100 % de droit américain. Ces titres donnent droit à leur détenteur à un dividende fixe non cumulatif égal à 7,875 % de leur valeur nominale ; ce dividende doit être payé annuellement et est assorti d'une clause d'augmentation du taux de rémunération qui entre en vigueur au bout de dix ans.
- Au 4^e trimestre de 2001, Société Générale a émis pour 425 MUSD d'actions de préférence par l'intermédiaire d'une filiale à 100 % de droit américain ; ces titres sont assortis d'une clause d'augmentation progressive des dividendes qui entre en vigueur au bout de dix ans. Ces actions donnent droit à leur détenteur à un dividende non cumulatif qui doit être payé selon une fréquence trimestrielle et est égal à 6,302 % de la valeur nominale

des actions pour une tranche de 335 MUSD, les 90 MUSD restants de l'émission étant rémunérés à taux variable (Libor + 0,92 %).

- Au cours du quatrième trimestre 2003, 650 MEUR d'actions de préférence ont été émises via une filiale américaine contrôlée à 100 % par le groupe Société Générale (rémunération non cumulative de 5,419 % payable annuellement) avec une clause d'augmentation du taux de rémunération au bout de dix ans.

Sur le plan comptable, en raison du caractère discrétionnaire de la décision de payer des dividendes aux actionnaires, les actions de préférence émises par le Groupe sont classées dans les fonds propres et comptabilisées dans le poste *Intérêts minoritaires*. La rémunération versée aux titulaires d'actions privilégiées est portée au compte de résultat dans la rubrique Intérêts minoritaires.

Titres Super Subordonnés (TSS)

- En janvier 2005, le Groupe a émis pour 1 MdEUR de titres super subordonnés (TSS) rémunérés au taux de 4,196 % par an pendant 10 ans et, à partir de 2015, au taux de l'Euribor 3 mois majoré de 1,53 % par an, payable trimestriellement.
- En avril 2007, le Groupe a émis pour 200 MUSD de titres super subordonnés rémunérés au taux du Libor 3 mois sur l'USD majoré de 0,75 point par an puis, à partir du 5 avril 2017, au taux du Libor 3 mois sur l'USD majoré de 1,75 % par an.
- En avril 2007, le Groupe a émis pour 1 100 MUSD de titres super subordonnés rémunérés au taux de 5,922 % par semestre puis, à partir du 5 avril 2017, au taux du Libor 3 mois sur l'USD majoré de 1,75 % par an.
- En décembre 2007, le Groupe a émis pour 600 MEUR de titres super subordonnés rémunérés au taux de 6,999 % par an puis, à partir de 2018, au taux de l'Euribor 3 mois majoré de 3,35 % par an, payable trimestriellement.
- En mai 2008, le Groupe a émis pour 1 000 MEUR de titres super subordonnés rémunérés au taux de 7,756 % par an puis, à partir du 22 mai 2013, au taux de l'Euribor 3 mois majoré de 1,35 % par an, payable trimestriellement.
- En juin 2008, le Groupe a émis pour 700 MGBP de titres super subordonnés rémunérés au taux de 8,875 % par an puis, à partir du 16 septembre 2019, au taux du Libor 3 mois majoré de 3,40 % par an, payable trimestriellement.
- En juillet 2008, le Groupe a émis pour 100 MEUR de titres super subordonnés rémunérés au taux de 7,715 % par an puis, à partir du 22 mai 2013, au taux de l'Euribor 3 mois majoré de 3,70 % par an, payable trimestriellement.
- Par ailleurs, Société Générale a émis en décembre 2008 MEUR 1.700 de titres super subordonnés entièrement souscrits par la Société de Prises de Participation de l'Etat, une société détenue par l'Etat français. Le taux d'intérêt des titres est de 8,18 %, puis, à compter de 2013, de Euribor + 4.98 %. La banque a la possibilité de rembourser les titres après cinq ans.

D'un point de vue comptable, étant donné le caractère discrétionnaire de la décision de payer des dividendes aux actionnaires, les titres super subordonnés sont classés dans les fonds propres et comptabilisés dans le poste *Instruments de fonds propres et réserves associées*.

Montant total des instruments émis et en circulation à la clôture de l'exercice 2008

Date d'émission	Devise	Montant émis (millions)	Valeur en MEUR à fin 2008
Actions de préférence américaines			
mars 2000*	EUR	500	500
octobre 2001*	USD	425	305
octobre 2003*	EUR	650	650
			1 455
Titres Super Subordonnés (TSS)			
janvier 2005	EUR	1 000	1 000
avril 2007*	USD	1 100	790
avril 2007*	USD	200	144
décembre 2007*	EUR	600	600
mai 2008*	EUR	1 000	1 000
juin 2008	GBP	700	735
juillet 2008*	EUR	100	100
décembre 2008	EUR	1 700	1 700
			6 069
Montant de fin de période			7 524

* instruments innovants

■ CALCUL DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Pendant la période transitoire courant jusqu'au 31 décembre 2009, le bénéfice éventuel en terme d'exigence de fonds propres résultant de l'application du nouveau référentiel Bâle II (tel qu'établi par la *Capital Requirement Directive*-CRD de 2006) est plafonné par la réglementation. Il en résulte que l'exigence de fonds propres minimale du Groupe doit être égale au minimum à 90 % de l'exigence calculée de manière parallèle selon le référentiel Bâle I (résultant de la directive européenne *Capital Adequacy Directive*-CAD de 1993) pour l'exercice 2008, puis au minimum de 80 % jusqu'à fin 2009.

Pour le calcul du plancher de l'exigence de fonds propres en 2008 et 2009, les fonds propres sont ajustés afin de tenir compte des différences dans leur définition entre le référentiel Bâle I (CAD) et le référentiel Bâle II (CRD).

L'effet de ces mesures transitoires a eu pour effet de réduire les ratios de solvabilité du Groupe de 0,35 % au titre du ratio Tier 1 et de 0,51 % au titre du ratio global.

Ratios de solvabilité Bâle II	31 Déc. 2008
Capitaux propres consolidés, part du Groupe (normes IFRS)	36 085
Distribution de dividendes proposée à l'assemblée générale	(843)
Titres super subordonnés (TSS)	(5 969)
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(812)
Capitaux propres consolidés, part du Groupe, net des dividendes proposés et des TSS et TSDI	28 461
Intérêts minoritaires	3 035
Titres super subordonnés (TSS)	6 069
Action de préférence américaines	1 455
Immobilisations incorporelles	(1 437)
Ecart d'acquisition	(6 530)
Autres ajustements réglementaires	668
Fonds propres de base totaux (Tier 1)	31 721
Déductions Bâle II*	(1 398)
Fonds propres de base totaux (Tier 1), nets de déductions	30 323
Fonds propres complémentaires de premier niveau**	1 188
Fonds propres complémentaires de deuxième niveau**	13 092
Fond propres complémentaires totaux (Tier 2)	14 280
Déductions Bâle II*	(1 398)
Participations dans des sociétés d'assurance	(2 971)
Fonds propres réglementaires totaux (Tier 1 + Tier 2)	40 234
Total des encours pondérés sans prise en compte de l'effet des mesures transitoires	345 518
Encours pondérés au titre du risque de crédit	277 195
Encours pondérés au titre du risque de marché	23 068
Encours pondérés au titre du risque opérationnel	45 256
Effet des mesures transitoires sur les encours pondérés utilisés pour le calcul du ratio global	15 911
Effet des mesures transitoires sur les encours pondérés utilisés pour le calcul du ratio Tier 1	14 087
Ratios de solvabilité	
Ratio Tier 1	8,78 %
Ratio de solvabilité global	11,64 %
Ratio Tier 1 après effet des mesures transitoires	8,43 %
Ratio de solvabilité global après effet des mesures transitoires***	11,13 %

* Les déductions Bâle II sont déduites à hauteur de 50 % des fonds propres de base et à hauteur de 50 % des fonds propres

** Incluant 145 MEUR correspondant à la différence positive entre les provisions base portefeuille et les pertes attendues sur les créances à la clientèle évaluées en méthode IRB.

*** En mars 2009, la Commission bancaire a précisé le mode de calcul des mesures transitoires prévues par Bâle II en ce qui concerne la différence entre les provisions et les pertes attendues.

4 RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE – TECHNIQUES DE REDUCTION DES RISQUES

■ GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT : ORGANISATION ET STRUCTURE

Une surveillance et une gestion globales et efficaces du risque de crédit, qui constitue la principale source de risques du Groupe, sont indispensables à la préservation de la solidité financière et de la rentabilité de Société Générale. C'est pourquoi la banque s'est dotée d'un dispositif robuste de contrôle du risque de crédit, dont la pierre angulaire est la politique de risque de crédit définie conjointement par la Direction des risques et les directions opérationnelles du Groupe. Cette politique est soumise à un contrôle périodique et entérinée par le Comité des comptes du Conseil d'administration.

La surveillance du risque de crédit est organisée par métiers, certains départements de la Direction des risques étant plus spécialement responsables du suivi du risque pays, de l'exposition aux établissements financiers, aux grandes entreprises et aux banques d'affaires, aux banques de détail françaises et étrangères (y compris les services financiers spécialisés), à la banque privée et la gestion d'actifs, et, enfin, au risque de contrepartie (lequel est lié au risque de marché).

Au sein de la Direction des risques, ces départements assument les responsabilités suivantes :

- La fixation des limites de crédit globales et individuelles par client, catégorie de clients ou type de transactions.
- La validation des notes de crédit ou les critères internes de notation des clients.
- Le suivi et la surveillance des expositions de montant unitaire élevé et de divers portefeuilles de crédit spécifiques.
- Le contrôle des politiques de provisionnement spécifiques et générales.

En outre, un département distinct effectue une analyse d'ensemble des portefeuilles et assure en permanence un suivi du risque de crédit transsectoriel afin de donner à la direction générale des indications sur l'exposition totale du Groupe au risque de crédit. Cette mission inclut la coordination de diverses études sectorielles ou transsectorielles, le recueil de données et le reporting interne et externe, y compris vis-à-vis des autorités de tutelle. La Direction des risques participe aussi à la définition des critères de mesure du risque et à la définition des pratiques de provisionnement appropriées.

Des rapports sont régulièrement soumis au Comité des risques du Groupe (CORISQ) ; ils proposent des améliorations pour la politique de crédit et le dispositif de gestion du risque de crédit et présentent une analyse de portefeuille et les résultats des tests de stress globaux tenant compte de l'impact des scénarios macro-économiques sur l'exposition de la banque au risque. En outre, une analyse de l'incidence des cycles macro-économiques sur la volatilité et, par là, sur le niveau des créances compromises et des encours pondérés est aussi régulièrement présentée au CORISQ.

Le Groupe a en outre élaboré plusieurs procédures spécifiques et plans de secours pour faire face à une crise du crédit affectant une contrepartie, un secteur, un pays ou une région donnés.

■ APPROBATION ET FIXATION DES LIMITES DE RISQUE

Solidement ancrée dans la politique de crédit de Société Générale, l'idée selon laquelle tout engagement comportant un risque de crédit doit reposer sur une connaissance approfondie du client, une parfaite compréhension de son activité, de la finalité, de la nature et du montage de la transaction ainsi que des sources de revenus qui permettront le remboursement de la créance prend également fortement en compte l'appétence du Groupe pour le risque et sa stratégie de gestion des risques. De plus, chaque décision d'octroi de crédit est prise en s'assurant que la tarification de l'opération reflète de manière adéquate le risque de perte en cas de défaut de la contrepartie.

Le processus d'approbation des risques repose sur quatre principes clefs :

- Toutes les transactions entraînant un risque de contrepartie (risque de crédit, d'absence de règlement ou de livraison et risque lié à l'émetteur) doivent être soumises à autorisation préalable.
- Le personnel chargé d'évaluer le risque de crédit ne doit pas participer à la prise de décision d'octroi de crédit.
- Sous réserve des limites d'approbation concernées, c'est au métier ou à l'unité du risque de crédit les plus qualifiés qu'il appartient d'analyser et d'approuver les risques ; ce métier ou cette unité examine toutes les demandes d'autorisation relatives à un client ou une catégorie de clients donnés de manière à garantir une approche cohérente de la souscription des risques.
- Toutes les décisions d'octroi de crédit doivent systématiquement prendre en compte les notes de risque attribuées en interne aux contreparties telles qu'elles sont communiquées par les métiers et approuvées par la Direction des risques.

La Direction des risques soumet au CORISQ des recommandations sur les limites de concentration qu'elle juge appropriées à un instant donné pour certains pays, zones géographiques, secteurs, produits ou types de clients de manière à réduire les risques transsectoriels présentant une forte corrélation. Les limites de risque pays sont fixées de telle sorte que la limite d'exposition pertinente soit assignée à chaque marché émergent sur la base des risques encourus et de la rentabilité des transactions prévues dans chacun de ces pays. L'allocation des limites est soumise à l'accord de la direction générale du Groupe et repose sur un processus impliquant les directions opérationnelles exposées au risque ainsi que la Direction des risques.

Enfin, la surveillance exercée par le CORISQ est complétée par celle assurée par le Comité des grands risques. Ce dernier est un comité ad hoc chargé plus précisément de rendre compte périodiquement au comité exécutif des principales expositions du Groupe et des risques qu'elles comportent, ainsi que d'approuver la politique de prise de risque et d'entrée en relation commerciale au regard des grandes entreprises constituant les principaux clients du Groupe, notamment en proposant des limites individuelles d'exposition.

■ SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DU RISQUE DE CRÉDIT

Toutes les unités opérationnelles du Groupe, y compris les salles de marché, sont équipées de systèmes d'information leur permettant de vérifier quotidiennement que les limites d'exposition fixées pour chaque contrepartie n'ont pas été dépassées.

Cette gestion des risques au jour le jour est complétée à un deuxième niveau par le contrôle exercé par le management des directions opérationnelles au moyen du système d'information sur les risques déployé au sein du Groupe. Ce système est conçu de manière à centraliser tous les engagements des entités opérationnelles dans une base de données unique et à effectuer un rapprochement entre l'exposition totale à une contrepartie et les autorisations correspondantes. Il fournit en outre des données élémentaires pour les analyses de portefeuille utilisées pour déterminer la politique de gestion active des risques menée par la banque.

Les évolutions affectant la qualité des engagements sont examinées à intervalles réguliers, et au minimum une fois par trimestre, dans le cadre de l'établissement de la liste des encours sous surveillance et des procédures de provisionnement. Cet examen repose sur les analyses effectuées par les métiers et par la fonction risques. En outre, la Direction des risques procède régulièrement au sein des directions opérationnelles du Groupe à des revues des dossiers de crédits et à des audits de risque. Enfin, le service d'audit interne du Groupe effectue régulièrement des audits de risque dont il transmet les conclusions à la direction générale.

■ LA GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Reflétant la forte implication du Groupe dans le domaine des marchés de capitaux internationaux, Société Générale consacre d'importantes ressources à la conception et au déploiement d'outils efficaces pour mesurer et suivre le risque de contrepartie des opérations de marché. Ce risque, qualifié également de risque de remplacement, correspond au prix à la valeur de marché des transactions réalisées avec les contreparties et représente le coût de remplacement, en cas de défaillance de la contrepartie, des opérations affichant une valeur positive en faveur du Groupe. Les transactions entraînant un risque de contrepartie regroupent notamment les opérations de pensions livrées, de prêts et emprunts de titres et les contrats de produits dérivés de gré à gré tels que les swaps, les options et les contrats à terme.

La surveillance du risque de contrepartie

Société Générale porte une attention particulière au suivi de son exposition au risque de contrepartie afin de i) minimiser ses pertes en cas de défaillance d'une contrepartie et ii) de favoriser ses activités de négociation de marché en calibrant ses limites au profit des acteurs les plus solvables du marché. Des montants d'autorisation sont donc définis pour toutes les contreparties avec qui nous traitons, quel que soit leur statut (banques, autres institutions financières, entreprises et organismes publics).

Pour quantifier le coût de remplacement potentiel, la juste valeur future de toutes les opérations de marché effectuées avec chaque contrepartie est modélisée en tenant compte de l'ensemble des effets de corrélation et de compensation. Pour ce faire, le Groupe a recours aux simulations de Monte Carlo capables d'anticiper le comportement futur de plusieurs milliers de facteurs de risque qui sont susceptibles d'affecter le prix de marché des différents instruments concernés. Ces évaluations prennent en compte toutes les garanties, sûretés ou garanties additionnelles utilisées permettant de minimiser le risque final.

Les simulations proviennent de modèles statistiques élaborés par la Direction des risques sur la base d'une analyse historique des facteurs de risque de marché. Les prix de toutes les opérations sont ensuite recalculés pour chacun des scénarios générés par la méthode de simulation.

Société Générale s'appuie ensuite sur deux indicateurs pour caractériser la distribution qui découle de la simulation Monte Carlo :

- le premier indicateur reflète le risque moyen encouru (le risque courant moyen) ; cet indicateur est particulièrement adapté pour analyser l'exposition aux risques d'un portefeuille de clients appartenant à un secteur spécifique ;
- le second est un indicateur de risque extrême, qui représente le montant de la perte maximale susceptible d'être subie dans 99 % des cas ; cet indicateur, désigné sous le terme de VaR crédit (ou CVaR), est utilisé pour fixer les limites par contrepartie individuelle en matière de risque de remplacement.

Société Générale a également développé une série de scénarios de stress test qui permettent de déterminer instantanément l'exposition qui résulterait de changements de la juste valeur de toutes les transactions conclues avec l'ensemble de ses contreparties, dans l'hypothèse d'un choc extrême affectant un ou plusieurs paramètres de marché.

Plus précisément, lorsqu'elle modélise un risque de contrepartie, la banque considère les corrélations négatives qui peuvent exister entre le profil de risque de cette contrepartie et les autres catégories de risque, en particulier les risques souverains ou ceux portant sur un ensemble de contreparties.

La fixation des limites par contrepartie

Pour ses activités de négociation de marché, Société Générale s'appuie sur les mêmes procédures d'analyse des risques associés aux contreparties, institutions financières comprises, que celles appliquées aux autres expositions au risque de crédit du Groupe. En particulier, le profil de crédit des institutions financières fait l'objet d'examen réguliers et des autorisations de négociation adaptées sont établies, en fonction à la fois de la nature et de la durée de vie résiduelle des instruments de marché concernés. Lorsqu'elle définit ses limites par contrepartie, la banque prend en considération la qualité de crédit intrinsèque de celle-ci, la solidité de la documentation juridique contractuelle, et, plus généralement, l'exposition globale du Groupe aux institutions financières ainsi que le degré d'intensité des relations d'affaires avec la contrepartie concernée. Les analyses

de crédit internes sont également complétées par des comparaisons sectorielles et par la surveillance du marché.

Les outils de négociation en place permettent, tant aux opérateurs qu'à la Direction des risques, de s'assurer que les autorisations par contrepartie sont respectées sur une base permanente, y compris en cours de journée, et que des limites supplémentaires sont mises en place en tant que de besoin.

Tout affaiblissement significatif affectant l'une des contreparties de la banque déclenche le réexamen immédiat de ses notations internes. Sous l'effet de l'actuelle crise du crédit, Société Générale est devenue plus sensible aux signes de détérioration des profils de risque de ses contreparties, ce qui a eu pour conséquence la dégradation des notations internes d'un certain nombre de contreparties et l'abaissement des limites associées, ainsi que la mise en place de restrictions sur les catégories les plus complexes d'instruments financiers. En outre, un processus de surveillance et d'approbation particulier a été mis en œuvre pour les contreparties les plus sensibles.

■ TECHNIQUES DE RÉDUCTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Assumant le risque inhérent tant à ses activités de négociation de marché que de banque commerciale, Société Générale place au cœur de ses processus l'atténuation du risque de crédit et la réduction de la sévérité de ses pertes potentielles. Elle a recours aux garanties et aux sûretés réelles pour se protéger totalement ou partiellement du risque d'insolvabilité des débiteurs. C'est pourquoi, la banque s'efforce d'obtenir des sûretés réelles ou des garanties pour renforcer la sécurité de ses expositions de crédit à chaque fois que le contexte le permet et qu'elle le juge opportun. Les sûretés réelles (collatéraux) peuvent être constituées d'actifs physiques prenant la forme de biens immobiliers, de matières premières ou métaux précieux, ou d'instruments financiers tels que des liquidités, des titres ou des investissements de qualité supérieure ainsi que des contrats d'assurance. Les décotes (*haircuts*) appropriées sont appliquées à la valeur de la sûreté en fonction de sa qualité et de ses caractéristiques de liquidité. Les garanties comprennent les engagements et les mécanismes de protection fournis par les banques et les établissements de crédit assimilés, les institutions spécialisées telles que les organismes de cautionnement de prêts hypothécaires (comme Crédit Logement en France), les rehausseurs de crédit et les compagnies d'assurances multi-branches, les organismes de crédit à l'exportation, etc. Les *Credit Default Swaps* (CDS) font également partie de cette catégorie.

Garanties et sûretés réelles

Le processus d'approbation du crédit de la banque inclut l'estimation de la valeur de la sûreté réelle, du caractère juridiquement contraignant de la garantie et de la capacité du garant à honorer ses engagements. Les procédures s'assurent notamment que la sûreté ou la garantie répondent correctement aux exigences de la CRD. Ceci permet de déterminer les encours pondérés dont il convient d'assurer le suivi, processus qui implique l'enregistrement précis des sûretés et des garanties ainsi que leur réévaluation régulière en fonction de l'exposition de la banque.

La valeur de marché de la sûreté et la solidité financière du garant font l'objet de révisions périodiques, au minimum annuelles. En outre, la banque contrôle la diversification des types de sûreté utilisés ainsi que le risque de concentration encourus par les organismes garants.

Pour prendre en compte les garanties, qu'elle applique l'Approche standard ou l'approche IRB, la banque recourt à des méthodes qui reposent sur le principe de la substitution pour déterminer le montant de réduction de ses encours pondérés et qui donc prennent en compte les effets de la garantie dans le calcul de la probabilité de défaillance (PD) et/ou du montant de perte subie du fait d'une défaillance (LGD) pour l'exposition considérée. Pour les sûretés réelles, l'atténuation du risque est prise en compte au niveau de la LGD de l'exposition concernée.

Dérivés de crédit

Le Groupe utilise des dérivés de crédit pour gérer son portefeuille de prêts aux entreprises. Ils permettent essentiellement de réduire l'exposition spécifique, sectorielle et géographique et d'assurer une gestion active des risques et du capital alloué. La politique du Groupe en matière d'octroi de limites pour les expositions de gros montant peut se traduire par d'importantes positions de couverture sur certaines valeurs. Ainsi, les dix plus fortes expositions sur des valeurs spécifiques représentent 7.3 milliards d'euros, soit 26 % du montant total des protections individuelles acquises.

La plupart des protections obtenues par Société Générale proviennent de contreparties bancaires affichant des notations égales ou supérieures à A et en moyenne situées entre AA- et A+.

A fin 2008, le montant total des encours de dérivés de crédit conformes à la réglementation Bâle II (sous la forme de CDS pour l'essentiel) s'élevait à 28.3 milliards d'euros.

Les dérivés de crédit sont en outre utilisés dans les activités de négociation de marché et sont détenus dans les portefeuilles de transaction de la banque. Les expositions et les exigences de capital qui en découlent sont évaluées au travers de mesures de VaR et sont incluses dans les besoins en fonds propres relatifs au risque de marché.

Techniques de réduction du risque de contrepartie

Société Générale a recours à toute une palette de techniques pour atténuer son exposition au risque de contrepartie. La banque s'efforce, dans la mesure du possible, de mettre en place des accords cadres de compensation avec la plupart des contreparties avec lesquelles elle traite sur les marchés, à chaque fois que ces conventions peuvent être considérées comme juridiquement opposables. Les accords de compensation permettent la compensation des sommes dues ou à recevoir liées aux opérations de marché vis-à-vis d'une contrepartie donnée en cas de défaut de celle-ci.

Les contrats exigent habituellement de réévaluer le montant de sûretés requis, à fréquence régulière (en générale quotidienne), et de mettre en évidence les variations nettes de l'exposition. Les sûretés réelles admises sont en grande partie composées de liquidités et d'actifs liquides et de qualité supérieure comme, par exemple, des titres d'Etat. D'autres actifs négociables sont également acceptés à condition d'apporter à leur valorisation les ajustements nécessaires (décotes ou « haircuts ») pour traduire la moindre qualité et/ou le degré inférieur de liquidité de l'instrument.

Parfois, l'accord prévoit une réévaluation du prix de la transaction initiale (le « recouping ») de façon à minimiser le solde net à payer ou à recevoir. De plus, la convention peut aussi exiger la « surcollatéralisation » pour améliorer la protection de la banque en fonction de la nature de la contrepartie et de l'opération.

Afin d'atténuer son exposition au risque de crédit, Société Générale a signé un grand nombre de contrats cadres de compensation avec diverses contreparties (accords ISDA régissant les transactions sur produits dérivés). Dans la majorité des cas, ces conventions n'engendrent aucune compensation d'actifs ou de passifs en comptabilité mais le risque de crédit associé aux actifs financiers couverts par un accord de compensation se trouve réduit, dans la mesure où les montants à régler sont déterminés sur la base de leur valeur nette en cas de défaut.

Enfin, le recours aux chambres de compensation largement répandu pour les produits cotés et également de plus en plus fréquent pour les transactions de gré à gré (sur le change, par exemple) représente un autre facteur général d'atténuation du risque de contrepartie.

■ ÉVALUATION DES FONDS PROPRES NÉCESSAIRES POUR COUVRIR LE RISQUE DE CRÉDIT

Partant du travail de fond effectué depuis 2003 pour concevoir les modèles et bases de données nécessaires pour la mesure du risque de crédit, Société Générale a obtenu en décembre 2007 l'autorisation de ses autorités de tutelle (sous l'égide de la Commission bancaire) d'appliquer la méthode reposant sur les notations internes (*Advanced Internal Rating Based approach* ou méthode IRBA) – laquelle est la méthode la plus avancée qu'autorisent les normes Bâle II pour calculer les fonds propres nécessaires pour couvrir son risque de crédit selon le Pilier I.

A la fin de 2008, près de 75 % des expositions au risque de crédit de Société Générale sont évaluées selon la méthode IRB, et le solde, selon l'approche standard. Société Générale a l'intention de poursuivre graduellement la transition vers la méthode IRB de ses activités et expositions actuellement évaluées selon l'approche standard.

Les principaux motifs de l'adoption de la méthode IRB par chaque entité ou pôle d'activité sont l'amélioration de la mesure des risques et son importance relative au sein du Groupe.

Le tableau ci-dessous montre comment les entités et/ou pôles d'activité principaux du Groupe calculent leurs besoins en fonds propres au titre du risque de crédit et le plan provisoire d'extension de l'IRB aux autres entités du Groupe.

Date de mise en œuvre IRB	2008	2009	2010	2011	2012 et au-delà
Société Générale	X ⁽¹⁾				
Crédit du Nord	X ⁽¹⁾				
Komerčni Banka	X				
GEFA	X				
Fiditalia	X				
Franfinance	X				
Autres implantations internationales	Travail de fond IRB : modélisation du risque de crédit, constitution des bases de données, mises à niveau des procédures et des systèmes informatiques		Roumanie, Slovénie, Nouvelle Calédonie, Réunion, Polynésie française	Autres entités internationales de banque de détail et de services financiers	

(1) Sauf pour les portefeuilles de petites entreprises, qui sont évalués en Approche Standard.

■ MESURE DU RISQUE ET NOTATIONS INTERNES

Les modèles internes de Société Générale pour la mesure quantitative du risque de crédit et le calcul du rendement des fonds propres ajustés par le risque, dont la conception a débuté au milieu des années 1990, offrent aux collaborateurs (analystes crédit et chargés de clientèle) un outil perfectionné pour approuver, structurer et tarifier les transactions.

Ces modèles ont été graduellement étendus de manière à englober la grande majorité des portefeuilles de crédit du Groupe (banque de détail et banque de grande clientèle) et font partie intégrante des processus opérationnels courants de la banque. Leurs fonctionnalités ont en outre été enrichies de manière à modéliser les besoins en fonds propres nécessaires pour couvrir l'exposition de la banque au risque de crédit dans le cadre de Bâle II.

Le système de notation du Groupe repose sur trois grands piliers :

- Les modèles de notation interne servant à mesurer les risques tant de contrepartie (exprimés sous la forme d'une probabilité de défaillance de l'emprunteur dans un délai d'un an) que de transaction (exprimés sous la forme du montant de la perte qui résulterait de la défaillance d'un emprunteur).
- Un ensemble de procédures énonçant les règles pour la conception et l'utilisation des notes (champ d'application, fréquence de révision, procédure d'approbation des notes, etc.).
- Le jugement humain, qui doit améliorer les résultats du modèle de manière à prendre en compte des éléments n'entrant pas dans le champ de la modélisation des notations.

Pour que les autorités de réglementation autorisent l'emploi de la méthode IRB, les modèles de notation de la banque ont été soumis à un audit très poussé pour la totalité de ses grands portefeuilles de crédit, puis ils ont été contrôlés et soumis à des back testings afin de garantir leur capacité opérationnelle, leur fiabilité et leur conformité aux « critères de tests d'utilisation » édictés par la réglementation Bâle II.

Les principaux résultats des modèles de Société Générale sur le risque de crédit qui sont des variables clefs pour le calcul de l'actif pondéré par le risque selon la méthode IRBA et qui font par ailleurs l'objet d'une présentation détaillée dans le présent rapport sont les suivants :

- La Probabilité de défaut (*Probability of Default* – PD), qui mesure la solidité financière d'une contrepartie et le risque qu'elle ne puisse faire faillite à ses engagements à bonne date au moyen de sa probabilité de défaut estimée à un an.
- L'échéance (*Maturity* – M) de l'exposition, compte tenu du risque de migration de la note d'une contrepartie au fil du temps.
- L'Exposition en cas de défaut (*Exposure at Default* – EAD), qui additionne la partie des prêts qui a été tirée et convertit les engagements hors bilan au moyen du Facteur de conversion de crédit (*Credit Conversion Factor* – CCF) pour calculer l'exposition inscrite au bilan au moment de la défaillance de la contrepartie.
- La Perte en cas de défaut (*Loss Given Default* – LGD), qui est une estimation de la perte essuyée sur l'exposition à une contrepartie en défaut de paiement.
- La Perte attendue (*Expected Loss* – EL), qui est la perte susceptible d'être encourue compte tenu de la qualité du montage de la transaction et de toutes mesures prises pour atténuer le risque telles que les sûretés réelles. Une équation simple résume le rapport entre ces variables : $EL = EAD \times PD \times LGD$ (sauf pour les créances en défaut).
- L'exposition est définie comme la totalité des actifs (ex. : prêts, créances, produits à recevoir, etc.) qui sont liés à des transactions sur le marché ou avec un client et enregistrés dans le bilan et le hors bilan de la banque.

La modélisation du risque de crédit s'appuie sur un ensemble de procédures garantissant que les données sur les défaillances et les taux de pertes qui sont nécessaires pour la modélisation et les back testings sont fiables, homogènes et disponibles en temps voulu. Les procédures, qui formulent des règles détaillées sur l'affectation de notes aux contreparties et aux transactions, ont été étendues à tous les pôles d'activité du Groupe au fil des

ans. Les systèmes permettant d'estimer les PD et LGD sont aujourd'hui pleinement opérationnels pour tous les portefeuilles de crédit relevant de la méthode IRB.

■ GOUVERNANCE DE LA MODÉLISATION DU RISQUE

Processus et responsabilité de la modélisation

Les procédures mises en place portent également sur la gouvernance de l'analyse de portefeuille et de l'ensemble du système de notes de crédit de la banque. Un département spécifique de la Direction des risques est plus particulièrement chargé d'élaborer la doctrine de la banque pour l'évaluation des principaux paramètres de crédit employés dans le cadre de la méthode IRBA (ex. : PD, LGD, etc.) et de valider et gérer les performances du système de notation interne. Deux Comités de validation associant les Directions opérationnelles et la Direction des risques sont chargés de superviser en permanence les modèles et le système de notation :

- Le comité de Validation des modèles comprend le personnel chargé de concevoir les modèles et le personnel de la Direction des risques, et examine les conclusions des audits portant sur les modèles.
- Le Comité des experts réunit des experts opérationnels des divers métiers et corrige au cas par cas les résultats des modèles si cela apparaît souhaitable au regard des impératifs de cohérence et de prudence.

Globalement, les bases de données et modèles de crédit servant à modéliser les besoins en fonds propres de la banque selon la méthode IRBA sont contrôlés une fois par an en totalité par les Comités de validation conformément à la réglementation Bâle II ; ils peuvent alors être ajustés autant que de besoin. Pour ce faire, les résultats des modèles sont soumis, entre autres, à des back testings exhaustifs. Les comptes rendus rédigés par la Direction des risques à l'issue de ces contrôles, qui portent sur tous les aspects de la mise en œuvre de la modélisation des risques pour les principaux portefeuilles du Groupe relevant de Bâle II et consistent notamment aux back testings et une validation réguliers, sont soumis au CORISQ et approuvés par ce dernier.

Composants élémentaires de la modélisation du risque de crédit par Société Générale

Les efforts de modélisation du risque de crédit réalisés par Société Générale ont donné la priorité à l'évaluation de la Probabilité de défaillance (PD) et des Pertes en cas de défaut (LGD) pour les différents portefeuilles du Groupe.

En ce qui concerne les expositions aux grandes entreprises, la banque a calibré sa modélisation des PD en fonction d'hypothèses sur la totalité du cycle économique en vertu desquelles la PD est considérée comme représentative du risque de défaillance moyen des sociétés sur la totalité d'un cycle économique, risque de défaillance qui fluctue entre le point haut et le point bas du cycle. La modélisation des PD des grandes entreprises a été étalonnée par rapport aux statistiques de défaillance de long terme provenant d'une agence de notation externe.

Pour les portefeuilles de créances sur la clientèle de détail, la modélisation des PD sur la totalité d'un cycle économique repose sur une base de données historiques sur les défaillances constatées sur un horizon de moyen terme, à laquelle ont été appliquée des hypothèses prudentes.

De même, les LGD modélisées par la banque pour les portefeuilles de grandes entreprises reposent sur une base de données historiques couvrant une période incluant un point bas du cycle de crédit. De plus, le modèle tient compte d'hypothèses prudentes par souci de sécurité parce que les pertes sur prêts qui ont été effectivement subies par la banque sur la période de référence se sont avérées comparativement faibles. Les divers paramètres de LGD ont aussi été soumis à des tests de stress et des back testings sont régulièrement effectués pour comparer les taux de pertes réelles et celles prévues par les modèles. Enfin, les recouvrements de créances finaux sont simulés en appliquant un taux d'actualisation prudent qui intègre le facteur temps dans l'évaluation des flux de trésorerie futurs et le coût de portage des actifs compromis.

Les exigences de fonds propres réglementaires au titre du risque de contrepartie

La valeur exposée au risque (EAD) relative au risque de contrepartie de la banque est déterminée en agrégeant les valeurs de marché positives de toutes les transactions (coût de remplacement) complétées par un facteur

de majoration (dit « add-on »). Ce facteur de majoration, établi conformément aux directives de la CRD, est un pourcentage fixe, fonction du type de transaction et de la durée de vie résiduelle, qui est appliqué au montant nominal de l'opération. Les effets des sûretés réelles et des autres mesures d'atténuation des risques sont pris en compte en remplaçant l'exposition brute totale par la somme des expositions individuelles à chacune des contreparties, de signe positif, nettes de toute garantie ou sûreté. Les besoins en fonds propres réglementaires dépendent donc de la notation interne de la contrepartie débitrice.

■ ÉCHELLE DE NOTATION INTERNE DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le tableau ci-dessous présente l'échelle de notation interne de Société Générale et les probabilités de défaut moyennes correspondantes.

Note interne de la contrepartie	Probabilité de défaut
1	0,01 %
2	0,02 %
3	0,04 %
4	0,30 %
5	2,16 %
6	7,93 %
7	20,67 %
8, 9 et 10	100,00 %

La définition retenue par Société Générale pour la notion de défaut est la même que celle de la réglementation Bâle II, qui considère qu'un emprunteur est en défaut de paiement si au moins l'une des trois conditions suivantes est vérifiée :

- Une détérioration significative de la situation financière de l'emprunteur qui est de nature à l'empêcher d'honorer les engagements qu'il a contractés relatifs à des crédits non garantis ou non sécurisés et qui, par conséquent, entraîne très vraisemblablement une forte probabilité de perte et/ou ;
- L'existence d'un ou plusieurs impayés depuis plus de 90 jours (180 jours pour les emprunteurs publics) et/ou l'ouverture d'une procédure de règlement amiable et/ou ;
- L'ouverture d'une procédure judiciaire de cessation de paiements (le débiteur a été déclaré en faillite ou soumis à des mesures de protection similaires, ou des mesures ont été prises par ses créanciers pour préserver leurs intérêt).

Enfin, Société Générale applique un principe de contagion selon lequel le classement en douteux de toute créance considérée comme impayée l'amène à classer la totalité des dettes du débiteur dans les actifs compromis, et éventuellement aussi, celles de toutes les sociétés faisant partie du même groupe économique.

■ RISQUE DE CRÉDIT : INFORMATIONS QUANTITATIVES

Les tableaux ci-dessous contiennent des informations détaillées sur le risque de crédit de la banque, notamment en ce qui concerne son exposition totale, sa valeur exposée au risque et ses actifs pondérés par le risque et son exposition en défaut au 31 décembre 2008. Les informations ci-dessous sont cohérentes avec les états financiers du Groupe publiés à cette date.

Dans la plupart des tableaux ci-dessous, les expositions de Société Générale au risque de crédit sont présentées en fonction des catégories de débiteurs définies dans les normes Bâle II (« les catégories d'exposition ») :

Souverains :	Créances ou créances conditionnelles sur les Etats souverains, les autorités régionales, les collectivités locales ou les entités du secteur public ainsi que les banques de développement multilatérales et les organisations internationales.
Établissements :	Créances ou créances conditionnelles sur des établissements de crédit réglementés et assimilés ou sur des Etats, collectivités locales ou autres entités du secteur public n'ayant pas le statut de contreparties souveraines.
Entreprises :	Créances ou créances conditionnelles sur de grandes entreprises, lesquelles incluent toutes les expositions qui ne font pas partie des portefeuilles définis ci-dessus. De plus, les petites et moyennes entreprises, définies comme des sociétés dont le chiffre d'affaires total est inférieur à 50 millions d'euros par an, sont incluses dans cette catégorie en tant que sous-portfeuille.
Clientèle de détail :	Créances ou créances conditionnelles soit sur un ou des particuliers, soit sur une entreprise de taille petite ou moyenne, sous réserve, dans ce dernier cas, que le montant total dû à l'établissement de crédit n'excède pas 1 million d'euros. L'exposition à la clientèle de détail est en outre décomposée en plusieurs catégories : prêts immobiliers, crédits renouvelables et autres crédits aux particuliers, le solde correspondant aux expositions aux très petites entreprises et aux professionnels.
Positions de titrisation :	Créances relatives à des opérations de titrisation.
Titres de participation et Actions :	Expositions résultant d'instruments autres que des créances qui confèrent un droit subordonné et résiduel sur les actifs ou les bénéfices de l'émetteur.
Divers :	Cette catégorie inclut tous les actifs autres que des crédits tels que les immobilisations, les survaleurs, les autres actifs, les charges payées d'avance et les créances diverses.

Les tableaux qui suivent détaillent les expositions au risque de crédit de Société Générale, ainsi que les valeurs exposées au risque (EAD) et les encours pondérés (RWA) correspondant, ayant trait aux encours au bilan et hors-bilan du Groupe, après compensations comptables mais avant l'effet des techniques d'atténuation des risques. Des informations sont également présentées concernant les expositions en défaut.

Ces informations quantitatives sont présentées selon leur approche d'évaluation (Standard ou IRB), leur catégorie d'exposition et leur zone géographique, en tant que de besoin.

Sommaire des informations quantitatives sur le risque de crédit et de contrepartie

Exposition au risque de crédit, valeur exposée au risque (EAD) et exposition pondérée (RWA) par méthode et catégorie d'exposition

Exposition au risque de crédit, valeur exposée au risque (EAD) et exposition pondérée (RWA) de la clientèle de détail par méthode et catégorie d'exposition

Exposition au risque de crédit par méthode et catégorie d'exposition

Valeur exposée au risque (EAD) par méthode et catégorie d'exposition

Valeur exposée au risque (EAD) par zone géographique

Valeur exposée au risque (EAD) de la clientèle de détail par zone géographique

Valeur exposée au risque (EAD) du portefeuille entreprises par secteur d'activité

Valeur exposée au risque de contrepartie (EAD) par catégorie d'exposition

Valeur exposée au risque de contrepartie (EAD) par zone géographique

Valeur exposée au risque de contrepartie (EAD) par note (méthode IRB)

Exposition au risque de crédit par maturité résiduelle

Exposition au risque de crédit traitée en méthode standard par catégorie d'exposition et rating externe

Exposition au risque de crédit traitée en approche IRB, par catégorie d'exposition et notes internes (hors expositions en défaut)

Exposition au risque de crédit de la Clientèle de détail traitées en approche IRB, par catégorie d'exposition et notes internes (hors expositions en défaut)

Expositions dépréciées et ajustements de valeur

Tableau de variation des ajustements de valeur

Expositions dépréciées par zone géographique

Expositions dépréciées par secteur d'activité

Pertes attendues (EL) par catégorie d'exposition (hors expositions en défaut)

Exposition au risque de crédit, valeur exposée au risque (EAD) et exposition pondérée (RWA) par méthode et catégorie d'exposition

Portefeuille global en millions d'euros – 31/12/2008	Approche IRB			Approche Standard			Total			Montant moyen ⁽¹⁾	
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	RWA
Catégorie d'exposition											
Souverains	52 655	50 549	4 060	6 506	6 442	1 691	59 161	56 992	5 751	58 647	5 343
Etablissements	128 641	110 843	12 757	31 406	26 619	6 162	160 047	137 462	18 920	169 616	21 351
Entreprises	287 961	249 003	92 820	125 012	56 750	63 127	412 973	305 753	155 947	423 883	158 061
Clientèle de détail	112 448	109 595	19 194	55 601	50 457	34 388	168 048	160 051	53 582	164 672	52 347
Positions de titrisation	53 949	38 470	10 352	734	666	500	54 683	39 136	10 852	39 891	8 157
Titres de participation et Actions	2 757	2 579	8 679	1 532	1 328	757	4 289	3 907	9 435	5 268	12 117
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	26 583	26 583	22 708	0	0	0	26 583	26 583	22 708	22 932	21 182
TOTAL	664 993	587 622	170 570	220 791	142 263	106 625	885 785	729 884	277 195	884 884	278 559

(1) les montants moyens d'exposition et de RWA sont calculés en sommant les montants observés sur les 4 derniers trimestres et en divisant cette somme par 4.

▪ Exposition au risque de crédit, valeur exposée au risque (EAD) et exposition pondérée (RWA) de la clientèle de détail par méthode et catégorie d'exposition

Portefeuille clientèle de détail en millions d'euros - 31/12/2008	Approche IRB			Approche Standard			Total			Montant moyen ⁽¹⁾	
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	RWA
Catégorie d'exposition											
Prêts immobiliers	60 216	60 216	4 517	13 018	12 024	4 918	73 234	72 240	9 435	78 450	9 799
Expositions renouvelables	10 610	6 696	2 411	3 263	2 587	2 060	13 873	9 283	4 471	13 887	4 307
Autres crédits particuliers	29 465	29 478	7 322	24 101	22 277	17 216	53 566	51 754	24 539	45 456	23 003
TPE et professionnels	12 157	13 206	4 944	15 218	13 569	10 193	27 375	26 774	15 138	26 855	15 229
TOTAL	112 448	109 595	19 194	55 601	50 457	34 388	168 048	160 051	53 582	164 648	52 338

(1) les montants moyens d'exposition et de RWA sont calculés en sommant les montants observés sur les 4 derniers trimestres et en divisant cette somme par 4.

▪ Exposition au risque de crédit par méthode et catégorie d'exposition

Catégorie d'exposition en millions d'euros - 31/12/2008	IRB			Standard			Total		
	Risque de crédit	Risque de contrepartie	Total	Risque de crédit	Risque de contrepartie	Total	Risque de crédit	Risque de contrepartie	Total
Souverains	45 488	7 167	52 655	6 410	96	6 506	51 898	7 263	59 161
Etablissements	73 129	55 512	128 641	29 759	1 647	31 406	102 888	57 159	160 047
Entreprises	245 600	42 361	287 961	122 405	2 607	125 012	368 005	44 968	412 973
Clientèle de détail	112 448	0	112 448	55 601	0	55 601	168 048	0	168 048
Positions de titrisation	52 518	1 431	53 949	734	0	734	53 252	1 431	54 683
<i>Sous-total 1</i>	<i>529 182</i>	<i>106 471</i>	<i>635 653</i>	<i>214 909</i>	<i>4 350</i>	<i>219 259</i>	<i>744 091</i>	<i>110 822</i>	<i>854 913</i>
Titres de participation et Actions	2 757	0	2 757	1 532	0	1 532	4 289	0	4 289
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	26 583	0	26 583	0	0	0	26 583	0	26 583
<i>Sous-total 2</i>	<i>29 340</i>	<i>0</i>	<i>29 340</i>	<i>1 532</i>	<i>0</i>	<i>1 532</i>	<i>30 872</i>	<i>0</i>	<i>30 872</i>
TOTAL	558 522	106 471	664 993	216 441	4 350	220 791	774 963	110 822	885 785

▪ Valeur exposée au risque (EAD) par méthode et catégorie d'exposition

Catégorie d'exposition en millions d'euros – 31/12/2008	IRB			Standard			Total		
	Risque de crédit	Risque de contrepartie	Total	Risque de crédit	Risque de contrepartie	Total	Risque de crédit	Risque de contrepartie	Total
Souverains	43 382	7 167	50 549	6 346	96	6 442	49 728	7 263	56 992
Etablissements	55 454	55 388	110 843	24 972	1 647	26 619	80 427	57 035	137 462
Entreprises	206 643	42 361	249 003	54 143	2 607	56 750	260 785	44 968	305 753
Clientèle de détail	109 595	0	109 595	50 457	0	50 457	160 051	0	160 051
Positions de titrisation	37 039	1 431	38 470	666	0	666	37 705	1 431	39 136
<i>Sous-total 1</i>	<i>452 112</i>	<i>106 348</i>	<i>558 460</i>	<i>136 584</i>	<i>4 350</i>	<i>140 934</i>	<i>588 697</i>	<i>110 698</i>	<i>699 394</i>
Titres de participation et Actions	2 579	0	2 579	1 328	0	1 328	3 907	0	3 907
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	26 583	0	26 583	0	0	0	26 583	0	26 583
<i>Sous-total 2</i>	<i>29 162</i>	<i>0</i>	<i>29 162</i>	<i>1 328</i>	<i>0</i>	<i>1 328</i>	<i>30 490</i>	<i>0</i>	<i>30 490</i>
TOTAL	481 274	106 348	587 622	137 912	4 350	142 262	619 186	110 698	729 884

▪ Valeur exposée au risque (EAD) par zone géographique

EAD en millions d'euros – 31/12/2008						Positions de titrisation	Total ⁽¹⁾	Répartition en %	Titres de participation et Actions	Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	Total ⁽²⁾	Répartition en %
	Souverains	Etablis- sements	Entreprises	PME	Clientèle de détail							
France	10 118	51 823	80 709	25 004	112 093	4 496	284 242	40,6%	3 012	14 103	301 356	41,3%
UE (hors France)	22 199	51 128	84 594	21 943	35 926	7 687	223 477	32,0%	489	9 945	233 911	32,0%
– dont pays européens de l'est	10 436	2 559	11 641	9 464	15 200	3	49 302	7,0%	61	1 285	50 648	6,9%
Europe centrale et Orientale (hors UE)	4 380	3 170	14 107	2 010	6 121	0	29 788	4,3%	59	592	30 440	4,2%
Afrique / Moyen- Orient	4 319	2 691	9 054	4 354	3 993	0	24 411	3,5%	91	1 011	25 513	3,5%
Amérique	7 612	22 796	47 740	4 217	1 099	25 534	108 999	15,6%	242	644	109 885	15,1%
Asie	8 363	5 853	11 215	805	820	1 420	28 477	4,1%	14	288	28 779	3,9%
Total	56 992	137 462	247 421	58 333	160 051	39 136	699 394	100%	3 907	26 583	729 884	100%

(1) total hors titres de participation et actions et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit

(2) total avec titres de participation et actions et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit

▪ Valeur exposée au risque (EAD) de la clientèle de détail par zone géographique

EAD <i>en millions d'euros – 31/12/2008</i>	Prêts immobiliers	Expositions renouvelables	Autres crédits particuliers	TPE et professionnels	Total	Répartition en %
France	61 068	7 410	27 729	15 886	112 093	70 %
UE (hors France)	8 152	1 856	16 719	9 199	35 926	22 %
– dont pays d'Europe de l'Est	5 449	1 059	6 470	2 221	15 200	9 %
Europe centrale et Orientale (hors UE)	1 541	16	4 280	284	6 121	4 %
Afrique / Moyen-Orient	878	0	2 169	946	3 993	2 %
Amérique	450	0	649	0	1 099	0,69 %
Asie	151	0	210	459	820	0,51 %
Total	72 240	9 283	51 754	26 774	160 051	100 %

▪ Valeur exposée au risque (EAD) du portefeuille entreprises par secteur d'activité

EAD en millions d'euros – 31/12/2008	Entreprises	
	EAD	Répartition en %
Activités financières	62 080	20,3 %
Activités immobilières	21 470	7,0 %
Administration publique (incl. activités extra-territoriales)	178	0,1 %
Agriculture, Industries agricoles et alimentaires	14 449	4,7 %
Biens de consommation	8 467	2,8 %
Chimie, caoutchouc et plastique	6 372	2,1 %
Commerce de détails, réparation	14 342	4,7 %
Commerce de gros (Export / Import)	19 106	6,3 %
Construction	13 026	4,3 %
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	3 206	1,0 %
Éducation et activités associatives	887	0,3 %
Hôtellerie, restaurations et loisirs	4 758	1,6 %
Industrie automobile	6 738	2,2 %
Industrie des équipements et composants électriques, électroniques et mécaniques	12 726	4,2 %
Industrie du bois et du papier	2 431	0,8 %
Industrie métallurgique et produits minéraux	17 003	5,6 %
Média	6 308	2,1 %
Pétrole et gaz	14 200	4,6 %
Santé et action sociale	1 765	0,6 %
Services aux entreprises (yc conglomérat multi-activités)	24 001	7,9 %
Services collectifs	21 228	6,9 %
Services personnels et domestiques	279	0,1 %
Télécommunications	8 267	2,7 %
Transports, postes, logistique	22 464	7,3 %
TOTAL	305 753	100 %

▪ Valeur exposée au risque de contrepartie (EAD) par catégorie d'exposition

Catégorie d'exposition en millions d'euros – 31/12/2008	Risque de contrepartie	
	EAD	RWA
Souverains	7 264	162
Etablissements	57 035	5 293
Entreprises	44 968	16 763
Clientèle de détail	0	0
Positions de titrisation	1 431	683
TOTAL	110 698	22 900

▪ Valeur exposée au risque de contrepartie (EAD) par zone géographique

Risque de contrepartie <i>en millions d'euros – 31/12/2008</i>	EAD
France	16 782
UE (hors France)	47 617
– dont pays d'Europe de l'Est	4 452
Europe centrale et Orientale (hors UE)	289
Afrique / Moyen-Orient	1 080
Amérique	37 289
Asie	7 642
Total	110 698

▪ Valeur exposée au risque de contrepartie (EAD) par note (méthode IRB)

Risque de contrepartie – IRB <i>en millions d'euros – 31/12/08</i>	EAD
Note interne de la contrepartie	
1	8 580
2	38 522
3	38 222
4	15 067
5	3 518
6	1 362
7	216
8 to 10	859
Total	106 348

▪ Exposition au risque de crédit par maturité résiduelle

Exposition⁽¹⁾ <i>en millions d'euros - 31/12/2008</i>	Répartition par échéance résiduelle			
	< 1 an	1 à 5 ans	5 à 10 ans	> 10 ans
Souverains	36 859	14 022	735	1 039
Etablissements	23 385	90 046	4 882	10 328
Entreprises	108 728	143 562	21 737	13 934
Positions de titrisation	23 645	16 823	12 365	1 117
Total	192 616	264 452	39 719	26 418

(1) Périmètre : expositions hors clientèle de détail, hors Titres de participations et actions et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit

▪ Exposition au risque de crédit traitée en méthode standard par catégorie d'exposition et rating externe

<i>en millions d'euros – 31/12/2008</i>	Note externe	Exposition brute	EAD	RWA
Souverains	AAA to AA-	3 487	3 483	8
	A+ to A-	9	9	2
	BBB+ to BBB-	0	0	0
	BB+ to B-	1 733	1 725	733
	<B-	573	523	791
	Sans note externe	703	701	157
Sous-total		6 506	6 442	1 691
Etablissements	AAA to AA-	24 667	20 092	1 511
	A+ to A-	195	195	118
	BBB+ to B-	3 543	3 523	3 451
	<B-	2	2	0
	Sans note externe	2 999	2 808	1 082
Sous-total		31 406	26 619	6 162
Entreprises	AAA to AA-	32 701	1 088	621
	A+ to A-	231	231	80
	BBB+ to B-	15 862	2 019	5 559
	<B-	0	0	0
	Sans note externe	76 219	53 412	56 867
Sous-total		125 012	56 750	63 127
Clientèle de détail	Sans note externe	55 601	50 457	34 388
Total		218 525	140 268	105 368

▪ Exposition au risque de crédit traitée en approche IRB, par catégorie d'exposition et notes internes (hors expositions en défaut)

<i>en millions d'euros – 31/12/2008</i>	Note interne de la contrepartie	Exposition brute	Exposition bilan	Exposition hors bilan	CCF moyen du hors bilan	EAD	RWA	LGD moyenne	RW moyen*	Pertes attendues (EL)
Souverains	1	32 563	28 400	4 164	61 %	30 954	1	0 %	0 %	0
	2	6 331	5 908	423	100 %	6 331	303	18 %	5 %	0
	3	2 956	2 593	363	63 %	2 822	228	18 %	8 %	0
	4	7 406	6 925	482	77 %	7 294	2 029	24 %	28 %	8
	5	2 015	1 119	897	73 %	1 771	701	16 %	40 %	5
	6	1 197	1 044	153	80 %	1 166	650	16 %	56 %	15
	7	140	140	0	-	140	107	16 %	76 %	3
Sous-total		52 607	46 127	6 481	67 %	50 477	4 018	4 %	8 %	31
Etablissements	1	19 315	12 515	6 800	76 %	17 717	768	9 %	4 %	4
	2	41 953	19 012	22 941	59 %	32 536	1 508	13 %	5 %	1
	3	49 666	19 305	30 361	87 %	45 594	2 832	17 %	6 %	2
	4	12 053	6 264	5 789	66 %	10 068	3 099	44 %	31 %	7
	5	3 619	1 783	1 836	61 %	2 899	2 714	42 %	94 %	19
	6	1 374	858	517	63 %	1 184	1 041	28 %	88 %	20
	7	187	117	71	79 %	172	12	11 %	7 %	2
Sous-total		128 169	59 853	68 315	74 %	110 170	11 974	18 %	12 %	56
Entreprises	1	12 310	8 826	3 483	83 %	11 714	2 641	NA	23 %	6
	2	43 284	19 788	23 496	71 %	36 576	4 423	31 %	12 %	8
	3	54 928	24 374	30 553	74 %	47 037	4 531	28 %	10 %	11
	4	91 945	43 799	48 146	71 %	78 027	26 148	30 %	34 %	79
	5	61 813	44 168	17 645	53 %	53 441	35 583	28 %	68 %	321
	6	16 559	11 736	4 823	73 %	15 657	15 779	28 %	103 %	288
	7	1 839	1 839	-	-	1 839	2 830	21 %	154 %	50
Sous-total		282 678	154 531	128 147	70 %	244 291	91 934	29 %	37 %	764
Clientèle de détail	1	1 375	1 204	171	91 %	1 373	144	NA	10 %	0
	2	1 401	1 299	101	99 %	1 391	137	NA	10 %	0
	3	36 226	35 284	942	100 %	36 223	634	15 %	2 %	2
	4	30 128	25 573	4 556	91 %	27 766	2 260	17 %	8 %	14
	5	23 512	20 003	3 509	94 %	22 112	5 934	21 %	27 %	91
	6	12 050	11 153	897	105 %	12 656	6 032	26 %	46 %	214
	7	3 341	3 197	144	106 %	3 656	2 669	28 %	73 %	290
Sous-total		108 034	97 713	10 321	96 %	105 178	17 810	19 %	18 %	612
Total		571 488	358 224	213 264	71 %	510 116	125 737	21 %	23 %	1 463

* en consideration du floor de PD

▪ Exposition au risque de crédit de la Clientèle de détail traitées en approche IRB, par catégorie d'exposition et notes internes (hors expositions en défaut)

en millions d'euros – 31/12/2008	Note interne de la contrepartie	Exposition brute	Exposition bilan	Exposition hors bilan	CCF moyen du hors bilan	EAD	RWA	LGD moyenne	RW moyen*	Pertes attendues (EL)
Prêts immobiliers	1	86	86	1	100 %	86	8	NA	10 %	0
	2	1 212	1 136	76	100 %	1 212	118	NA	10 %	0
	3	29 489	28 766	724	100 %	29 498	368	12 %	1 %	1
	4	20 000	19 334	666	100 %	19 994	1 095	13 %	5 %	6
	5	5 871	5 480	391	100 %	5 862	1 166	13 %	20 %	11
	6	2 603	2 475	129	100 %	2 604	1 046	14 %	41 %	16
	7	269	256	14	101 %	271	163	11 %	60 %	9
Sous-total		59 532	57 532	1 999	100 %	59 527	3 966	12 %	8 %	44
Expositions renouvelables	1	0	0	0	-	0	0			0
	2	0	0	0	-	0	0			0
	3	83	5	79	92 %	77	1	29 %	1 %	0
	4	3 849	248	3 601	37 %	1 423	83	33 %	6 %	2
	5	3 494	778	2 715	55 %	1 914	442	32 %	23 %	14
	6	1 743	1 250	493	98 %	1 715	873	32 %	51 %	39
	7	714	614	100	119 %	850	771	32 %	91 %	70
Sous-total		9 883	2 894	6 989	63 %	5 977	2 170	34 %	36 %	125
Autres crédits particuliers	1	1 289	1 118	171	91 %	1 286	135	NA	11 %	0
	2	189	163	26	91 %	179	19	NA	10 %	0
	3	6 637	6 498	138	99 %	6 632	265	30 %	4 %	1
	4	5 513	5 307	206	96 %	5 540	936	26 %	17 %	6
	5	7 974	7 720	255	100 %	7 977	2 348	23 %	30 %	33
	6	4 672	4 544	129	100 %	4 663	2 183	29 %	47 %	89
	7	1 342	1 327	15	93 %	1 347	844	27 %	63 %	100
Sous-total		27 616	26 676	939	94 %	27 625	6 730	27 %	25 %	229
TPE et professionnels	1	0	0	0	-	0	0			0
	2	0	0	0	-	0	0			0
	3	16	15	1	100 %	16	0	16 %	2 %	0
	4	766	684	82	106 %	809	146	24 %	18 %	1
	5	6 362	6 146	217	103 %	6 543	2 011	23 %	31 %	34
	6	2 843	2 765	78	123 %	3 491	1 897	28 %	54 %	70
	7	1 016	1 000	16	117 %	1 189	890	29 %	75 %	110
Sous-total		11 003	10 610	393	109 %	12 048	4 944	25 %	41 %	215
Total		108 034	97 713	10 321	96 %	105 178	17 810	21 %	18 %	612

* après prise en compte du floor de PD

▪ Expositions dépréciées et ajustements de valeur

<i>en millions d'euros – 31/12/2008</i>	Exposition dépréciée				Ajustements de valeur individuels	Ajustements de valeur collectifs	Coût du risque
	Exposition brute	Approche standard	Approche IRB	Total			
Souverains	59 161	0	28	29	26		
Etablissements	160 047	6	468	474	445		
Entreprises	412 973	1 996	4 872	6 868	3 565		
Clientèle de détail	168 048	3 577	3 953	7 530	4 513		
Positions de titrisation	54 683	0	8	8	177		
Total	854 913	5 580	9 330	14 910	8 727	1 070	2 655

▪ Tableau de variation des ajustements de valeur

<i>en millions d'euros</i>	Solde d'ouverture au 31/12/2007	Montants en augmentation des dépréciations individuelles et collectives	Montants en diminution des dépréciations individuelles et collectives	Autres ajustements (effets change et autres effets)	Solde de clôture au 31/12/2008	Recouvrement sur actifs préalablement passés en perte
Ajustements de valeur collectifs	-902	-352	281	-97	-1 070	
Ajustements de valeur individuels	-6 768	-3 853	2 316	-423	-8 727	148
TOTAL	-7 669	-4 205	2 596	-520	-9 797	148

(*) hors instruments de capitaux propres

▪ Expositions dépréciées par zone géographique

<i>en millions d'euros – 31/12/2008</i>	Expositions dépréciées	Ajustements de valeur individuels
France	6 570	3 463
UE (hors France)	3 140	1 500
Europe centrale et Orientale (hors UE)	2 638	2 089
Afrique / Moyen-Orient	1 463	1 164
Amérique	872	414
Asie	226	98
TOTAL	14 910	8 727

▪ Expositions dépréciées par secteur d'activité

<i>en millions d'euros – 31/12/2008</i>	Expositions dépréciées	%
Activités financières	2 219	15 %
Activités immobilières	495	3 %
Administration publique (incl. activités extra-territoriales)	89	1 %
Agriculture, Industries agricoles et alimentaires	382	3 %
Biens de consommation	453	3 %
Chimie, caoutchouc et plastique	187	1 %
Commerce de détails, réparation	255	2 %
Commerce de gros (Export / Import)	633	4 %
Construction	355	2 %
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	58	0 %
Éducation et activités associatives	5	0 %
Hôtellerie, restaurations et loisirs	304	2 %
Industrie automobile	191	1 %
Industrie des équipements et composants électriques, électroniques et mécaniques	195	1 %
Industrie du bois et du papier	113	1 %
Industrie métallurgique et produits minéraux	243	2 %
Média	103	1 %
Pétrole et gaz	14	0 %
Santé et action sociale	36	0 %
Services aux entreprises (yc conglomérat multi-activités)	220	1 %
Services collectifs	260	2 %
Services personnels et domestiques	7	0 %
Télécommunications	13	0 %
Transports, postes, logistique	159	1 %
Retail	7 055	47 %
Autres	865	6 %
TOTAL	14 910	100 %

▪ Pertes attendues (EL) par catégorie d'exposition (hors expositions en défaut)

<i>en millions d'euros – 31/12/2008</i>	Pertes attendues (EL), hors expositions en défaut
Souverains	31
Etablissements	56
Entreprises	765
Clientèle de détail	612
Positions de titrisation	45
Titres de participation et Actions	0
TOTAL	1 508

5 TITRISATION

■ STRATÉGIE ET ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DANS LE DOMAINE DE LA TITRISATION

Définitions

Les positions de titrisation de Société Générale recensées dans le cadre du présent rapport, concernent exclusivement ses expositions résultant d'opérations de titrisation inscrites au bilan ou hors bilan de la banque, et se traduisant par le calcul d'encours pondérés (*Risk-Weighted assets – RWA*) et d'exigences de fonds propres au titre de son portefeuille réglementaire d'intermédiation bancaire.

Telle qu'elle est définie dans la CRD, la titrisation correspond à une transaction ou un mécanisme par lesquels le risque de crédit inhérent à une exposition ou un panier d'expositions est divisé en tranches présentant les caractéristiques suivantes :

- la transaction aboutit à un transfert de risques significatif ;
- les paiements effectués dans le cadre de la transaction ou du mécanisme dépendent des performances de l'exposition ou du panier d'expositions ;
- la subordination de certaines tranches détermine la répartition des pertes pendant la durée de la transaction ou du mécanisme de transfert de risque.

Finalité et stratégie

Les activités de titrisation de Société Générale relèvent des stratégies décrites ci-après :

- **Activité d'intermédiation** : la banque intervient dans le montage d'opérations de titrisation pour le compte de tiers ainsi que dans le placement des titres en résultant. De manière générale, la Société Générale n'assume directement aucun risque de crédit au titre de son activité de titrisation pour compte de tiers, ce qui signifie que cette activité n'engendre ni encours pondérés, ni besoin de fonds propres.
- **Conduits commerciaux (activité de sponsor)** : Société Générale a mis en place plusieurs entités ad hoc appelées *bankruptcy-remote special purpose entities* (« conduits ») dans l'intention de financer diverses classes d'actifs (comme, par exemple, des créances commerciales et des prêts à la consommation) par l'émission d'effets à court terme et de billets de trésorerie. Cette activité, étroitement intégrée dans les activités de banque commerciale et de banque d'affaires du Groupe, participe au financement des besoins en fonds de roulement de plusieurs grands clients de la banque. Ce métier a pour finalité de générer des commissions de montage et de gestion au titre de ces conduits (ex. : commissions de montage, d'engagement, d'utilisation et d'administration). Le risque de crédit lié aux actifs y afférents est transféré à des investisseurs extérieurs, y compris pour les tranches les plus risquées. Cela étant dit, Société Générale peut encourir un risque de crédit accessoire du fait de cette activité dans la mesure où elle fournit des lignes de liquidité et des lettres de crédit pour assurer la liquidité de ces dispositifs, ou bien car elle se porte acquéreuse de manière ponctuelle de billets de trésorerie émis par les conduits. En définitive, le risque de crédit sous-jacent aux actifs détenus par les conduits est préservé par l'application de normes de souscription strictes, une forte granularité et la diversification des risques ainsi que par la fourniture de garanties supérieures au montant des actifs titrisés et d'autres techniques de rehaussement de crédit.
- **Financements inscrits au bilan** : lorsqu'elle exerce ses activités d'origination, de commercialisation ou de prise ferme de différents types d'actifs titrisés, la banque peut conserver certains risques sous-jacents aux actifs. De plus, dans le cadre de sa stratégie globale de gestion de portefeuille de crédit, Société Générale peut structurer divers portefeuille de crédits d'actifs en tranches et vendre les plus risquées d'entre elles à des investisseurs extérieurs de manière à réduire son exposition totale au risque.

En outre, si le financement des activités du Groupe repose en priorité sur son importante base de dépôts clientèle, Société Générale, dans le cadre de sa stratégie globale de gestion de la liquidité, a mis en place trois transactions adossées à des prêts immobiliers résidentiels garantis par des hypothèques ou des garanties de premier rang, ce qui lui permet d'accroître fortement son portefeuille d'actifs pouvant être refinancés auprès de la Banque Centrale Européenne. Comme ces transactions ne se soldent par aucun

transfert de risque pour la banque, les besoins en fonds propres en résultant ne sont pas affectés par leur titrisation.

- **Société Générale en tant qu'investisseur** : en sus des actifs résultant de ses principales activités de titrisation telles qu'elles sont décrites ci-dessus et qui peuvent être inscrits à son bilan, Société Générale peut, occasionnellement, détenir des actifs titrisés en tant qu'investisseur de manière à s'assurer une marge nette d'intérêts positive et un rendement approprié des capitaux employés. Quoique les filiales d'assurance du Groupe aient aussi la faculté de détenir des actifs titrisés dans leurs portefeuilles d'investissement, elles n'entrent pas dans le champ des normes de solvabilité bancaire Bâle II.

En outre, du fait de la crise financière en cours, un certain nombre d'actifs titrisés ont été transférés soit des portefeuilles de transaction de la banque soit des fonds communs de placement monétaires gérés par son pôle de gestion d'actifs, à son portefeuille bancaire réglementaire, si bien qu'ils engendrent à présent un besoin en fonds propres au titre du risque de crédit qu'ils comportent.

Approche suivie pour le calcul des encours pondérés

Toutes les fois que des opérations de titrisation, traditionnelle ou synthétique, à la promotion, à l'origination, au montage ou à la gestion desquelles Société Générale participe aboutissent à un transfert de risques substantiel et étayé juridiquement conformément au cadre de la CRD, les actifs titrisés sous-jacents sont exclus du calcul des encours pondérés relatifs au risque de crédit traditionnel.

Pour les positions sur créances titrisées que Société Générale décide de conserver soit à son bilan, soit hors bilan, les besoins en fonds propres sont déterminés en se fondant sur l'exposition de la banque, indépendamment de sa stratégie ou du rôle qui est le sien dans ces opérations. En conséquence, les encours pondérés résultant de positions sur créances titrisées sont calculés en appliquant les coefficients de risque pertinents au montant des expositions. Ces coefficients sont déterminés comme suit.

La majeure partie des positions du Groupe sur les créances titrisées est évaluée au moyen de l'approche reposant sur les notations internes (*méthode Internal Ratings Based – IRB*), dans le cadre de laquelle Société Générale recourt aussi à des valorisations alternatives spécifiques incorporées dans la CRD. Environ 1 % des expositions de titrisation de la banque sont évaluées au moyen de l'Approche Standard (*Standardized Approach – SA*), selon laquelle l'actif pondéré par les risques est déterminé en fonction de la note de crédit attribuée par une agence de notation externe aux expositions en question (ex. : 20 % pour les instruments notés entre AAA et AA-, 50 % pour ceux dont la note est comprise entre A+ et A-, etc.).

Trois modes de calculs sont possibles dans le cadre de l'approche IRB :

- en premier lieu, l'approche reposant sur des notations (*Ratings-Based Approach – RBA*) doit être appliquée à toutes les expositions bénéficiant d'une notation de crédit externe ou à celles pour lesquelles il est possible d'inférer une telle note. Dans cette approche, les coefficients de risque sont calculés plus finement de manière à tenir compte du rang de la créance et de la granularité des positions.
- La Formule réglementaire (*Supervisory Formula*) est une méthode applicable aux expositions non notées et dans laquelle le coefficient de risque est fonction de cinq paramètres liés à la nature et à la structure de la transaction.
- Enfin, les positions résultant des expositions hors bilan des programmes ABCP (comme les lignes de liquidité) sont déterminées au moyen de Facteurs de conversion de crédit appropriés (*Credit Conversion Factors – CCF*), et sont évaluées au moyen de l'approche reposant sur une évaluation interne (*Internal Assessment Approach – IAA*), qui, en substance, permet de se référer aux taux de pondération de la méthode RBA.

Environ 77 % des expositions IRB de la banque sont pondérées selon l'approche RBA, 8 % selon la Formule réglementaire et près de 15 % selon l'approche IAA.

Organismes d'évaluation de crédit externes que Société Générale utilise pour évaluer le risque de crédit

Société Générale mesure le risque de crédit afférent à ses positions sur créances titrisées en ayant recours notamment à des notes de crédit externes. Ces notes sont attribuées par les agences de notation auxquelles le Comité des Superviseurs Bancaires Européens (Committee of European Banking Supervisors – CEBS) a

accordé le statut d'Organisme Externe d'Evaluation de Crédit (OEEC ou External Credit Assessment Institution – ECAI) et par les membres du collège des autorités de surveillance. Les agences de notation ci-après ont obtenu le statut OEEC : Standard & Poors, Moody's Investors Service, Fitch Ratings et DBRS.

■ EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ASSOCIÉES AUX OPÉRATIONS DE TITRISATION

A fin décembre 2008, les expositions de Société Générale aux opérations de titrisation se chiffraient à un total de 54,7 MdEUR, sur lesquels 30,0 MdEUR figuraient au bilan de la banque et 24,7 MdEUR étaient imputables à des engagements hors bilan associés pour la plupart à des lignes de liquidité accordées aux conduits commerciaux parrainés par la banque. Les expositions inscrites au bilan se composent d'une variété d'instruments, parmi lesquels les CDOs, CMBS et RMBS prédominent.

En approche standard, les encours pondérés de la banque et les exigences de fonds propres correspondantes, relatifs aux positions de titrisation, étaient évalués selon une méthode par transparence. A fin 2008, les expositions de Société Générale évaluées en approche standard s'établissaient comme suit :

Sponsor en millions d'euros – 31/12/2008	Expositions	EAD	Méthode d'évaluation		Exigence de Fonds propres
			par transparence	RWA	
Exposition au bilan	649	649	649	487	39
Exposition hors-bilan	85	17	17	13	1
Total	734	666	666	500	40

Les encours pondérés de la banque et les exigences en fonds propres qui en résultent, évalués en approche notations internes, s'établissaient comme suit :

Originateur en millions d'euros – 31/12/2008	Exposition	EAD	Déduction de fonds propres	Méthode d'évaluation			Encours pondérés	Exigence de fonds propres
				Notations externes	Formule réglementaire	Par transparence		
Exposition hors-bilan	1 955	1 955	-	-	1 955	-	154	12
Total	3 020	3 020	33	-	2 987	-	226	18
Investisseur								
en millions d'euros – 31/12/2008								
Exposition au bilan	26 011	26 011	772	25 238	-	-	4 450	356
Exposition hors-bilan	2 011	2 011	308	1 703	-	-	728	58
Total	28 022	28 022	1 081	26 941	-	-	5 177	414
Sponsor								
en millions d'euros – 31/12/2008								
Exposition au bilan	2 359	2 360	-	1 863	-	497	571	46
Exposition hors-bilan	20 548	5 069	-	39	3	5 026	4 377	350
Total	22 907	7 429	-	1 903	3	5 523	4 948	396
TOTAL	53 948	38 470	1 114	28 844	2 990	5 523	10 352	828

Selon la méthode d'évaluation des notations externes, la situation des expositions de la banque ventilées par tranche de pondération était la suivante :

en millions
d'euros –
31/12/2008

Tranche de pondération	6 % - 10 %	12 % - 18 %	20 % - 35 %	50 % - 75 %	100 %	250 %	425 %	650 %	1250 %	Total
Montant	23 419	1 072	591	341	376	67	74	364	2 540*	28 844

* Ce montant d'exposition est entièrement couvert par des ajustements de valeurs.

Par ailleurs, la qualité des positions au bilan de Société Générale en tant qu'investisseur et de promoteur s'analysait comme suit :

<i>en millions d'euros – 31/12/2008</i>	EAD
Tranches les plus senior	26 200
Tranches mezzanine	792
Tranches exposées aux premières pertes	85
Total	27 076

6 RISQUE LIÉ AUX ACTIONS

■ FINALITÉS ET STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

Les expositions de la Société Générale aux actions qui ne sont pas détenues à des fins de transaction sont liées à plusieurs activités et stratégies de la banque. Ces expositions incluent des actions et instruments de fonds propres, des parts de Sicav investies en actions et des participations dans les filiales et sociétés affiliées du Groupe qui ne sont pas déduites des fonds propres aux fins du calcul des indicateurs de solvabilité.

- En premier lieu, le Groupe possède un portefeuille de participations industrielles qui, pour l'essentiel, reflète ses relations historiques ou stratégiques avec ces sociétés.
- En outre, Société Générale détient de petites participations minoritaires dans certaines banques à des fins stratégiques, en vue de développer sa coopération avec ces établissements.
- Au surplus, les actions ne faisant pas partie des actifs détenus à des fins de transaction comprennent les participations du Groupe dans des filiales de petite taille qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation et qui opèrent en France ou à l'étranger. Font aussi partie de cette catégorie divers investissements et participations accessoires aux activités bancaires principales du Groupe, en particulier dans la banque de détail et les services titres.
- Enfin, Société Générale et certaines de ses filiales peuvent détenir des investissements en actions résultant de son activité de gestion d'actifs (en particulier des capitaux apportés à titre de capital d'amorçage à des Sicav dont Société Générale est le promoteur).

■ ÉVALUATION

Juste valeur des participations disponibles à la vente

D'un point de vue comptable, les expositions en actions de Société Générale, non détenues à des fins de transaction, sont classées en titres disponibles à la vente, dans la mesure où elles peuvent être conservées pour un laps de temps indéterminé, et être cédées à tout moment.

Les changements dans la juste valeur sont enregistrés dans les capitaux propres du Groupe, sous la rubrique Gains et pertes latents ou différés. En cas de cession ou de dépréciation durable, les changements dans la juste valeur de ces actifs sont inscrits en compte de résultat, sous la rubrique Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente. Les dividendes perçus sur les participations en actions sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique Dividendes sur titres à revenu variable.

Pour les actions cotées, la juste valeur est estimée sur la base du cours de bourse à la date de clôture. Pour les titres non cotés, la juste valeur est estimée en fonction de la catégorie de l'instrument financier et selon l'une des méthodes suivantes :

- Cote part d'actif net détenue,
- Evaluation basée sur des transactions récentes sur les titres de la société (tiers rentrant au capital de la société, valorisation à dire d'expert...),
- Evaluation fondée sur des transactions récentes intervenues sur des entreprises du même secteur (multiples de résultat ou d'actif net etc.).

Politique de provisionnement

En cas d'une perte de valeur avérée, objective et prolongée d'un titre disponible à la vente, un ajustement de valeur est enregistré par le compte de résultat. Les corrections de valeur affectant les titres disponibles à la vente sont irréversibles.

Pour les titres cotés, l'éventualité d'un ajustement de valeur est prise en compte dès qu'une baisse significative (plus de 20 %) du cours moyen sur les 12 derniers mois par rapport à la valeur au bilan est constatée.

Pour les titres non cotés, une analyse qualitative de leur perte de valeur potentielle est réalisée sur la base de différentes méthodes d'analyse financière décrites dans la note 3 du Document de référence 2008 de Société Générale.

■ EXIGENCE DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

L'exposition de Société Générale aux actions ne faisant pas partie du portefeuille de transaction est égale à leur valeur comptable nette des provisions. Le Groupe applique la méthode des Notations internes à la majeure partie de son portefeuille d'actions ne faisant pas partie de l'actif de transaction. Aussi les actions de sociétés non cotées faisant partie d'un portefeuille diversifié sont-elles affectées d'un coefficient pondéré par les risques de 190 % ; celles de sociétés cotées, de 290 % et les autres actions non cotées, de 370 %.

Toutefois, les titres non cotés acquis avant janvier 2008 peuvent être pondérés d'un coefficient de 150 % et les expositions actions considérées comme des activités annexes de la banque peuvent être pondérés à 100 %.

A fin 2008, l'exposition du Groupe aux actions ne faisant pas partie du portefeuille de transaction et les besoins en fonds propres réglementaires en découlant s'établissaient comme suit :

<i>en millions d'Euros – 31/12/2008</i>	Intention de détention	Exposition	EAD	Encours pondérés
Total		4 289	3 907	9 435
pondération 370 %	Titres non cotés	1 675	1 534	5 674
pondération 290 %	Titres cotés	1 055	1 019	2 954
pondération 100 %	Activités annexes	420	314	314
pondération 150 %	Capital investissement	383	290	435

7 RISQUES DE MARCHÉ

■ ORGANISATION

Le risque de marché désigne les risques de perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Il concerne l'ensemble des opérations du portefeuille de négociation ("*trading book*"), et également certains portefeuilles classés en portefeuille bancaire ("*banking book*") et réévalués en fonction de leur valeur de marché ("*mark to market*").

L'organisation du contrôle des risques de marché fait l'objet d'aménagements continus visant à harmoniser les dispositifs de suivi au sein du Groupe et à garantir l'indépendance du contrôle par rapport aux hiérarchies opérationnelles.

Si la responsabilité première de la maîtrise des risques incombe naturellement aux responsables des activités de front office, le dispositif de supervision repose sur une structure indépendante, le Département risques de marché de la Direction des risques. L'objectif premier du Département est le suivi permanent et indépendant des salles de marchés des positions et des risques engendrés par les activités de marché du Groupe, ainsi que la comparaison de ces positions et risques avec les limites établies. Il est en charge notamment :

- du suivi quotidien, indépendamment du front office, des positions et des risques issus de toutes les activités de marché du Groupe, et de la comparaison de ces positions et risques avec les limites établies ;
 - de la définition des méthodes de mesure du risque et des procédures de contrôle, de la validation des modèles de valorisation utilisés pour le calcul des risques et des résultats, de la définition des provisions pour risque de marché (réserves et ajustements de résultat) ;
 - de la définition des fonctionnalités des bases de données et des systèmes utilisés pour mesurer les risques de marché ;
 - de l'instruction de l'ensemble des demandes de limites formulées par les différentes activités, dans le cadre des autorisations globales accordées par la Direction générale et du suivi de leurs utilisations ;
 - de la centralisation, la consolidation et du reporting des risques de marché du Groupe.
- Outre ces fonctions relatives au risque de marché stricto sensu, le Département surveille et contrôle également le nominal brut des positions. Ce dispositif, fondé sur des niveaux d'alertes s'appliquant sur l'ensemble instruments et à tous les desks, participe à la détection d'opérations éventuelles de rogue trading.

Sur proposition de ce Département, le Comité des risques du Groupe fixe les limites d'intervention par nature d'activité et arrête les principaux choix en matière de maîtrise des risques. Le contrôle de premier niveau est attribué, dans chaque entité supportant des risques de marché, à des agents nommément désignés et indépendants des front offices, dont l'activité couvre notamment :

- le suivi permanent des positions et des résultats, en dialogue avec les front offices ;
- la vérification des paramètres de marché utilisés pour le calcul des risques et des résultats ;
- le calcul quotidien des risques de marché selon une procédure formalisée et sécurisée ;
- le suivi quotidien du respect des limites notifiées à chaque activité et la vérification permanente de l'existence d'un dispositif d'encadrement de l'activité par des limites adaptées.

S'agissant des principales salles de marché en France ou à l'étranger, ces agents, contrôleurs des risques de marché spécialisés, sont placés sous l'autorité hiérarchique directe de la Direction des risques.

Un rapport quotidien de l'utilisation des limites en VaR, stress tests et sensibilité générale aux taux d'intérêt par rapport aux limites établies au niveau du Groupe est adressé à la Direction générale et au management des lignes-métiers, de même qu'un rapport mensuel récapitulatif des faits marquants en matière de risque de marché, et spécifiant l'utilisation des limites fixées par la Direction Générale et le Conseil d'administration.

■ LES MÉTHODES D'ÉVALUATION ET D'ENCADREMENT DES RISQUES DE MARCHÉ

L'évaluation des risques de marché à la Société Générale repose sur la combinaison de trois indicateurs de mesure, donnant lieu à encadrement par des limites :

- la Valeur en Risque (VaR) à 99 % conforme au modèle interne réglementaire, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de *trading* ;
- des mesures en *stress test*, fondées sur des indicateurs de type risque décennal. Les mesures de *stress test* permettent de limiter l'exposition du Groupe aux risques systémiques et aux cas de chocs de marché exceptionnels ;
- les limites complémentaires (en sensibilité, en nominal, d'emprise ou de durée de détention...) qui permettent d'assurer une cohérence entre les limites globales en risque et les limites opérationnelles utilisées au *front office*. Ces limites permettent aussi d'encadrer des risques qui ne seraient qu'imparfaitement capturés par les mesures en VaR et en *stress test*.

■ LA VALEUR EN RISQUE À 99 % (VaR)

Cette mesure, développée à compter de fin 1996, fait l'objet d'améliorations continues, tant par l'ajout de nouveaux facteurs de risque que par l'extension du périmètre couvert. En 2008, le modèle a été enrichi de nouveaux facteurs de risque de matières premières (contrats carbone notamment), et de facteurs de base sur les taux d'intérêt (mesurant le risque associé aux différents fixings). Aujourd'hui, l'essentiel des activités de marché de la banque d'investissement est couvert par un calcul en VaR, (y compris pour les produits les plus complexes), ainsi que certaines activités de la banque de détail et de la banque privée à l'étranger. Le Modèle Interne de VaR est agréé par le régulateur aux fins de calcul du Capital Réglementaire.

La méthode retenue est celle de la "simulation historique", qui présente notamment la caractéristique de prendre implicitement en compte les corrélations entre les différents marchés. Elle repose en effet sur les principes suivants :

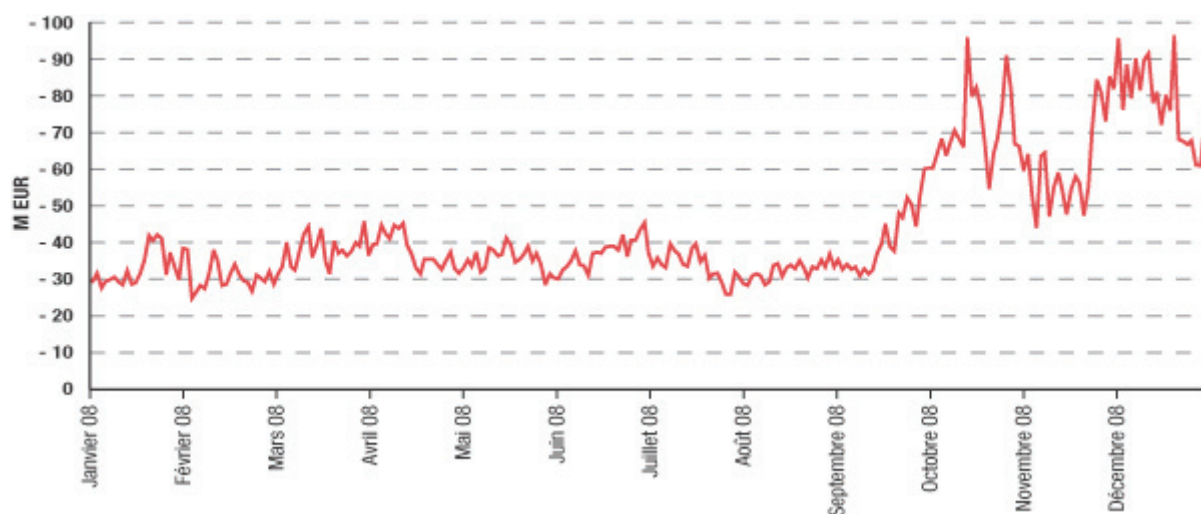
- constitution d'un historique de facteurs de risques représentatifs du risque des positions de la Société Générale (taux d'intérêt, cours des actions, de change et de matières premières, volatilités, *spread* de crédits, etc.). Au total, la VaR est calculée à partir d'une base de plusieurs milliers de facteurs de risques ;
- détermination de 250 *scenarii* correspondant aux variations sur un jour observées sur un historique d'un an glissant de ces paramètres ;
- déformation des paramètres du jour selon ces 250 *scenarii* ;
- revalorisation des positions du jour sur la base de ces 250 déformations des conditions de marché du jour.

La Valeur en Risque à 99 % est le plus grand risque obtenu après élimination de 1 % des occurrences les plus défavorables : sur un an d'historique, soit 250 *scenarii*, elle correspond à la moyenne entre les deuxième et troisième plus grands risques constatés.

La VaR est principalement destinée à suivre les activités de marché logées dans les portefeuilles de *trading* de la banque. En 2008, la limite en VaR pour l'ensemble des activités de *trading* a été augmentée à 85 M EUR (+ 15 MEUR par rapport à 2007) pour tenir compte de la volatilité accrue des marchés.

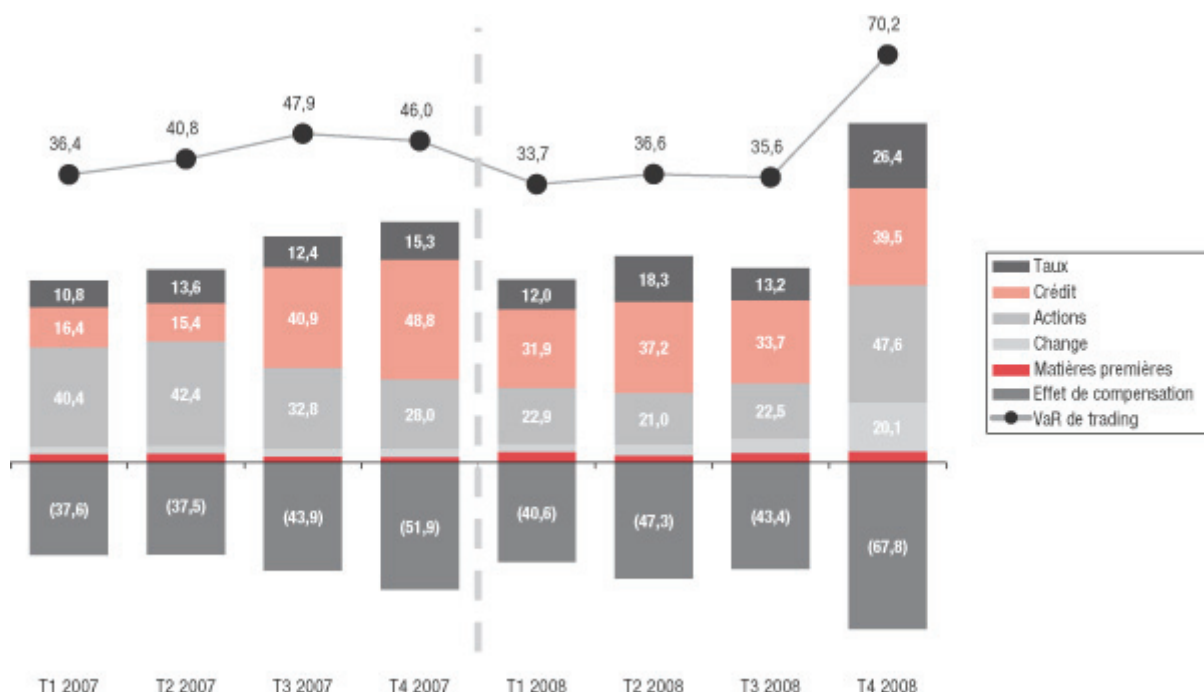
L'évolution de la Valeur en Risque des activités de *trading* de la banque, sur l'ensemble du périmètre de suivi, se présente de la manière suivante au cours de l'exercice 2008 :

**VAR DE TRADING (PORTEFEUILLES DE TRADING DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ)
ÉVOLUTION DE LA VAR DE TRADING AU COURS DE L'ANNÉE 2008 (1 JOUR, 99 %) EN M EUR**



Les dépassements observés au 4^{ème} trimestre résultent essentiellement de la volatilité exceptionnelle des marchés (actions et crédit) sans modification de l'appétit de risque du Groupe ; en outre, en décembre, le déroulement du transfert des actifs du portefeuille de *trading* vers le portefeuille bancaire, a incité de manière prudente à ne pas intervenir sur les positions tant que n'étaient pas achevés ces transferts, afin d'avoir une vision exacte de l'exposition en *trading* résiduelle et d'identifier la stratégie de réduction à mettre en œuvre.

VENTILATION PAR FACTEUR DE RISQUE DE LA VALEUR EN RISQUE TRADING (VAR) - ÉVOLUTION 2007-2008 DE LA MOYENNE TRIMESTRIELLE EN M EUR

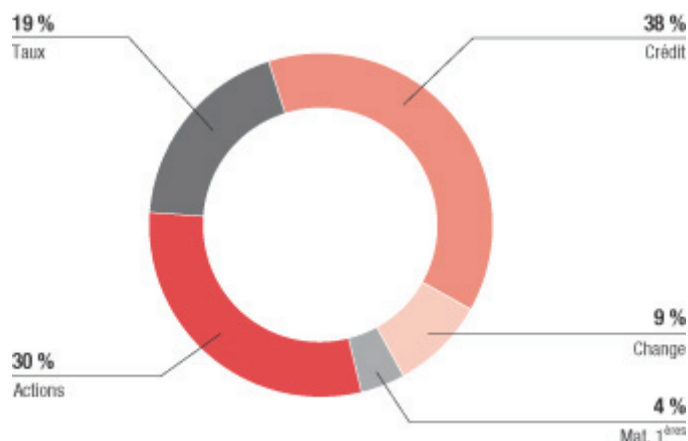


NB : Les chiffres relatifs à l'exercice 2007 ne tiennent pas compte des positions liées aux activités non autorisées et dissimulées. Les chiffres de la composante "crédit" portent sur un périmètre réduit à compter du 4^{ème} trimestre 2008 suite au transfert de positions du trading book vers le banking book ; au vue de leur illiquidité, ces positions ne pouvaient plus faire l'objet d'un calcul de VaR selon l'approche historique en place.

La VaR moyenne sur l'année 2008 s'établit à 44 M EUR contre une moyenne de 43 M EUR en 2007. Cette stabilité d'ensemble recouvre en fait une baisse sur les 3 premiers trimestres, suivie d'une forte augmentation au 4^{ème} trimestre.

La baisse observée jusqu'en septembre résulte d'une diminution des expositions en particulier côté risque sur actions (cash ou dérivés). Au 4^{ème} trimestre, l'introduction de scénarii très volatils entraîne le doublement de la VaR sur presque tous les sous-jacents. Le transfert de certaines positions en banking book, étant donné leur illiquidité, a mécaniquement réduit l'augmentation de la composante "crédit" de la VaR.

VENTILATION DE LA VAR DE TRADING PAR TYPE DE RISQUE – 2008



■ LIMITES MÉTHODOLOGIQUES DE LA MESURE EN VaR

La VaR repose sur un modèle et des hypothèses conventionnelles. Les principales limites méthodologiques qui en résultent sont les suivantes :

- l'utilisation de chocs « 1-jour » suppose que toutes les positions peuvent être liquidées ou couvertes en un jour, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains produits et dans certaines situations de crise ;
- l'utilisation d'un intervalle de confiance à 99 % ne tient pas compte des pertes pouvant survenir au-delà de cet intervalle ; la VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle ;
- la VaR est calculée à la clôture du marché, les mouvements de marché intra-day ne sont pas pris en compte ;
- Le montant de VaR calculé repose en outre sur certaines approximations comme l'utilisation d'indices de référence à la place de certains facteurs de risque, et la non-intégration de tous les facteurs de risque relatifs à certaines activités qui peut-être liée à la difficulté d'obtenir des historiques quotidiens.

Le Groupe contrôle ces limites en :

- évaluant systématiquement la pertinence du modèle à travers un back-testing (contrôle de cohérence a posteriori) qui vérifie que le nombre de jours pour lesquels le résultat négatif dépasse la VaR est conforme à l'intervalle de confiance de 99 %.
- complétant le système de VaR par des mesures de *stress test*.

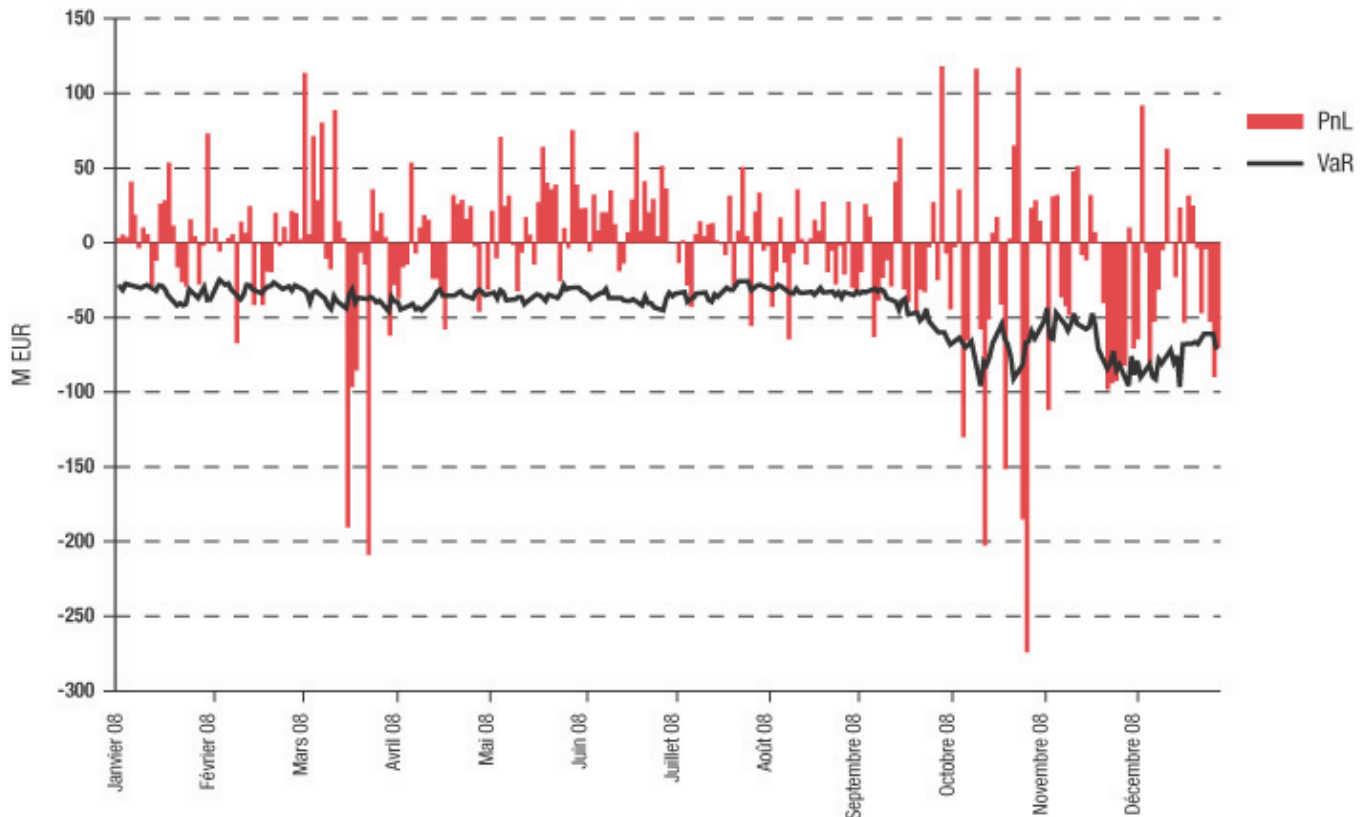
Le graphique ci-dessous représente le back-testing de la VaR sur le périmètre réglementaire. En 2008, le résultat quotidien a excédé à 29 reprises le montant de la VaR, ce qui est largement en dehors de l'intervalle de confiance théorique de 99 % (correspondant à 2 à 3 dépassements par an). Cette situation est imputable à plusieurs facteurs :

- En raison de la dislocation des marchés, les chocs survenus sur plusieurs facteurs de risque ont été largement supérieur aux chocs historiques utilisés dans le calcul de la VaR.

- Certains actifs étant devenus illiquides, en particulier les actifs de crédit structurés, la calibration des chocs quotidiens utilisés devient plus instable, créant un décalage entre cet indicateur de risque et les résultats réels constatés.
- Par ailleurs, les actifs illiquides sont sujets à d'importantes réserves de liquidité, qui sont incluses dans les résultats utilisés pour effectuer les back-testing de la VaR, alors même que cet élément n'est pas pris en compte dans le calcul quotidien de la VaR.

En conclusion, les limites méthodologiques mentionnées ci-dessus ont un impact justifiant de compléter cet indicateur par d'autres indicateurs de risque tels que les stress-tests.

BACK-TESTING DE LA VAR SUR LE PÉRIMÈTRE RÉGLEMENTAIRE EN 2008 – VAR (1 JOUR, 99 %) EN M EUR



■ LA MESURE DU RISQUE EN STRESS TEST

Parallèlement au modèle interne de VaR, Société Générale calcule une mesure de ses risques en *stress test* pour prendre en compte des perturbations de marché exceptionnelles.

Un *stress test* estime la perte résultant d'une évolution extrême des paramètres de marché sur une durée correspondant au temps de déboucler ou de couvrir les positions concernées (5 à 20 jours sur la plupart des positions de *trading*).

Cette mesure en *stress test* s'appuie sur 18 *scenarii* historiques, ainsi que sur 8 *scenarii* théoriques parmi lesquels figure le "scénario théorique Société Générale" utilisé depuis le début des années 1990. Elle constitue, avec la mesure en VaR, l'un des axes majeurs de notre dispositif de contrôle des risques. Elle est bâtie selon les principes suivants :

- Les risques sont calculés quotidiennement pour chaque activité de marché de la banque, tous produits confondus, sur chacun des 18 *scenarii* historiques et des 8 *scenarii* théoriques.
- Des limites en *stress test* sont établies pour l'activité globale Société Générale, puis sont déclinées sur les différentes lignes – métier de la banque. Elles encadrent en premier lieu le résultat le plus défavorable issu

du scénario théorique Société Générale et du scénario théorique krach boursier type octobre 1987, en second lieu le résultat le plus défavorable issu des 24 *scenarii* historiques et théoriques restants.

- Les différents *scenarii* de *stress test* font l'objet de révisions régulières et de compléments en liaison avec les équipes d'économistes du Groupe et les différents spécialistes, sous l'égide de la Direction des risques.

LES STRESS TESTS HISTORIQUES

La méthode consiste à étudier depuis 1990 les grandes crises économiques ayant affecté les marchés financiers : l'analyse des évolutions de prix des actifs financiers (actions, taux d'intérêt, taux de change, *spreads* de crédit...) durant chacune de ces crises permet de déterminer des *scenarii* de variation de ces principaux facteurs de risque qui, appliqués aux positions de marché de la banque, pourraient entraîner des pertes significatives. Société Générale a ainsi retenu 18 *scenarii* historiques.

LES STRESS TESTS THÉORIQUES

Les *scenarii* théoriques sont définis avec les économistes de la banque et visent à identifier des séquences d'événements pouvant survenir et de nature à conduire à des crises majeures sur les marchés (par exemple une attaque terroriste majeure, une déstabilisation de la situation politique de grands pays pétroliers...). Leur sélection est le résultat d'une démarche visant à retenir des chocs tout à la fois extrêmes mais restant plausibles et ayant des répercussions globales sur l'ensemble des marchés. Société Générale a ainsi retenu 7 *scenarii* théoriques en complément du "scénario théorique Société Générale".

Les huit scénarios théoriques utilisés en 2008 par Société Générale sont les suivants :

Généralisé : ce scénario est le plus ancien simulé au niveau du Groupe. Il correspond à une hypothèse de hausse des taux concomitante à une forte baisse des actions.

Crise au Moyen Orient : déstabilisation du Moyen Orient conduisant à un choc de forte amplitude sur le pétrole et l'ensemble du marché de l'énergie, effondrement des marchés actions, pentification de la courbe de taux d'intérêt.

Attaque terroriste : attaque terroriste majeure aux Etats-Unis entraînant un effondrement des marchés actions, une forte baisse des taux d'intérêt, un fort écartement des *spreads* de crédit et une brusque baisse du dollar.

Octobre 1987 : ce scénario, basé sur les événements d'octobre 1987, est classé dans les scénarios théoriques compte tenu des nombreuses variables qui ont dû être simulées pour combler le manque de données disponibles sur cette période.

Crise obligataire : crise du marché obligataire (décorrélation des rendements des obligations et des actions), forte hausse des taux d'intérêt américains et hausse plus modérée des autres taux d'intérêt, baisse modérée des marchés actions, "flight to quality" avec écartement modéré des *spreads* de crédit, hausse du dollar.

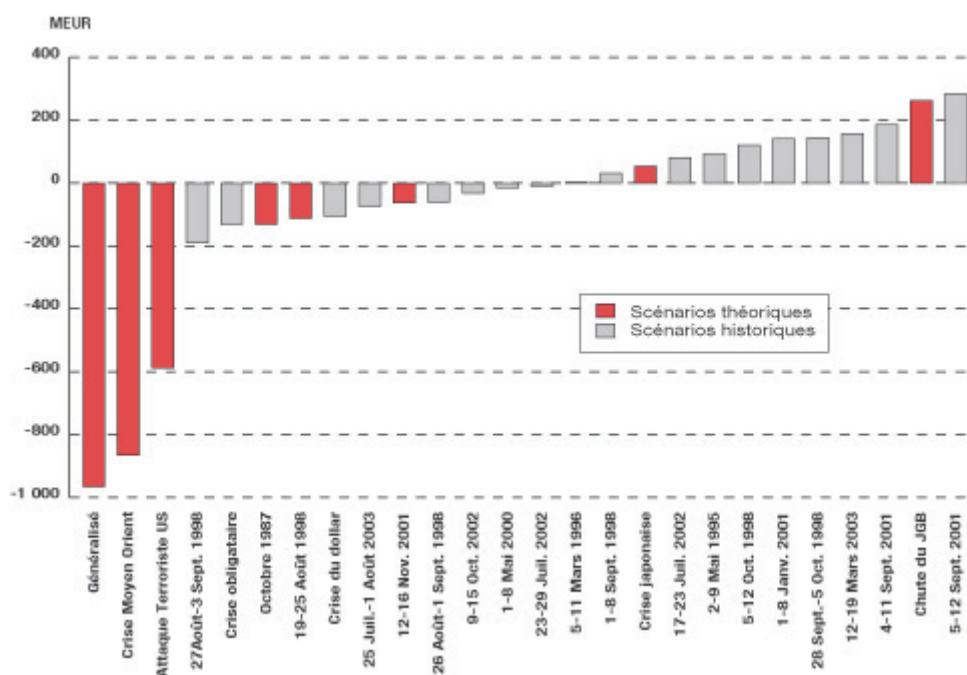
Crise du Dollar : effondrement de la devise américaine suite à l'augmentation de la détérioration de la balance commerciale et du déficit public américains, hausse des taux d'intérêt et resserrement des *spreads* de crédit américains.

Crise Japonaise : scénario de "bank run" consécutif à la faillite d'une banque japonaise, forte baisse du marché actions japonais, baisse du Yen, baisse plus modérée des actions américaines et Européennes, forte hausse des taux longs américains et Européens.

Effondrement des emprunts d'état Japonais : effondrement du marché obligataire japonais, consécutif à l'abaissement de la notation souveraine, forte baisse du Yen et du marché actions japonais, baisse prononcée des taux longs américains et Européens.

MOYENNE DES STRESS TESTS EN 2008

Le graphe ci-après présente la moyenne des montants des stress tests en 2008.



■ EXIGENCES DE FONDS PROPRES

Les exigences de fonds propres de Société Générale relatives au risque de marché sont déterminées de manière prédominante par la méthode IRB (environ 90 % des encours pondérés du Groupe). La ventilation des encours pondérés par catégories de risque ci-dessous montre que le risque action et le risque de taux d'intérêt constituent l'essentiel de l'exigence de fonds propres à fin 2008.

<i>Encours pondérés en millions d'euros – 31/12/2008</i>	Approche Standard	IRB	Total
Risque de taux d'intérêt	1 521	8 085	9 606
Risque actions	294	11 578	11 872
Risque de change	561	641	1 202
Risque matières premières	160	228	388
Total	2 536	20 532	23 068

8 RISQUE OPÉRATIONNEL

■ GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL : ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Au cours des dernières années, Société Générale a développé des processus, des outils de gestion et une infrastructure de contrôle complète pour renforcer la maîtrise et le pilotage des risques opérationnels dans l'ensemble du Groupe. Ces dispositifs comprennent, entre autres, des procédures générales et spécifiques, une surveillance permanente, des plans de continuité de l'activité, des comités des Nouveaux Produits et des fonctions dédiées pour la surveillance et la gestion de certains types de risques opérationnels tels que la fraude, les risques liés aux systèmes de paiement, les risques juridiques, les risques liés à la sécurité des systèmes d'information et les risques de non conformité.

Le département des risques opérationnels

Rattaché en 2007 à la Direction des risques du Groupe, le Département des risques opérationnels travaille en étroite relation avec les équipes en charge de la gestion et de la maîtrise des risques opérationnels au sein des Pôles d'activités et des Directions fonctionnelles.

Les responsabilités du Département de risques opérationnels sont notamment les suivantes :

- L'animation de la filière "Risques opérationnels" ;
- La conception et la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe, en concertation avec les Pôles d'activités et les Directions fonctionnelles ;
- La promotion d'une culture du risque opérationnel dans l'ensemble le Groupe ;
- La définition, au niveau du Groupe, des méthodes d'identification, de mesure, de surveillance, d'atténuation ou de transfert des risques opérationnels en liaison avec les Pôles d'activités et les Directions Fonctionnelles, et, afin d'en assurer une cohérence d'ensemble ;
- L'élaboration de la politique globale de continuité d'activité et de gestion de crise du Groupe, le pilotage et la coordination de sa mise en œuvre.

La filière "Risques opérationnels"

Outre le département des risques opérationnels, la filière comprend les Responsables des risques opérationnels (RRO) des Pôles d'activités et des Directions fonctionnelles qui sont fonctionnellement rattachés au Directeur des Risques opérationnels du Groupe.

Les RRO, présents dans l'ensemble des entités du Groupe, sont chargés d'appliquer les politiques et directives du Groupe et de contrôler et piloter les risques opérationnels en s'appuyant sur un réseau de correspondants dans les lignes-métiers et les entités, et en se concertant étroitement avec les responsables opérationnels des entités concernées.

Des comités risques opérationnels ont été institués tant au niveau du Groupe que des Pôles d'activités, des Directions fonctionnelles et des filiales. L'organisation et les procédures mises en œuvre pour gérer les risques opérationnels sont en outre soumises à des audits internes réguliers.

■ MESURE DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Société Générale a opté, dès 2004, pour l'approche de mesure avancée du risque opérationnel (*Advanced Management Approach* – AMA) proposée par la CRD pour mesurer les risques opérationnels et calculer les besoins en fonds propres y afférents. Cette approche permet notamment :

- D'identifier i) les métiers les plus exposés aux risques et ii) les types de risques qui ont l'impact le plus fort sur le profil de risque du Groupe et sur ses besoins totaux en fonds propres ;

- D'améliorer la culture et de la gestion du risque opérationnel du Groupe en créant un cercle vertueux dans lequel les risques sont identifiés, leur gestion est améliorée et dans lequel des stratégies appropriées sont mise en œuvre afin de les atténuer et les réduire.

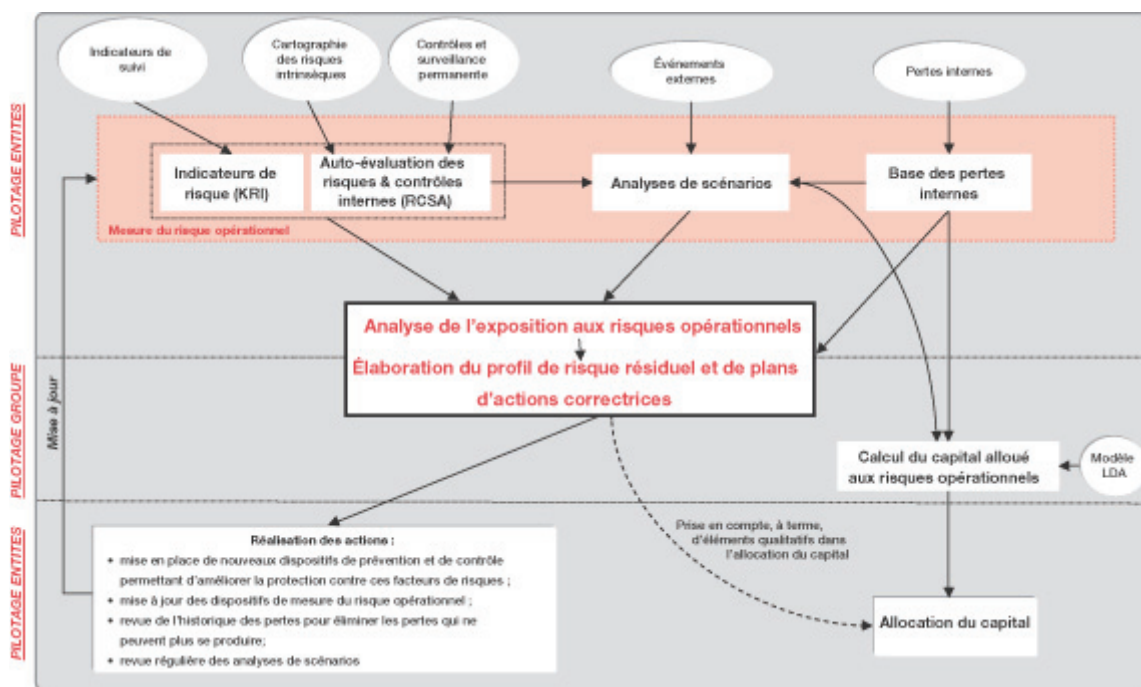
La Commission bancaire a effectué en 2007 une revue approfondie du dispositif élaboré par Société Générale et, en conséquence, a autorisé le Groupe à utiliser la méthode la plus avancée prévue par l'accord Bâle II (la méthode AMA) pour le calcul de son exigence de fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2008 pour un périmètre couvrant plus de 90 % du produit net bancaire total du groupe Société Générale. L'approche standard reste néanmoins utilisée par quelques filiales.

■ DISPOSITIF DE SUIVI DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Processus de modélisation selon l'AMA

Les dispositifs expressément prévus par la réglementation (CRD et "Saines pratiques de la surveillance du risque opérationnel" bâloises) ont été mis en œuvre – en s'appuyant sur l'existant quand cela était possible – pour servir de support au "cercle vertueux" évoqué précédemment. Ils comprennent notamment :

- La collecte des données internes relatives aux pertes liées aux risques opérationnels ;
- Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles (*Risk and Control Self-Assessment – RCSA*) ;
- Les indicateurs clefs du risque (*Key Risk Indicators – KRI*) ;
- Les analyses de scénarios ;
- L'analyse des données de pertes externes.



La classification par Société Générale des risques opérationnels en huit catégories d'événements et quarante-neuf sous-catégories mutuellement exclusives est la pierre angulaire de sa modélisation des risques. Elle garantit la cohérence d'ensemble du dispositif et permet de réaliser des analyses transversales.

Les 8 types d'événements que le Groupe distingue pour définir les catégories de risques se rattachent au classement réglementaire de Bâle II afin de rendre possible un étalonnage pertinent.

- | | |
|---|--|
| Litiges commerciaux | Fraude et autres activités criminelles |
| Litiges avec les autorités | Activités non autorisées sur les marchés (Rogue trading) |
| Erreurs de tarification (« pricing ») ou d'évaluation du risque | Perte de moyens d'exploitation |
| Erreurs d'exécution | Défaillance du système informatique |

Collecte des pertes internes

La collecte de pertes internes concerne l'ensemble du Groupe depuis 2003. Ce processus a permis aux collaborateurs :

- De s'approprier de nouveaux concepts et outils de gestion des risques opérationnels.
- D'acquérir une meilleure compréhension des risques latents inhérents à l'activité.
- De mieux diffuser une culture du risque opérationnel dans tout le Groupe.

Le seuil minimum à partir duquel une perte est enregistrée est de 10 000 EUR dans tout le Groupe, sauf pour la Banque de Financement et d'Investissement (*Corporate and Investment Banking*), où ce seuil est fixé à 25 000 EUR en raison du périmètre de ses activités, des volumes concernés et de la pertinence des données pour la modélisation de l'exigence de fonds propres réglementaires). En deçà de ces seuils, les pertes ne sont donc pas appréhendées par le processus de recueil de données et l'impact du seuil est pris en compte dans le modèle de calcul des besoins en fonds propres.

Auto évaluation des risques et des contrôles (ou RCSA)

Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles (RCSA) a pour objet d'apprécier l'exposition du Groupe aux risques opérationnels puis de la mesurer. Pour ce faire, il s'agit :

- D'identifier et d'évaluer les risques opérationnels auxquels est exposée chacune des activités du Groupe de manière inhérente ("risques intrinsèques") en faisant abstraction des dispositifs de prévention et de contrôle des risques ;
- D'évaluer la qualité des mesures de prévention et de contrôle, permettant de réduire ces risques (existence et efficacité de ces dispositifs en termes de détection et de prévention des risques et/ou de leur capacité à en diminuer les impacts financiers) ;
- De mesurer l'exposition aux risques résiduels de chaque activité du Groupe, après prise en compte de l'environnement de prévention et de contrôle, mais abstraction faite de la protection fournie par les polices d'assurances auxquelles le Groupe a souscrit ;
- De remédier aux déficiences éventuelles des dispositifs de prévention et de contrôle, et de mettre en œuvre des plans d'actions correctives ;
- De faciliter et/ou d'accompagner la mise en œuvre des indicateurs clefs de risque (KRI).
- D'adapter, si nécessaire, la politique d'assurance du Groupe.

Indicateurs clefs de risque (Key Risk Indicators – KRI).

Les KRI complètent l'ensemble du système de pilotage des risques opérationnels en fournissant une vision dynamique (système d'alerte) de l'évolution des profils de risque des métiers. Le suivi régulier des KRI complète ainsi l'évaluation de l'exposition du Groupe aux risques opérationnels effectuée via l'exercice d'auto-évaluation des risques et des dispositifs de prévention et de contrôle (RCSA), l'analyse des pertes internes et les analyses de scénarii, en apportant aux responsables d'entités :

- Une mesure quantitative et vérifiable du risque ;
- Une évaluation régulière des améliorations ou des détériorations du profil de risque et de l'environnement de prévention et de contrôle, nécessitant une attention particulière ou un plan d'action.

Les KRI susceptibles d'avoir une incidence notable sur l'ensemble du Groupe sont transmis à la Direction générale.

Analyses de scénarii

Les analyses de scénarii ont pour double objectif de renseigner le Groupe sur ses zones de risques potentiels importants et de contribuer au calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel.

Concernant le calcul de l'exigence de fonds propres, le Groupe utilise les analyses de scénarii pour :

- Mesurer son exposition aux pertes potentielles rares mais de forte sévérité ;
- Disposer pour les catégories de d'évènements où l'historique de pertes internes est insuffisant d'une estimation de la distribution des pertes à dire d'expert.

En pratique, pour chaque catégorie d'évènements, différents scénarios sont examinés par des experts qui en évaluent l'impact potentiel sur la banque, en termes de sévérité et de fréquence, en s'appuyant notamment sur les données de pertes internes et externes, de l'environnement externe (réglementaire, métier...) et interne (contrôles et dispositifs de prévention et de contrôle). Les impacts potentiels des divers scénarios sont agrégés, fournissant ainsi la distribution de pertes pour la catégorie de risques concernée.

Les analyses sont conduites pour deux catégories de scénarios :

- les scénarios Groupe de chocs majeurs : il s'agit d'évènements transversaux de très forte sévérité ayant une origine externe et pour lesquels il convient d'établir des plans de continuité d'activité (PCA). Les sept scénarios analysés jusqu'à présent ont permis de faire progresser la partie *Business Impact Analysis* des PCA.
- les scénarios « Métiers », qui n'entrent pas dans le cadre de la continuité d'activité *stricto sensu* mais permettent de mesurer les pertes potentielles exceptionnelles [*unexpected loss*] auxquels les dits métiers pourraient être exposés. Une centaine de scénarios a ainsi été élaborée.

Analyse des pertes externes

Enfin, la Société Générale fait appel à des bases de données externes sur les pertes pour parachever l'identification et l'évaluation des expositions du Groupe aux risques opérationnels en étalonnant ses statistiques internes sur les pertes par rapport aux données de la branche.

Gestion de crise et élaboration des plans de continuité de l'exploitation

Le Groupe conforte en outre son approche de la gestion de crise en développant la capacité de résistance intrinsèque de ses activités et en l'incorporant dans ses plans de continuité de l'exploitation existants.

■ MODÉLISATION DES RISQUES

La méthode retenue par le Groupe pour la modélisation des risques opérationnels est une méthode basée sur l'approche LDA (*Loss Distribution Approach*).

Cette approche statistique modélise la distribution annuelle des pertes à travers des historiques de pertes internes ou encore des analyses de scénarii, selon un processus *bottom-up* de découpage matriciel des pertes en catégories de risques opérationnels et en Pôles d'activités, soit une granularité de 32 mailles.

Les distributions des pertes sont modélisées pour chacune des mailles de la matrice et sont ensuite agrégées pour obtenir la distribution de pertes annuelles des pertes des Pôles puis du Groupe. Cette distribution des pertes indique le montant des pertes que la banque peut subir et associe une probabilité de survenance à chacun de ces montants. Les besoins en fonds propres réglementaires du Groupe au titre des risques opérationnels sont ensuite définis comme le quantile à 99.9 % de la distribution des pertes annuelles du Groupe.

La corrélation entre les événements, leur fréquence et leur gravité est également prise en compte tout au long du processus de calcul.

Sur la base de la modélisation effectuée par le Groupe, les exigences de fonds propres de Société Générale au titre des risques opérationnels s'établissaient à 3.621 millions d'euros à fin 2008, équivalent à 45.256 millions d'encours pondérés.

Effet des techniques d'assurance

Comme autorisé dans l'accord de Bâle II, la Société Générale a développé une méthode pour prendre en compte, dans le calcul de l'exigence de fonds propres réglementaire et dans la limite de 20 % de cette exigence, les contrats d'assurance répondant aux conditions de la réglementation et susceptibles de couvrir, au moins en partie, les pertes opérationnelles.

Une table de correspondance élaborée au niveau du Groupe a permis d'identifier les contrats d'assurance susceptibles de couvrir les différentes catégories de risques opérationnels, ainsi que leurs caractéristiques : franchise, garantie et probabilité de couverture.

La modélisation intègre donc les polices d'assurance Groupe, qui couvrent une partie des grands risques bancaires, comme par exemple la responsabilité civile, la fraude, l'incendie et le vol, ainsi que les défaillances des systèmes et les pertes d'exploitation consécutives à une perte de moyens d'exploitation.

L'assurance est un facteur d'atténuation des risques opérationnels qui peut être pris en compte dans le modèle à la fois pour les pertes internes et pour les analyses de scénarios. Dans le modèle conçu par la Société Générale, les couvertures d'assurance affectent les distributions de sévérité, en en diminuant les montants. La distribution de fréquence reste quant à elle inchangée.

Enfin, le besoin total en fonds propres est calculé deux fois, la première en tenant compte des indemnités qui seraient versées par les compagnies d'assurance et la seconde sans les prendre en considération, de manière à s'assurer que ces assurances ne réduisent pas les exigences de fonds propres de plus de 20 %, comme l'exige la réglementation.

L'économie de fonds propres résultant des assurances souscrites par la Société Générale représente à ce jour 7,7 % de l'exigence de fonds propres totale au titre du risque opérationnel.

Gouvernance du processus de calcul des fonds propres réglementaires

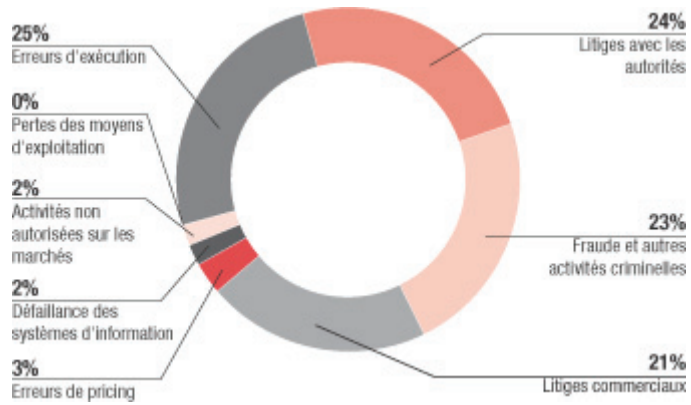
Le processus de calcul de l'exigence de fonds propres au titre du risque opérationnel fait l'objet d'une gouvernance spécifique, en particulier pour ce qui a trait au rôle des différents acteurs, à leurs responsabilités et à la fréquence du calcul.

La gouvernance s'applique à tous les stades du processus de calcul. Ce dernier est exécuté et soumis à un *backtesting* une fois par an. Ses résultats sont validés par des intervenants indépendants et une marge de sécurité supplémentaire peut être proposée en cas de besoin. De plus, le modèle est revu au moins tous les deux ans et les choix méthodologiques sont aussi validés par des intervenants indépendants. Enfin, les montants de capitaux obtenus annuellement et les éventuelles marges conservatrices sont présentés pour validation au CORISQ.

■ DONNÉES QUANTITATIVES

Le tableau suivant fournit la ventilation des pertes opérationnelles par catégorie de risques sur la période 2004 à 2008.

**PERTES LIÉES AU RISQUE OPÉRATIONNEL (HORS PERTE EXCEPTIONNELLE DE ROGUE TRADING) :
RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE RISQUE SG (MOYENNE 2004 À 2008)**



9 GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

■ STRATÉGIE ET PROCESSUS

La Société Générale gère son exposition structurelle au risque de taux d'intérêt au sein de sa structure mondiale de gestion actif passif (Asset and Liability Management – ALM) qui, en sus du risque de taux d'intérêt, assure également la gestion de l'exposition du Groupe aux risques de liquidité et de change⁽¹⁾.

L'exposition structurelle au risque de taux d'intérêt comprend toutes les expositions résultant i) de l'activité commerciale des diverses entités du Groupe (ci-après appelées "portefeuille bancaire" de la banque) et ii) de toutes transactions réalisées pour compte propre de l'ensemble des entités du Groupe. Cependant, les risques de taux d'intérêt liés aux activités de trading n'entrent pas dans le champ du risque structurel de taux d'intérêt et relèvent du risque de marché. Les expositions structurelles et de marché constituent l'exposition totale du Groupe au risque de taux d'intérêt.

Gouvernance

S'agissant de la gestion du risque structurel de taux d'intérêt, la gouvernance mise en place au sein de Société Générale s'articule autour des principes clefs suivants :

- Une politique générale et des normes globales de gestion validées par le comité exécutif du Groupe et traduites en normes de gestion détaillées par la Direction financière du Groupe.
- La décentralisation de la gestion du risque au niveau des diverses entités, encadrée au moyen de limites.
- L'exercice par la Direction financière du Groupe d'une surveillance étroite sur l'application des normes et de la gestion du risque de taux d'intérêt par les diverses entités.

Les normes et procédures du Groupe énoncent des règles précises pour :

- L'application de la politique et la gestion du risque structurel de taux d'intérêt.
- Les normes d'investissement des fonds propres des diverses entités.
- La manière dont il convient de différencier les risques structurels de taux d'intérêt et ceux relevant des risques de marché.

Organisation

La Direction du Groupe participe à la gestion du risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire par l'intermédiaire des Comités financiers du Groupe, réunis tous les trimestres, qui approuvent les principes de gestion et limites de sensibilité pour chaque entité, et examinent les rapports de gestion et analyses préparés par la Direction financière. Le Comité financier est en outre tenu régulièrement informé des principaux changements apportés aux modèles de gestion actif-passif (ALM) qui sont utilisés par le réseau de banque de détail en France (en particulier les règles d'amortissement des comptes à vue et des comptes d'épargne réglementée, les remboursements anticipés de prêts au logement, etc.).

La Direction financière du Groupe est chargée de définir les normes de gestion (portant sur l'organisation et les méthodologies) et de valider les modèles conçus et utilisés par les diverses entités. Elle avise en outre les entités du Groupe des limites de sensibilité qui leur sont applicables. La Direction financière est en outre responsable de la centralisation et du reporting sur le risque de taux d'intérêt et des contrôles de deuxième niveau.

Inversement, il appartient aux entités du Groupe de gérer et contrôler le risque de taux d'intérêt, ainsi que sa couverture, à leur propre niveau en se conformant aux directives édictées pour le Groupe.

Assisté du Gestionnaire du risque de taux structurel, le Directeur général de chaque entité a pour mission de respecter la politique du Groupe et d'appliquer les limites fixées. De plus, les principales unités de banque de

⁽¹⁾ Voir le dernier rapport annuel du Groupe pour des informations plus détaillées sur la gestion des autres risques par le département ALM de la Société Générale.

détail du Groupe ont institué des Comités de gestion actif-passif (Comités ALM) pour contrôler le risque de taux d'intérêt conformément aux principes du Groupe.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré tous les mois pour les principales entités du Groupe, et au moins une fois par trimestre pour les autres. Toutes les entités du Groupe communiquent leurs positions ALM à la Direction financière du Groupe selon une fréquence trimestrielle afin que ce dernier prépare un rapport consolidé sur la gestion actif-passif (ALM).

■ OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Société Générale s'efforce de minimiser l'exposition de chaque entité du Groupe au risque de taux d'intérêt au moyen de la gestion actif-passif et du risque de taux d'intérêt. Les opérations commerciales étant – dans la mesure du possible – systématiquement adossées, l'exposition au risque de taux d'intérêt résultant du portefeuille bancaire est donc entièrement imputable aux positions résiduelles. La sensibilité des positions résiduelles doit être conforme aux limites imparties à chaque entité et à l'ensemble du Groupe telles qu'elles ont été approuvées par le Comité financier.

De manière générale, la gestion actif-passif n'est pas considérée comme un centre de profit. Autrement dit, des transactions sont effectuées pour couvrir toute position ouverte. Toutes les nouvelles opérations enregistrées dans le portefeuille bancaire sont couvertes dans toute la mesure du possible en faisant concorder parfaitement les échéances et en neutralisant le risque. Les politiques de financement et de couverture interdisent toute prise de risque active.

Pour quantifier son exposition au risque structurel de taux d'intérêt, le Groupe analyse la totalité des éléments d'actif et de passif à taux fixe inscrits au bilan et mesure les gaps à taux fixe qui traduisent les décalages d'échéance entre les flux à taux fixe à l'actif et au passif du bilan. Les échéances et l'amortissement des encours sont déterminées en fonction de leurs conditions contractuelles ou de modèles reflétant le comportement historique des clients ou encore, ainsi que d'hypothèses conventionnelles sur certains agrégats (notamment les fonds propres).

Une fois que les écarts sur les taux d'intérêt fixes ont été identifiés, la sensibilité de la position aux variations des taux d'intérêt qui en résulte est calculée.

La politique du Groupe exige que le risque résiduel résultant de l'activité commerciale soit transféré soit à la trésorerie locale, soit à la Trésorerie du Groupe en appliquant un prix de cession interne. Le risque de taux d'intérêt est ensuite géré en le maintenant dans les limites autorisées pour les portefeuilles de transaction concernés.

S'agissant des produits sans échéance fixe (comme, par exemple, les comptes courants et les comptes d'épargne du réseau de banque de détail en France), le Groupe utilise des modèles d'amortissement dans lesquels les encours sont réputés être constitués d'une partie stable et d'une partie volatile (laquelle est égale à la différence entre l'encours total et la partie stable). Par exemple, pour le réseau de banque de détail de la Société Générale en France, la partie banque volatile des dépôts est exigible à vue, tandis que la partie stable est déterminée au moyen d'un modèle autorégressif soumis à des back testings réguliers. Son profil d'amortissement a été défini au moyen d'un modèle autoprojectif ainsi que de données historiques de la banque.

L'amortissement des prêts tient compte des modèles de remboursement anticipés qui peuvent être sensibles au niveau des taux d'intérêt.

■ PRINCIPAUX INDICATEURS DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société Générale utilise plusieurs indicateurs pour mesurer le risque de taux d'intérêt global du Groupe. Les trois plus importants sont :

- *l'échéancier actifs-passifs* : L'échéancier des positions à taux fixe et l'analyse des écarts qu'il met en évidence est le principal outil de suivi permettant d'évaluer les caractéristiques des opérations de couverture nécessaires en les calculant de manière statique.
- La *sensibilité de la valeur économique* est un indicateur supplémentaire, de nature synthétique, qui sert à fixer les limites applicables aux diverses entités ; il est mesuré comme la sensibilité de la valeur économique du bilan aux variations de taux. Cette mesure est calculée pour toutes les monnaies auxquelles le Groupe est exposé.
- La *sensibilité de la marge d'intérêt* aux variations des taux d'intérêt tient compte de la sensibilité générée par la production commerciale future sur une période glissante de trois ans et calculée de manière dynamique.

Les limites de sensibilité sont fixées pour chaque entité et examinées périodiquement par la direction financière du Groupe. La limite globale de sensibilité du Groupe est actuellement fixée à 500 millions d'euros, ce qui représente moins de 2 % des fonds propres de 1^e catégorie (Tier 1) de la Société Générale.

Les autres indicateurs servant à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt sont :

- La mesure de la Valeur économique et de la sensibilité de la marge de taux d'intérêt dans divers *scénarios de stress*. Dans ces scénarios, la modélisation du comportement des produits non échancés est ajustée en conséquence, ainsi qu'en cas de remboursement anticipé d'un prêt.
- *La mesure du capital économique* au titre du risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire. Société Générale évalue son capital économique selon la méthode de la VAR (*Value at Risk*). La VAR mesure la perte potentielle maximum de valeur économique qui pourrait survenir à l'horizon d'un an suite aux variations de taux d'intérêt.

■ INDICATEURS DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT À FIN 2008

Mesures de la sensibilité de la valeur économique du bilan, par devise, aux variations de taux d'intérêt

	Sensibilité par devise							Total
	EUR	USD	GBP	JPY	CZK	RUB	Autres	
Hausse parallèle des taux de 10 points de base	9	-2	0	0	2	-1	2	10
Baisse parallèle des taux de 10 points de base	-12	2	0	0	-2	1	-2	-14
Pentification de la courbe (augmentation/baisse des taux de 50 points de base à moins/plus d'un an)	-65	5	3	2	6	1	16	-32
Applatissement de la courbe (baisse/augmentation des taux de 50 points de base à moins/plus d'un an)	-36	-5	-3	-2	-6	-1	-16	-68

ANNEXE :

■ INFORMATION RELATIVE À LA CONTRIBUTION DES PRINCIPALES FILIALES AUX ENCOURS PONDÉRÉS TOTAUX DU GROUPE

	Crédit du Nord		Rosbank		Komerčni Banka	
<i>en millions d'euros</i>	SA	IRB	SA	IRB	SA	IRB
Contribution aux encours pondérés du Groupe						
Risque de crédit et de contrepartie	3 612	11 405	10 646	434	1 353	9 120
Souverain	5	-	906		13	334
Etablissements	317	170	1 056		22	952
Entreprises	2 357	5 869	6 294		476	5 988
Clientèle de détail	837	4 318	2 389		842	1 150
Titrisation	-	-	-		-	-
Titres de participations et actions	96	153		182	-	154
Autres actifs	-	895		252		542
Risque de marché	99		354		23	
Risque opérationnel	697		1 612		737	
Total	15 813		13 045		11 234	

5.2 INFORMATIONS FINANCIERES SPECIFIQUES – RECOMMANDATIONS DU FSF EN MATIERE DE TRANSPARENCE FINANCIERE

Synthèse des expositions au 30 juin 2009 présentées dans les Informations Financières Spécifiques

	Banking Book	Trading Book	Total
Expositions non couvertes	Expositions nettes	Expositions nettes	Expositions nettes
- ABS	10,7	0,5	11,2
- Banking & Corporate bonds	0,3	0,4	0,7
- CDO of US RMBS	2,5	0,7	3,2
Total	13,5	1,7	15,1
LBO	Après provisions		Après provisions
	5,1		5,1
Expositions monoline, CDPC & autres institutions financières	Juste valeur des instruments couverts	Juste valeur des instruments couverts	Juste valeur des instruments couverts
dont Monoline	7,9	8,5	16,5
sur des CDO "marché résidentiel US"	0,9	2,7	3,6
sur des CDO "hors marché résidentiel US"	0,8	1,6	2,4
sur des CLO de Crédits Corporate	5,1	3,5	8,6
sur des financ. d'infrastr. & autres financ. struct.	1,2	0,7	1,9
dont autres institutions financières	0,0	0,6	0,6
dont CDPC	0,0	2,3	2,3
Juste valeur des instruments couverts	7,9	11,4	19,4 ⁽¹⁾

■ **Dérivés de Crédits Exotiques : exposition nette en équivalent 5 ans : -1,0 Md EUR pour un sous-jacent couvert de 4,7 Md EUR**

- (1) Juste valeur des protections acquises (après couverture et dépréciation) : 1,9 Md EUR dont 1,2 Md EUR sur assureurs monolines, 0,4 Md EUR sur CDPC et 0,3 Md EUR auprès d'autres grandes institutions financières

CDO non couverts exposés à l'immobilier résidentiel aux Etats Unis

En M EUR	CDO		
	Tranches super senior & senior		
	Portefeuilles L&R (4)	Portefeuilles AFS	Portefeuilles Trading
Exposition brute au 31/12/08 (1)	3 982	158	1 641
Exposition brute au 31/03/09 (1)	4 150	164	1 681
Exposition brute au 30/06/09 (1) (2)	3 883	156	1 533
Nature des sous-jacents	high grade / mezzanine (5)	mezzanine	mezzanine
Point d'attachement au 31/03/09	19%	8%	30%
Point d'attachement au 30/06/09 (3)	17%	7%	29%
Au 30/06/09			
% d'actifs subprime sous-jacents	44%	70%	72%
dont originé en 2005 et avant	27%	70%	60%
dont originé en 2006	10%	0%	5%
dont originé en 2007	7%	0%	7%
% d'actifs Md-prime & Alt-A sous-jacents	16%	10%	15%
% d'actifs Prime sous-jacents	20%	6%	9%
% d'autres actifs sous-jacents	21%	13%	3%
Stock de pertes de valeur et dépréciations (Flux au T2-09)	-1 326 (dont 0 au T2-09)	-39 (dont 0 au T2-09)	-855 (dont +16 au T2-09)
Stock de provisions pour risque de crédit (Flux au T2-09)	-58* (dont 0 au T2-09)	-117 (dont 0 au T2-09)	—
% total de décotes des CDO au 30/06/09	36%	100%	56%
Exposition nette au 30/06/09 (1)	2 499	0	678

(1) Expositions au cours de clôture

(2) Les variations d'encours par rapport au 31/03/09 sont dues principalement à l'effet change.

(3) La variation des points d'attachement résulte :

- à la hausse, de remboursements anticipés au pair
- à la baisse, du défaut de certains actifs sous-jacents

(4) Hors un CDO non couvert suite à commutation mal classé au 31/12/08 car ne contenant pas de RMBS US (nominal : 93 MEUR, décote : 0%)

(5) 9% de l'exposition brute classée en L&R portent sur des sous-jacents mezzanine.

* Provision collective enregistrée pour l'ensemble des portefeuilles de CDO de RMBS US en L&R

CDO de RMBS (trading) : hypothèses de valorisation et sensibilités, comparaison avec les indices ABX

■ Taux de pertes cumulées

▶ Subprimes

	2005	2006	2007
Hypothèses de pertes cumulées T1-09	13,0%	30,0%	36,0%
Hypothèses de pertes cumulées T2-09	13,0%	30,0%	36,0%

- ▶ Mid-primés et Alt-A : hypothèses de pertes prises à $\frac{2}{3}$ des hypothèses retenues pour les sous-jacents subprimés
- ▶ Primés : hypothèses de pertes prises à 14% des hypothèses retenues pour les sous-jacents subprimés

■ Décote de liquidité complémentaire retenue (application de 10% des taux de pertes cumulées sur l'ensemble des actifs), et ajustement complémentaire avec la comparaison à l'ABX (vintage 2006 et 2007)

▶ Subprimes

	2005	2006	2007
Taux décotes cumulés (yc liquidité) T1-09	14,3%	33,0%	39,6%
Taux décotes cumulés (yc liquidité) T2-09	14,3%	33,0%	39,6%

▶ Taux de décote : comparaison indices ABX

	Productions 2005	Productions 2006 et 2007	
		A et au-dessus	BBB & au-dessous
Société Générale	-77%	-95%	-98%
Indices ABX	N/A	-95%	-98%

■ Dépréciation à 100 % des sous-jacents de type CDO

Sensibilité des taux de perte cumulées

sur le PNB	En M EUR
+10% pertes cumulées sur toutes les années de production	-100

Protections acquises pour couvrir des expositions sur CDO et autres actifs

■ Après d'assureurs monolines

En M EUR	Montant notionnel brut des instruments couverts	Montant notionnel brut de la protection acquise	30-juin-09	
			Juste valeur des instruments couverts	Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur
Protections acquises auprès de monolines				
Sur des CDO "marché résidentiel US"	5 500 ⁽¹⁾	5 500	3 573	1 928
Sur des CDO "hors marché résidentiel US"	3 074	3 074	2 368	706
Sur des CLO de Crédits Corporate	9 461	9 461	8 603	858
Sur des financements d'infrastructures & autres financements structurés	2 400	2 400	1 920	480
Autres risques de remplacement				858
			Total	4 830

(1) Dont 3,2 Md EUR de sous-jacent subprime (Prêts originés en 2007 : 3 % 2006 : 18 %, 2005 et années antérieures : 79 %)

■ Après d'autres institutions financières

- ▶ Juste valeur des protections acquises d'autres grandes institutions financières (assureurs multilines et banques internationales) : 272 M EUR correspondant principalement à des « corporate bonds » et à des couvertures de CDO de RMBS structurés jusqu'à fin 2005.
- ▶ Autres risques de remplacement (CDPC) : exposition résiduelle nette de 0,4 Md EUR
 - Juste valeur de la protection avant ajustements : 0,6 Md EUR pour un nominal de 2,9 Md EUR
 - Ajustements de valeur au titre du risque de crédit : 201 M EUR

Protections acquises pour couvrir des expositions sur CDO et autres actifs : méthode de valorisation

■ CDOs sur marché résidentiel US

- ▶ Application des mêmes méthodologies et paramètres que ceux utilisés pour valoriser les CDOs non assurés

■ CLOs de crédits corporates

- ▶ Rating des tranches détenues couvertes par monolines : 74 % AAA – 13 % AA – 8 % A
- ▶ Répartition par rating des actifs sous-jacents : 3 % BBB et au delà – 18 % BB – 60 % B – 19 % CCC et en deçà
- ▶ Taux de pertes cumulées sur 5 ans appliqués aux actifs sous-jacents :
 - Calibrés sur les occurrences les plus défavorables observées depuis 30 ans
 - Fonction des ratings des sous-jacents :
 - 5 % pour BBB – 17 % pour BB – 31 % pour B – 51 % pour CCC – 100% en deçà
- ▶ Scénario de taux de pertes moyen sur les sous-jacents : 29 % après prise en compte de la maturité des actifs risqués
- ▶ Point d'attachement moyen : 29 % (35 % après déduction de la trésorerie disponible dans le CLO)
- ▶ Scénario de dépréciation moyenne du portefeuille SG : environ 9 %

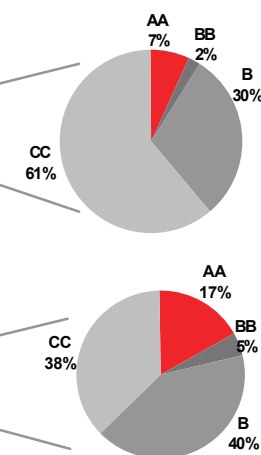
■ Autres actifs (CDO hors marché résidentiel américain, financements d'infrastructures et autres actifs structurés)

- ▶ Application de méthodes analogues à celle retenue pour les CLOs

■ Add-on de liquidité sur tous les actifs couverts, reflétant l'évolution des indices ou des spreads

Exposition au risque de contrepartie sur assureurs monolines (a) Couvertures de CDO et autres actifs

En Md EUR	31-déc-08	31-mars-09	30-juin-09
Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur	4,2	5,4	4,8
Nominal des couvertures achetées *	-0,9	-1,0	-0,8
Juste valeur de la protection nette de couvertures et avant ajustements de valeur	3,3	4,4	4,0
Ajustements de valeur au titre du risque de crédit sur monolines (comptabilisés sur la protection) **	-2,1	-3,1	-2,9
Exposition résiduelle au risque de contrepartie sur monolines	1,2	1,4	1,2
Taux de couverture global sur juste valeur	73%	75%	76%



(a) Hors contreparties en défaut : ACA à compter de fin 2007, Bluepoint au 30 septembre 2008

* Le nominal des couvertures achetées auprès de contreparties bancaires a un impact « Mark to Market » de +321 M EUR au 30 juin 2009, neutralisé depuis 2008 dans le compte de résultat.

** Au 30 juin 09, y compris ajustement de valeur tenant compte de la perspective de commutation réalisée mi- juillet avec l'une des monolines

Notation retenue la plus basse émise par Moody's ou S&P au 31 juillet 2009

AA : Assured Guaranty, FSA

BB : Radian

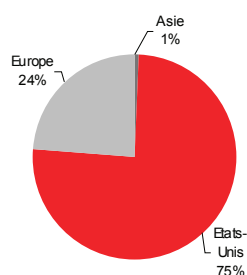
B : MBIA

CC : Ambac, CIFG, FGIC, Syncora Guarantee (dénommé XL Capital jusqu'en août 2008)

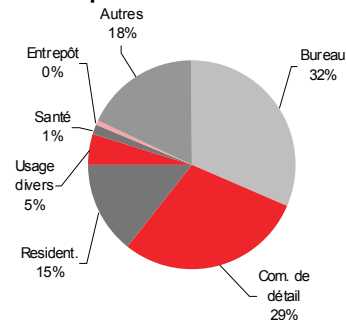
Exposition CMBS ^(a)

En M EUR	31-mars-09	30-juin-09					T2-09		
	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2) Valeur	% exposition nette	%AAA*	%AA & A*	Produit Net Bancaire	Charge du Risque	Capitaux Propres
Portefeuille d'actifs de trading	201	128	459	28%	7%	62%	- 50	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	217	168	354	47%	52%	43%	1	-	- 44
Portefeuille d'actifs de prêts	7 389	6 990	7 455	94%	94%	5%	79	-	-
Portefeuille d'actifs détenus jusqu'à échéance	58	58	61	95%	58%	42%	0	-	-
TOTAL	7 865	7 344	8 327	88%	87%	10%	31	-	- 44

Répartition géographique *



Répartition sectorielle *



(a) : Hors « portefeuille de crédits exotiques » présenté ci-après

* En % du capital restant à courir

(1) Net de couverture et de perte de valeur

(2) Capital restant à courir des actifs avant couverture

Exposition à l'immobilier résidentiel américain : prêts résidentiels et RMBS

■ Société Générale n'a pas d'activité d'origination de prêts résidentiels aux Etats-Unis

■ RMBS « US » (a)

En M EUR	31-mars-09	30-juin-09					T2-09		
	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2) Valeur	% exposition nette	%AAA*	%AA & A*	Produit Net Bancaire	Charge du Risque	Capitaux Propres
Portefeuille d'actifs de trading	- 56	- 50	425	n/s	15%	9%	3	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	289	242	702	34%	11%	11%	1	- 15	- 21
Portefeuille d'actifs de prêts	715	638	737	87%	10%	22%	10	-	-
TOTAL	948	830	1 864	45%	12%	15%	14	- 15	- 21

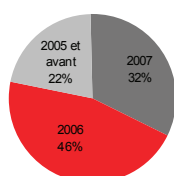
(a) : Hors « portefeuille de crédits exotiques » présenté ci-après

(1) Net de couverture et de perte de valeur

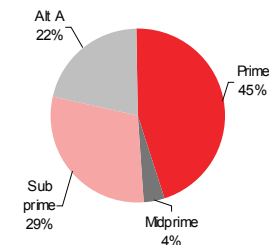
(2) Capital restant à courir des actifs avant couverture

* En % du capital restant à courir

Répartition des actifs subprime par millésime*



Répartition du portefeuille de RMBS par type*



Note : Société Générale détient un portefeuille de prêts mid-prime repris à l'occasion du défaut d'un originateur (263 M EUR en banking book net de dépréciations)

Expositions à l'immobilier résidentiel en Espagne et au Royaume Uni

■ Société Générale n'a pas d'activité d'origination en Espagne et au Royaume Uni

■ RMBS « Espagne » (a)

En M EUR	31-mars-09	30 juin-09					T2-09		
	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2) Valeur	%exposition nette	%AAA*	%AA & A*	Produit Net Bancaire	Charge du Risque	Capitaux Propres
Portefeuille d'actifs de trading	53	24	112	22%	10%	56%	- 2	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	118	113	198	57%	40%	55%	1	-	3
Portefeuille d'actifs de prêts	339	319	368	87%	41%	59%	7	-	-
Portefeuille d'actifs détenus jusqu'à échéance	12	9	9	100%	31%	69%	0	-	-
TOTAL	522	466	687	66%	36%	57%	6	-	3

■ RMBS « Royaume Uni » (a)

En M EUR	31-mars-09	30 juin-09					T2-09		
	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2) Valeur	%exposition nette	%AAA*	%AA & A*	Produit Net Bancaire	Charge du Risque	Capitaux Propres
Portefeuille d'actifs de trading	36	11	115	9%	0%	86%	9	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	63	67	178	38%	48%	37%	1	-	-
Portefeuille d'actifs de prêts	138	128	145	88%	99%	1%	3	-	-
Portefeuille d'actifs détenus jusqu'à échéance	17	17	18	97%	4%	96%	0	-	-
TOTAL	255	223	456	49%	50%	40%	13	-	-

(a) : Hors « portefeuille de crédits exotiques » présenté ci-après
(1) Net de couverture et de perte de valeur

* En % du capital restant à courir
(2) Capital restant à courir des actifs avant couverture

Conduits commerciaux (1/2)

■ Description des 4 conduits commerciaux sponsorisés par Société Générale par nature d'actifs

En M EUR	Total des actifs	Nationalité des actifs	Répartition des actifs							Maturité contractuelle des actifs			Montant des CP émis	Notation des CP émis
			Prêts auto.	Créances commerc.	Crédits à la conso.	Prêts d'équip.	Autres prêts	RMBS	CMBS AAA	0-6 mois	6-12 mois	> à 12 mois		
ANTALIS (France)	3 591	Europe(1)	10%	84%	0%	0%	0%	0%	6%	84%	0%	16%	3 549	P-1 / A-1
BARTON (Etats-Unis)	6 539	Etats-Unis - 97% Suisse - 3%	40%	8%	38%	10%	4%	0%	0%	8%	25%	67%	6 542	P-1 / A-1
ACE AUSTRALIA (Australie)	1 122	Australie	0%	0%	0%	0%	9%	91% (2)	0%	0%	0%	100%	1 029	P-1 / A-1+
HOMES (Australie)	1 377	Australie	0%	0%	0%	0%	0%	100% (3)	0%	0%	0%	100%	1 382	P-1 / A-1+
TOTAL	12 629		24%	28%	20%	5%	3%	19%	2%	28%	13%	59%	12 502	

(1) Pays d'émission du conduit

(1) 39% France, 22% Italie, 20% Allemagne, 8% Royaume Uni, 7% Espagne, 2% Hollande, 1% Autres
(2) 96% AAA - 4% AA
(3) 97% AAA - 3% AA-

Note: les RMBS des conduits sont notés, les autres actifs sous-jacents sont des actifs retail qui ne disposent pas de notation externe.

Conduits commerciaux (2/2)

■ Exposition au 30 juin 2009 de Société Générale en tant que sponsor de ces conduits (1)

En M EUR	Ligne de liquidité disponible accordée par Société Générale	Lettre de crédit accordée par Société Générale	"Commercial paper" détenus par Société Générale
ANTALIS (France)	4 754	261	0
BARTON (Etats-Unis)	7 862	213	0
ACE AUSTRALIA (Australie)	1 067	28	0
HOMES (Australie)	1 432	34	108
TOTAL	15 115	536	108

■ Conduits sponsorisés par un tiers

- ▶ Total des lignes de liquidités disponibles : 0,3 Md EUR au travers de 6 conduits
- ▶ Total des « Commercial Papers » acquis : 0,2 Md EUR

(1) Aucune ligne de liquidité accordée par Société Générale n' a été tirée au T2-09

Dérivés de crédit exotiques

■ Portefeuille d'activités lié à une activité client

- ▶ Commercialisation auprès d'investisseurs de titres indexés sur le crédit de portefeuilles composés d'ABS
- ▶ Couverture de la protection de crédit ainsi générée dans les livres SG par achat du portefeuille d'ABS sous-jacents et vente d'indices
- ▶ Gestion dynamique de la couverture en fonction de l'évolution des spreads de crédit par ajustement du portefeuille d'ABS détenus, des positions sur indices et des titres commercialisés

■ Position nette en équivalent 5 ans : -1,0 Md EUR

- ▶ 2,5 Md EUR de titres cédés sur le T2-09
- ▶ Pas de reclassement comptable au T2-09
- ▶ Prise en compte partielle des couvertures monolines à hauteur de 49% pour tenir compte de la dégradation de leur qualité de crédit (pas de changement au T2-09)
- ▶ Portefeuille résiduel composé à 74% de titres notés A et au dessus

Exposition nette en équivalent 5 ans long risque (en M EUR)

En M EUR	31-mars-09	30-juin-09
ABS américains	178	-951
RMBS (1)	629	-16
dont Prime	466	203
dont Midprime	868	444
dont Subprime	-688	-663
CMBS (2)	-666	-1 036
Autres	215	102
ABS européens	127	-96
RMBS (3)	126	-42
dont Royaume-Uni	160	-20
dont Espagne	-16	8
dont autres	-18	-30
CMBS (4)	-19	-59
Autres	20	5
Total	305	-1 046

(1) Exposition nette correspondant à l'exposition en delta d'un portefeuille sous-jacent couvert de 1,1 Md EUR dont 0,3 Md EUR Prime, 0,6 Md EUR Midprime et 0,2 Md EUR Subprime

(2) Exposition nette correspond à l'exposition en delta d'un portefeuille sous-jacent couvert de 3,4 Md EUR

(3) Exposition nette correspondant à l'exposition en delta d'un portefeuille sous-jacent couvert de 58 M EUR

(4) Exposition nette correspondant à l'exposition en delta d'un portefeuille sous-jacent couvert de 21 M EUR

Portefeuille d'actifs repris de SGAM

■ Hors RMBS UK et Espagne, et CMBS compris dans les expositions présentées auparavant

En M EUR	Portefeuille d'actifs de trading						Portefeuille d'actifs disponibles à la vente					
	31-mars-09	30-juin-09					31-mars-09	30-juin-09				
	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2)		%AAA*	% AA & A*	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2)		%AAA*	% AA & A*
		Valeur	% exposition nette					Valeur	% exposition nette			
Obligations bancaires et corporate	444	434	462	94%	0%	6%						
Autres RMBS	79	63	126	50%	20%	20%	266	268	347	77%	79%	17%
Autres ABS	48	35	106	33%	0%	55%	267	242	319	76%	59%	36%
CDO	135	63	189	33%	3%	45%	207	190	355	54%	23%	55%
CLO	274	251	608	41%	15%	33%	404	379	508	75%	60%	38%
Autres	19	17	45	38%	0%	13%	15	24	30	80%	0%	0%
Total	1 000	862	1 535	56%	8%	26%	1 158	1 104	1 559	71%	54%	36%

En M EUR	Portefeuille d'actifs de prêts						Portefeuille d'actifs détenus jusqu'à échéance					
	31-mars-09	30-juin-09					31-mars-09	30-juin-09				
	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2)		%AAA*	% AA & A*	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2)		%AAA*	% AA & A*
		Valeur	% exposition nette					Valeur	% exposition nette			
Obligations bancaires et corporate	291	235	252	93%	0%	68%						
Autres RMBS	247	223	248	90%	87%	13%	40	37	38	97%	83%	17%
Autres ABS	161	145	165	88%	63%	37%	102	90	91	98%	90%	10%
CDO	65	62	93	66%	0%	0%	51	50	55	90%	0%	69%
CLO	179	163	191	85%	68%	32%	79	73	74	98%	45%	55%
Total	943	827	949	87%	47%	34%	272	249	259	96%	57%	36%

* En % du capital restant à courir

(1) Net de couverture et de perte de valeur

(2) Capital restant à courir des actifs avant couverture

Exposition nette corrigée pour tenir compte d'une erreur technique

Exposition aux financements LBO (total des parts finales et à vendre) (1/2)

En Md EUR	Banque de Financement et d'Investissement		Réseaux France	
	31-mars-09	30-juin-09	31-mars-09	30-juin-09
	Parts finales			
Nombre de dossiers	134	131	55	56
Engagements	3,8	3,6	1,6	1,6
Parts à vendre				
Nombre de dossiers	0	0	0	1
Engagements	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	3,8	3,6	1,6	1,6

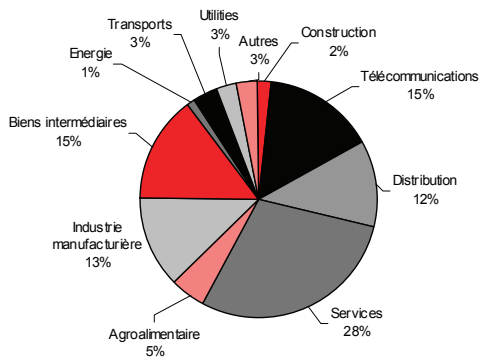
■ Banque de Financement et d'Investissement

- ▶ Provision base portefeuille sur parts finales au 30 juin 2009 : 110 M EUR
- ▶ Provisions spécifiques sur dossiers LBO : 168 M EUR

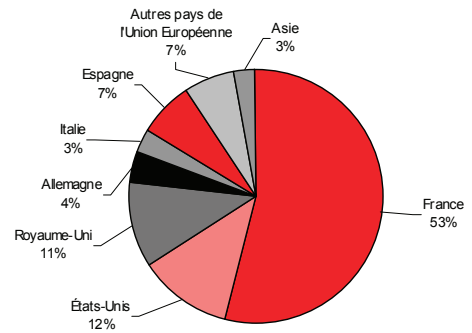
Exposition aux financements LBO (total des parts finales et à vendre) (2/2)

5,2 Md EUR

Répartition sectorielle



Répartition géographique



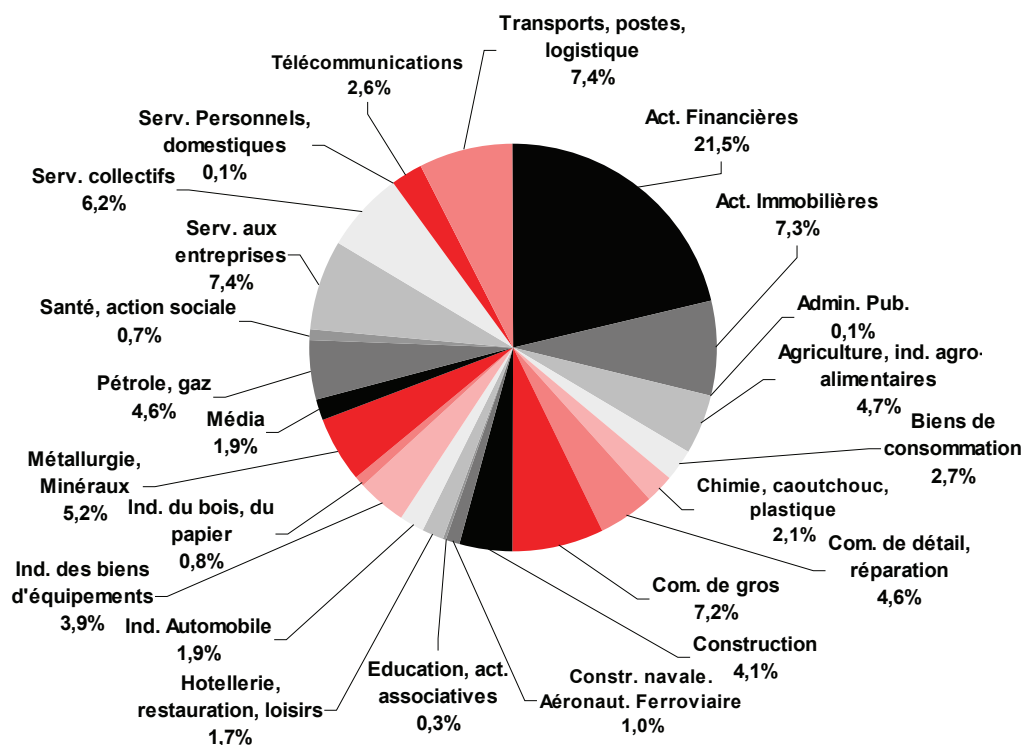
5.3 ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE CREDIT : ENCOURS RISQUE DE CREDIT

Au 30 juin 2009, les crédits (bilan + hors-bilan, hors immobilisations, titres de participations et comptes de régularisation) accordés par le groupe Société Générale à l'ensemble de ses clients représentent une exposition en cas de défaut de 671 Md EUR (dont 495 Md EUR d'encours au bilan).

L'EAD (Exposure at Default) représente l'exposition en cas de défaut. Elle additionne la partie des prêts qui a été tirée et convertit les engagements hors-bilan au moyen du facteur de conversion de crédit pour calculer l'exposition inscrite au bilan au moment de la défaillance de la contrepartie.

Les engagements du Groupe sur ses dix premières contreparties industrielles représentent 5 % de ce portefeuille.

■ Ventilation sectorielle des encours Corporate du Groupe au 30.06.2009 (portefeuille bâlois entreprises, soit 297 Md EUR d'EAD) ⁽¹⁾

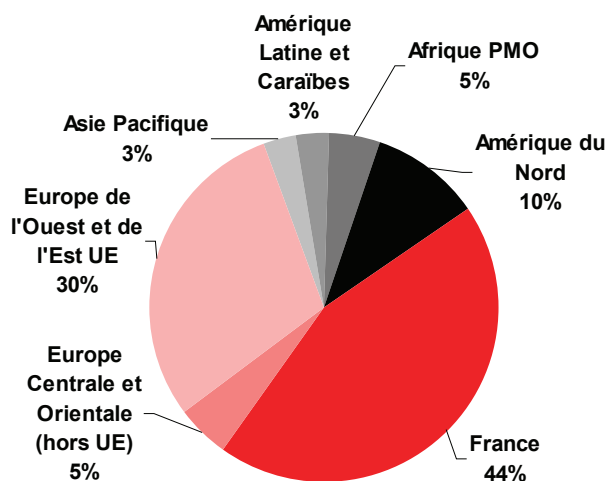


Le portefeuille Corporate (Grandes Entreprises, PME et Financements spécialisés) présente une bonne diversification sectorielle, globalement en ligne avec la structure du PIB mondial. Un seul secteur représente plus de 10 % du total des encours du Groupe (activités financières) et s'explique notamment par la présence dans le portefeuille bâlois Grandes Entreprises des fonds et assurances.

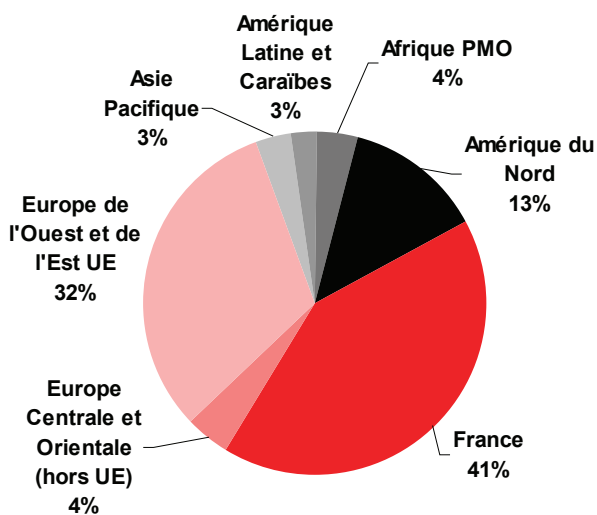
⁽¹⁾ * EAD Bilan + Hors bilan sur le portefeuille Entreprises au sens bâlois (Grandes entreprises y compris Assurances, Fonds et Hedge funds, PME, financements spécialisés).
Totalité du risque crédit (risque débiteur, émetteur et de remplacement, tous portefeuilles, hors Immobilisations et comptes de régularisation)

■ Ventilation géographique des encours risque de crédit du Groupe au 31.12.2008
(toutes clientèles confondues)

ENGAGEMENTS BILAN (soit 495 Md EUR d'EAD⁽²⁾) :



ENGAGEMENTS BILAN + HORS - BILAN (soit 671 Md EUR d'EAD⁽²⁾) :



⁽²⁾ Totalité du risque crédit (risque débiteur, émetteur et de remplacement, tous portefeuilles, hors Immobilisations, Titres de participations et comptes de régularisation)

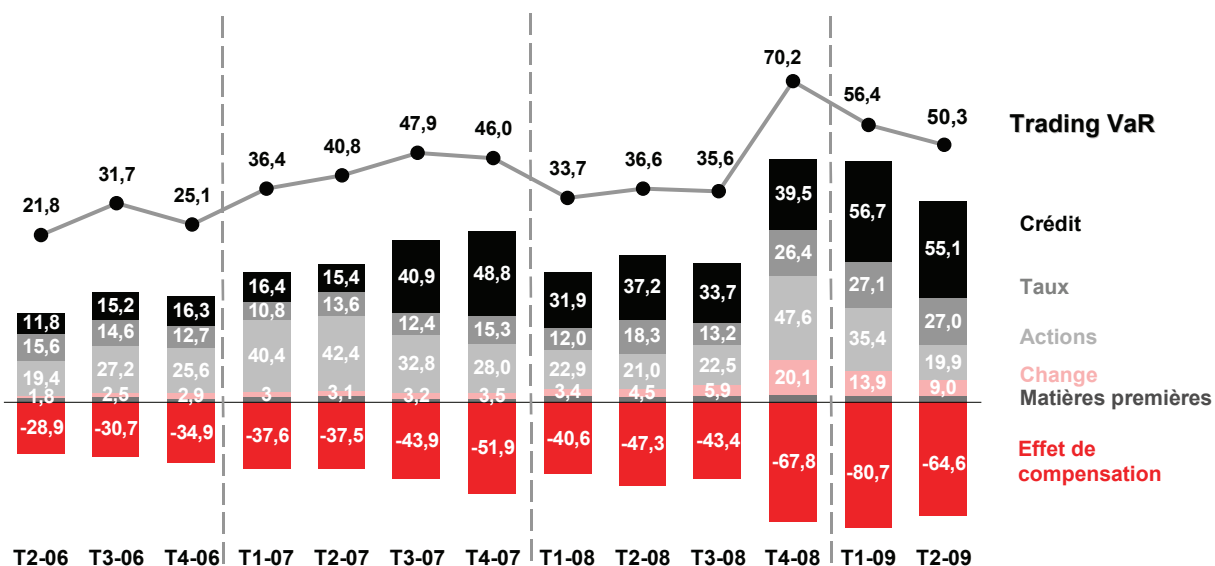
5.4 COUVERTURE DES ENCOURS DOUTEUX

	Groupe		
	31/12/08	31/03/09	30/06/09
Créances brutes en Md EUR	431,4	428,9	427,6
Créances douteuses en Md EUR	14,9	16,4	17,8
<i>Créances douteuses / Créances brutes</i>	3,5%	3,8%	4,2%
Provisions en Md EUR	8,3	8,9	9,4
<i>Provisions spécifiques / Créances douteuses</i>	56%	54%	53%
Provisions base portefeuille en Md EUR	1,1	1,4	1,5
<i>Provisions globales / Créances</i>	63%	63%	61%

Hors un stock de provision passives rattachées à ces contreparties.

5.5 EVOLUTION DE LA VAR DE TRADING

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de trading, en millions d'euros :



Depuis le 1^{er} janvier 2007, le Groupe prend en compte les variations observées sur la volatilité des actions (vs les variations de volatilité des indices auparavant).

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le périmètre de la VaR de crédit exclut des positions de CDO hybrides, maintenant traités prudemment en banking book.

VI. CHAPITRE 10 : ELEMENTS FINANCIERS

6.1 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET NOTES ANNEXES AU 30 JUIN 2009

SOMMAIRE DES ETATS FINANCIERS

ÉTATS DE SYNTHÈSE

Bilan consolidé
Compte de résultat consolidé
État du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
Évolution des capitaux propres
Tableau des flux de trésorerie

PRINCIPES COMPTABLES ET ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

Note 1 Principes comptables
Note 2 Évolution du périmètre de consolidation
Note 3 Instruments financiers affectés par la crise financière

NOTES ANNEXES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

Note 4 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat
Note 5 Instruments dérivés de couverture
Note 6 Actifs financiers disponibles à la vente
Note 7 Prêts et créances sur les établissements de crédit
Note 8 Prêts et créances sur la clientèle
Note 9 Transferts de portefeuille
Note 10 Actifs et passifs non courants destinés à être cédés
Note 11 Écarts d'acquisition par pôles et sous-pôles
Note 12 Dettes envers les établissements de crédit
Note 13 Dettes envers la clientèle
Note 14 Dettes représentées par un titre
Note 15 Provisions techniques et placements nets des entreprises d'assurance
Note 16 Provisions et dépréciations
Note 17 Actions ordinaires Société Générale, actions détenues en propre, actions détenues par le personnel et instruments de capitaux propres émis
Note 18 Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
Note 19 Engagements
Note 20 Échéances des emplois et des ressources par durée restant à courir
Note 21 Opérations en devises

NOTES ANNEXES SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Note 22 Produits et charges d'intérêts
Note 23 Produits et charges de commissions
Note 24 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat
Note 25 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente
Note 26 Frais de personnel
Note 27 Plans d'avantages en actions
Note 28 Coût du risque
Note 29 Impôts sur les bénéfices
Note 30 Résultat par action

INFORMATION SECTORIELLE

Note 31 Information sectorielle

BILAN CONSOLIDÉ

Actif

(En M EUR)		IFRS	
		30.06.2009	31.12.2008
Caisse, Banques centrales		13 441	13 745
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 4	419 782	488 415
Instruments dérivés de couverture	Note 5	5 606	6 246
Actifs financiers disponibles à la vente	Note 6	87 425	81 723
Prêts et créances sur les établissements de crédit	Note 7	76 343	71 192
Prêts et créances sur la clientèle	Note 8	346 499	354 613
Opérations de location financement et assimilées		28 631	28 512
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		2 705	2 311
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		2 058	2 172
Actifs d'impôts		5 025	4 674
Autres actifs		45 311	51 469
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 10	481	37
Participation aux bénéfices différée	Note 15	2 898	3 024
Participations dans les entreprises mises en équivalence		727	185
Immobilisations corporelles et incorporelles		15 336	15 155
Écarts d'acquisition	Note 11	6 591	6 530
Total		1 058 859	1 130 003

Passif

(En M EUR)		IFRS	
		30.06.2009	31.12.2008 *
Banques centrales		2 798	6 503
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 4	337 710	414 256
Instruments dérivés de couverture	Note 5	8 026	7 426
Dettes envers les établissements de crédit	Note 12	102 166	115 270
Dettes envers la clientèle	Note 13	291 480	282 514
Dettes représentées par un titre	Note 14	133 381	120 374
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		531	583
Passifs d'impôts		798	981
Autres passifs		53 393	57 817
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 10	150	35
Provisions techniques des entreprises d'assurance	Note 15	70 051	67 147
Provisions	Note 16	2 196	2 291
Dettes subordonnées		13 487	13 919
Total dettes		1 016 167	1 089 116
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres part du Groupe			
Capital souscrit		799	726
Instruments de capitaux propres et réserves liées		20 322	17 727
Réserves consolidées		18 787	17 775
Résultat de l'exercice		31	2 010
Sous-total		39 939	38 238
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Note 18	(2 042)	(2 153)
Sous-total Capitaux propres part du Groupe		37 897	36 085
Intérêts minoritaires		4 795	4 802
Total capitaux propres		42 692	40 887
Total		1 058 859	1 130 003

* Montants ajustés par rapport aux états financiers publiés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En M EUR)		IFRS		
		30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Intérêts et produits assimilés	Note 22	17 167	40 188	19 515
Intérêts et charges assimilés	Note 22	(10 615)	(32 240)	(16 151)
Dividendes sur titres à revenu variable		134	466	198
Commissions (produits)	Note 23	5 167	10 505	5 216
Commissions (charges)	Note 23	(1 337)	(3 090)	(1 576)
Résultat net des opérations financières		(413)	4 770	3 426
<i>dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	Note 24	(359)	4 677	3 170
<i>dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	Note 25	(54)	93	256
Produits des autres activités		8 632	15 383	8 428
Charges des autres activités		(8 106)	(14 116)	(7 793)
Produit net bancaire		10 629	21 866	11 263
Frais de personnel	Note 26	(4 673)	(8 616)	(4 520)
Autres frais administratifs		(2 769)	(6 040)	(2 934)
Dotations aux amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles		(442)	(872)	(408)
Résultat brut d'exploitation		2 745	6 338	3 401
Coût du risque	Note 28	(2 429)	(2 655)	(985)
Résultat d'exploitation		316	3 683	2 416
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		(6)	(8)	12
Gains ou pertes nets sur autres actifs ⁽¹⁾		14	633	641
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition		(18)	(300)	-
Résultat avant impôts		306	4 008	3 069
Impôts sur les bénéfices	Note 29	(62)	(1 235)	(951)
Résultat net de l'ensemble consolidé		244	2 773	2 118
Intérêts minoritaires		213	763	378
Résultat net part du Groupe		31	2 010	1 740
Résultat par action ordinaire	Note 30	(0,23)	3,38	3,17
Résultat dilué par action ordinaire	Note 30	(0,23)	3,36	3,15
Résultat par action de préférence	Note 30	(0,04)		
Résultat dilué par action de préférence	Note 30	(0,04)		

(1) La cession de 50% de la participation du Groupe dans FIMAT lors de la création de Newedge a généré une plus-value de 602 M EUR au 30 juin 2008.

État du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(En M EUR)	IFRS		
	30.06.2009 *	31.12.2008 *	30.06.2008
Résultat net	244	2 773	2 118
Écart de conversion	(46)	(708)	(175)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	290	(3 335)	(1 369)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	297	(12)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence	3	-	-
Impôts	(133)	797	322
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	114	(2 949)	(1 234)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	358	(176)	884
Dont part du Groupe	142	(789)	473
Dont intérêts minoritaires	216	613	411

* Cf. Note 18

Évolution des capitaux propres

	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Capitaux propres part du Groupe	Intérêts Minoritaires (Cf. note 17)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital souscrit	Instruments de capitaux propres et réserves liées	Elimination des titres auto-détenus	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Impact Impôt					
<i>(En M EUR)</i>													
Capitaux propres au 31 décembre 2007	583	10 978	(3 464)	18 498	(503)	1 200	101	(152)	27 241	3 925	109	4 034	31 275
Augmentation de capital	155	5 679							5 834				5 834
Élimination des titres auto-détenus			704	(8)					696				696
Émissions d'instruments de capitaux propres		1 877		34					1 911				1 911
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		97							97				97
Distribution S1 2008				(501)					(501)	(293)		(293)	(794)
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires				(188)					(188)	526		526	338
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	155	7 653	704	(663)	-	-	-	-	7 849	233	-	233	8 082
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres						(1 132)	(20)		(1 152)		(9)	(9)	(1 161)
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat						(220)			(220)				(220)
Impact impôt des variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres ou rapportées au résultat								322	322				322
Écarts de conversion et autres variations				(3)	(217)				(220)		42	42	(178)
Résultat S1 2008				1 740					1 740	378		378	2 118
Sous-total	-	-	-	1 737	(217)	(1 352)	(20)	322	470	378	33	411	881
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence													
Capitaux propres au 30 juin 2008	738	18 631	(2 760)	19 572	(720)	(152)	81	170	35 560	4 536	142	4 678	40 238
Augmentation de capital	(12)	(1 205)							(1 217)				(1 217)
Élimination des titres auto-détenus			1 270	-					1 270				1 270
Émissions d'instruments de capitaux propres		1 699		61					1 760				1 760
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		92							92				92
Distribution S2 2008				(80)					(80)	(47)		(47)	(127)
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires				(37)					(37)	(31)		(31)	(68)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	(12)	586	1 270	(56)	-	-	-	-	1 788	(78)	-	(78)	1 710
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres						(1 819)	326		(1 493)		(51)	(51)	(1 544)
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat						(119)	-		(119)		6	6	(113)
Impact impôt des variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres ou rapportées au résultat								475	475				475
Écarts de conversion et autres variations				(1)	(395)				(396)		(138)	(138)	(534)
Résultat S2 2008				270					270	385		385	655
Sous-total	-	-	-	269	(395)	(1 938)	326	475	(1 263)	385	(183)	202	(1 061)
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence													
Capitaux propres au 31 décembre 2008	726	19 217	(1 490)	19 785	(1 115)	(2 090)	407	645	36 085	4 843	(41)	4 802	40 887
Augmentation de capital (Cf. note 17)	73	2 076							2 149				2 149
Élimination des titres auto-détenus (1)			69	(92)					(23)				(23)
Émissions d'instruments de capitaux propres (Cf. note 17)		356		86					442				442
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions (2)		94							94	1		1	95
Distribution 2009 (Cf. note 17)				(931)					(931)	(278)		(278)	(1 209)
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires (3) (4)				(61)					(61)	58		58	(3)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	73	2 526	69	(998)	-	-	-	-	1 670	(219)	-	(219)	1 451
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres						304	-		304		2	2	306
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat						(19)	-		(19)		3	3	(16)
Impact impôt des variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres ou rapportées au résultat								(132)	(132)		(1)	(1)	(133)
Écarts de conversion et autres variations (5)				-	(45)				(45)	(4)	(1)	(5)	(50)
Résultat 2009				31					31	213		213	244
Sous-total	-	-	-	31	(45)	285	-	(132)	139	209	3	212	351
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence						3	-		3				3
Capitaux propres au 30 juin 2009 (6)	799	21 743	(1 421)	18 818	(1 160)	(1 802)	407	513	37 897	4 833	(38)	4 795	42 692

(1) Au 30 juin 2009, les 24 211 799 actions détenues par les sociétés du Groupe, à des fins d'auto-contrôle, de transaction ou de gestion active des fonds propres représentent 3,79 % du capital de Société Générale. Le montant porté en déduction de l'actif net relatif à l'acquisition par le Groupe de ses propres instruments de capitaux propres, fermes ou dérivés est de 1 421 M EUR, dont 188 M EUR au titre des activités de transaction.

L'évolution de l'auto-contrôle sur l'année 2009 s'analyse comme suit :

(En M EUR)	Activités de Transaction	Auto-contrôle et gestion active des Fonds Propres	Total
Cessions nettes d'achats	16	53	69
	<u>16</u>	<u>53</u>	<u>69</u>
Plus-values nettes d'impôts sur actions propres et dérivés sur actions propres imputées sur les fonds propres	0	(105)	(105)
Dividendes attachés et éliminés des résultats consolidés	2	11	13
	<u>2</u>	<u>(94)</u>	<u>(92)</u>

(2) Le montant des paiements en actions dénoués par remise d'instruments de capitaux propres relatif à l'année 2009 est de 94 M EUR :

17 M EUR ont été comptabilisés dans le cadre des plans d'options d'achat ou de souscriptions d'actions, 49 M EUR dans le cadre d'un Plan d'attribution gratuite d'actions et 28 M EUR ont été comptabilisés dans le cadre du Plan mondial d'actionariat salarié.

(3) Conformément aux principes comptables indiqués dans la note 1, les transactions relatives à des intérêts minoritaires sont traitées comptablement comme des opérations de capitaux propres. En application de ce principe :

- les plus ou moins-values réalisées lors de cessions de filiales consolidées en intégration globale qui n'entraînent pas une perte de contrôle exclusif sont enregistrées en capitaux propres ;
- les écarts d'acquisition complémentaires liés aux engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale et aux rachats d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle exclusif sont enregistrés en capitaux propres.

Le résultat afférent aux intérêts minoritaires représentatifs d'actionnaires bénéficiaires d'une option de vente de leurs titres au Groupe est, dans le bilan, affecté aux réserves, part du Groupe.

Détail des impacts au 30 juin 2009 :

Annulation plus-value de cession	8
Rachats de minoritaires ne faisant pas l'objet d'une option de vente	(60)
Transactions et variations de valeur relatives aux options de vente accordées à des actionnaires minoritaires	(11)
Résultat afférent aux intérêts minoritaires représentatifs d'actionnaires bénéficiaires d'une option de vente de leurs titres au Groupe affecté aux réserves, part du Groupe	2
Total	(61)

(4) Les 58 M EUR de mouvements relatifs à l'année 2009 enregistrés dans les réserves des intérêts minoritaires sont le résultat des effets suivants :

43 M EUR d'augmentations de capital dont 37 M EUR relatives à Rosbank,

73 M EUR d'effet positif des transactions et variations de valeur relatives aux options de vente accordées à des actionnaires minoritaires,

(58) M EUR d'effet négatif des variations de périmètre dont 35 M EUR suite au lancement de la nouvelle banque directe SelfBank en Espagne en joint venture avec Caixa et (80) M EUR suite au rachat de minoritaires de Rosbank.

(5) La variation sur l'année 2009 de l'écart de conversion en part du Groupe s'élève à (45) M EUR.

Cette variation est principalement liée à la dépréciation par rapport à l'Euro du Rouble pour (103) M EUR, du Dollar US pour (76) M EUR, du Yen pour (27) M EUR, et du Leu roumain pour (25) M EUR que vient partiellement compenser l'appréciation par rapport à l'Euro de la Livre anglaise pour 94 M EUR, de la Couronne tchèque pour 48 M EUR et du Real brésilien pour 43 M EUR.

La variation de l'écart de conversion en part Hors Groupe s'élève à (1) M EUR.

Elle s'explique essentiellement par l'appréciation de la Couronne tchèque par rapport à l'Euro pour 29 M EUR, de la dépréciation par rapport à l'Euro du Leu roumain pour (19) M EUR, du Rouble pour (6) M EUR et du Dollar US pour (5) M EUR.

(6) Les écarts de réévaluation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente s'élevant à (1 802) M EUR au 30 juin 2009 se décomposent comme suit :

- plus-values latentes : 2 429 M EUR dont 1 467 M EUR sur les portefeuilles des filiales d'assurance ;

- moins-values latentes : (3 879) M EUR dont :

. moins-values latentes sur les portefeuilles des filiales d'assurance : (1 229) M EUR,

. moins-values latentes sur les portefeuilles des autres entités : (2 650) M EUR, portant quasi-intégralement sur des titres de dettes ((130) M EUR de moins-values latentes sur titres de capitaux propres) ;

pour les titres de dettes, conformément aux principes comptables du Groupe, l'absence d'événement révélateur d'une situation de risque avéré de crédit sur les émetteurs a conduit à maintenir en capitaux propres les moins-values latentes constatées (Cf. note 1) ;

- moins-values latentes sur actifs reclassés en prêts et créances au 1er octobre 2008 (Cf. note 9) : (854) M EUR (à reprendre par résultat sur la durée de vie résiduelle des prêts et créances concernés) dont (835) M EUR sur le portefeuille des filiales d'assurance ;

- une participation aux bénéfices différée de 502 M EUR venant en grande partie compenser les plus et moins values latentes sur les portefeuilles des filiales d'assurance (Cf. note 15).

Tableau des flux de trésorerie

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
FLUX DE TRÉSORERIE NET DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Bénéfice net après impôt (I)	244	2 773	2 118
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 375	2 665	1 279
Dotations nettes aux provisions	4 621	(16)	(337)
Dotations nettes aux provisions sur perte sur activités de marché non autorisées et dissimulées	-	(6 382)	(6 382)
Quote-part de bénéfice (perte) du Groupe dans les sociétés mises en équivalence	6	8	(12)
Impôts différés	(505)	768	(157)
Résultat net de cessions sur actifs disponibles à la vente détenus à long terme et filiales consolidées	(9)	(1 018)	(860)
Variation des produits constatés d'avance	153	(134)	(13)
Variation des charges constatées d'avance	(70)	(25)	(162)
Variation des produits courus non encaissés	761	164	(956)
Variation des charges courues non décaissées	(1 372)	308	(214)
Autres mouvements	(617)	5 602	3 595
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net après impôt et autres ajustements hors résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (II)	4 343	1 940	(4 219)
Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾ (III)	359	(4 677)	(3 170)
Opérations interbancaires ⁽²⁾	(16 789)	(16 449)	(29 070)
Opérations avec la clientèle ⁽³⁾	13 998	(43 820)	(15 786)
Opérations sur autres actifs / passifs financiers ⁽⁴⁾	(2 810)	55 695	47 594
Opérations sur autres actifs / passifs non financiers	5 408	(5 150)	(1 934)
Augmentations / diminutions nettes des actifs / passifs opérationnels (IV)	(193)	(9 724)	804
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (A) = (I) + (II) + (III) + (IV)	4 753	(9 688)	(4 467)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	(64)	(811)	(330)
Immobilisations corporelles et incorporelles	(1 467)	(3 293)	(1 586)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)	(1 531)	(4 104)	(1 916)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires ⁽⁵⁾	1 272	9 235	7 614
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	(334)	1 644	980
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)	938	10 879	8 594
FLUX NET DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A) + (B) + (C)	4 160	(2 913)	2 211
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice			
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	7 242	8 320	8 320
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	4 533	6 368	6 368
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice			
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	10 644	7 242	10 718
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	5 291	4 533	6 181
VARIATION DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	4 160	(2 913)	2 211

(1) Le résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat comprend les résultats réalisés et latents.

(2) Dont (6 115) M EUR reclassés vers les prêts et créances sur les établissements de crédit au 1er octobre 2008.

(3) Dont (22 331) M EUR reclassés vers les prêts et créances sur la clientèle au 1er octobre 2008.

(4) Dont 24 264 M EUR reclassés du portefeuille de transaction, 4 344 M EUR reclassés des actifs financiers disponibles à la vente et (890) M EUR reclassés vers les actifs financiers disponibles à la vente en date du 1er octobre 2008.

(5) Dont augmentations de capital pour 73 M EUR assorties de primes d'émission de 2 076 M EUR et émission d'un TSS de 450 M USD en février 2009.

Note 1

Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Société Générale (« le Groupe ») au titre de la situation intermédiaire au 30 juin 2009 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS (International Accounting Standards) 34 « Information financière intermédiaire ». Ainsi les notes présentées portent sur les éléments significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'ils figurent dans le Document de référence au titre de l'exercice 2008.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Recours à des estimations

Pour la préparation des comptes consolidés semestriels résumés, l'application des principes et méthodes comptables mentionnés ci-après conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes consolidés et peut recourir à l'exercice de son jugement. Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent, notamment dans le contexte de la crise financière qui s'est développée depuis l'année 2008, des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir alors une incidence significative sur les états financiers.

Le recours à ces estimations concerne notamment l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ainsi que l'évaluation des dépréciations d'actifs, des provisions et des écarts d'acquisition.

Principes et méthodes comptables retenus

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne et détaillés dans la note 1 « Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés » des états financiers consolidés de l'exercice 2008, complétés par les normes comptables ou interprétations suivantes appliquées par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2009.

Normes ou Interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amélioration des IFRS	27 janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009
Amendements à IAS 32 et IAS 1 « Présentation des états financiers - Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligation à la suite d'une liquidation »	25 janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009
Amendements à IFRS 1 et IAS 27 « Coût de l'investissement dans une filiale, une entité sous contrôle conjoint ou sous influence notable »	27 janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009

Normes ou Interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IFRS 8 « Segments opérationnels »	21 novembre 2007	1 ^{er} janvier 2009
IAS 1 révisée « Présentation des états financiers »	17 décembre 2008	1 ^{er} janvier 2009
Amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunts »	10 décembre 2008	1 ^{er} janvier 2009
Amendement à IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations »	16 décembre 2008	1 ^{er} janvier 2009
IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients »	16 décembre 2008	1 ^{er} janvier 2009
IFRIC 14 « Actifs de régime à prestations définies et obligations de financement minimum »	16 décembre 2008	1 ^{er} janvier 2009

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas d'incidence significative sur la période.

Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur

L'IASB (International Accounting Standards Board) a publié des normes et des interprétations adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2009 mais qui ne seront appliquées par le Groupe qu'à compter du 1^{er} janvier 2010.

Normes ou Interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne :	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels »	15 juin 2009	1 ^{er} juillet 2009
IFRIC 12 « Accords de concession de services »	29 mars 2009	29 mars 2009
IFRIC 16 « Couverture d'investissement net à l'étranger »	8 juin 2009	1 ^{er} juillet 2009

L'IASB a, par ailleurs, publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2009 ; elles ne sont donc pas appliquées par le Groupe à cette date.

Normes ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IFRIC 15 « Contrats pour la construction de biens immobiliers »	3 juillet 2008	1 ^{er} janvier 2009
IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires »	27 novembre 2008	1 ^{er} juillet 2009
Amendement à IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - éléments couverts éligibles »	31 juillet 2008	1 ^{er} juillet 2009
Amendements à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » *	5 mars 2009	1 ^{er} janvier 2009
Amendements à IFRIC 9 et IAS 39 « Dérivés incorporés »	12 mars 2009	1 ^{er} juillet 2009
Améliorations des IFRS	16 avril 2009	1 ^{er} janvier 2010

Normes ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendements à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions »	18 juin 2009	1 ^{er} janvier 2010
IFRIC 18 « Transferts d'actifs en provenance des clients »	29 janvier 2009	1 ^{er} juillet 2009
IFRS 1 révisée « Première adoption des normes internationales d'information financière »	27 novembre 2008	1 ^{er} juillet 2009

* Nota : certaines des informations requises par ces amendements figurent déjà dans la sélection des notes présentées en annexe des comptes consolidés semestriels résumés au titre des éléments significatifs du semestre (notamment la ventilation par mode de valorisation de l'encours des actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat et des actifs financiers disponibles à la vente).

Absence de caractère saisonnier

Les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

Utilisation du format d'états de synthèse bancaire recommandé par le Conseil National de la Comptabilité

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format des états de synthèse proposé par l'organisme français de normalisation comptable, le Conseil National de la Comptabilité, dans sa recommandation n° 2009-R-04 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation n° 2004-R-03 du 27 octobre 2004. Cette nouvelle recommandation introduit les modifications apportées à la norme IAS 1 telles qu'adoptées par l'Union européenne le 17 décembre 2008.

Le Groupe a ainsi maintenu une présentation distincte du compte de résultat consolidé pour détailler les composantes de son résultat net et présente par ailleurs dans un nouvel état commençant par ce résultat net, le détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (« État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres »).

Les nouvelles informations complémentaires relatives aux gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, requises par la norme IAS 1 révisée, sont présentées dans les notes annexes :

- informations sur le transfert des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres vers le résultat net et
- informations sur l'impôt relatif à chaque composante des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs relatifs au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2008 ont été retraités afin de corriger des erreurs de présentation. Ces corrections n'ont aucune conséquence sur le résultat ni sur les capitaux propres des périodes présentées. Ce point est signalé dans les notes annexes concernées.

Note 2

Évolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend 929 sociétés au 30 juin 2009 :

784 sociétés intégrées globalement ;

101 sociétés intégrées proportionnellement ;

44 sociétés mises en équivalence.

Ne sont retenues dans le périmètre de consolidation que les entités qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 0,02 % de celui du Groupe dans le cas d'une intégration globale ou proportionnelle ou dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0,10 % des capitaux propres consolidés du Groupe. Ces critères ne s'appliquent pas aux paliers de sous-consolidation.

Les principales modifications apportées au périmètre de consolidation retenu au 30 juin 2009, par rapport au périmètre en vigueur pour les arrêtés du 30 juin 2008 et du 31 décembre 2008 sont les suivantes :

- ♦ Au cours du premier semestre 2009 :
 - Le groupe Société Générale a cédé 100 % de sa participation dans SG Asset Management Group Ltd à GLG Partners, Inc.
 - Mobiasbanca a été incluse dans le périmètre de consolidation du Groupe et est consolidée par intégration globale. Le groupe Société Générale s'est engagé à racheter 8,84 % des titres restants via des ventes d'options de vente. Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 32, le Groupe a enregistré un passif au titre des engagements optionnels.
 - Le groupe Société Générale a acquis une part supplémentaire de 7,11 % dans le capital de Rosbank. Cette acquisition porte la participation du Groupe dans Rosbank à 64,68 %.
 - La participation dans Société Générale de Banques au Burkina a été portée à 50,93 %, soit une augmentation de 6,45 % par rapport au 31 décembre 2008.
 - Le Groupe a consolidé par mise en équivalence son partenariat avec La Banque Postale dans le crédit à la consommation. Cette filiale est détenue à hauteur de 35 % par le Groupe.
 - Le groupe Société Générale a acquis New Esporta Holding Ltd. Cette société est consolidée par intégration globale.
 - Gaselys, jusqu'alors consolidée par intégration proportionnelle, est maintenant consolidée par mise en équivalence.
 - Les options de vente détenues par des actionnaires minoritaires et portant sur 6,57 % du capital de Boursorama sont arrivées à échéance sans être exercées. Le Groupe a par conséquent annulé le passif qui avait été enregistré conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 32 au titre des engagements optionnels.

- La participation dans La Marocaine Vie est portée à 85,93 %, soit une augmentation de 12,18 % par rapport au 31 décembre 2008, suite à une offre publique de retrait.
- Le fonds The Global Commodities Finance Fund, Ltd, détenu à 100 % par Société Générale est consolidé par intégration globale.
- Société Générale par l'intermédiaire de Boursorama a lancé une nouvelle banque sur internet, Selfbank. Elle est détenue à 51 % par Boursorama.

En application d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et abandons d'activité » et compte tenu de l'accord intervenu entre le groupe Société Générale et Crédit Agricole S.A., les actifs et passifs des activités de gestion d'actifs qui seront apportées au pôle commun de gestion d'actifs créé par Société Générale et Crédit Agricole S.A. ont été reclassés en Actifs et Passifs non courants destinés à être cédés.

De même, suite à la décision du groupe Société Générale d'exercer une option de vente portant sur les titres de Groupama Banque détenus par le Groupe, la participation dans cette entreprise mise en équivalence a été reclassée en Actifs non courants destinés à être cédés.

♦ Au cours du second semestre 2008 :

- Société Générale par l'intermédiaire de SG Hambros a acquis les activités de gestion de fortune d'ABN AMRO à Gibraltar.
- Le Groupe a intégré dans le périmètre de consolidation la société PEMA GmbH, détenue à 100 %.
- Le fonds Arrow Offshore, détenu à 100 % par Société Générale a été consolidé par intégration globale.
- Le fonds Permal PJM Ltd, détenu à 100 % par Société Générale a été consolidé par intégration globale.
- Le Groupe a augmenté sa participation dans U.I.B. à hauteur de 4,86 %, portant son taux de détention à 57,20 %.
- La participation dans SG Private Banking Belgique a été portée à 100 %, soit une augmentation de 1,04 % par rapport au 31 décembre 2007, suite à l'exercice d'options de vente par les actionnaires minoritaires.
- La participation dans Splitska Banka a été portée à 100 %, soit une augmentation de 0,24 % par rapport au 31 décembre 2007.
- Le Groupe a souscrit à l'augmentation de capital de SG Maroc portant ainsi son taux de détention à 56,91 % au 31 décembre 2008 soit une augmentation de 3,89 %.
- La participation dans EQDOM a été portée à 45,41 %, soit une augmentation de 0,25 % par rapport au 31 décembre 2007.
- La participation dans Société Générale de Banques au Burkina a été portée à 44,48 %, soit une augmentation de 2,20 % par rapport au 31 décembre 2007.
- La participation dans BRD a été portée à 58,54 %, soit une augmentation de 0,22 % par rapport au 31 décembre 2007.

Note 3

Instruments financiers affectés par la crise financière

Le premier semestre 2009 a été marqué par la poursuite de la crise financière affectant particulièrement les instruments financiers liés au secteur immobilier résidentiel et commercial aux États-Unis.

Le groupe Société Générale a été affecté par la poursuite de la détérioration de l'environnement de marché, principalement sur :

- ses positions de RMBS (Residential Mortgage Backed Securities)
- ses positions de CMBS (Commercial Mortgage Backed Securities)
- ses positions sur tranches Super Seniors de CDO (Collateralized Debt Obligation) de RMBS
- son exposition au risque de contrepartie sur les compagnies d'assurance monolines

1. Cas des RMBS (Residential Mortgage Backed Securities)

Pour les positions relatives aux obligations ayant pour sous-jacents des risques subprime sur le secteur immobilier résidentiel américain, il est devenu difficile depuis le second semestre 2007, d'observer des prix fiables individuellement sur tous les titres.

Dans ces conditions, la technique de valorisation s'est appuyée sur l'utilisation de prix observables sur les indices de référence, notamment l'indice ABX (valorisation basée sur des données de marché observables). Une duration a été déterminée pour les différents indices ABX et pour les titres RMBS en portefeuille avec des hypothèses de défaut, de recouvrement et de pré-paiement. Le spread de crédit implicite des indices a ensuite été déterminé à partir de leur prix.

Chaque obligation RMBS a été valorisée en utilisant le spread de crédit de son indice ABX de référence (même année de production et même rating). La méthode de valorisation intègre la base (écart entre les instruments cash et les indices dérivés) ainsi que l'aspect liquidité.

Le portefeuille de RMBS subprime a été largement couvert par achat de protections sur indices ABX ou vendu ; en outre une partie du portefeuille a été transférée du *Portefeuille de transaction en Prêts et créances* le 1^{er} octobre 2008. L'exposition nette résiduelle après décote et couverture, en juste valeur au bilan au 30 juin 2009 s'élève à 192 M EUR¹.

2. Cas des CMBS (Commercial Mortgage Backed Securities)

De manière analogue aux RMBS, le portefeuille de CMBS est valorisé en utilisant des paramètres de marché. Chaque obligation CMBS US a été valorisée en utilisant le spread de crédit de son indice CMBX de référence (même année de production et même rating). La méthode de valorisation intègre la base (écart entre les instruments cash et les indices dérivés) ainsi que l'aspect liquidité.

Le portefeuille de CMBS a été largement couvert par achat de protections sur indices CMBX ou vendu ; en outre une partie a été transférée de *Titres de transaction* à *Prêts et créances* le 1^{er} Octobre 2008. L'exposition nette résiduelle après décote et couverture, en juste valeur au bilan au 30 juin 2009 s'élève à 296 M EUR¹.

¹ Hors portefeuille de dérivés de crédit exotiques.

3. Cas des CDO (Collateralized Debt Obligation) de RMBS

La valorisation des tranches Super Seniors de CDO de RMBS n'a pas été basée sur des transactions observables mais a été réalisée à l'aide d'un modèle utilisant des paramètres ne répondant pas aux critères d'observabilité ou ne faisant pas l'objet de cotation sur un marché actif.

L'approche du groupe Société Générale est centrée sur la valorisation des "pools" de prêts immobiliers individuels, sous-jacents des obligations structurées, de façon à estimer la valeur fondamentale, dans un scénario prospectif de crédit stressé (par opposition à une approche « mark-to-market »), des obligations RMBS, et, par voie de conséquence, des tranches de CDO.

La méthodologie employée utilise quatre variables clés pour évaluer les pools de prêts, à savoir la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, la vitesse de pré-paiement et l'horizon de défaut. Ces variables clés ont continué à être ajustées au cours du premier semestre 2009 pour refléter les changements intervenus dans l'environnement économique (taux de défaut et d'incidents de paiement, évolution des prix de l'immobilier résidentiel et pertes observées). En effet, au cours du premier semestre 2009, le Groupe a revu à la hausse ses hypothèses de pertes cumulées suite à une détérioration du marché résidentiel américain (accélération des défauts, hausse de la sévérité des pertes).

Pour compléter la valorisation des tranches de CDO, toutes les positions non RMBS ont été décotées en fonction de la notation et du type d'actif.

Pour rappel, des décotes complémentaires ont été passées de manière à prendre en compte l'illiquidité des tranches concernées. La décote d'illiquidité est définie comme la perte supplémentaire induite par une augmentation de 10% des pertes cumulées dans le scénario de crédit (par exemple sur le 2005 de 13% à 14,3%), complétée, pour les sous-jacents subprime relevant des années de production 2006 et 2007, par un supplément de décote résultant de la comparaison des taux de décote moyens obtenus avec ceux cotés par l'indice de référence – l'ABX- à la date de clôture.

Au total, les valorisations obtenues au 30 juin 2009 sont cohérentes avec les niveaux de valorisation des indices ABX de référence pour ce type d'exposition sur les périmètres où la comparaison est pertinente (encours « subprime » 2006 et 2007).

Au 30 juin 2009, l'exposition brute sur les tranches super seniors de CDO classés en *Titres de transaction*, après transfert en *Prêts et créances* et liquidation partielle, s'élève à 1,5 Md EUR (contre 1,6 Md EUR au 31/12/2008). Sur cette position, les pertes de valeur enregistrées au cours du premier semestre 2009 s'élèvent à 0,1 Md EUR et viennent affecter négativement l'encours des obligations et autres instruments de dettes en juste valeur par résultat présenté à l'actif du bilan consolidé. L'exposition nette sur ces tranches de CDO ressort ainsi à 0,7 Md EUR à fin juin 2009.

Taux de pertes cumulées sur les actifs subprime au sein des CDO de RMBS US

	2005	2006	2007
Hypothèses de pertes cumulées T4-08	11,0%	25,0%	27,0%
Hypothèses de pertes cumulées S1-09	13,0%	30,0%	36,0%
Sensibilité des taux de perte cumulées		En M EUR	
+10% pertes cumulées sur toutes les années de production au 30/06/09	⇒	-100	

4. Exposition au risque de contrepartie sur les compagnies d'assurance monolines

Les expositions au risque de contrepartie sur les compagnies d'assurance monolines figurent en *Actifs financiers à la juste valeur par résultat*. La juste valeur des expositions du Groupe sur les assureurs monolines ayant accordé des rehaussements de crédit sur les actifs comportant notamment un sous-jacent immobilier américain prend en compte la dégradation du risque de contrepartie estimé sur ces acteurs.

Compte-tenu de la poursuite de l'évolution des marges de crédit, de la révision des hypothèses de pertes cumulées sur RMBS et en raison de l'effet change, l'évaluation des sommes qui pourraient être dues au groupe Société Générale au titre des garanties monolines est passée de 4,2 Md EUR au 31 décembre 2008 à 4,8 Md EUR au 30 juin 2009.

Cette évolution de l'exposition a conduit à un ajustement des niveaux de provisionnement pour compléter la couverture de 0,8 Md EUR au cours du premier semestre et l'amener à 2,9 Md EUR (ces chiffres excluent ACA et Bluepoint). Ce provisionnement est calculé sur la base de l'application de taux de pertes cumulées sévères (jusqu'à 90% sur les monolines les plus mal notées et jusqu'à 60% sur les monolines Investment grade).

Au cours du premier semestre 2009, notre méthodologie de détermination du taux de provisionnement a été amendée. L'approche, qui était fondée sur la notation des contreparties (taux de provisionnement fonction du rating interne de la monoline), a été complétée par l'utilisation de données de marché (spreads de CDS pour un assureur monoline donné et taux de recouvrement attendus). Ces éléments permettent d'estimer la perte attendue et d'en déduire le taux de provisionnement approprié.

L'analyse menée avait conduit à revoir à la hausse le taux de provisionnement de certaines monolines.

L'exposition au risque de contrepartie sur assureurs monolines se décompose en 3 parties :

- l'exposition liée aux CDO de RMBS, pour lesquels notre méthodologie et les paramètres appliqués sont les mêmes que pour les CDO non assurés ;
- l'exposition liée aux CDO de non RMBS, CLO et financements d'infrastructures, pour lesquels notre méthodologie résulte de mark-to-stress (maximum de pertes cumulées historique sur 5 ans par classe d'actifs) et d'une réserve de liquidité découlant des mark-to-market ;
- l'exposition liée aux autres titres rehaussés mesurée en mark-to-market .

Le taux de couverture (CDS + réserves) s'élève au 30 juin 2009 à 76 % de l'exposition brute qui résulterait d'un défaut immédiat et simultané de l'ensemble des compagnies.

Exposition au risque de contrepartie sur monolines (scénario de défaut immédiat de l'ensemble des assureurs monolines contreparties du groupe Société Générale)

En Md EUR	31-déc-08	30-juin-09	
Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur	4,2	4,8	
Nominal des couvertures achetées *	-0,9	-0,8	
Juste valeur de la protection nette de couvertures et avant ajustements de valeur	3,3	4,0	
Ajustements de valeur au titre du risque de crédit sur monolines (comptabilisés sur la protection)	-2,1	-2,9 **	
Exposition résiduelle au risque de contrepartie sur monolines	1,2	1,2	
Taux de couverture global sur juste valeur	73%	76%	

* Le nominal des couvertures achetées auprès de contreparties bancaires a un impact « mark-to-market » de +321 M EUR au 30 Juin 2009, neutralisé dans le compte de résultat.

** Y compris ajustement de valeur tenant compte de la perspective de commutation réalisée mi juillet avec l'une des monolines.

Notation retenue la plus basse émise par Moody's ou S&P au 31 juillet 2009

AA : Assured Guaranty, FSA
 BB : Radian,
 B : MBIA
 CC : Ambac, CIFG, FGIC, Syncora Guaranteee

Note 4

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2009				31.12.2008			
	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Technique de valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché ⁽²⁾	Total	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Technique de valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché ⁽²⁾	Total
<i>(En M EUR)</i>								
ACTIF								
Portefeuille de transaction								
Effets publics et valeurs assimilées	45 968	3 463	-	49 431	30 455	1 135	-	31 590
Obligations et autres instruments de dettes	13 670	15 900	6 607	36 177	13 000	24 124	8 343	45 467
Actions et autres instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	44 818	3 815	432	49 065	31 537	10 366	372	42 275
Autres actifs financiers	145	38 616	45	38 806	44	30 790	-	30 834
Sous-total actifs de transaction	104 601	61 794	7 084	173 479	75 036	66 415	8 715	150 166
<i>dont titres prêtés</i>				2 717				2 446
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat								
Effets publics et valeurs assimilées	149	590	-	739	162	565	-	727
Obligations et autres instruments de dettes	5 767	443	-	6 210	5 303	526	-	5 829
Actions et autres instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	12 926	1 821	-	14 747	13 414	1 763	-	15 177
Autres actifs financiers	855	4 773	154	5 782	109	4 385	272	4 766
Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	19 697	7 627	154	27 478	18 988	7 239	272	26 499
<i>dont titres prêtés</i>				-				-
Instruments de taux d'intérêt								
<i>Instruments fermes</i>	51	99 669	6 937	106 657	724	124 565	7 666	132 955
Swaps				84 622				106 481
FRA				594				1 225
<i>Instruments conditionnels</i>								
Options sur marché organisé				1				155
Options de gré à gré				14 440				18 817
Caps, floors, collars				7 000				6 277
Instruments de change								
<i>Instruments fermes</i>	318	27 786	65	28 169	825	38 083	104	39 012
<i>Instruments conditionnels</i>				23 953				33 023
				4 216				5 989
Instruments sur actions et indices								
<i>Instruments fermes</i>	734	32 365	2 050	35 149	1 083	41 344	2 740	45 167
<i>Instruments conditionnels</i>				3 147				8 591
				32 002				36 576
Instruments sur matières premières								
<i>Instruments fermes-Futures</i>	2 492	12 883	247	15 622	2 158	21 792	101	24 051
<i>Instruments conditionnels</i>				10 305				18 068
				5 317				5 983
Dérivés de crédit								
	-	28 505	4 261	32 766	-	63 375	6 546	69 921
Autres instruments financiers à terme								
<i>Instruments sur marchés organisés</i>	173	27	262	462	284	91	269	644
<i>Instruments de gré à gré</i>				103				242
				359				402
Sous-total dérivés de transaction	3 768	201 235	13 822	218 825	5 074	289 250	17 426	311 750
Total instruments financiers à la juste valeur par résultat	128 066	270 656	21 060	419 782	99 098	362 904	26 413	488 415

(1) Y compris les OPCVM.

(2) L'impact résultat des variations de juste valeur des instruments initialement valorisés à l'aide de paramètres de valorisation non basée sur des données de marché est présenté en note 24.

Note 4 (suite)

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2009				31.12.2008 *			
	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Technique de valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché ⁽²⁾	Total	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Technique de valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché ⁽²⁾	Total
<i>(En M EUR)</i>								
PASSIF								
Portefeuille de transaction								
Dettes représentées par un titre	48	15 764	15 298	31 110	-	15 093	18 133	33 226
Dettes sur titres empruntés	278	29 005	486	29 769	20	21 015	374	21 409
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert	2 502	577	-	3 079	1 377	187	-	1 564
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	2 709	-	-	2 709	2 966	1	-	2 967
Autres passifs financiers	-	47 308	55	47 363	-	40 021	1 590	41 611
Sous-total passifs de transaction ⁽³⁾	5 537	92 654	15 839	114 030	4 363	76 317	20 097	100 777
Instruments de taux d'intérêt								
<i>Instruments fermes</i>	49	96 093	7 946	104 088	165	124 372	8 471	133 008
Swaps				81 674				104 604
FRA				559				1 105
<i>Instruments conditionnels</i>								
Options sur marché organisé				23				175
Options de gré à gré				13 917				19 575
Caps, floors, collars				7 915				7 549
Instruments de change	1 927	24 739	12	26 678	651	37 137	26	37 814
<i>Instruments fermes</i>				22 631				32 591
<i>Instruments conditionnels</i>				4 047				5 223
Instruments sur actions et indices	636	34 088	2 574	37 298	485	42 959	3 074	46 518
<i>Instruments fermes</i>				5 757				9 093
<i>Instruments conditionnels</i>				31 541				37 425
Instruments sur matières premières	2 650	12 074	683	15 407	2 231	19 841	429	22 501
<i>Instruments fermes-Futures</i>				10 372				16 720
<i>Instruments conditionnels</i>				5 035				5 781
Dérivés de crédit	-	24 973	2 117	27 090	-	57 981	1 966	59 947
Autres instruments financiers à terme	67	1 671	-	1 738	107	2 832	1	2 940
<i>Instruments sur marchés organisés</i>				11				44
<i>Instruments de gré à gré</i>				1 727				2 896
Sous-total dérivés de transaction	5 329	193 638	13 332	212 299	3 639	285 122	13 967	302 728
Sous-total passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat ^{(3) (4)}	604	8 726	2 051	11 381	816	8 478	1 457	10 751
Total instruments financiers à la juste valeur par résultat	11 470	295 018	31 222	337 710	8 818	369 917	35 521	414 256

* Montants ajustés par rapport aux états financiers publiés.

PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR SUR OPTION PAR RÉSULTAT

	30.06.2009			31.12.2008		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
Total passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat ^{(3) (4)}	11 381	12 227	(846)	10 751	11 584	(833)

(2) L'impact résultat des variations de juste valeur des instruments initialement valorisés à l'aide de paramètres de valorisation non basée sur des données de marché est présenté en note 24.

(3) La variation de juste valeur attribuable au risque de crédit propre s'élève à (336) M EUR.

(4) Constitués essentiellement par des EMTN indexés.

Note 5
Instruments dérivés de couverture

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2009		31.12.2008 *	
	Actif	Passif	Actif	Passif
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR				
Instruments de taux d'intérêt				
<i>Instruments fermes</i>				
Swaps	4 505	7 206	4 749	6 680
FRA	-	-	-	-
<i>Instruments conditionnels</i>				
Options sur marché organisé	-	77	-	2
Options de gré à gré	187	-	145	-
Caps, floors, collars	27	-	40	-
Instruments de change				
<i>Instruments fermes</i>				
Swaps financiers de devises	64	19	141	51
Change à terme	32	36	29	24
Instruments sur actions et indices				
<i>Instruments conditionnels sur actions et indices</i>	24	2	29	7
COUVERTURE DE CASH-FLOW				
Instruments de taux d'intérêt				
<i>Instruments fermes</i>				
Swaps	553	611	765	653
Instruments de change				
<i>Instruments fermes</i>				
Swaps financiers de devises	160	46	327	-
Change à terme	1	21	21	9
Autres instruments financiers à terme	53	8	-	-
Total	5 606	8 026	6 246	7 426

* Montants ajustés par rapport aux états financiers publiés.

Note 6

Actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2009				31.12.2008			
	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Technique de valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché	Total	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Technique de valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché	Total
<i>(En M EUR)</i>								
Activité courante								
Effets publics et valeurs assimilées	12 943	1 624	-	14 567	11 226	999	20	12 245
<i>dont créances rattachées</i>				189				185
<i>dont dépréciation</i>				(26)				(25)
Obligations et autres instruments de dettes	43 525	19 708	640	63 873	40 427	18 395	179	59 001
<i>dont créances rattachées</i>				899				895
<i>dont dépréciation</i>				(217)				(167)
Actions et autres instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	4 448	280	528	5 256	5 645	590	283	6 518
<i>dont créances rattachées</i>				2				2
<i>dont perte de valeur</i>				(2 064)				(494)
Prêts et avances	-	-	-	-	16	-	-	16
<i>dont créances rattachées</i>				-				-
<i>dont dépréciation</i>				-				-
Sous-total	60 916	21 612	1 168	83 696	57 314	19 984	482	77 780
Titres actions détenus à long terme	1 409	123	2 197	3 729	1 439	320	2 184	3 943
<i>dont créances rattachées</i>				3				7
<i>dont perte de valeur</i>				(859)				(781)
Total des actifs financiers disponibles à la vente	62 325	21 735	3 365	87 425	58 753	20 304	2 666	81 723
				dont titres prêtés				3

(1) Y compris les OPCVM.

Mouvements sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Solde d'ouverture	81 723	87 808
Acquisitions	67 098	194 079
Cessions/remboursements *	(61 676)	(189 460)
Reclassement (entrée), depuis le portefeuille de trading	-	890
Reclassement (sortie) vers les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou prêts et créances	-	(4 344)
Reclassements et variations de périmètre	127	(1 756)
Gains et pertes sur variations de juste valeur **	1 764	(4 682)
Variation des dépréciations sur titres à revenu fixe	(50)	(110)
<i>Dont : augmentation</i>	<i>(96)</i>	<i>(185)</i>
<i>reprise</i>	<i>11</i>	<i>70</i>
<i>autres</i>	<i>35</i>	<i>5</i>
Pertes de valeur sur titres à revenu variable ***	(1 710)	(737)
Variation des créances rattachées	4	66
Différences de change	145	(31)
Solde de clôture	87 425	81 723

* Les cessions sont valorisées selon la méthode du coût moyen pondéré.

** Au 30 juin 2009, l'écart avec les rubriques "variation de valeur des instruments financiers" de la note des capitaux propres provient pour 1 573 M EUR du poste assurances-dotations nettes participation aux bénéfices différée.

*** Ce montant est partiellement compensé par la participation aux bénéfices différée à hauteur de 1 601 M EUR au 30 juin 2009 (Cf note 25).

Note 7

Prêts et créances sur les établissements de crédit

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008
Comptes et prêts		
à vue et au jour le jour		
Comptes ordinaires	18 987	14 774
Prêts et comptes au jour le jour et autres	5 243	3 911
Valeurs reçues en pension au jour le jour	5	4
à terme		
Prêts et comptes à terme ⁽¹⁾	21 492	24 056
Prêts subordonnés et participatifs	726	658
Valeurs reçues en pension à terme	480	547
Créances rattachées	199	291
Total brut	47 132	44 241
Dépréciation		
- Dépréciation sur créances individualisées	(132)	(120)
- Dépréciation sur groupes d'actifs homogènes	(42)	(36)
Réévaluation des éléments couverts	62	94
Total net ⁽²⁾	47 020	44 179
Titres reçus en pension livrée	29 323	27 013
Total	76 343	71 192
Juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit	76 401	71 111

(1) Au 30 juin 2009, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 259 M EUR contre 240 M EUR au 31 décembre 2008.

(2) Les prêts et créances sur les établissements de crédit des entités acquises en 2009 s'élèvent à 213 M EUR.

Note 8

Prêts et créances sur la clientèle

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008
Prêts et avances à la clientèle		
Créances commerciales	10 524	11 712
Autres concours à la clientèle ^{(1) (2)}		
- Crédits de trésorerie	102 138	104 625
- Crédits à l'exportation	8 086	6 934
- Crédits à l'équipement	60 330	59 149
- Crédits à l'habitat	87 021	85 810
- Autres crédits	65 175	71 723
Sous-total	322 750	328 241
Comptes ordinaires débiteurs	16 764	16 662
Créances rattachées	1 419	1 750
Total brut	351 457	358 365
Dépréciation		
- Dépréciation sur créances individualisées	(8 844)	(7 848)
- Dépréciation sur groupes d'actifs homogènes	(1 430)	(1 032)
Réévaluation des éléments couverts	586	943
Total net ⁽³⁾	341 769	350 428
Valeurs reçues en pension	127	235
Titres reçus en pension livrée	4 603	3 950
Total des prêts et créances sur la clientèle	346 499	354 613
Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle	342 931	346 482

(1) Répartition par type de clientèle des autres concours à la clientèle :

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008
Clientèle non financière		
- Entreprises	143 853	140 240
- Particuliers	116 922	118 117
- Collectivités locales	9 722	10 473
- Professions libérales	10 663	11 206
- Gouvernements et Administrations Centrales	5 087	3 566
- Autres	3 151	2 457
Clientèle financière	33 352	42 182
Total	322 750	328 241

(2) Au 30 juin 2009, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 16 295 M EUR contre 13 798 M EUR au 31 décembre 2008.

(3) Le montant net des créances à la clientèle des entités acquises en 2009 s'élève à 239 M EUR.

Note 9
Transferts de portefeuille

Le Groupe a procédé au 1^{er} octobre 2008 à des reclassements d'actifs financiers non dérivés hors des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente ». Ces reclassements ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par les amendements aux normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » adoptés par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

(En M EUR)

Portefeuille de destination	Juste valeur au	Valeur comptable au	Juste valeur au	Valeur comptable au	Valeur comptable en	Valeur comptable au
	30.06.2009 *	30.06.2009 *	31.12.2008	31.12.2008	date de transfert (01.10.2008)	31.12.2007
TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	828	833	890	890	969	1 034
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	6 126	6 570	5 485	6 115	6 345	7 473
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	17 612	20 561	20 243	22 331	21 293	24 266
Total	24 566	27 964	26 618	29 336	28 607	32 773

	AU 30.06.2009
Résultat de la période relatif aux actifs transférés	
enregistré en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	121
enregistré en résultat	370

	AU 30.06.2009	AU 31.12.2008
Variation de juste valeur		
qui aurait été enregistrée en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres si les instruments n'avaient pas été transférés **	245	(538)
qui aurait été enregistrée en Produit net bancaire si les instruments n'avaient pas été transférés **	(1 504)	(1 454)

* Montants des remboursements nets intervenus depuis le 1er janvier 2009 : 401 M EUR.

** Incluant les transferts correspondant aux activités d'assurance dont l'impact aurait été neutralisé par la participation aux bénéfices différée à hauteur de (272) M EUR en gains et pertes latents ou différés et de 28 M EUR en produit net bancaire.

Les taux d'intérêt effectif au 30 juin 2009 des actifs reclassés sont compris entre 1,27% et 8,87%.

La somme des cash flows attendus au titre de ces actifs est de 34 945 M EUR.

Note 10

Actifs et passifs non courants destinés à être cédés

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2009	31.12.2008
ACTIFS	481	37
Immobilisations et écarts d'acquisition	36	17
Actifs financiers	289	-
Créances établissements de crédit et autres	26	19
Autres actifs	130	1
PASSIFS	150	35
Provisions	2	-
Dettes	-	13
Autres passifs	148	22

Les augmentations de 444 M EUR et de 115 M EUR des actifs et passifs non courants destinés à être cédés s'expliquent essentiellement par l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de l'opération conclue entre le groupe Société Générale et Crédit Agricole S.A. (Cf. note 2 sur l'évolution du périmètre de consolidation).

Note 11

Écarts d'acquisition par pôles et sous-pôles

	Réseaux France	Réseaux Internationaux	Services Financiers	Banque de Financement et d'Investissement	Gestion d'Actifs et Services aux Investisseurs			Gestion Propre	Total Groupe
					Gestion d'Actifs	Banque Privée	Services aux Investisseurs et Épargne en ligne		
<i>(En M EUR)</i>									
Valeur brute au 31.12.2008	69*	3 471	1 238	53*	471	313	1 190	-	6 805
Acquisitions et autres augmentations	-	7	19	41	-	-	2	-	69
Cessions et autres diminutions	-	-	-	-	(8)	(4)	-	-	(12)
Change	-	(29)	29	5	(8)	4	5	-	6
Valeur brute au 30.06.2009	69	3 449	1 286	99	455	313	1 197	-	6 868
Dépréciations au 31.12.2008	-	(275)	-	-	-	-	-	-	(275)
Pertes de valeur	-	-	(18)	-	-	-	-	-	(18)
Change	-	16	-	-	-	-	-	-	16
Dépréciations au 30.06.2009	-	(259)	(18)	-	-	-	-	-	(277)
Valeur nette au 31.12.2008	69*	3 196	1 238	53*	471	313	1 190	-	6 530
Valeur nette au 30.06.2009	69	3 190	1 268	99	455	313	1 197	-	6 591

* Les montants à l'ouverture ont été retraités suite au transfert de Sogeprom du pôle Banque de Financement et d'Investissement au pôle Réseaux France.

En date d'acquisition, chaque écart est affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) devant tirer avantage de l'acquisition. Les unités génératrices de trésorerie constituent le niveau le plus fin utilisé par la direction afin de déterminer le retour sur investissement d'une activité. Le Groupe a retenu une segmentation en 13 unités génératrices de trésorerie, homogène avec le pilotage du Groupe en grands métiers.

Le Groupe réalise au 31 décembre un test annuel de dépréciation des unités génératrices de trésorerie auxquelles ont été affectés des écarts d'acquisition. Une perte de valeur est constatée en résultat si la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie, comprenant les écarts d'acquisition qui lui sont affectés, est supérieure à sa valeur recouvrable. La perte ainsi déterminée est affectée en priorité à la dépréciation des écarts d'acquisition.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est calculée selon la méthode la plus appropriée, notamment la méthode des flux de trésorerie nets de l'impôt actualisés (discounted cash-flows) et appliquée globalement à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie, et non au niveau de chaque entité juridique.

Les flux de trésorerie utilisés pour ce calcul correspondent aux dividendes distribuables par les entités composantes l'unité génératrice de trésorerie et sont déterminés sur la base d'un plan d'affaires de cette dernière élaboré à partir des budgets prévisionnels des trois années à venir approuvés par la Direction.

Le taux d'actualisation utilisé correspond à un coût du capital calculé selon la méthode du « Capital Asset Pricing Model ». Cette méthode se base sur un taux d'intérêt sans risque auquel s'ajoute une prime de risque fonction de l'activité sous-jacente de l'unité génératrice de trésorerie concernée. Pour les entités implantées dans des pays émergents, une prime de risque souverain est également ajoutée au taux sans risque, représentant la différence entre le taux sans risque de la zone de rattachement (zone dollar ou zone euro essentiellement) et le taux d'intérêt des obligations à long terme liquides émises par l'État dans la monnaie de rattachement.

Au deuxième trimestre 2009, une dépréciation sur le goodwill de l'UGT Services Financiers Spécialisés a été enregistrée, suite à la décision du Groupe de cesser l'activité de SGCF Hellas.

Au 30 juin 2009, la liste des UGT retenues par le Groupe s'établit comme suit :

<i>(En M EUR)</i>	UGT	Pôle/Sous-Pôle	Écart d'acquisition (Valeur brute comptable au 30.06.2009)	Dépréciations au 30.06.2009	Écart d'acquisition (Valeur nette comptable au 30.06.2009)
	Réseaux Internationaux Union européenne + pré-Union européenne	Réseaux Internationaux	1 974		1 974
	Réseaux Internationaux Russie	Réseaux Internationaux	1 033	(259)	774
	Réseaux Internationaux Autres	Réseaux Internationaux	442		442
	Crédit du Nord	Réseaux France	57		57
	Réseaux Société Générale	Réseaux France	12		12
	Services Financiers Assurances	Services Financiers	10		10
	Services Financiers aux particuliers	Services Financiers	669	(18)	651
	Services Financiers aux entreprises	Services Financiers	431		431
	Services Financiers Location automobile	Services Financiers	176		176
	Banque de Financement et d'Investissement	Banque de Financement et d'Investissement	99		99
	Services aux Investisseurs et Épargne en ligne	Services aux Investisseurs et Épargne en ligne	1 197		1 197
	Gestion d'Actifs	Gestion d'Actifs	455		455
	Banque Privée	Banque Privée	313		313

Note 12

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Dettes à vue et au jour le jour		
Dépôts et comptes ordinaires	13 704	10 238
Comptes et emprunts au jour le jour et autres	10 743	9 413
Sous-total	24 447	19 651
Dettes à terme		
Emprunts et comptes à terme	60 610	80 408
Valeurs données en pension à terme	699	223
Sous-total	61 309	80 631
Dettes rattachées	365	715
Réévaluation des éléments couverts	29	35
Titres donnés en pension	16 016	14 238
Total ⁽¹⁾	102 166	115 270
Juste valeur des dettes envers les établissements de crédit	101 841	115 493

(1) Le montant des dettes envers les établissements de crédit des entités acquises en 2009 s'élève à 189 M EUR.

Note 13

Dettes envers la clientèle

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Comptes d'épargne à régime spécial		
A vue	39 212	35 151
A terme	16 127	16 145
Sous-total	55 339	51 296
Autres dépôts clientèle à vue		
Sociétés et entrepreneurs individuels	46 066	45 843
Particuliers	37 538	35 388
Clientèle financière	27 386	29 959
Autres	17 215	14 807
Sous-total	128 205	125 997
Autres dépôts clientèle à terme		
Sociétés et entrepreneurs individuels	34 166	37 503
Particuliers	21 331	23 924
Clientèle financière	24 338	17 049
Autres	7 110	6 329
Sous-total	86 945	84 805
Dettes rattachées	1 320	1 529
Réévaluation des éléments couverts	67	120
Total dépôts clientèle ⁽¹⁾	271 876	263 747
Valeurs données en pension à la clientèle	102	287
Titres donnés en pension à la clientèle	19 502	18 480
Total	291 480	282 514
Juste valeur des dettes envers la clientèle	291 511	282 483

(1) Le montant des dépôts clientèle des entités acquises au premier semestre 2009 s'élève à 433 M EUR.

Note 14

Dettes représentées par un titre

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Bons de caisse	2 454	2 699
Emprunts obligataires	6 708	4 360
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	123 469	112 373
Dettes rattachées	631	842
Sous-total	133 262	120 274
Réévaluation des éléments couverts	119	100
Total	133 381	120 374
Dont montant des dettes à taux variable	73 336	57 157
Juste valeur des dettes représentées par un titre	134 190	120 452

Note 15

Provisions techniques et placements nets des entreprises d'assurance

Provisions techniques des entreprises d'assurance

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008
Provisions techniques des contrats d'assurance en unités de compte	15 433	15 721
Provisions techniques des autres contrats d'assurance-vie	54 292	51 109
Provisions techniques des contrats d'assurance non vie	326	317
Total	70 051	67 147
Participation aux bénéfices différée ^{(1) (2)}	(2 898)	(3 024)
Part des réassureurs	(312)	(299)
Provisions techniques (y compris participation aux bénéfices différée) nettes de la part des réassureurs	66 841	63 824

(1) Conformément à la recommandation du CNC du 19 décembre 2008, un test de recouvrabilité de la Provision pour participation aux bénéfices différée active (PBDA) a été réalisé. Les méthodes comptables appliquées pour le calcul de la PBDA reposent sur la prise en compte de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur historique. Le test de recouvrabilité repose sur des projections des flux de trésorerie s'appuyant sur différentes hypothèses de collectes et de rachats qui ont été stressées. Dans ce cadre, des projections de flux de trésorerie ont été réalisées à partir de plusieurs scénarii de stress combinant ou non des baisses de chiffre d'affaires et/ou des augmentations des rachats : chiffre d'affaires en diminution jusqu'à 60 % et rachats en augmentation jusqu'à 80 %. Ainsi, les flux de trésorerie restent nettement positifs et aucune vente d'actifs (ou réalisation de moins-values latentes) ne serait nécessaire sur la durée de la projection (de 5 à 10 ans). Dans ces conditions, le test de recouvrabilité est probant et démontre le caractère recouvrable de la PBDA.

(2) Dont participation aux bénéfices différée sur actifs en juste valeur par capitaux propres part du groupe pour (502) M EUR au 30 juin 2009 et (2 075) M EUR au 31 décembre 2008.

Tableau de variations des provisions techniques des entreprises d'assurance

(En M EUR)	Provisions techniques des contrats en unités de compte	Provisions techniques des autres contrats d'assurance-vie	Provisions techniques des contrats d'assurance non vie
Provisions d'ouverture 01.01.2009 (hors participation aux bénéfices différée)	15 721	51 109	317
Charge des provisions d'assurance	(200)	2 136	21
Revalorisation des contrats en unités de compte	303	-	-
Chargements prélevés sur les contrats en unités de compte	(52)	-	-
Transferts et arbitrages	(372)	373	-
Entrées de portefeuilles	-	28	-
Participation aux résultats	29	632	-
Autres	4	14	(12)
Provisions de clôture 30.06.2009 (hors participation aux bénéfices différée)	15 433	54 292	326

Conformément aux normes IFRS et aux principes du Groupe, le Liability Adequacy Test (LAT) sur la suffisance des passifs a été réalisé au 30 juin 2009. Il s'effectue sur la base de modèles stochastiques similaires à ceux utilisés pour les modèles Actif-Passif des activités d'assurance.

Placements nets des entreprises d'assurance

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	19 374	19 421
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres instruments de dettes	5 561	5 172
Actions et autres instruments de capitaux propres	13 813	14 249
Prêts et Créances sur établissements de crédits	5 585	4 695
Actifs financiers disponibles à la vente	44 350	40 250
Effets publics et valeurs assimilées	339	357
Obligations et autres instruments de dettes	40 127	34 970
Actions et autres instruments de capitaux propres	3 884	4 923
Placements immobiliers	403	405
Total	69 712	64 771

Note 16
Provisions et dépréciations

A. Dépréciations d'actifs

	Stock au 31.12.2008	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2009
<i>(En M EUR)</i>							
Établissements de crédit	120	15	(1)	14	-	(2)	132
Crédits à la clientèle	7 848	2 742	(992)	1 750	(579)	(175)	8 844
Créances de location financement et assimilées	325	199	(97)	102	(21)	-	406
Groupes d'actifs homogènes	1 070	457	(136)	321	-	86	1 477
Actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾	1 467	1 814	(201)	1 613	-	86	3 166
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	3	-	3	-	-	3
Autres ⁽¹⁾	333	143	(78)	65	(12)	6	392
Total	11 163	5 373	(1 505)	3 868	(612)	1	14 420

(1) Dont dotations nettes relatives au risque de contrepartie : 114 M EUR.

B. Provisions

	Stock au 31.12.2008	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Effet de l'actualisation	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2009
<i>(En M EUR)</i>								
Provisions sur engagements hors bilan avec les établissements de crédit	18	15	-	15	-	-	-	33
Provisions sur engagements hors bilan avec la clientèle	158	82	(81)	1	-	-	4	163
Provisions sur avantages au personnel	715	82	(102)	(20)	-	-	17	712
Provisions fiscales	545	6	(72)	(66)	(26)	5	19	477
Autres provisions ^{(1) (2)}	855	192	(95)	97	(51)	2	(92)	811
Total	2 291	377	(350)	27	(77)	7	(52)	2 196

(1) Dont dotations nettes relatives au coût net du risque : 102 M EUR.

(2) Les autres provisions comprennent notamment les provisions PEL/CEL à hauteur de 90 M EUR au 31 décembre 2008 et 46 M EUR au 30 juin 2009 soit une reprise nette de 44 M EUR au titre de l'exercice 2009 pour le réseau France de Société Générale et Crédit du Nord.

Les conséquences estimées au 30 juin 2009 des litiges et des risques fiscaux qui ont eu dans un passé récent ou qui sont susceptibles d'avoir une incidence sensible sur la situation financière du Groupe, son activité ou son résultat, ont été intégrées dans les comptes du Groupe.

Note 17

Actions ordinaires Société Générale, actions détenues en propre, actions détenues par le personnel et instruments de capitaux propres émis

1. ACTIONS ORDINAIRES ET ACTIONS DE PREFERENCE EMISES PAR SOCIETE GENERALE S.A.

(En nombre d'actions)	30.06.2009	31.12.2008
Actions ordinaires	594 537 748	580 727 244
Dont actions détenues en propre avec droits de vote ⁽¹⁾	21 071 187	19 990 602
Dont actions détenues par le personnel	41 213 750	41 219 452
Actions de préférence	45 045 045	
Total	639 582 793	580 727 244

(1) Ne comprend pas les actions Société Générale détenues à des fins de transaction.

Au 30 juin 2009, le capital de Société Générale entièrement libéré s'élève à 799 478 491 EUR et se compose de 639 582 793 actions d'une valeur nominale de 1,25 EUR.

Société Générale a procédé en 2009 aux augmentations de capital détaillées ci-après représentant un total de 73 M EUR assorties d'une prime d'émission de 2 076 M EUR.

1.1 Actions ordinaires

Société Générale S.A. a procédé en 2009 à une augmentation de capital d'un montant de 17 M EUR assorties d'une prime d'émission de 432 M EUR. Cette émission d'actions ordinaires est relative à l'exercice par les actionnaires de l'option de distribution des dividendes 2008 en actions Société Générale.

1.2 Actions de préférence émises par Société Générale S.A.

Société Générale S.A. a procédé en 2009 à une augmentation de capital réservée à la SPPE par émission d'actions de préférence d'un montant de 56 M EUR assorties d'une prime d'émission de 1 644 M EUR.

Le versement d'un dividende aux porteurs d'actions de préférence au titre d'un exercice est conditionné à la distribution d'un dividende sur action ordinaire au titre de ce même exercice. En cas de versement d'un dividende ordinaire, le dividende sur action de préférence en est une indexation encadrée par des rendements plancher et plafond.

2. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES EMIS

2.1 Titres subordonnés à durée indéterminée

Les titres subordonnés à durée indéterminée émis par le Groupe et intégrant des clauses discrétionnaires relatives au paiement des intérêts sont qualifiés d'instruments de capitaux propres.

Date d'émission	Montant	Rémunération
1 juillet 1985	69,657 M EUR	TMO - 0,25% avec TMO = Moyenne Arithmétique des Taux Moyen Obligataire de la période du 01/06 au 31/05 précédant chaque échéance
24 novembre 1986	247,8 M USD	Moyenne des taux de dépôt EuroDollar 6 mois communiqués par les banques de référence + 0,075 %
30 juin 1994	15 000 M JPY	5,385 % jusqu'en décembre 2014 puis pour les échéances suivantes : le taux le plus favorable entre le taux fixe et un taux variable + marge définit comme suit : Taux Mid Swap JPY 5 ans + 1,25% jusqu'en décembre 2019 puis taux Mid Swap JPY 5 ans + 2% pour les échéances suivantes
30 décembre 1996	10 000 M JPY	3,936% jusqu'en septembre 2016 puis pour les échéances suivantes : le taux le plus favorable entre le taux fixe et un taux variable + marge définit comme suit Taux Mid Swap JPY 5 ans + 2,0%
27 mars 2007	350 M GBP	5,750% jusqu'en mars 2012 puis pour les échéances suivantes LIBOR GBP 3 mois + 1,10%

2.2 Actions de préférence

Compte tenu du caractère discrétionnaire de la décision de verser un dividende aux porteurs, les actions de préférence émises par les filiales sont qualifiées d'instruments de capitaux propres.

Au 30 juin 2009, le montant des actions de préférence émises par les filiales du Groupe et présentées parmi les intérêts minoritaires est de 1 455 M EUR.

Date d'émission	Montant	Rémunération
1 ^{er} semestre 2000 (clause de step up au bout de 10 ans)	500 M EUR	7,875%, à partir de 2010 Euribor 12 mois +2,95%/an
4 ^e trimestre 2001 (clause de step up au bout de 10 ans)	335 M USD	6,302%, à partir de 2011 Libor USD 3 mois +1,92%/an
4 ^e trimestre 2001 (clause de step up au bout de 10 ans)	90 M USD	Libor USD 3 mois + 0,92%, à partir de 2011 Libor 3 mois +1,92%/an
4 ^e trimestre 2003 (clause de step up au bout de 10 ans)	650 M EUR	5,419%, à partir de 2013 Euribor 3 mois +1,95%/an

2.3 Titres super subordonnés à durée indéterminée

Compte tenu du caractère discrétionnaire de la décision de versement de la rémunération de ces titres, ils ont été classés en capitaux propres parmi les instruments de capitaux propres et réserves liées.

Date d'émission	Montant	Rémunération
26 janvier 2005	1 000 M EUR	4,196%, à partir de 2015 Euribor 3 mois + 1,53%/an
5 avril 2007	200 M USD	Libor USD 3 mois + 0,75%/an, à partir de 2017 Libor USD 3 mois + 1,75%/an
5 avril 2007	1 100 M USD	5,922%, à partir de 2017 Libor USD 3 mois + 1,75%/an
19 décembre 2007	600 M EUR	6,999%, à partir de 2018 Euribor 3 mois + 3,35%/an
22 mai 2008	1 000 M EUR	7,76%, à partir de 2013 Euribor 3 mois + 3,35%/an
12 juin 2008	700 M GBP	8,875%, à partir de 2018 Libor GBP 3 mois + 3,4%/an
11 décembre 2008	1 700 M EUR	8,18%, à partir de 2013 Euribor 3 mois + 4,98%/an
27 février 2009	450 M USD	Libor USD 3 mois + 6,77%/an

Les mouvements relatifs aux TSDI et aux TSS enregistrés dans les Réserves consolidés sont détaillés ci-dessous :

(En M EUR)	TSS	TSDI	Total
Economie d'impôts relative à la rémunération à verser aux porteurs de titres, comptabilisée en réserves	79	7	86
Rémunération versée comptabilisée en dividendes (ligne distribution 2009)	220	28	248

Note 18

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(En M EUR)

Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30.06.2009	Période	31.12.2008
Écart de conversion	(1 200)	(46)	(1 154)
Écart de réévaluation de la période		(46)	
Recyclage en résultat		-	
Réévaluation des actifs disponibles à la vente	(1 801)	290	(2 091)
Écart de réévaluation de la période		306	
Recyclage en résultat		(16)	
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	403	-	403
Écart de réévaluation de la période		-	
Recyclage en résultat		-	
Montants transférés dans la valeur de l'élément couvert		-	
Quote-part de gains ou pertes latents ou différés sur entités mises en équivalence	3	3	-
Impôts	515	(133)	648
TOTAL	(2 080)	114	(2 194)

	30.06.2009			31.12.2008		
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Brut	Impôt	Net d'impôt
Écarts de conversion	(1 200)		(1 200)	(1 154)		(1 154)
Réévaluation des actifs disponibles à la vente	(1 801)	650	(1 151)	(2 091)	774	(1 317)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	403	(135)	268	403	(126)	277
Quote-part de gains ou pertes latents ou différés sur entités mises en équivalence	3	-	3			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(2 595)	515	(2 080)	(2 842)	648	(2 194)
Part du groupe			(2 042)			(2 153)
Intérêts minoritaires			(38)			(41)

Note 19 Engagements

A. Engagements donnés et reçus

Engagements donnés

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008
Engagements de financement		
En faveur d'établissements de crédit	11 832	10 275
En faveur de la clientèle ⁽¹⁾		
Facilités d'émission	23	26
Ouvertures de crédits confirmés	129 718	124 637
Autres	1 682	1 859
Engagements de garantie		
Donnés aux établissements de crédit	3 818	5 414
Donnés à la clientèle ⁽¹⁾⁽²⁾	63 157	58 911
Engagements sur titres		
Titres à livrer	48 497	30 809

Engagements reçus

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008
Engagements de financement		
Reçus d'établissements de crédit	44 329	47 241
Engagements de garantie		
Reçus d'établissements de crédit	57 664	56 802
Autres engagements reçus ⁽³⁾	86 245	74 645
Engagements sur titres		
Titres à recevoir	51 065	24 769

(1) Au 30 juin 2009, les montants de lignes de liquidités et engagements de garantie accordés aux véhicules de titrisation s'élevaient respectivement à 15 211 M EUR et à 535 M EUR.

(2) Y compris les garanties de capital et de performance accordées aux détenteurs des parts d'OPCVM gérés par des entités du Groupe.

(3) Dont garanties reçues d'Etat, d'autres organismes habilités et de la clientèle pour 30 665 M EUR au 30 juin 2009 contre 28 059 M EUR au 31 décembre 2008. Le solde correspond notamment aux titres et valeurs reçus en garantie.

B. Engagements sur instruments financiers à terme (notionnels)

(En M EUR)	30.06.2009		31.12.2008	
	Opérations de trading	Opérations de couverture	Opérations de trading	Opérations de couverture
Instruments de taux d'intérêts				
<i>Instruments fermes</i>				
Swaps	7 344 340	219 747	7 101 099	206 821
Contrats à terme de taux	1 404 628	557	1 147 736	475
<i>Instruments conditionnels</i>	2 626 110	12 287	2 853 682	10 200
Instruments de change				
<i>Instruments fermes</i>	1 080 545	20 820	946 711	11 143
<i>Instruments conditionnels</i>	444 576	-	669 462	-
Instruments sur actions et indices				
<i>Instruments fermes</i>	60 550	-	61 016	-
<i>Instruments conditionnels</i>	769 929	121	782 247	238
Instruments sur matières premières				
<i>Instruments fermes</i>	123 959	-	161 936	-
<i>Instruments conditionnels</i>	109 887	-	134 266	-
Dérivés de crédit	1 232 545	-	1 539 801	-
Autres instruments financiers à terme	3 290	637	5 176	581

Opérations de titrisation

Le groupe Société Générale procède à des opérations de titrisation pour le compte de sa clientèle ou d'investisseurs, et octroie dans ce cadre des garanties et des lignes de liquidités aux véhicules de titrisation.

Au 30 juin 2009, il existe 4 véhicules non consolidés (Barton, Antalis, Homes, ACE Australia) structurés par le Groupe pour le compte de la clientèle ou des investisseurs. Le montant des actifs détenus par ces véhicules et financés par l'émission de titres négociables s'élevait à cette date à 12 629 M EUR (15 982 M EUR à fin 2008).

L'absence de contrôle de ces véhicules par le Groupe est régulièrement testée au regard des critères d'appréciation applicables aux entités ad hoc (cf. note 1). Au 30 juin 2009, aucun de ces véhicules n'est consolidé, le Groupe n'en ayant pas le contrôle et n'étant pas exposé à la majorité des risques et avantages qui leur sont liés.

Le risque de défaillance sur les actifs de ces véhicules est supporté par les cédants des créances sous-jacentes ou par des tiers. Le groupe Société Générale apporte une garantie supplémentaire à titre de réhaussement de crédit par l'octroi de lettres de crédit à hauteur de 535 M EUR (710 M EUR à fin 2008). Enfin, le Groupe a consenti à ces véhicules des lignes de liquidités à hauteur de 15 211 M EUR à cette même date (18 682 M EUR à fin 2008).

Note 20

Échéances des emplois et des ressources par durée restant à courir

Échéances des actifs et passifs financiers

(En M EUR au 30.06.2009)	Jusqu'à 3 mois ⁽¹⁾	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
EMPLOIS					
Caisse et Banques centrales	13 441	-	-	-	13 441
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	312 649	82 351	7 185	17 597	419 782
Instruments dérivés de couverture	5 606	-	-	-	5 606
Actifs financiers disponibles à la vente	5 934	16 329	19 409	45 753	87 425
Prêts et créances sur les établissements de crédit	55 680	4 841	9 939	5 883	76 343
Prêts et créances sur la clientèle	77 993	51 716	115 405	101 385	346 499
Opérations de location financement et assimilées	2 760	5 651	14 229	5 991	28 631
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 705	-	-	-	2 705
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	74	186	732	1 066	2 058
Total Emplois	476 842	161 074	166 899	177 675	982 490
RESSOURCES					
Banques centrales	2 798	-	-	-	2 798
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	290 175	12 373	17 758	17 404	337 710
Instruments dérivés de couverture	8 026	-	-	-	8 026
Dettes envers les établissements de crédit	81 399	12 087	4 901	3 779	102 166
Dettes envers la clientèle	230 502	15 120	33 548	12 310	291 480
Dettes représentées par un titre	83 685	22 206	20 910	6 580	133 381
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	531	-	-	-	531
Total Ressources	697 116	61 786	77 117	40 073	876 092

(1) Par convention, les dérivés sont classés en moins de 3 mois.

Échéances notionnelles des engagements sur instruments financiers dérivés ⁽²⁾

(En M EUR au 30.06.2009)	ACTIF				PASSIF			
	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments de taux d'intérêts								
<i>Instruments fermes</i>								
Swaps	2 441 496	2 619 902	2 502 690	7 564 088	-	-	-	-
Contrats à terme de taux	581 249	111 086	15	692 350	569 280	143 533	21	712 834
<i>Instruments conditionnels</i>								
	324 729	502 175	453 782	1 280 686	341 737	524 974	491 001	1 357 712
Instruments de change								
<i>Instruments fermes</i>								
	657 062	297 672	146 631	1 101 365	-	-	-	-
<i>Instruments conditionnels</i>								
	116 652	64 472	40 321	221 445	116 297	65 290	41 543	223 130
Instruments sur actions et indices								
<i>Instruments fermes</i>								
	14 177	10 581	2 475	27 233	20 957	8 687	3 673	33 317
<i>Instruments conditionnels</i>								
	176 138	139 692	35 970	351 800	212 816	173 176	32 259	418 251
Instruments sur matières premières								
<i>Instruments fermes</i>								
	45 030	17 674	851	63 555	37 778	21 755	870	60 403
<i>Instruments conditionnels</i>								
	27 279	26 370	555	54 204	28 517	26 243	922	55 682
Dérivés de crédit								
	47 520	432 292	120 115	599 927	45 911	438 530	148 177	632 618
Autres instruments financiers à terme								
	1 495	329	78	1 902	1 568	451	7	2 026

(2) Ces éléments sont présentés en fonction des échéances comptables des instruments financiers.

Note 21
Opérations en devises

(En M EUR)	30.06.2009				31.12.2008			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR	625 700	617 858	24 181	17 871	643 808	651 692	11 680	13 608
USD	243 976	277 827	40 961	52 503	282 365	302 166	16 410	19 063
GBP	32 267	29 185	5 244	4 107	35 053	31 759	2 957	3 736
JPY	28 201	19 339	6 493	3 278	31 421	23 611	5 980	3 678
AUD	18 454	16 867	2 780	2 146	18 323	17 223	1 413	1 027
CZK	24 437	25 490	554	72	23 811	24 968	134	446
RUB	11 523	6 708	249	144	13 694	8 351	4	6
RON	6 146	6 539	356	480	6 562	7 091	314	493
Autres devises	68 155	59 046	9 922	7 675	74 966	63 142	8 405	5 906
Total	1 058 859	1 058 859	90 740	88 276	1 130 003	1 130 003	47 297	47 963

Note 22

Produits et charges d'intérêts

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Opérations avec les établissements de crédits	1 432	5 182	2 603
Comptes à vue et prêts interbancaires	998	3 458	1 552
Titres et valeurs reçus en pension	434	1 724	1 051
Opérations avec la clientèle	9 005	20 346	9 851
Créances commerciales	522	1 103	503
Autres concours à la clientèle	7 982	17 665	8 490
Comptes ordinaires débiteurs	454	1 186	604
Titres et valeurs reçus en pension	47	392	254
Opérations sur instruments financiers	5 877	12 743	6 115
Actifs financiers disponibles à la vente	1 509	3 420	1 632
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	165	3	51
Prêts de titres	11	143	46
Dérivés de couverture	4 192	9 177	4 386
Opérations de location financement	853	1 917	946
Location financement immobilier	147	404	212
Location financement mobilier	706	1 513	734
Total produits d'intérêts	17 167	40 188	19 515
Opérations avec les établissements de crédits	(1 549)	(6 333)	(3 560)
Emprunts interbancaires	(1 275)	(5 248)	(2 752)
Titres et valeurs donnés en pension	(274)	(1 085)	(808)
Opérations avec la clientèle	(3 395)	(10 413)	(5 122)
Comptes d'épargne à régime spécial	(648)	(1 590)	(764)
Autres dettes envers la clientèle	(2 581)	(7 475)	(3 580)
Titres et valeurs donnés en pension	(166)	(1 348)	(778)
Opérations sur instruments financiers	(5 666)	(15 485)	(7 467)
Dettes représentées par des titres	(1 322)	(5 825)	(2 946)
Dettes subordonnées et convertibles	(305)	(639)	(325)
Emprunts de titres	(43)	(260)	(185)
Dérivés de couverture	(3 996)	(8 761)	(4 011)
Autres charges d'intérêts	(5)	(9)	(2)
Total charges d'intérêts ⁽¹⁾	(10 615)	(32 240)	(16 151)
Dont produits d'intérêts relatifs à des actifs financiers dépréciés	169	346	172

(1) Ces charges intègrent le coût de refinancement des instruments financiers à la juste valeur par résultat qui sont classés en gains ou pertes nets sur ces instruments (cf. note 24). Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat doit être appréhendé globalement.

Note 23
Produits et charges de commissions

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Produits de commissions			
Opérations avec les établissements de crédit	127	247	73
Opérations avec la clientèle	1 422	2 858	1 415
Opérations sur titres	343	760	379
Opérations sur marchés primaires	181	136	85
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	517	1 086	550
Engagements de financement et de garantie	317	567	254
Prestations de services	2 122	4 691	2 336
Autres	138	160	124
Total des produits	5 167	10 505	5 216
Charges de commissions			
Opérations avec les établissements de crédit	(148)	(282)	(100)
Opérations sur titres	(302)	(625)	(308)
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	(400)	(837)	(397)
Engagements de financement et de garantie	(23)	(174)	(118)
Autres	(464)	(1 172)	(653)
Total des charges	(1 337)	(3 090)	(1 576)

Note 24

Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Résultat net sur actifs financiers non dérivés de transaction	4 044	(16 598)	(6 833)
Résultat net sur actifs financiers à la juste valeur sur option	(132)	366	(145)
Résultat net sur passifs financiers non dérivés de transaction	(3 804)	3 048	127
Résultat net sur passifs financiers à la juste valeur sur option	(587)	826	555
Résultat sur instruments financiers dérivés de transaction	(216)	15 572	10 020
Résultat net sur instruments de couverture / couverture de juste valeur	(622)	(1 104)	17
Réévaluation des éléments couverts attribuable aux risques couverts	232	1 462	16
Part inefficace de la couverture de flux de trésorerie	(15)	2	-
Résultat net des opérations de change	741	1 103	(587)
Total ⁽¹⁾	(359)	4 677	3 170

(1) Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat doit être appréhendé globalement. Il convient de noter que les résultats ci-dessus n'intègrent pas le coût de refinancement de ces instruments financiers, qui est présenté parmi les charges et produits d'intérêts.

Au sein des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur, la variation de juste valeur des instruments initialement valorisés à l'aide de paramètres de valorisation non basée sur des données de marché s'élève à une charge nette de 1 499 M EUR pour le premier semestre 2009. Les actifs et passifs à la juste valeur par résultat dont la valorisation n'est pas basée sur des données de marché sont présentés en note 4.

Montant restant à comptabiliser en résultat relatif aux actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat dont la juste valeur était dès l'origine déterminée à l'aide de techniques de valorisation non basée sur des données de marché.

Le montant restant à comptabiliser dans le compte de résultat dû à la différence entre le prix de transaction et le montant qui serait déterminé à cette date au moyen de techniques de valorisation, diminué des montants enregistrés dans le compte de résultat après la comptabilisation initiale, se présente comme suit :

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Montant restant à comptabiliser en résultat au 1^{er} janvier	849	1 048	1 048
Montant généré par les nouvelles transactions de la période	417	648	378
Montant enregistré dans le compte de résultat durant la période	(362)	(847)	(403)
Amortissement	(277)	(637)	(284)
Passage à des paramètres observables	-	(56)	(40)
Arrivée à échéance ou à terminaison	(80)	(167)	(68)
Différences de change	(5)	13	(11)
Montant restant à comptabiliser en résultat	904	849	1 023

Note 25

Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2009	31.12.2008*	30.06.2008*
Activité courante			
Plus-value de cession	81	459	257
Moins-value de cession	(40)	(531)	(190)
Pertes de valeur des titres à revenu variable	(1 611)	(402)	(80)
Participation aux bénéfices différée sur actifs financiers disponibles à la vente des filiales d'assurance	1 601	447	6
Sous-total	31	(27)	(7)
Titres à revenu variable détenus à long terme			
Plus-value de cession ⁽¹⁾	15	474	298
Moins-value de cession	(1)	(19)	(2)
Pertes de valeur des titres à revenu variable	(99)	(335)	(33)
Sous-total	(85)	120	263
Total	(54)	93	256

* Montants ajustés par rapport aux états financiers publiés.

(1) La plus-value réalisée à l'occasion de la cession de la participation du Groupe dans Bank Muscat s'élève à 262 M EUR au 1^{er} semestre 2008.

Note 26
Frais de personnel

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Rémunérations du personnel	(3 316)	(6 170)	(3 237)
Charges sociales et fiscales sur rémunérations	(633)	(1 098)	(588)
Charges de retraite nettes - régimes à cotisations définies	(270)	(530)	(268)
Charges de retraite nettes - régimes à prestations définies	(67)	(111)	(44)
Autres charges sociales et fiscales	(225)	(364)	(203)
Participation, intéressement, abondement et décote	(162)	(343)	(180)
Total	(4 673)	(8 616)	(4 520)

	30.06.2009	31.12.2008
Effectif moyen		
- France	59 077	59 003
- Étranger	103 363	101 427
Total	162 440	160 430

Note 27

Plans d'avantages en actions

1. Montant de la charge enregistrée en résultat

(En M EUR)	30.06.2009			31.12.2008			30.06.2008 *		
	Part à dénouement en espèces	Part à dénouement en titres	Total des régimes	Part à dénouement en espèces	Part à dénouement en titres	Total des régimes	Part à dénouement en espèces	Part à dénouement en titres	Total des régimes
Charges nettes provenant des plans d'achat d'actions	-	27,9	27,9		65,3	65,3		32,7	32,7
Charges nettes provenant des plans d'options et d'attribution gratuite d'actions	0,2	72,9	73,1	13,8	142,0	155,8	6,6	80,2	86,8

* Montants ajustés par rapport aux états financiers publiés.

2. Description des nouveaux plans mis en place au cours du premier semestre 2009

Les régimes sur capitaux propres offerts aux salariés du Groupe au cours de la période se terminant le 30 juin 2009 sont brièvement décrits ci-dessous.

Émetteur	Société Générale	Émetteur	Société Générale
Année	2009	Année	2009
Type de plan	options de souscription	Type de plan	attribution gratuite d'actions
Autorisation des actionnaires	27.05.2008	Autorisation des actionnaires	27.05.2008
Décision du Conseil d'Administration	09.03.2009	Décision du Conseil d'Administration	20.01.2009
Nombre d'options attribuées	1 295 772 ⁽¹⁾	Nombre d'actions attribuées	3 090 740
Durée de validité des options	7ans		
Modalités de règlement	Actions Société Générale	Modalités de règlement	Actions Société Générale
Période d'acquisition des droits	09.03.2009 - 31.03.2012	Période d'acquisition des droits	20.01.2009 - 31.03.2012
Conditions de performance	conditions sur BNPA pour une liste d'attributaires	Conditions de performance	conditions sur BNPA pour une liste d'attributaires
Conditions en cas de départ du Groupe	perte	Conditions en cas de départ du Groupe	perte
Conditions en cas de licenciement	perte	Conditions en cas de licenciement	perte
Conditions en cas de départ à la retraite	maintien	Conditions en cas de départ à la retraite	maintien
Cas de décès	maintien 6 mois	Cas de décès	maintien 6 mois
Cours du titre à l'attribution (EUR) (moyenne des 20 dernières cotations)	24,45	Cours du titre à l'attribution (EUR)	24,64
Décote	0%		
Prix d'exercice	24,45		
Options exercées	0		
Options perdues au 30.06.2009	97 125	Actions perdues	98 574
Options restantes au 30.06.2009	878 647	Actions restantes au 30.06.09	2 992 166
Nombre d'actions réservées au 30.06.09	-	Nombre d'actions réservées au 30.06.09	2 992 166
Cours des actions réservées (EUR)	-	Cours des actions réservées (EUR)	64,35
Valeur des actions réservées (M EUR)	-	Valeur des actions réservées (M EUR)	193
1ère date de cession	31.03.2013	1ère date de cession	31.03.2014
Période d'interdiction de cession	1 an	Période d'interdiction de cession	2 ans
Juste valeur (% du cours du titre à l'attribution)	25%	Juste valeur (% du cours du titre à l'attribution)	74%
Méthode de valorisation utilisée	Monte-Carlo	Méthode de valorisation utilisée	Arbitrage

(1) Initialement 1 295 772 options ont été attribuées dont 320 000 aux mandataires sociaux qui y ont renoncé.

3. Informations sur le plan mondial d'actionariat salarié

Attributions d'actions SG avec décote

Au titre de la politique d'actionariat salarié du Groupe, Société Générale a proposé le 23 avril 2009 à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 27,09 EUR décoté de 20% par rapport à la moyenne des 20 dernières cotations de l'action Société Générale précédant cette date.

Le nombre d'actions souscrites a été de 10 757 876, représentant une charge pour l'exercice 2009 de 55,0 M EUR (27,9 M EUR au 30 juin 2009) pour le Groupe après prise en compte de la durée légale d'incessibilité de 5 ans des titres. Le modèle de valorisation utilisé, qui est conforme aux préconisations du Conseil national de la comptabilité sur les Plans d'épargne entreprise, compare le gain qu'aurait obtenu le salarié par la disposition immédiate des titres Société Générale et le coût notionnel que représente pour lui leur blocage sur 5 ans.

Ce coût notionnel d'incessibilité est valorisé comme le coût net d'un achat comptant d'actions Société Générale financé par un crédit de trésorerie non affecté et non renouvelable d'une durée de 5 ans, et d'une vente à terme de ces mêmes actions à échéance de 5 ans.

Les principaux paramètres de marché utilisés pour valoriser ce coût notionnel d'incessibilité en date d'attribution sont les suivants :

- cours moyen de l'action Société Générale : 39,63 EUR
- taux d'intérêt sans risque : 2,79%
- taux d'intérêt d'un crédit de trésorerie non affecté à 5 ans applicable aux acteurs de marché bénéficiaires des titres incessibles : 6,50 %

Le coût notionnel d'incessibilité ainsi valorisé représente 18,7% du cours moyen de l'action Société Générale en date d'attribution.

Note 28
Coût du risque

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Risque de contrepartie			
Dotations nettes pour dépréciation	(2 317)	(2 525)	(1 002)
Pertes non couvertes	(79)	(148)	(56)
- sur créances irrécouvrables	(57)	(118)	(43)
- sur autres risques	(22)	(30)	(13)
Récupérations	69	156	75
- sur créances irrécouvrables	66	147	71
- sur autres risques	3	9	4
Autres risques			
Dotations nettes aux autres provisions	(102)	(138)	(2)
Total	(2 429)	(2 655)	(985)

Note 29
Impôts sur les bénéfices

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Charge fiscale courante	(567)	(467)	(1 108)
Charge fiscale différée	505	(768)	157
Total de la charge d'impôt ⁽¹⁾	(62)	(1 235)	(951)

(1) La réconciliation entre le taux d'impôt normatif du Groupe et le taux d'impôt effectif s'analyse comme suit :

	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Résultat avant impôt, hors résultat des sociétés mises en équivalence et pertes de valeur sur les écarts d'acquisition (en M EUR)	330	4 316	3 057
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant la contribution de 3,3 %)	34,43%	34,43%	34,43%
Différences permanentes	8,81%	9,31%	9,37%
Différentiel sur éléments imposés à taux réduit	0,00%	-3,91%	-4,96%
Différentiel de taux d'imposition sur les profits taxés à l'étranger	-13,97%	-6,85%	-4,45%
Effet des pertes de l'exercice non déductibles et de l'utilisation des reports déficitaires	-10,47%	-4,37%	-3,29%
Taux effectif Groupe	18,80%	28,61%	31,10%

Note 30

Résultat par action

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Résultat net part du Groupe	31	2 010	1 740
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	(131)	1 826	1 671
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁽²⁾	564 608 718	540 279 113	526 659 927
Résultat par action ordinaire (en EUR)	(0,23)	3,38	3,17

(En M EUR)	30.06.2009
Résultat net part du Groupe	31
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions de préférence émises par Société Générale S.A. ⁽³⁾	(2)
Nombre d'actions de préférence émises par Société Générale S.A. en circulation	45 045 045
Résultat par action de préférence émise par Société Générale S.A. (en EUR)	(0,04)

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Résultat net part du Groupe	31	2 010	1 740
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	(131)	1 826	1 671
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁽²⁾	564 608 718	540 279 113	526 659 927
Nombre moyen de titres ordinaires retenus au titre des éléments dilutifs	2 033 453	3 036 402	3 407 211
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action	566 642 171	543 315 515	530 067 138
Résultat dilué par action ordinaire (en EUR)	(0,23)	3,36	3,15

(En M EUR)	30.06.2009
Résultat net part du Groupe	31
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions de préférence émises par Société Générale S.A. après dilution ⁽³⁾	(2)
Nombre d'actions de préférence émises par Société Générale S.A. en circulation	45 045 045
Résultat dilué par action de préférence émise par Société Générale S.A. (en EUR)	(0,04)

Le montant du dividende versé en 2009 au titre de l'exercice 2008 s'élève à 1,20 EUR par action.

(1) L'écart correspond aux intérêts nets d'impôt à verser aux porteurs de Titres super subordonnés et de Titres subordonnés à durée indéterminée ainsi qu'à la rémunération attribuable aux actions de préférence émises par Société Générale S.A.

(2) Hors actions d'auto-contrôle.

(3) En cas de résultat net attribuable aux actionnaires négatif, ce dernier est réparti entre les actions ordinaires et les actions de préférence émises par Société Générale S.A. en fonction du pourcentage de participation au capital de chaque catégorie d'action. Ce calcul est effectué prorata temporis depuis la date d'émission des actions de préférence émises par Société Générale S.A.

Note 31
Information sectorielle par pôle et sous-pôle

	Réseaux France **			Réseaux Internationaux			Services Financiers		
	30.06.2009	31.12.2008 *	30.06.2008 *	30.06.2009	31.12.2008 *	30.06.2008 *	30.06.2009	31.12.2008 *	30.06.2008 *
(En M EUR)									
Produit net bancaire	3 554	7 179	3 499	2 344	4 990	2 338	1 538	3 101	1 591
Charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	(2 342)	(4 725)	(2 333)	(1 343)	(2 752)	(1 343)	(871)	(1 795)	(883)
Résultat brut d'exploitation	1 212	2 454	1 166	1 001	2 238	995	667	1 306	708
Coût du risque	(443)	(494)	(185)	(609)	(500)	(166)	(527)	(587)	(247)
Résultat d'exploitation	769	1 960	981	392	1 738	829	140	719	461
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	4	8	7	2	8	5	(31)	(21)	5
Gains nets sur autres actifs	1	-	-	11	14	10	1	(1)	(1)
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	-	-	-	-	(300)	-	(18)	-	-
Résultat courant avant impôts	774	1 968	988	405	1 460	844	92	697	465
Impôts sur les bénéfices	(262)	(667)	(335)	(81)	(368)	(176)	(39)	(220)	(141)
Résultat net	512	1 301	653	324	1 092	668	53	477	324
Intérêts minoritaires	16	50	27	84	474	232	5	18	8
Résultat net part du Groupe	496	1 251	626	240	618	436	48	459	316

	Gestion d'Actifs et Services aux Investisseurs								
	Gestion d'Actifs			Banque Privée			Service aux investisseurs et Épargne en ligne		
	30.06.2009	31.12.2008 *	30.06.2008 *	30.06.2009	31.12.2008 *	30.06.2008 *	30.06.2009	31.12.2008 *	30.06.2008 *
(En M EUR)									
Produit net bancaire	339	425	256	418	834	414	642	1 559	803
Charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	(359)	(792)	(405)	(263)	(539)	(266)	(611)	(1 299)	(646)
Résultat brut d'exploitation	(20)	(367)	(149)	155	295	148	31	260	157
Coût du risque	2	(8)	-	(26)	(32)	(2)	(1)	(13)	-
Résultat d'exploitation	(18)	(375)	(149)	129	263	146	30	247	157
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains nets sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat courant avant impôts	(18)	(375)	(149)	129	263	146	30	247	158
Impôts sur les bénéfices	6	124	50	(29)	(54)	(34)	(10)	(82)	(53)
Résultat net	(12)	(251)	(99)	100	209	112	20	165	105
Intérêts minoritaires	2	(5)	(7)	-	-	5	8	18	9
Résultat net part du Groupe	(14)	(246)	(92)	100	209	107	12	147	96

	Banque de Financement et d'Investissement **			Gestion Propre			Groupe Société Générale		
	30.06.2009	31.12.2008 *	30.06.2008 *	30.06.2009	31.12.2008 *	30.06.2008 *	30.06.2009	31.12.2008 *	30.06.2008 *
(En M EUR)									
Produit net bancaire ⁽²⁾	2 129	3 990	2 211	(335)	(212)	151	10 629	21 866	11 263
Charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	(2 045)	(3 431)	(1 929)	(50)	(195)	(57)	(7 884)	(15 528)	(7 862)
Résultat brut d'exploitation	84	559	282	(385)	(407)	94	2 745	6 338	3 401
Coût du risque	(825)	(1 010)	(384)	-	(11)	(1)	(2 429)	(2 655)	(985)
Résultat d'exploitation	(741)	(451)	(102)	(385)	(418)	93	316	3 683	2 416
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	21	-	-	(2)	(3)	(5)	(6)	(8)	12
Gains nets sur autres actifs	(1)	11	6	2	609	625	14	633	641
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	(18)	(300)	-
Résultat courant avant impôts	(721)	(440)	(96)	(385)	188	713	306	4 008	3 069
Impôts sur les bénéfices	304	232	59	49	(200)	(321)	(62)	(1 235)	(951)
Résultat net	(417)	(208)	(37)	(336)	(12)	392	244	2 773	2 118
Intérêts minoritaires	10	6	2	88	202	102	213	763	378
Résultat net part du Groupe	(427)	(214)	(39)	(424)	(214)	290	31	2 010	1 740

* L'ensemble des résultats des métiers présenté ci-dessus a été arrêté en prenant en compte une allocation de fonds propres normatifs moyens calculés selon le référentiel Bâle II.

** Le Groupe a adapté son organisation au premier trimestre 2009. L'ensemble des filiales immobilières précédemment rattachées à la Banque de Financement et d'Investissement (Financement et Conseil), à l'exception d'ODIPROM, rejoignent les Réseaux France. Les entités transférées sont notamment GENEFIM, SOGEPROM et GENEFIMMO ainsi que leurs filiales respectives.

(1) Y compris dotations aux amortissements.

(2) Ventilation du produit net bancaire par activité de la Banque de Financement et d'Investissement :

(En M EUR)	30.06.2009	31.12.2008 **	30.06.2008 **
Financements et Conseil	875	1 181	508
Taux, Change et Matières Premières	799	(930)	(87)
Actions	1 577	1 385	1 463
Autres	(1 122)	2 354	327
Total produit net bancaire	2 129	3 990	2 211

Note 31 (suite)

Information sectorielle par pôle et sous-pôle

	Réseaux France		Réseaux Internationaux		Services Financiers		Banque de Financement et d'Investissement	
	30.06.2009	31.12.2008**	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008**
(En M EUR)								
Actifs sectoriels	174 457	175 363	87 316	87 496	123 129	118 936	572 531	647 291
Passifs sectoriels ⁽¹⁾	126 456	126 339	71 636	72 458	77 390	73 751	614 845	694 302

	Gestion d'Actifs et Services aux Investisseurs							
	Gestion d'Actifs		Banque Privée		Services aux investisseurs et Épargne en ligne		Total Branche	
	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008
(En M EUR)								
Actifs sectoriels	5 227	7 652	17 922	22 090	49 862	43 533	73 011	73 275
Passifs sectoriels ⁽¹⁾	3 926	7 969	27 036	31 888	63 578	60 560	94 540	100 417

	Gestion Propre		Groupe Société Générale	
	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008
(En M EUR)				
Actifs sectoriels	28 415	27 642	1 058 859	1 130 003
Passifs sectoriels ⁽¹⁾	31 300	21 849	1 016 167	1 089 116

** Le Groupe a adapté son organisation au premier trimestre 2009. L'ensemble des filiales immobilières précédemment rattachées à la Banque de Financement et d'Investissement (Financement et Conseil), à l'exception d'ODIPROM, rejoignent les Réseaux France. Les entités transférées sont notamment GENEFIM, SOGEPROM et GENEFIMMO ainsi que leurs filiales respectives.

(1) Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

Note 31 (suite)

Information sectorielle par zone géographique

Décomposition du PNB par zone géographique

	France			Europe			Amériques		
	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
(En M EUR)									
Produits nets d'intérêts et assimilés	3 570	3 508	1 295	1 915	3 949	1 843	625	44	24
Produits nets de commissions	2 231	4 160	2 199	935	2 214	971	442	569	247
Résultat net des opérations financières	(287)	2 945	3 092	(139)	537	(220)	(186)	1 038	335
Autres produits nets d'exploitation	238	493	301	289	848	359	(3)	(88)	(34)
Produit net bancaire	5 752	11 106	6 887	3 000	7 548	2 953	878	1 563	572

	Asie			Afrique			Océanie			Total		
	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
(En M EUR)												
Produits nets d'intérêts et assimilés	81	81	30	409	722	341	86	110	29	6 686	8 414	3 562
Produits nets de commissions	54	139	68	162	304	146	6	29	9	3 830	7 415	3 640
Résultat net des opérations financières	184	316	168	25	65	33	(10)	(131)	18	(413)	4 770	3 426
Autres produits nets d'exploitation	1	-	1	1	15	8	-	(1)	-	526	1 267	635
Produit net bancaire	320	536	267	597	1 106	528	82	7	56	10 629	21 866	11 263

Décomposition des agrégats bilantiels par zone géographique

	France		Europe		Amériques		Asie	
	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008
(En M EUR)								
Actifs sectoriels	725 882	796 906	160 155	162 201	119 122	111 743	17 466	19 251
Passifs sectoriels ⁽¹⁾	688 434	762 684	155 826	157 415	120 281	111 845	17 083	18 727

	Afrique		Océanie		Total	
	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008
(En M EUR)						
Actifs sectoriels	19 547	18 443	16 687	21 459	1 058 859	1 130 003
Passifs sectoriels ⁽¹⁾	17 979	16 963	16 564	21 482	1 016 167	1 089 116

(1) Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris - La Défense

DELOITTE & Associés
185 avenue Charles-de-Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

SOCIETE GENERALE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de Société Générale, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration dans un contexte de crise économique et financière toujours caractérisé par une très forte volatilité sur les marchés financiers ainsi que par le manque de visibilité sur le futur. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés, qui décrit les nouvelles normes et interprétations que Société Générale a appliquées à compter du 1er janvier 2009.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris - La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 6 août 2009

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

DELOITTE & Associés

Philippe PEUCH-LESTRADE

Damien LEURENT
Jean-Marc MICKELER

Deuxième trimestre 2009 : bonne performance opérationnelle

- Revenus des métiers : +14,6%^(a) vs T2-08 (+7,6%^(a) vs T1-09)
 - Eléments non récurrents : -1,7 Md EUR dont
 - Evolution de la valorisation *Marked to Market* des CDS : -0,8 Md EUR
 - Réévaluation des passifs financiers : -0,5 Md EUR
 - Dégradation de la valorisation des actifs à risque : -0,4 Md EUR
- Persistance d'un coût du risque élevé : -1,1 Md EUR (112 pb)
- Résultat Net Part du Groupe : 309 M EUR

Résultats semestriels : solidité démontrée des fonds de commerce dans un environnement toujours difficile

- Revenus des métiers : +15,2%^(a) vs S1-08 (+29,2%^(a) vs S2-08)
 - Eléments non récurrents du semestre : -3,6 Md EUR
- Solidité des fonds de commerce
 - Revenus de Banque de Détail et Services Financiers : +0,1% vs S1-08
 - Revenus des activités clients de la Banque de Financement et d'Investissement : +24,9%^(a)
- Résultat Net Part du Groupe positif sur le semestre : 31 M EUR
 - Bénéfice net par action ordinaire : -0,23 EUR⁽¹⁾
- Structure financière solide : Ratio Tier One : 9,5% (7,3% Core Tier One)

(a) : Hors effet des éléments non récurrents (sur PNB, coût du risque et gain net sur autres actifs) présentés en annexe 3

* A périmètre et taux de change constants

(1) Après déduction des intérêts à verser aux porteurs de TSS et TSDI (respectivement 151 millions d'euros et 13 millions d'euros) et quote-part de résultat attribuable aux porteurs d'actions de préférence (-2 millions d'euros).

Réuni le 4 août 2009, le Conseil d'administration de Société Générale a arrêté les comptes du 2^{ème} trimestre et du 1^{er} semestre 2009. Le Résultat Net Part du Groupe sur le deuxième trimestre 2009 est de 309 millions d'euros. Le résultat semestriel s'élève à 31 millions d'euros.

Frédéric Oudéa, Président Directeur général du Groupe, a déclaré : « Société Générale affiche sur le trimestre une bonne résistance de ses activités de Banque de Détail et une excellente performance de sa Banque de Financement et d'Investissement, occultée par des éléments négatifs de valorisation comptables. Dans un environnement de récession mondiale, le Groupe se concentre sur la consolidation de ses parts de marché, la maîtrise des risques et la restructuration des métiers les plus sévèrement affectés par la crise, afin de s'adapter au nouvel environnement et préparer l'avenir. »

Fort d'une structure financière solide (ratio Tier One Bâle II de 9,5%), Société Générale a poursuivi, au cours du deuxième trimestre 2009 :

- (i) la croissance commerciale de ses activités de banque de détail et de banque privée, tant en France qu'à l'international,
- (ii) le fort développement de ses fonds de commerce en banque de financement et d'investissement tout en réduisant ses expositions à risque,
- (iii) l'ajustement ciblé de son dispositif de services financiers spécialisés,
- (iv) la réorganisation de ses activités de gestion d'actifs, avec en particulier la signature de l'accord définitif avec Crédit Agricole SA.

1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE

M EUR	T2-09	T2-08	Δ T2/T2	S1-09	S1-08	Δ S1/S1
Produit net bancaire	5 716	5 584	+2,4%	10 629	11 263	-5,6%
<i>A données constantes*</i>			+3,3%			-4,5%
Frais de gestion	(4 107)	(3 957)	+3,8%	(7 884)	(7 862)	+0,3%
<i>A données constantes*</i>			+4,8%			+1,2%
Résultat brut d'exploitation	1 609	1 627	-1,1%	2 745	3 401	-19,3%
<i>A données constantes*</i>			-0,2%			-17,6%
Coût net du risque	(1 075)	(387)	x 2,8	(2 429)	(985)	x 2,5
Résultat d'exploitation	534	1 240	-56,9%	316	2 416	-86,9%
<i>A données constantes*</i>			-56,3%			-85,6%
Résultat net part du Groupe	309	644	-52,0%	31	1 740	-98,2%

	T2-09	T2-08	S1-09	S1-08
ROE Groupe après impôt	3,0%	8,3%	n/s	12,3%
ROE des métiers après impôt	9,0%	13,1%	4,2%	14,1%

La récession que traverse l'économie mondiale est la plus brutale et la plus profonde depuis la seconde guerre mondiale. Toutefois, et malgré une conjoncture économique toujours difficile au deuxième trimestre (contraction de l'investissement, dégradation du marché du travail), certains signaux semblent montrer qu'une stabilisation de l'activité économique pourrait intervenir à la fin de l'année 2009. De même, et bien que les perspectives demeurent incertaines, les investisseurs ont fait preuve, au cours du trimestre, d'une moindre aversion au risque qu'au cours des deux trimestres précédents, comme en témoigne le rebond des marchés actions.

Produit Net Bancaire

Pendant la première moitié de l'année, Société Générale a enregistré une bonne activité commerciale. Pour autant, ses revenus (5,7 milliards d'euros au T2-09, 10,6 milliards d'euros sur le semestre) ont été affectés principalement :

- (i) au premier trimestre, par l'évolution défavorable du marché immobilier résidentiel nord américain et des notations des assureurs monolines. Cette situation s'est stabilisée au T2, comme le montre la hausse de plusieurs indices représentatifs (ABX, CMBX, ...). De ce fait, le Groupe a limité ses pertes et décotes à -0,4 milliard d'euros au T2-09, après -1,5 milliard au T1.
- (ii) au deuxième trimestre 2009, par des éléments comptables liés à la variation de la valeur « Marked to Market » des couvertures du portefeuille de crédits corporate et des passifs financiers du Groupe pour un montant de -1,3 milliard d'euros (-0,3 milliard au T1).

Retraités de l'ensemble des éléments non récurrents (-1,7 milliard d'euros sur le T2-09 et -3,6 milliards d'euros sur le S1-09), les revenus des métiers du Groupe s'établissent respectivement à 7,5 milliards d'euros pour le T2-09 (+14,6% par rapport au T2-08), et à 14,5 milliards d'euros pour le semestre (+15,2% par rapport au S1-08), évolution dynamique qui traduit bien le développement des fonds de commerce.

- Les Réseaux France extériorisent un Produit Net Bancaire en croissance de +1,2%¹ par rapport au T2-08 pour atteindre 1,8 milliard d'euros sur le trimestre (3,6 milliards d'euros sur le S1-09 soit +0,1%¹ par rapport au S1-08) en ligne avec l'objectif annoncé en début d'année d'une progression de 1%¹ de ses revenus sur l'ensemble de 2009.
- Bien que touchés par la récession qui s'est propagée aux pays émergents, les Réseaux Internationaux affichent une bonne solidité commerciale avec 1,2 milliard d'euros de revenus sur le T2-09 en progression de +4,1%* par rapport au T2-08 (2,3 milliards d'euros sur le S1-09, +7,4%* par rapport au premier semestre 2008).
- Les Services Financiers, dans un marché globalement défavorable, poursuivent l'ajustement de leurs dispositifs. Leur Produit Net Bancaire est pratiquement stable : 0,8 milliard d'euros au deuxième trimestre, soit -1,0%* par rapport au T2-08 (1,5 milliard d'euros au S1-09, -0,9%* par rapport au S1-08).
- Les métiers de Gestions d'Actifs subissent également les effets négatifs de la récession et d'une aversion confirmée au risque de la part des investisseurs. Le niveau de décollecte nette au T2-09 est ainsi de -1,8 milliard d'euros, soit un total de -3,4 milliards d'euros sur le premier semestre 2009. En effet, malgré les bonnes performances de la Banque privée qui enregistre une collecte de +1,3 milliard au T2-09 (+1,9 milliard sur le semestre), la Gestion d'actifs est en décollecte, en raison des sorties de capitaux observées dans les métiers de gestion alternative tandis que les métiers de gestion traditionnelle sont stables. Au total, les revenus du pôle Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs sont de 0,7 milliard d'euros au T2-09, en retrait de -14,5%* par rapport au T2-08 (1,4 milliard d'euros sur le S1-09, -5,8%* par rapport au S1-08).
- Tout comme au premier trimestre 2009, la Banque de Financement et d'Investissement confirme le dynamisme de ses fonds de commerce avec des revenus clients en forte progression. Ainsi, le Produit Net Bancaire des activités commerciales (hors éléments non récurrents) atteint 1,6 milliard d'euros au T2-09, en croissance de +20% aussi bien par rapport au T2-08 qu'au T1-09 (2,9 milliards d'euros au S1-09, +25% par rapport au S1-08). Sur ses activités de trading, le Groupe, tout en poursuivant la réduction de ses expositions à risque (cession d'actifs à risque à hauteur de -3,0 milliards au cours du trimestre, soit -3,8 milliards au S1-09) et réduisant son appétit aux risques, a dégagé un haut niveau de revenus (hors éléments non récurrents) de 1,4 milliard sur le T2-09 (2,8 milliards au S1-09). Au total, le Produit Net Bancaire de la Banque de Financement et d'Investissement, hors éléments non récurrents, s'établit à 3,0 milliards au T2-09 (5,7 milliards d'euros pour l'ensemble du semestre).

¹ Hors effet de la provision PEL/CEL

Frais de gestion

Les frais de gestion du Groupe atteignent 4,1 milliards d'euros pour le T2-09 et 7,9 milliards d'euros pour le semestre, soit une augmentation par rapport aux références 2008 de +4,8%* et de +1,2%*. Leur évolution reflète la conjugaison :

- (i) d'une politique volontariste de maîtrise de l'ensemble des dépenses,
- (ii) de plans de réorganisations structurants pour Société Générale (SGAM / CAAM, SGAM AI / Lyxor, évolution de l'organisation de SG CIB), et
- (iii) d'une stratégie de développements commerciaux ciblés sur des secteurs à potentiel.

Le coefficient d'exploitation de Société Générale ressort à 71,9% en référence trimestrielle (vs 70,9% au T2-08) et à 74,2% en référence semestrielle (vs 69,8% au S1-08).

Résultat d'exploitation

Le Résultat Brut d'Exploitation du Groupe trimestriel s'élève à 1,6 milliard d'euros (-0,2%* par rapport au T2-08), avec une contribution des métiers de 1,8 milliard d'euros. Le RBE semestriel s'établit à 2,7 milliards d'euros, en retrait de -17,6%* par rapport aux 6 premiers mois de 2008, la contribution des métiers à ce résultat s'élevant à 3,1 milliards d'euros.

Après une forte augmentation au T1-09, la charge du risque du Groupe du T2-09 est en baisse à -1,1 milliard d'euros, traduisant le ralentissement de la dégradation de son portefeuille par rapport au T1. Le coût du risque commercial du Groupe sur le T2-09, exprimé par rapport aux encours pondérés Bâle I, s'établit à 112 points de base, et reste à un niveau élevé.

- La charge du risque associée aux Réseaux France demeure à un niveau haut (-213 millions d'euros au T2-09 contre -230 millions d'euros au T1-09).
- Le niveau élevé de la charge du risque des Réseaux Internationaux (-310 millions d'euros sur le T2-09, soit -609 millions d'euros sur le S1-09) correspond principalement à la hausse en Russie (avec 559 points de base au T2-09). Sur les autres bassins d'activités, la charge du risque reste à des niveaux contenus compte tenu du contexte économique.
- Les Services Financiers supportent une charge du risque en hausse sensible (-293 millions d'euros au T2-09 vs -234 millions d'euros au T1-09), avec une contribution importante des métiers de crédit à la consommation (77%, pour 413 points de base). Les financements d'équipements affichent pour leur part un coût de risque de 130 points de base au T2-09.
- Après avoir affiché une charge du risque significative au T1-09 (-567 millions d'euros) qui comprenait différents éléments à caractère spécifique ou ponctuel (provisions pour litiges et base portefeuille), la Banque de Financement et d'Investissement enregistre au T2-09 une charge du risque de -258 millions d'euros. Le coût net du risque ressort donc à 93 points de base.

Au total, le Groupe réalise sur le trimestre un résultat d'exploitation de 534 millions d'euros. Sur le semestre, le résultat d'exploitation s'établit à 316 millions d'euros.

Résultat net

Après charge fiscale (taux effectif d'impôt du Groupe de 22% sur le trimestre) et intérêts minoritaires, le Résultat Net Part du Groupe s'élève au T2-09 à 309 millions.

Sur le semestre, le Résultat Net Part du Groupe ressort à 31 millions d'euros. Au cours de cette période, le Groupe a enregistré de nombreux éléments non récurrents (dont le détail est présenté en annexe 3) affectant ses revenus à hauteur de -3,6 milliards d'euros. Hors ces éléments non récurrents, le résultat net avant charge fiscale du Groupe aurait été de 4,1 milliards d'euros. Retraité de ces éléments, le ROE du Groupe après impôt s'établirait à environ 16%.

Le bénéfice net par action ordinaire s'établit sur le semestre à -0,23 euro, après déduction des intérêts à verser aux porteurs de TSS et TSDI, et la quote-part de résultat attribuable aux porteurs d'actions de préférence¹.

¹ Les intérêts nets d'effet fiscal à verser au S1-09 sont de 151 millions d'euros aux porteurs de TSS et de 13 millions d'euros aux porteurs de TSDI. La part de résultat attribuable sur le semestre aux actions de préférence est de -2 millions d'euros.

2. STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE

Les capitaux propres part du Groupe au 30 juin 2009 s'élèvent à 37,9 milliards d'euros¹. L'actif net par action se situe à 49,66 euros (dont -1,43 euros de moins-values latentes).

Dans le cadre de la participation de Société Générale au plan français pour assurer le financement de l'économie, le Groupe s'était engagé à limiter la mise en œuvre de sa politique de rachat d'actions aux seules interventions afférentes à la couverture des programmes d'actionnariat salarié et à la réalisation des opérations de gestion courante. Néanmoins, pour 2009, le Conseil d'administration a décidé de ne pas procéder à des rachats visant à annuler la dilution des programmes d'actionnariat salarié afin de préserver les fonds propres du Groupe.

En conséquence, Société Générale n'a pas acheté de titres sur le marché au cours du trimestre écoulé (2,1 millions de titres avaient été acquis au premier trimestre). A fin juin 2009, Société Générale possède 12,1 millions d'actions d'auto-détention et 9,0 millions d'actions d'auto-contrôle, soit 3,3% du capital (hors actions détenues dans le cadre des activités de trading). Par ailleurs, le Groupe détient à cette date 7,2 millions d'options d'achat sur son propre titre, en couverture de plans attribués à ses salariés.

Les encours pondérés (selon le référentiel Bâle II) s'établissent à 335,7 milliards d'euros au 30 juin 2009 contre 340,4 milliards d'euros à fin S1-08 (pour mémoire, ces encours étaient de 345,5 milliards d'euros au 31 décembre 2008).

Les ratios Tier One et Core Tier One sont respectivement au 30 juin 2009 de 9,5% et 7,3%, en hausse de 30 points de base par rapport aux ratios proforma de l'émission d'actions de préférence fin mars 2009.

Le Groupe est noté Aa2 par Moody's et A+ par S&P et Fitch.

¹ Ce montant comprend notamment (i) 6,4 milliards d'euros de titres super-subordonnés, 0,8 milliard d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée et (ii) des moins-values latentes nettes pour -0,9 milliard d'euros.

3. RESEAUX FRANCE

M EUR	T2-09	T2-08	Δ T2/T2	S1-09	S1-08	Δ S1/S1
Produit net bancaire	1 822	1 758	+3,6%	3 554	3 499	+1,6%
<i>PNB hors PEL/CEL</i>			+1,2%			+0,1%
Frais de gestion	(1 175)	(1 158)	+1,5%	(2 342)	(2 333)	+0,4%
Résultat brut d'exploitation	647	600	+7,8%	1 212	1 166	+3,9%
<i>RBE hors PEL/CEL</i>			+0,7%			-0,3%
Coût net du risque	(213)	(98)	x 2,2	(443)	(185)	x 2,4
Résultat d'exploitation	434	502	-13,5%	769	981	-21,6%
Résultat net part du Groupe	280	320	-12,5%	496	626	-20,8%
<i>RNPG hors PEL/CEL</i>			-20,9%			-25,7%

	T2-09	T2-08	S1-09	S1-08
ROE (après impôt)	20,9%	24,5%	18,6%	24,5%

L'environnement économique est resté difficile, caractérisé par une récession désormais mondiale, un niveau de défaillance d'entreprises qui demeure élevé et une rapide augmentation du chômage.

Les enseignes Société Générale et Crédit du Nord ont mis en œuvre une politique active de collecte des dépôts et d'accompagnement de leur clientèle d'entreprises. Ce dynamisme commercial s'est traduit par des niveaux d'activité soutenus ainsi que des résultats et des parts de marché dans l'ensemble en progression, démontrant leur solidité en période de crise.

Sur le marché des **particuliers**, le nombre de comptes à vue s'élève à 6,3 millions au 30 juin, soit une progression de 8 200 unités sur le trimestre.

Les dépôts bilantiels progressent de +1,5% par rapport au T2-08, tirés par le dynamisme de l'Épargne à Régime Spécial. Le Livret A confirme son succès du premier trimestre, avec désormais 1,4 million de détenteurs et 4,0 milliards d'euros d'encours. Pour la première fois depuis plusieurs années, les encours d'épargne logement renouent avec la croissance et progressent de +0,2% au cours du trimestre, dans un marché pourtant en baisse de -0,6%.

Les encours d'assurance-vie des Réseaux France totalisent quant à eux 66,6 milliards d'euros, en légère progression par rapport au T2-08 (+0,5%), malgré le recul sensible (-24,3% sur un an) de la collecte brute. Dans un contexte de marchés boursiers moins volatils et de baisse des taux d'intérêt, la proportion investie en unités de compte a amorcé un rebond et retrouve un niveau comparable à ce qu'il était un an auparavant (22% au T2-09 contre 18% au T2-08), notamment grâce au succès du lancement de nouveaux supports.

En matière de crédits, l'atonie persistante du marché immobilier et l'aversion des ménages à s'endetter dans un contexte d'incertitude économique forte et de montée rapide du chômage pèsent sur le niveau d'activité. L'engagement continu des Réseaux France auprès de leurs clients permet néanmoins de maintenir une progression de +3,7% des encours de crédits aux particuliers par rapport au T2-08, dont +4,3% pour les crédits à l'habitat. L'évolution de la production de crédits à la consommation, en hausse de +7,3% par rapport au T2-08, s'inscrit quant à elle à l'inverse des tendances du marché (-18,7% sur la même période).

En dépit d'un environnement dégradé, l'activité sur le marché **des clientèles commerciales** demeure soutenue. Les dépôts bilantiels s'accroissent de +19,9%⁽¹⁾ sur un an à

⁽¹⁾ Hors BMTN émis auprès des clients des Réseaux France

27,2 milliards d'euros, stimulés par le lancement de nouvelles offres adaptées aux conditions de marché actuelles.

En ce qui concerne les crédits, les Réseaux France multiplient les initiatives et les mesures d'accompagnement de leurs clientèles commerciales. En témoigne la hausse des encours de crédits d'investissement (+9,4%) et de prêts aux collectivités locales (+16,7%) sur un an. Ce dynamisme commercial permet au métier d'afficher une croissance globale des encours de crédits de +3,7% aux clientèles commerciales par rapport au T2-08, malgré le très fort ralentissement de l'activité économique.

Globalement, les **résultats financiers** des deux enseignes reflètent la solidité de l'activité commerciale. A 1 822 millions d'euros, les revenus du T2-09 progressent de +1,2% (hors reprise de la provision PEL/CEL pour 42 millions d'euros, contre une dotation de 1 million d'euros au T2-08).

La marge d'intérêt enregistre une hausse de +3,8% (hors effet PEL/CEL) par rapport au T2-08, sous l'effet conjugué de la croissance des encours de crédits et du redressement des marges, et de la baisse des taux de rémunération de l'épargne longue.

Le recul des commissions se poursuit, mais à un rythme moindre qu'au T1-09, puisqu'elles s'affichent en retrait de -1,9% seulement sur un an au T2-09, contre -2,8% au trimestre précédent. Les commissions financières s'inscrivent toujours en net repli de -13,5% par rapport au T2-08, du fait de la situation des marchés financiers. Les commissions de service progressent en revanche de +1,8% sur la même période.

L'augmentation maîtrisée des frais de gestion (+1,5% par rapport au T2-08) permet la stabilisation du coefficient d'exploitation trimestriel à 66,0% (hors effet PEL/CEL), très légèrement au-dessus de son niveau du T2-08 (+0,2 point).

Les revenus semestriels des Réseaux France atteignent 3 554 millions d'euros, en hausse de +0,1% hors effet PEL/CEL. Les frais de gestion s'accroissent de +0,4% par rapport au S1-08, le coefficient d'exploitation (hors effet PEL/CEL) augmente de 0,1 point à 66,7%.

A 65 points de base au T2-09, le coût du risque des Réseaux France reste globalement stable (-3 points de base) par rapport au T1-09, les crédits à l'habitat continuant d'afficher un taux de sinistralité tout à fait marginal.

Au total, les Réseaux France dégagent un Résultat Net Part du Groupe de 280 millions d'euros sur le trimestre et de 496 millions d'euros sur le semestre, en retrait respectivement de -12,5% et -20,8% sur un an.

Le ROE, hors effet PEL/CEL, des Réseaux France s'établit à 18,9% au T2-09 vs 24,5% au T2-08.

4. RESEAUX INTERNATIONAUX

M EUR	T2-09	T2-08	Δ T2/T2	S1-09	S1-08	Δ S1/S1
Produit net bancaire	1 183	1 215	-2,6%	2 344	2 338	+0,3%
<i>A données constantes*</i>			+4,1%			+7,4%
Frais de gestion	(680)	(694)	-2,0%	(1 343)	(1 343)	0,0%
<i>A données constantes*</i>			+5,0%			+7,4%
Résultat brut d'exploitation	503	521	-3,5%	1 001	995	+0,6%
<i>A données constantes*</i>			+2,9%			+7,3%
Coût net du risque	(310)	(78)	x 4,0	(609)	(166)	x 3,7
Résultat d'exploitation	193	443	-56,4%	392	829	-52,7%
<i>A données constantes*</i>			-53,9%			-49,9%
Résultat net part du Groupe	122	240	-49,2%	240	436	-45,0%

	T2-09	T2-08	S1-09	S1-08
ROE (après impôt)	15,7%	35,5%	15,5%	32,0%

Dans un environnement marqué par un très fort ralentissement économique, les **Réseaux Internationaux** affichent globalement une bonne résistance.

L'évolution des indicateurs d'activité traduit l'ajustement de la politique de développement au contexte économique. Elle a largement reposé sur des actions de fidélisation de la clientèle visant la consolidation des fonds de commerce. Ces actions se sont appuyées sur une offre produits étendue et innovante relayée par des campagnes marketing et de parrainage. Dans le même temps, soucieux de préserver la qualité des risques, les Réseaux Internationaux ont adapté en conséquence leur politique de crédit.

A fin juin 2009, le portefeuille de clientèle de particuliers s'est ainsi enrichi, en net, de 83 000 nouvelles relations par rapport à fin 2008, à périmètre constant. Les encours de dépôts se sont accrus de +1,1%* par rapport à fin décembre 2008 tandis que les encours de crédit se sont repliés de -2,3%* par rapport à fin décembre 2008.

L'environnement dégradé a également conduit le Groupe à adapter le rythme de développement de son dispositif d'exploitation. Ainsi, au T2-09, les Réseaux Internationaux ont procédé à l'ouverture de 31 points de vente à comparer à 57 au T1-09 et 160 au T2-08. A fin juin 2009, ils comptent 3 800 points de vente et 62 800 collaborateurs (soit une réduction de 1,1% des effectifs sur le T2-09).

A l'exception de la Russie où la crise se fait durement sentir, le Groupe enregistre des performances satisfaisantes, parvenant ainsi à consolider sa présence commerciale et maintenir une rentabilité satisfaisante de ses activités.

Dans le bassin méditerranéen, relativement épargné par la crise, la forte dynamique commerciale se poursuit comme en témoignent la diversification et l'enrichissement des portefeuilles clientèles et la progression des encours. Tirée par l'Egypte et le Maroc, la région affiche de bonnes performances financières, en hausse régulière.

En République tchèque, la Komerční Banka occupe de solides positions de marché, qui la placent au 3^{ème} rang des acteurs locaux, confortées par des actions ciblées et innovantes (lancement des produits Guaranteed Structured Deposits, Savings account, carte platinum...). Ses liquidités excédentaires (ratio de crédits/dépôts de 69,0% à fin juin 2009), lui permettent de ne pas se lancer dans une politique de sur-rémunération des dépôts, préservant ainsi des niveaux de rentabilité satisfaisants. L'entité a, en outre, intensifié la mutualisation des coûts et des synergies au travers notamment de la rationalisation des back-offices.

De son côté, la BRD en Roumanie confirme sa capacité de résistance : elle continue à enrichir ses fonds de commerce et à asseoir ses positions de marché, à la faveur, ces derniers mois, du retrait de certains concurrents.

En Russie, l'environnement de crise pèse sur les performances des implantations depuis le T4-08. La détérioration du climat des affaires s'est traduite par une contraction de la demande de crédits conjuguée à une hausse rapide des créances non performantes. Les encours de crédit se sont ainsi inscrits en recul de -12,6%* par rapport à fin 2008 et le coût du risque a continué à se détériorer se situant à 559 pb au T2-09 contre 223 pb au T4-08. Face à cette situation, le Groupe a poursuivi l'accélération des gains de productivité et la mise en œuvre de l'ajustement de son dispositif au travers du gel de l'extension de son réseau.

Les revenus des Réseaux Internationaux ressortent en hausse de +4,1%* par rapport au T2-08, mais en repli de -2,6% en données courantes à 1 183 millions d'euros.

Les frais de gestion s'inscrivent en hausse de +5,0%* par rapport au T2-08, mais sont en baisse de -2,0% en données courantes. Hors coût de développement du réseau, l'augmentation des frais de gestion est de +2,2% par rapport au T2-08. Sur le semestre, le Produit Net Bancaire s'élève à 2 344 millions d'euros, en progression de +7,4%* (+0,3% en données courantes) par rapport au S1-08. Les frais de gestion sont en augmentation de +7,4%* (stables en données courantes) par rapport au S1-08. Ils ressortent en hausse de +4,4%, hors coût de développement du réseau.

Le coût du risque se situe à 185 pb, légèrement au-dessus de son niveau du T1-09 (173 pb). Cette évolution est largement liée à la poursuite de la dégradation des risques en Russie. Hors Russie, le coût du risque ressort en amélioration par rapport au trimestre précédent : 97 pb contre 113 pb au T1-09.

Les Réseaux Internationaux extériorisent un Résultat Net Part du Groupe de 122 millions d'euros au T2-09 et de 240 millions d'euros sur le semestre. Le ROE après impôt se situe à 15,7% contre 35,5% au T2-08. Hors Russie, le Résultat Net Part du Groupe trimestriel s'élève à 177 millions d'euros et le ROE, après impôt, est de 29,1%.

5. SERVICES FINANCIERS

M EUR	T2-09	T2-08	Δ T2/T2	S1-09	S1-08	Δ S1/S1
Produit net bancaire	801	820	-2,3%	1 538	1 591	-3,3%
<i>A données constantes*</i>			-1,0%			-0,9%
Frais de gestion	(441)	(455)	-3,1%	(871)	(883)	-1,4%
<i>A données constantes*</i>			-2,7%			-0,6%
Résultat brut d'exploitation	360	365	-1,4%	667	708	-5,8%
<i>A données constantes*</i>			+1,1%			-1,3%
Coût net du risque	(293)	(134)	x 2,2	(527)	(247)	x 2,1
Résultat d'exploitation	67	231	-71,0%	140	461	-69,6%
<i>A données constantes*</i>			-67,4%			-60,9%
Résultat net part du Groupe	17	164	-89,6%	48	316	-84,8%

	T2-09	T2-08	S1-09	S1-08
ROE (après impôt)	1,6%	17,2%	2,3%	16,8%

Le pôle **Services Financiers** regroupe :

- (i) les **Financements Spécialisés** (crédit à la consommation, financement des biens d'équipement professionnel, location longue durée et gestion de flottes de véhicules, location et gestion de parcs informatiques),
- (ii) l'**Assurance-vie** et l'**Assurance-dommages**.

La performance globale du pôle **Services Financiers** traduit le ralentissement de l'activité dans un environnement dégradé. La baisse de la demande entretenue par la réticence des consommateurs à l'égard de l'endettement mais également l'ajustement de la politique commerciale aux nouvelles conditions de marché expliquent, en effet, la baisse de la production qui a concerné l'ensemble des lignes-métiers. Face à la montée des risques, les conditions de crédit ont été adaptées afin de préserver la rentabilité.

Les activités de **Crédit à la consommation** continuent à être affectées par les effets de la conjoncture défavorable, avec une production trimestrielle de 3 milliards d'euros, en recul de -11,4%* par rapport au T2-08. Elle ressort toutefois en progression de +7,7% par rapport au trimestre précédent marqué par l'atonie de l'ensemble des marchés. Le deuxième trimestre illustre la résistance de l'Allemagne, où la production progresse de +12,0%* tandis que l'Italie demeure en retrait (-23,4%* vs T2-08). La France, en baisse de -9,1%*, affiche une performance honorable par comparaison à son marché (-18,7% selon l'ASF⁽¹⁾). Le contexte économique continue à peser sur les performances de la Russie où la production décline fortement par rapport au T2-08 (-52,9%*), mais s'inscrit en reprise par rapport au T1-09 (+15,6%). Le dynamisme commercial continue à soutenir l'activité au Brésil (+48,7%*) et en République tchèque (+41,6%*). Au total, les encours de crédit à la consommation ressortent à 21,9 milliards d'euros à fin juin 2009, en progression de +11,4%* par rapport à fin juin 2008.

Les mesures de rehaussement tarifaire et l'optimisation du coût de refinancement, mises en œuvre en fonction des contextes locaux, portent leurs fruits avec un net raffermissement des marges à la production.

En matière de **Financements et de services aux entreprises**, SG Equipement Finance observe globalement la même tendance : la production trimestrielle s'établit à 1,9 milliard d'euros (hors affacturage), en baisse de -19,1%* par rapport au T2-08. L'activité est en légère baisse en France (-2,2%* par rapport au T2-08), malgré la bonne tenue du secteur du « high tech », elle progresse de

⁽¹⁾ Association Française des Sociétés Financières

manière satisfaisante au Royaume-Uni (+43,9%*). Durement touchées par la crise, l'Allemagne, principal marché de SGEF, et la Scandinavie où l'activité est fortement concentrée sur le « transport », voient leur production se contracter, respectivement de -23,5%* et -19,7%*. Au total, les encours de crédit (hors affacturage) s'élèvent à 19,1 milliards d'euros, soit une hausse de +7,9%* par rapport à fin juin 2008.

La politique tarifaire pratiquée par la ligne-métier, en adéquation avec les nouvelles conditions du marché, a permis de rehausser les marges à la production.

En **location longue durée et gestion de flottes de véhicules**, ALD s'est adaptée à l'environnement en réduisant son rythme de production. Au cours de ce trimestre, elle a mis en location plus de 51 000 véhicules contre 71 000 au T2-08. Ce ralentissement a concerné l'ensemble des pays. A fin juin 2009, ALD gère un parc de 778 100 véhicules, soit une progression de +2,6%* sur un an, largement tirée par ses deux principaux marchés, la France (+5,5%*) et l'Allemagne (+5,8%*). La dégradation du marché du véhicule d'occasion, qui se ressent depuis la fin de l'année 2008, a conduit la ligne-métier à adopter un certain nombre de mesures d'ajustement. Outre le développement des canaux de revente alternatifs et l'allongement de la durée des contrats afin de différer les cessions, les valeurs résiduelles des nouveaux contrats ont été abaissées.

Au total, les revenus trimestriels des Financements Spécialisés s'établissent à 686 millions d'euros, stables par rapport au T2-08 (+0,1%* et -1,4% en données courantes), la hausse des marges commerciales compensant les pertes et provisions sur les valeurs résiduelles des véhicules d'occasion. L'optimisation du dispositif d'exploitation, engagée pour faire face à la crise (réduction des effectifs, strict contrôle des dépenses), se traduit par une réduction des frais de gestion : -3,5%* par rapport au T2-08 (-3,9% en données courantes) dont -4,1%* sur le crédit à la consommation et -9,5%* sur la location longue durée. Le Résultat Brut d'Exploitation ressort ainsi à 293 millions d'euros, en hausse de +5,4%* (+2,1% en données courantes) par rapport au T2-08.

Sur le semestre, le Produit Net Bancaire des **Financements Spécialisés** s'élève à 1 316 millions d'euros, soit +1,6%* par rapport au S1-08 (-1,4% en données courantes) et les frais de gestion baissent de -0,7%* (-1,6% en données courantes). En conséquence, le Résultat Brut d'Exploitation se situe à 538 millions d'euros, en hausse de +4,9%* (-1,1% en données courantes) par rapport au S1-08.

L'activité **assurance-vie** continue à pâtir de la conjoncture défavorable avec une collecte brute de 2,3 milliards (-4,5%* vs T2-08). La proportion des contrats en euros s'établit à 89% contre 85% au T2-08.

Le Produit Net Bancaire de l'activité **Assurances** s'élève à 115 millions d'euros, en recul de -7,3%* par rapport au T2-08 (-7,3% en données courantes). Sur le semestre, il s'établit à 222 millions d'euros, soit -13,7%* vs S1-08 (-13,3% en données courantes).

La poursuite de la montée du **coût du risque** traduit l'ampleur de la crise et de ses répercussions sur le climat des affaires. Au T2-09, il se situe à 242 points de base contre 120 pb au T2-08 et 197 pb au T1-09. Cette dégradation est à la fois observée dans les activités Crédit à la consommation (413 pb) et Equipement professionnel (130 pb), cette dernière subissant, en particulier, les effets de la conjoncture difficile en Allemagne.

Au total, le pôle **Services Financiers** extériorise sur le trimestre un résultat d'exploitation de 67 millions d'euros contre 231 millions d'euros au T2-08. Le Résultat Net Part du Groupe s'élève à 17 millions d'euros. Il était de 164 millions d'euros au T2-08.

Sur le semestre, le résultat d'exploitation se situe à 140 millions d'euros et le résultat Net Part du Groupe à 48 millions d'euros.

6. GESTIONS D'ACTIFS ET SERVICES AUX INVESTISSEURS

M EUR	T2-09	T2-08	Δ T2/T2	S1-09	S1-08	Δ S1/S1
Produit net bancaire	747	873	-14,4%	1 399	1 473	-5,0%
<i>A données constantes</i>			<i>-14,5%</i>			<i>-5,8%</i>
Frais de gestion	(622)	(663)	-6,2%	(1 233)	(1 317)	-6,4%
<i>A données constantes</i>			<i>-5,9%</i>			<i>-6,8%</i>
Résultat d'exploitation	117	208	-43,8%	141	154	-8,4%
<i>A données constantes</i>			<i>-44,5%</i>			<i>-11,9%</i>
Résultat net part du Groupe	80	139	-42,4%	98	111	-11,7%
<i>Dont Gestion d'actifs</i>	<i>12</i>	<i>43</i>	<i>-72,1%</i>	<i>(14)</i>	<i>(92)</i>	<i>+84,8%</i>
<i>Banque privée</i>	<i>63</i>	<i>49</i>	<i>+28,6%</i>	<i>100</i>	<i>107</i>	<i>-6,5%</i>
<i>Services aux Investisseurs, Brokers et Epargne en ligne</i>	<i>5</i>	<i>47</i>	<i>-89,4%</i>	<i>12</i>	<i>96</i>	<i>-87,5%</i>

en Md EUR	T2-09	T2-08	S1-09	S1-08
Collecte nette de la période (a)	-1,8	-0,7	-3,4	-7,6
Actifs gérés fin de période (a)	333	381	333	381

(a) Hors actifs gérés par Lyxor

Le pôle Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs regroupe trois activités :

- (i) **la gestion d'actifs (Société Générale Asset Management),**
- (ii) **la banque privée (SG Private Banking),**
- (iii) **les services aux investisseurs (Société Générale Securities & Services), le courtage (Newedge), et l'épargne en ligne (Boursorama).**

En dépit de quelques signes d'amélioration, l'environnement demeure dans l'ensemble peu favorable pour les activités du pôle Gestions d'actifs et Services aux Investisseurs.

La décollecte s'est poursuivie dans la gestion d'actifs principalement sur les produits alternatifs tandis que la gestion traditionnelle est demeurée stable. Les performances financières de la ligne-métier confirment l'amélioration observée depuis le début de l'année, mais demeurent en retrait par rapport à l'année 2008. L'accord de rapprochement avec CAAM a été finalisé au début du mois de juillet et donnera naissance, à la fin de l'année 2009, au 4^{ème} acteur européen et au 8^{ème} acteur mondial sur cette activité. Le nouvel ensemble sera détenu à hauteur de 75% par Crédit Agricole S.A et à 25% par Société Générale.

La Banque Privée confirme son dynamisme commercial et affiche une collecte de 1,3 milliard d'euros.

Affectées par la baisse des marchés boursiers et des taux, les activités des Services aux Investisseurs et Brokers affichent une performance en retrait, tandis que l'Epargne en ligne a une performance satisfaisante.

Sur le trimestre, les revenus du pôle s'établissent à 747 millions d'euros (-14,5%* et -14,4% en données courantes par rapport au T2-08), ses encours à 333,1 milliards d'euros. Les frais de gestion s'inscrivent en baisse de -5,9%* (-6,2% en données courantes). En conséquence, le Résultat Brut d'Exploitation ressort à 125 millions d'euros et la contribution au Résultat Net Part du Groupe est de 80 millions d'euros.

Gestion d'actifs

La ligne-métier gestion d'actifs affiche, au T2-09, une décollecte nette de -3,1 milliards d'euros, observée principalement dans la gestion alternative. La gestion traditionnelle est stable, traduisant l'arbitrage réalisé par les clients des fonds monétaires vers les fonds obligataires (respectivement -3,7 milliards d'euros et +3,7 milliards d'euros). La collecte actions s'établit à 0,3 milliard d'euros.

A fin juin 2009, les actifs sous gestion s'établissent à 262,1 milliards d'euros contre 264,2 milliards d'euros à fin mars 2009, compte tenu d'un effet marché favorable de +10,8 milliards d'euros, d'un effet change négatif de -5,1 milliards d'euros et d'un effet périmètre de -4,7 milliards d'euros, lié à la cession de SGAM UK. Ils sont portés essentiellement par :

- (i) SGAM pour un montant de 160,2 milliards d'euros, composé à hauteur de 68% de produits de taux et de 30% d'actions et diversifiés. Ces actifs correspondent au périmètre apporté dans le cadre du rapprochement avec CAAM ;
- (ii) TCW pour un montant de 73,1 milliards d'euros ;
- (iii) SGAM AI pour un montant de 17,5 milliards d'euros.

Les revenus trimestriels de SGAM s'élèvent à 202 millions d'euros, soit une baisse de -25,5%* par rapport au T2-08 (-24,9% en données courantes) qui résulte principalement de la contraction des actifs gérés (-15,2% par rapport à fin juin 2008).

Sous l'effet de la baisse des rémunérations variables, les frais de gestion s'inscrivent en recul de -11,3%* vs T2-08 (-11,3% en données courantes). Le résultat d'exploitation s'établit à 21 millions d'euros contre 65 millions d'euros au T2-08. Le Résultat Net part du Groupe se situe à 12 millions d'euros.

Banque Privée

Dans un environnement légèrement plus favorable, la **Banque Privée** connaît une bonne activité commerciale et extériorise des performances financières satisfaisantes.

Au titre du 2^{ème} trimestre 2009, elle réalise une collecte nette de +1,3 milliard d'euros, soit plus du double du niveau enregistré au trimestre précédent. Cette collecte, conjuguée à un effet marché positif de +2,2 milliards d'euros et à un impact change négatif de -0,4 milliard d'euros, porte les actifs gérés par la Banque Privée à 71 milliards d'euros à fin juin 2009, en progression de +4,6% par rapport à fin mars 2009. Sur le semestre, la collecte nette s'établit à +1,9 milliard d'euros.

La ligne-métier poursuit l'extension et l'optimisation de son dispositif avec la création d'un centre d'expertise international dédié à l'offre de produits et services immobiliers qui s'appuiera sur des spécialistes basés notamment sur des places européennes et asiatiques. SG Private Banking a, en outre, complété son dispositif en France en ouvrant un centre régional à Lille.

Les revenus de la ligne-métier totalisent 222 millions d'euros, en progression de +9,4%* vs T2-08 (+10,4% en données courantes). Ils sont notamment tirés par les produits de l'activité trésorerie favorisés par une base « espèces » significative.

Les frais de gestion s'inscrivent en recul de -2,2%* vs T2-08 (-0,8% en données courantes) traduisant la poursuite de la mise en œuvre du plan d'économies et de l'ajustement des rémunérations variables, en cohérence avec les performances de la ligne-métier.

Conséquence de ces évolutions, le Résultat Brut d'Exploitation s'élève à 90 millions d'euros, en progression de +32,4%* par rapport au T2-08 (+32,4% en données courantes) et le Résultat Net Part du Groupe se situe à 63 millions d'euros, soit +28,6%* par rapport au T2-08 (+28,6% en données courantes).

Sur le semestre, la ligne-métier dégage des revenus de 418 millions d'euros, en légère progression par rapport au S1-08 (+0,2%* et +1,0% en données courantes). Les frais de gestion sont en baisse de -1,9%* (-1,1% en données courantes). En conséquence, le Résultat Brut d'Exploitation ressort à 155 millions d'euros, soit +4,1%* (+4,7% en données courantes) par rapport au S1-08.

Compte tenu d'un coût net du risque de 26 millions d'euros sur le semestre, le Résultat Net Part du Groupe se situe à 100 millions d'euros.

Services aux Investisseurs (SGSS), Courtage (Newedge) et épargne en ligne (Boursorama)

Le métier Services aux Investisseurs demeure pénalisé par la baisse des taux d'intérêt. Les actifs en conservation s'inscrivent en hausse de +6,3% par rapport à fin juin 2008, à 2 906 milliards d'euros, et les actifs administrés reculent de -14,5% à 423 milliards d'euros sur la même période.

L'activité de Newedge traduit le ralentissement du marché tout en affichant une certaine résistance. Au deuxième trimestre 2009, la filiale a traité des volumes de 761 millions de lots, en baisse de -8,5% par rapport au T2-08, pour des volumes de marché en recul de -13,8%. Elle parvient ainsi à préserver une part de marché élevée (11,8%) et se positionne au 2^{ème} rang sur la base des dépôts aux Etats-Unis⁽¹⁾.

Boursorama affiche des performances satisfaisantes. L'activité courtage a continué à bénéficier de la forte volatilité des marchés comme l'illustre la hausse du nombre d'ordres exécutés : +29% par rapport au T2-08 tandis que l'activité épargne pâtit de la contraction des encours OPCVM. Avec l'ouverture en France de près de 7 000 comptes sur le trimestre, soit près de 89 000 comptes à fin juin 2009, l'activité bancaire confirme sa vitalité.

Les revenus trimestriels de la ligne-métier SGSS, Courtage et Epargne en ligne sont affectés par la baisse des taux. Ils s'établissent à 323 millions d'euros, en repli de -19,3%* par rapport au T2-08 (-19,9% en données courantes) et les frais de gestion sont en baisse de -4,0%* (-5,2% en données courantes). En conséquence, le Résultat Brut d'Exploitation ressort à 14 millions d'euros contre 77 millions d'euros au T2-08.

Sur le semestre, le Produit Net Bancaire s'élève à 642 millions d'euros, soit -19,4%* (-20,0% en données courantes) par rapport au S1-08 et le Résultat Brut d'Exploitation se situe à 31 millions d'euros, soit -80,1%* (-80,3% en données courantes) par rapport au S1-08. La ligne-métier extériorise un Résultat Net Part du Groupe de 12 millions d'euros contre 96 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008.

⁽¹⁾ Classement à fin mai 2009

7. BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

<i>M EUR</i>	T2-09	T2-08	Δ T2/T2	S1-09	S1-08	Δ S1/S1
Produit net bancaire	1 288	655	+96,6%	2 129	2 211	-3,7%
<i>A données constantes*</i>			+84,7%			-5,6%
<i>Financement et Conseil</i>	(278)	(118)	n/s	(247)	835	n/s
<i>Taux, Change et Matières Premières</i>	821	58	x 14,2	799	(87)	n/s
<i>Actions</i>	745	715	+4,2%	1 577	1 463	+7,8%
Frais de gestion	(1 134)	(942)	+20,4%	(2 045)	(1 929)	+6,0%
<i>A données constantes*</i>			+18,8%			+4,9%
Résultat brut d'exploitation	154	(287)	n/s	84	282	-70,2%
<i>A données constantes*</i>			n/s			-73,7%
Coût net du risque	(258)	(72)	x 3,6	(825)	(384)	x 2,1
Résultat d'exploitation	(104)	(359)	+71,0%	(741)	(102)	n/s
<i>A données constantes*</i>			+70,1%			n/s
Résultat net part du Groupe	(12)	(180)	n/s	(426)	(39)	n/s

	T2-09	T2-08	S1-09	S1-08
ROE (après impôt)	n/s	n/s	n/s	n/s

L'amélioration des conditions de marchés constatée à partir de mars 2009 s'est confirmée au deuxième trimestre 2009. La poursuite de la baisse des taux d'intérêt, le resserrement des spreads de crédit, ainsi que la normalisation et la tendance haussière des marchés actions permettent à la Banque de Financement et d'Investissement de réaliser une performance opérationnelle record.

Le niveau des activités sous-jacentes⁽¹⁾ dépasse en effet celui atteint au premier trimestre 2009. Elles affichent des revenus de 2 984 millions d'euros au T2-09, en progression de +57,5% par rapport au T2-08, témoignant de la solidité de la franchise commerciale et de sa capacité à gagner des parts de marché dans un paysage concurrentiel en recomposition. Sur le semestre, les revenus s'élèvent à 5 672 millions d'euros, en progression de +65,9 % par rapport à S1-08.

Le pôle enregistre toutefois ce trimestre encore des éléments non récurrents d'ampleur significative. Ceux-ci atteignent en effet -1,7 milliard d'euros, soit -3,5 milliards d'euros sur le semestre. Le poids relatif des différents éléments est cependant très différent de ce qu'il fut au trimestre précédent :

- les paramètres de valorisation des expositions à risque s'étant stabilisés voire améliorés au T2-09, le montant de pertes et décotes est nettement inférieur à celui constaté au T1-09 puisqu'il représente -397 millions d'euros contre -1 507 millions. La situation des assureurs monolines, est globalement stable sur le trimestre à l'exception d'Ambac pour lequel un provisionnement complémentaire a été enregistré pour prendre en compte la dégradation de sa notation intervenue en juillet. Le Groupe a, par ailleurs, poursuivi sa politique de réduction de ses positions sur actifs à risque, avec de nouvelles cessions (3,0 milliards d'euros) sur le trimestre ;
- l'essentiel des éléments non récurrents du trimestre provient en revanche des effets comptables consécutifs au resserrement des spreads de crédit. Le Marked to Market des CDS couvrant le portefeuille de crédits corporate diminue ainsi de -840 millions d'euros (contre -472 millions d'euros au T1-09). Le resserrement du spread de crédit Société Générale, qui

⁽¹⁾ Les commentaires d'évolution des revenus sont réalisés sur des données excluant les éléments non récurrents. Les données de Résultat d'Exploitation et de Résultat Net Part du Groupe sont, en revanche, commentées en tenant compte de ces éléments.

traduit l'amélioration de la perception par le marché du risque du Groupe, a un impact de -459 millions d'euros (contre +132 millions d'euros au T1-09).

La ligne métier **Actions** réalise une très bonne performance au T2-09. Avec des revenus trimestriels de 1 001 millions d'euros, proches de ses meilleures performances de début 2007, elle affiche une progression de +61,2% par rapport au T1-09 et +27,8% sur un an. Sur le semestre, les revenus atteignent 1 622 millions d'euros, en croissance de +21,9% par rapport au S1-08. Les résultats commerciaux sont en hausse significative (+11,6% vs T2-08 et x2,1 par rapport au T1-09) à 560 millions d'euros. Si le trend baissier de la production commerciale structurée se poursuit ce trimestre, on constate cependant un rebond sur les produits de flux par rapport au T1-09, notamment sur les produits cotés. La valorisation des positions de marché associées aux opérations clients a également un impact positif ce trimestre. Tirant profit de la normalisation des paramètres de marché, les activités de trading affichent ce trimestre encore de très bonnes performances, avec 441 millions d'euros de revenus (+56,9% par rapport au T2-08 et +24,6% vs T1-09). Lyxor présente des actifs sous gestion en hausse de +3,6 milliards d'euros par rapport au T1-09, à 62,1 milliards d'euros à fin juin. Reconnu pour la qualité de sa plateforme de « Managed Accounts », caractérisée par la transparence, la liquidité et la maîtrise des risques offerte aux investisseurs, Lyxor a récemment reçu le prix de « Meilleur gestionnaire de l'année » décerné par *Alternative Investment News*. Ces très bonnes performances valent à SGCIB d'être l'établissement le plus récompensé depuis 2000 et lui permettent de confirmer sa position de leader sur le marché des dérivés, avec des parts de marché de 14,4% sur les warrants au niveau mondial (n°1) et de 22,1% sur les ETF en Europe (n°2). Elle conserve en outre le titre de « Meilleur établissement en dérivés actions » (*Euromoney juin 2009*), pour la 4^{ème} année consécutive.

Après un premier trimestre exceptionnel, la ligne métier **Taux, Changes et Matières premières** maintient un niveau élevé de revenus. A 1 427 millions d'euros, les revenus trimestriels ont en effet presque doublé par rapport au T2-08 et affichent une baisse limitée de -9,1% par rapport au T1-09. Avec 462 millions d'euros, les revenus commerciaux sont solides (+5,0% vs T2-08), tirés notamment par la très bonne performance des produits de flux et une bonne performance des structurés de taux et change. Dans des conditions de marché restées favorables à ce type d'activité, le trading maintient un bon niveau d'activité, particulièrement pour les activités de taux, qui continuent à bénéficier de la pente de la courbe des taux. A 965 millions d'euros, les revenus trimestriels de trading ont plus que triplé par rapport au T2-08 et ne sont qu'en léger repli (-6,1%) par rapport au T1-09. Au global, les revenus semestriels de la ligne métier s'élèvent à 2 996 millions d'euros, soit plus du double des revenus du S1-08. De manière générale, la solidité et le dynamisme des fonds de commerce s'illustrent dans les gains significatifs de parts de marché constatés depuis le début 2007, notamment sur les plateformes électroniques de Changes (+2,8 points à 3,8%) et Euro Government Bonds (+5,7 points, à 12,4%). Sur le marché des matières premières, la banque confirme son statut d'acteur de premier plan, gagnant 2 places depuis 2007 et se classant au 3^{ème} rang mondial dans le classement Energy Risk (mai 2009).

Avec des revenus trimestriels de 556 millions d'euros, en progression de +48,0% par rapport au T2-08, (soit des revenus semestriels de 1 054 millions d'euros et +67,4% vs S1-08), la ligne métier **Financement et Conseil** réalise un trimestre record. Les activités de financements affichent de très bonnes performances d'ensemble, tirées par le dynamisme des financements d'infrastructures (+20% par rapport au T2-08), portés par la poursuite des plans d'investissement étatiques, notamment en Europe, et les financements d'export (+70% vs T2-08), qui bénéficient de l'augmentation significative du nombre de programmes domestiques destinés à financer les exportations via des crédits garantis par les agences de crédit export. Les ressources naturelles profitent en outre de l'augmentation du nombre de projets énergétiques et miniers et affichent des revenus en progression de +18% vs T2-08. L'expertise de SGCIB en la matière est une nouvelle fois saluée et récompensée par les titres de « Meilleure banque de financement de matières premières » et « Meilleur arrangement en financement export » (*Trade Finance juin 2009*). Le bon niveau d'activité des financements d'acquisition permet en outre à SG CIB de gagner sept places depuis le S1-08 dans le classement des « bookrunner sur prêts syndiqués EMEA », dont elle occupe désormais la troisième place. D'autres activités, telles que les financements à effet de levier et l'immobilier affichent en revanche des performances en retrait (respectivement -38% et -16% par rapport au T2-08) dans un marché qui reste atone. Les activités de marchés de capitaux réalisent

elles aussi un excellent trimestre, profitant notamment du très bon niveau d'activité sur le marché des émissions obligataires. En maintenant une part de marché élevée (10,2%), SG CIB consolide ainsi sa place de numéro 3 mondial sur les émissions obligataires en euros et gagne deux places en décrochant le 2^{ème} rang sur les émissions « corporate ». Elle occupe en outre le 4^{ème} rang du classement mondial sur les émissions actions et produits actions en Europe de l'Ouest.

Au T2-09, les frais de gestion sont en hausse de +18,8%* par rapport au T2-08, à 1 134 millions d'euros. Sur le semestre, les frais de gestion s'élèvent à 2 045 millions d'euros, en hausse de +4,9%* par rapport au S1-08.

Au total, la Banque de Financement et d'Investissement extériorise un Résultat Brut d'Exploitation de +154 millions d'euros sur le trimestre et de +84 millions d'euros sur le semestre.

Le pôle enregistre une charge du risque de -258 millions d'euros contre -567 millions d'euros au T1-09, en raison du net ralentissement des dotations aux provisions collectives et de l'absence de provisions pour litiges.

La contribution du pôle au Résultat Net Part du Groupe est très légèrement négative de -12 millions d'euros sur le trimestre et de -426 millions d'euros sur le semestre.

8. GESTION PROPRE

La Gestion Propre enregistre un Résultat Brut d'Exploitation de -180 millions d'euros au T2-09 contre 218 millions d'euros l'an passé. Cette baisse sensible s'explique par :

- (i) des éléments non récurrents au T2-08 à hauteur de +306 millions d'euros (dont la plus-value sur la cession de la participation de Bank Muscat), et
- (ii) l'effet en 2009 de la valorisation en « Marked to Market » des swaps de couverture sur les émissions d'instruments en USD et GBP éligibles « Tier One » (-98 millions d'euros).

Au 30 juin 2009, le prix de revient IFRS du portefeuille de participations industrielles hors plus-values latentes s'établit à 0,69 milliard d'euros, pour une valeur de marché de 0,74 milliard d'euros.

9. CONCLUSION

La qualité du portefeuille d'activités de Société Générale et son haut niveau de solvabilité lui permettent d'absorber les effets de la crise tout en profitant du retrait de certains de ses concurrents pour renforcer ses fonds de commerce et augmenter ses parts de marché de façon sélective. Le Groupe poursuit par ailleurs de manière volontariste son adaptation structurelle pour se préparer au futur environnement bancaire. Il se donne ainsi les moyens de renouer avec une croissance rentable en s'appuyant sur :

- le développement de ses fonds de commerce en Banque de détail en France et à l'étranger, par croissance organique comme par croissance externe, en fonction des opportunités qui pourront se présenter,
- la croissance de ses parts de marché en Banque de Financement et d'Investissement,
- l'adaptation rapide des métiers les plus affectés par la crise (Banque de détail en Russie, Services financiers),
- la conclusion d'un partenariat stratégique en Gestion d'actifs, et enfin
- la recherche permanente et l'intensification des synergies de revenus et de ressources au sein du Groupe.

Calendrier de communication financière 2009 et 2010

4 novembre 2009

Publication des résultats du troisième trimestre 2009

18 février 2010

Publication des résultats du quatrième trimestre et de l'année 2009

5 mai 2010

Publication des résultats du premier trimestre 2010

Ce document peut comporter des éléments de projection et des commentaires relatifs aux objectifs et stratégies du Groupe Société Générale. Par nature, ces projections reposent sur des hypothèses, à la fois générales et spécifiques. Le risque existe que ces projections ne soient pas atteintes. Il est donc recommandé aux lecteurs de ce document de ne pas accorder à ces projections une confiance injustifiée dès lors que de nombreux facteurs pourraient faire que les résultats futurs du Groupe soient différents. Avant de fonder une décision sur les éléments de ce document, les investisseurs doivent considérer ces facteurs d'incertitude et de risque. Ni Société Générale, ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence. Les sources des classements sont mentionnées explicitement, à défaut, l'information est de source interne.

ANNEXE 1: DONNEES CHIFFREES ET SERIES TRIMESTRIELLES DES RESULTATS PAR METIERS

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (en millions d'euros)	2e trimestre			1er semestre		
	T2-09	T2-08	Δ T2/T2	S1-09	S1-08	Δ S1/S1
Produit net bancaire	5 716	5 584	+2,4% +3,3%(*)	10 629	11 263	-5,6% -4,5%(*)
Frais de gestion	(4 107)	(3 957)	+3,8% +4,8%(*)	(7 884)	(7 862)	+0,3% +1,2%(*)
Résultat brut d'exploitation	1 609	1 627	-1,1% -0,2%(*)	2 745	3 401	-19,3% -17,6%(*)
Coût net du risque	(1 075)	(387)	x 2,8 x 2,9(*)	(2 429)	(985)	x 2,5 x 2,5(*)
Résultat d'exploitation	534	1 240	-56,9% -56,3%(*)	316	2 416	-86,9% -85,6%(*)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11	35	-68,6%	14	641	-97,8%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	10	7	+42,9%	(6)	12	n/s
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	(18)	0	n/s	(18)	0	n/s
Charge fiscale	(122)	(432)	-71,8%	(62)	(951)	-93,5%
Résultat net	415	850	-51,2%	244	2 118	-88,5%
Dont Intérêts minoritaires	106	206	-48,5%	213	378	-43,7%
Résultat net part du Groupe	309	644	-52,0%	31	1 740	-98,2%
ROE après impôt annualisé du Groupe (en %)	3,0%	8,3%		n/s	12,3%	
Ratio Tier One fin de période	9,5%	8,2%		9,5%	8,2%	

(*) à périmètre et taux de change constants

RESULTAT NET PART DU GROUPE APRES IMPOT PAR METIER (en millions d'euros)	2e trimestre			1er semestre		
	T2-09	T2-08	Δ T2/T2	S1-09	S1-08	Δ S1/S1
Réseaux France	280	320	-12,5%	496	626	-20,8%
Réseaux Internationaux	122	240	-49,2%	240	436	-45,0%
Services Financiers	17	164	-89,6%	48	316	-84,8%
Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs	80	139	-42,4%	98	111	-11,7%
dont Gestion d'actifs	12	43	-72,1%	(14)	(92)	+84,8%
dont Banque privée	63	49	+28,6%	100	107	-6,5%
dont Services aux investisseurs, Brokers et Epargne en ligne	5	47	-89,4%	12	96	-87,5%
Banque de Financement et d'Investissement	(12)	(180)	+93,3%	(426)	(39)	n/s
TOTAL METIERS	487	683	-28,7%	456	1 450	-68,6%
Gestion Propre	(178)	(39)	n/s	(425)	290	n/s
GROUPE	309	644	-52,0%	31	1 740	-98,2%

SERIES TRIMESTRIELLES DES RESULTATS PAR METIERS

(en millions d'euros)	2007 Bâle I - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)				2008 Bâle II - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)				2009 Bâle II - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)			
	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème
	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre
Réseaux France												
Produit net bancaire	1 736	1 789	1 746	1 787	1 741	1 758	1 774	1 906	1 732	1 822		
Frais de gestion	-1 145	-1 126	-1 108	-1 187	-1 175	-1 158	-1 140	-1 252	-1 167	-1 175		
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	591	663	638	600	566	600	634	654	565	647		
Coût net du risque	-78	-78	-68	-105	-87	-98	-116	-193	-230	-213		
<i>Résultat d'exploitation</i>	513	585	570	495	479	502	518	461	335	434		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	1	0	0	0	0	1	-1	0	1		
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	1	0	1	5	2	4	-3	2	2		
Charge fiscale	-176	-199	-192	-169	-165	-170	-178	-154	-114	-148		
<i>Résultat net</i>	340	388	378	327	319	334	345	303	223	289		
Dont Intérêts minoritaires	13	19	14	12	13	14	10	13	7	9		
<i>Résultat net part du Groupe</i>	327	369	364	315	306	320	335	290	216	280		
Fonds propres moyens	5 965	6 155	6 335	6 456	5 005	5 218	5 310	5 324	5 282	5 360		
ROE (après impôt)	21,9%	24,0%	23,0%	19,5%	24,5%	24,5%	25,2%	21,8%	16,4%	20,9%		
Réseaux Internationaux												
Produit net bancaire	763	860	871	950	1 123	1 215	1 303	1 349	1 161	1 183		
Frais de gestion	-465	-498	-494	-529	-649	-694	-668	-741	-663	-680		
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	298	362	377	421	474	521	635	608	498	503		
Coût net du risque	-58	-53	-44	-49	-88	-78	-127	-207	-299	-310		
<i>Résultat d'exploitation</i>	240	309	333	372	386	443	508	401	199	193		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	20	1	-2	9	-3	13	1	3	1	10		
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	8	11	8	9	4	1	2	1	2	0		
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	-300	0	0		
Charge fiscale	-64	-78	-82	-96	-80	-96	-107	-85	-40	-41		
<i>Résultat net</i>	204	243	257	294	307	361	404	20	162	162		
Dont Intérêts minoritaires	60	75	85	92	111	121	147	95	44	40		
<i>Résultat net part du Groupe</i>	144	168	172	202	196	240	257	-75	118	122		
Fonds propres moyens	1 701	1 796	1 917	2 025	2 741	2 703	2 943	3 052	3 074	3 116		
ROE (après impôt)	33,9%	37,4%	35,9%	39,9%	28,6%	35,5%	34,9%	n/s	15,4%	15,7%		
Services Financiers												
Produit net bancaire	645	688	707	798	771	820	801	709	737	801		
Frais de gestion	-344	-372	-375	-435	-428	-455	-454	-458	-430	-441		
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	301	316	332	363	343	365	347	251	307	360		
Coût net du risque	-84	-86	-102	-102	-113	-134	-149	-191	-234	-293		
<i>Résultat d'exploitation</i>	217	230	230	261	230	231	198	60	73	67		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	1	0	0	0	-1	0	0	0	1		
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-2	-3	-1	-1	-3	8	-2	-24	-19	-12		
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-18		
Charge fiscale	-73	-77	-78	-87	-71	-70	-60	-19	-21	-18		
<i>Résultat net</i>	142	151	151	173	156	168	136	17	33	20		
Dont Intérêts minoritaires	4	4	4	5	4	4	5	5	2	3		
<i>Résultat net part du Groupe</i>	138	147	147	168	152	164	131	12	31	17		
Fonds propres moyens	3 560	3 681	3 779	3 884	3 709	3 812	3 986	4 016	4 052	4 138		
ROE (après impôt)	15,5%	16,0%	15,6%	17,3%	16,4%	17,2%	13,1%	1,2%	3,1%	1,6%		

	2007 Bâle I - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)				2008 Bâle II - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)				2009 Bâle II - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)			
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs												
Produit net bancaire	919	1 116	854	852	600	873	747	598	652	747		
Frais de gestion	-649	-677	-638	-744	-654	-663	-640	-673	-611	-622		
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	270	439	216	108	-54	210	107	-75	41	125		
Coût net du risque	-1	-5	-2	-33	0	-2	-12	-39	-17	-8		
<i>Résultat d'exploitation</i>	269	434	214	75	-54	208	95	-114	24	117		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	-2	-4	0	1	-1	0	0	0		
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Charge fiscale	-83	-136	-64	-12	26	-63	-25	50	-2	-31		
<i>Résultat net</i>	186	298	148	59	-28	146	69	-64	22	86		
Dont Intérêts minoritaires	10	9	11	9	0	7	0	6	4	6		
<i>Résultat net part du Groupe</i>	176	289	137	50	-28	139	69	-70	18	80		
Fonds propres moyens	1 239	1 282	1 456	1 550	1 816	1 543	1 472	1 434	1 332	1 266		
ROE (après impôt)	56,8%	90,2%	37,6%	12,9%	n/s	36,0%	18,8%	n/s	5,4%	25,3%		
dont Gestion d'actifs												
Produit net bancaire	340	345	243	191	-13	269	184	-15	137	202		
Frais de gestion	-212	-226	-176	-227	-201	-204	-190	-197	-178	-181		
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	128	119	67	-36	-214	65	-6	-212	-41	21		
Coût net du risque	0	0	0	-4	0	0	2	-10	2	0		
<i>Résultat d'exploitation</i>	128	119	67	-40	-214	65	-4	-222	-39	21		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	-2	-4	0	0	0	0	0	0		
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Charge fiscale	-43	-41	-22	15	71	-21	0	74	14	-8		
<i>Résultat net</i>	85	78	43	-29	-143	44	-4	-148	-25	13		
Dont Intérêts minoritaires	3	1	3	1	-8	1	1	1	1	1		
<i>Résultat net part du Groupe</i>	82	77	40	-30	-135	43	-5	-149	-26	12		
Fonds propres moyens	277	302	404	502	879	655	526	505	466	413		
ROE (après impôt)	118,4%	102,0%	39,6%	n/s	n/s	26,3%	n/s	n/s	n/s	11,6%		
dont Banque privée												
Produit net bancaire	191	198	201	233	213	201	197	223	196	222		
Frais de gestion	-118	-126	-130	-157	-133	-133	-135	-138	-131	-132		
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	73	72	71	76	80	68	62	85	65	90		
Coût net du risque	0	-1	0	0	-1	-1	-10	-20	-17	-9		
<i>Résultat d'exploitation</i>	73	71	71	76	79	67	52	65	48	81		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Charge fiscale	-17	-15	-17	-14	-18	-16	-11	-9	-11	-18		
<i>Résultat net</i>	56	56	54	62	61	51	41	56	37	63		
Dont Intérêts minoritaires	3	3	3	4	3	2	-5	0	0	0		
<i>Résultat net part du Groupe</i>	53	53	51	58	58	49	46	56	37	63		
Fonds propres moyens	396	410	435	466	336	380	423	422	389	375		
ROE (après impôt)	53,5%	51,7%	46,9%	49,8%	69,0%	51,6%	43,5%	53,1%	38,0%	67,2%		
dont Services aux investisseurs, Brokers et Epargne en ligne												
Produit net bancaire	388	573	410	428	400	403	366	390	319	323		
Frais de gestion	-319	-325	-332	-360	-320	-326	-315	-338	-302	-309		
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	69	248	78	68	80	77	51	52	17	14		
Coût net du risque	-1	-4	-2	-29	1	-1	-4	-9	-2	1		
<i>Résultat d'exploitation</i>	68	244	76	39	81	76	47	43	15	15		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0	1	-1	0	0	0		
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Charge fiscale	-23	-80	-25	-13	-27	-26	-14	-15	-5	-5		
<i>Résultat net</i>	45	164	51	26	54	51	32	28	10	10		
Dont Intérêts minoritaires	4	5	5	4	5	4	4	5	3	5		
<i>Résultat net part du Groupe</i>	41	159	46	22	49	47	28	23	7	5		
Fonds propres moyens	566	570	617	582	601	508	523	507	477	478		
ROE (après impôt)	29,0%	111,6%	29,8%	15,1%	32,6%	37,0%	21,4%	18,1%	5,9%	4,2%		

	2007 (a) Bâle I - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)				2008 Bâle II - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)				2009 Bâle II - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)			
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Banque de Financement et d'Investissement												
Produit net bancaire	1 947	2 077	1 159	-661	1 556	655	643	1 136	841	1 288		
Frais de gestion	-1 081	-1 112	-743	-489	-987	-942	-765	-737	-911	-1 134		
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	<i>866</i>	<i>965</i>	<i>416</i>	<i>-1 150</i>	<i>569</i>	<i>-287</i>	<i>-122</i>	<i>399</i>	<i>-70</i>	<i>154</i>		
Coût net du risque	29	31	-9	5	-312	-72	-270	-356	-567	-258		
<i>Résultat d'exploitation hors perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées</i>	<i>895</i>	<i>996</i>	<i>407</i>	<i>-1 145</i>	<i>257</i>	<i>-359</i>	<i>-392</i>	<i>43</i>	<i>-637</i>	<i>-104</i>		
Perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	0	0	0	-4 911	0	0	0	0	0	0		
<i>Résultat d'exploitation y compris perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées</i>	<i>895</i>	<i>996</i>	<i>407</i>	<i>-6 056</i>	<i>257</i>	<i>-359</i>	<i>-392</i>	<i>43</i>	<i>-637</i>	<i>-104</i>		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	-1	2	24	-2	8	5	0	0	-1		
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6	2	6	5	0	0	0	0	0	21		
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Charge fiscale	-233	-274	-101	2 109	-114	173	148	25	228	77		
<i>Résultat net</i>	<i>669</i>	<i>723</i>	<i>314</i>	<i>-3 918</i>	<i>141</i>	<i>-178</i>	<i>-239</i>	<i>68</i>	<i>-409</i>	<i>-7</i>		
Dont Intérêts minoritaires	3	2	4	0	0	2	1	3	5	5		
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>666</i>	<i>721</i>	<i>310</i>	<i>-3 918</i>	<i>141</i>	<i>-180</i>	<i>-240</i>	<i>65</i>	<i>-414</i>	<i>-12</i>		
Fonds propres moyens	5 303	5 731	5 888	5 811	7 097	7 580	7 420	7 379	7 858	7 845		
ROE (après impôt)	50,2%	50,3%	21,1%	n/s	7,9%	n/s	n/s	3,5%	n/s	n/s		
Banque de Financement et d'Investissement (hors coven)												
Produit net bancaire	1 947	2 077	1 159	-661	1 556	655	643	1 136	841	1 288		
Financement et Conseil	354	449	375	681	953	-118	497	2203	31	-278		
Taux, Change et Matières Premières	525	584	105	-2099	-145	58	-372	-471	-22	821		
Actions	1068	1044	679	757	748	715	518	-596	832	745		
Frais de gestion	-1 081	-1 112	-743	-489	-987	-942	-765	-737	-911	-1 134		
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	<i>866</i>	<i>965</i>	<i>416</i>	<i>-1 150</i>	<i>569</i>	<i>-287</i>	<i>-122</i>	<i>399</i>	<i>-70</i>	<i>154</i>		
Coût net du risque	29	31	-9	5	-312	-72	-270	-356	-567	-258		
<i>Résultat d'exploitation hors perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées</i>	<i>895</i>	<i>996</i>	<i>407</i>	<i>-1 145</i>	<i>257</i>	<i>-359</i>	<i>-392</i>	<i>43</i>	<i>-637</i>	<i>-104</i>		
Perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	0	0	0	-4 911	0	0	0	0	0	0		
<i>Résultat d'exploitation y compris perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées</i>	<i>895</i>	<i>996</i>	<i>407</i>	<i>-6 056</i>	<i>257</i>	<i>-359</i>	<i>-392</i>	<i>43</i>	<i>-637</i>	<i>-104</i>		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	-1	2	24	-2	8	5	0	0	-1		
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6	2	6	5	0	0	0	0	0	21		
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Charge fiscale	-233	-274	-101	2 109	-114	173	148	25	228	77		
<i>Résultat net</i>	<i>669</i>	<i>723</i>	<i>314</i>	<i>-3 918</i>	<i>141</i>	<i>-178</i>	<i>-239</i>	<i>68</i>	<i>-409</i>	<i>-7</i>		
Dont Intérêts minoritaires	3	2	4	0	0	2	1	3	5	5		
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>666</i>	<i>721</i>	<i>310</i>	<i>-3 918</i>	<i>141</i>	<i>-180</i>	<i>-240</i>	<i>65</i>	<i>-414</i>	<i>-12</i>		
Fonds propres moyens	5 303	5 731	5 888	5 811	7 097	7 580	7 420	7 379	7 858	7 845		
ROE (après impôt)	50,2%	50,3%	21,1%	n/s	7,9%	n/s	n/s	3,5%	n/s	n/s		
Gestion Propre												
Produit net bancaire	36	92	38	154	-112	263	-160	-203	-210	-125		
Frais de gestion	-14	-32	-16	-32	-12	-45	-30	-108	5	-55		
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	<i>22</i>	<i>60</i>	<i>22</i>	<i>122</i>	<i>-124</i>	<i>218</i>	<i>-190</i>	<i>-311</i>	<i>-205</i>	<i>-180</i>		
Coût net du risque	0	5	-1	-17	2	-3	-13	3	-7	7		
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>22</i>	<i>65</i>	<i>21</i>	<i>105</i>	<i>-122</i>	<i>215</i>	<i>-203</i>	<i>-308</i>	<i>-212</i>	<i>-173</i>		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	4	-1	-16	611	14	12	-28	2	0		
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-1	-2	-1	-2	-1	-4	-2	4	-1	-1		
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Charge fiscale	16	45	33	-211	-115	-206	-111	232	9	39		
<i>Résultat net</i>	<i>37</i>	<i>112</i>	<i>52</i>	<i>-124</i>	<i>373</i>	<i>19</i>	<i>-304</i>	<i>-100</i>	<i>-202</i>	<i>-135</i>		
Dont Intérêts minoritaires	57	62	59	44	44	58	65	35	45	43		
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>-20</i>	<i>50</i>	<i>-7</i>	<i>-168</i>	<i>329</i>	<i>-39</i>	<i>-369</i>	<i>-135</i>	<i>-247</i>	<i>-178</i>		

(a) : Données publiées non retraitées des conséquences comptables des opérations fictives enregistrées en 2007 sur activités de marché non autorisées et dissimulées.

Groupe	2007 (a) Bâle I - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)				2008 Bâle II - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)				2009 Bâle II - Normes IFRS (y compris IAS 32-39 et IFRS 4)			
	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème
	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre
Produit net bancaire	6 046	6 622	5 375	3 880	5 679	5 584	5 108	5 495	4 913	5 716		
Frais de gestion	-3 698	-3 817	-3 374	-3 416	-3 905	-3 957	-3 697	-3 969	-3 777	-4 107		
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	<i>2 348</i>	<i>2 805</i>	<i>2 001</i>	<i>464</i>	<i>1 774</i>	<i>1 627</i>	<i>1 411</i>	<i>1 526</i>	<i>1 136</i>	<i>1 609</i>		
Coût net du risque	-192	-186	-226	-301	-598	-387	-687	-983	-1 354	-1 075		
<i>Résultat d'exploitation hors perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées</i>	<i>2 156</i>	<i>2 619</i>	<i>1 775</i>	<i>163</i>	<i>1 176</i>	<i>1 240</i>	<i>724</i>	<i>543</i>	<i>-218</i>	<i>534</i>		
Perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	0	0	0	-4 911	0	0	0	0	0	0		
<i>Résultat d'exploitation y compris perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées</i>	<i>2 156</i>	<i>2 619</i>	<i>1 775</i>	<i>-4 748</i>	<i>1 176</i>	<i>1 240</i>	<i>724</i>	<i>543</i>	<i>-218</i>	<i>534</i>		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	24	6	-3	13	606	35	18	-26	3	11		
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	11	9	12	12	5	7	2	-22	-16	10		
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	-300	0	-18		
Charge fiscale	-613	-719	-484	1 534	-519	-432	-333	49	60	-122		
<i>Résultat net</i>	<i>1 578</i>	<i>1 915</i>	<i>1 300</i>	<i>-3 189</i>	<i>1 268</i>	<i>850</i>	<i>411</i>	<i>244</i>	<i>-171</i>	<i>415</i>		
Dont Intérêts minoritaires	147	171	177	162	172	206	228	157	107	106		
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>1 431</i>	<i>1 744</i>	<i>1 123</i>	<i>-3 351</i>	<i>1 096</i>	<i>644</i>	<i>183</i>	<i>87</i>	<i>-278</i>	<i>309</i>		
Fonds propres moyens	23 268	23 725	24 321	23 410	25 431	29 029	29 611	29 630	29 274	30 223		
ROE (après impôt)	24,4%	28,9%	18,0%	n/s	16,8%	8,3%	1,7%	0,4%	n/s	3,0%		

(a) : Données publiées non retraitées des conséquences comptables des opérations fictives enregistrées en 2007 sur activités de marché non autorisées et dissimulées.

ANNEXE 2 : NOTES METHODOLOGIQUES

1- Les résultats consolidés semestriels au 30 juin 2009 et les informations comparatives ainsi établis font l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 4 août 2009

Les éléments financiers présentés au titre de la période de six mois close le 30 juin 2009 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 juin 2009. En particulier, les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

2- Le ROE du Groupe est calculé sur la base des fonds propres moyens, c'est-à-dire des capitaux propres moyens part du Groupe en IFRS, en excluant (i) les gains ou pertes latents ou différés directement enregistrés en capitaux propres hors réserves de conversion, (ii) les titres super-subordonnés (« TSS »), (iii) les titres subordonnés à durée indéterminée (« TSDI ») reclassés en capitaux propres et en déduisant (iv) les intérêts à verser aux porteurs des TSS et aux porteurs des TSDI reclassés. Le résultat pris en compte pour calculer le ROE est déterminé sur la base du résultat net part du Groupe en déduisant les intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de titres super-subordonnés sur la période et, depuis 2006, aux porteurs des TSDI reclassés (83 millions d'euros au deuxième trimestre 2009 et 164 millions d'euros au premier semestre 2009).

3- Pour le calcul du bénéfice net par action ordinaire, le « résultat net part du Groupe de la période » est corrigé (réduit dans le cas d'un bénéfice et augmenté dans le cas d'une perte) des éléments suivants :

(i) à partir de 2005, des intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de TSS (151 millions d'euros au premier semestre 2009),

(ii) à partir de 2006, des intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de TSDI reclassés de dettes à capitaux à capitaux propres (13 millions d'euros au premier semestre 2009),

(iii) à partir de 2009,

- si « le résultat net part du Groupe de la période après déduction des éléments mentionnés (i) et (ii) (ci-après Résultat de Référence) est positif, du montant contractuel des dividendes préférentiels qui devraient être distribués aux porteurs d'actions de préférence si l'intégralité du Résultat de Référence, était mise en distribution au profit des actionnaires (actionnaires ordinaires et de préférence).

- si le Résultat de Référence est négatif, de la quote-part de Résultat de Référence attribuée aux porteurs d'actions de préférence à concurrence de leur participation au capital.

Le bénéfice net par action ordinaire est alors déterminé en rapportant le résultat net part du Groupe de la période ainsi corrigé au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, hors actions propres et d'autocontrôle, mais y compris (a) les actions de trading détenus par le Groupe et (b) les actions en solde du contrat de liquidité.

4- L'actif net correspond aux capitaux propres part du Groupe, déduction faite (i) des TSS (6,4 milliards d'euros), des TSDI reclassés (0,8 milliard d'euros) et (ii) des intérêts à verser aux porteurs de TSS et aux porteurs de TSDI, mais réintégrant la valeur comptable des actions de trading détenues par le Groupe et des actions en solde du contrat de liquidité. Le nombre d'actions pris en compte est le nombre d'actions émises au 30 juin 2009 (y compris actions de préférence), hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris (a) les actions de trading détenues par le Groupe et (b) les actions en solde du contrat de liquidité.

ANNEXE 3 : EFFETS DES ELEMENTS NON RECURRENTS SUR LE RESULTAT AVANT IMPOT

M EUR		T1-08	T2-08	T1-09	T2-09	S1-08	S1-09	2007	2008
Eléments non récurrents en PNB	Réseaux France	-	-	-	-	-	-	36	72
	Plus-value Euronext et Visa	-	-	-	-	-	-	36	72
	Réseaux Internationaux	-	-	-	-	-	-	-	16
	Plus-value Asiban	-	-	-	-	-	-	-	75
	Dépréciation des titres AFS	-	-	-	-	-	-	-	-59
	Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs	- 274	-	- 22	17	- 274	- 5	- 67	- 335
	Gestion d'actifs	- 274	-	- 22	17	- 274	- 5	- 232	- 335
	Soutien à la liquidité de certains fonds	- 274	-	- 19	17	- 274	- 2	- 232	- 290
	Impact Lehman	-	-	-	-	-	-	-	- 12
	Impact Madoff	-	-	-	-	-	-	-	- 5
	Dépréciation des titres AFS	-	-	- 3	-	-	- 3	-	- 28
	Banque privée	-	-	-	-	-	-	1	-
	Plus-value Euronext	-	-	-	-	-	-	1	-
	SGSS, Brokers et Epargne en ligne	-	-	-	-	-	-	164	-
	Plus-value Euronext SGSS	-	-	-	-	-	-	159	-
	Plus-value Euronext Fimat	-	-	-	-	-	-	5	-
	Banque de Financement et d'Investissement	31	- 1 240	- 1 847	- 1 696	- 1 209	- 3 543	- 2 348	- 1 502
	Actions	200	- 68	211	- 256	132	- 45	178	- 109
	Plus-value Euronext	-	-	-	-	-	-	34	-
	Réévaluation des passifs financiers + Actions propres	200	- 68	211	- 256	132	- 45	144	56
	Impact Lehman	-	-	-	-	-	-	-	- 159
	Impact Banques islandaises	-	-	-	-	-	-	-	- 6
	Taux, Change et Matières Premières	- 868	- 678	- 1 591	- 606	- 1 546	- 2 197	- 2 724	- 3 460
	Réévaluation des passifs financiers	323	- 79	- 79	- 203	244	- 282	89	283
	Pertes et décotes sur dérivés de crédit exotiques	- 417	- 372	- 364	- 718	- 789	- 1 082	- 209	- 792
	Décote sur CDO non couverts	- 350	- 20	- 116	16	- 370	- 100	- 1 249	- 119
	Décote sur monolines	- 203	- 98	- 609	145	- 301	- 464	- 947	- 1 082
	Décote sur RMBS	- 43	- 15	12	- 2	- 58	10	- 325	- 65
	Décote sur portefeuille d'ABS vendu par SGAM	- 166	- 84	- 193	62	- 250	- 131	- 116	- 1 210
	Réserves CDPC	-	- 17	- 257	116	- 17	- 141	-	- 117
	Décote / Reprise sur SIV PACE	- 12	7	15	- 22	- 5	- 7	- 49	- 30
	Plus-value Ice	-	-	-	-	-	-	82	-
	Impact Lehman	-	-	-	-	-	-	-	- 246
	Impact Banques islandaises	-	-	-	-	-	-	-	- 82
	Financement et Conseil	699	- 494	- 467	- 834	205	- 1 301	198	2 067
	Mark to Market des CDS	743	- 501	- 472	- 840	242	- 1 312	266	2 112
	Décote / Reprise sur Transactions NIG en cours de syndication	- 44	7	5	6	- 37	11	- 68	- 44
	Impact Lehman	-	-	-	-	-	-	-	- 39
	Impact Banques islandaises	-	-	-	-	-	-	-	38
	Gestion Propre	-	306	- 78	- 4	306	- 82	-	63
	Réévaluation des passifs financiers du Crédit du Nord	-	44	- 7	- 4	44	- 11	-	28
	Plus-value Muscat	-	262	-	-	262	-	-	262
	Dépréciation du portefeuille de participation	-	-	- 71	-	-	- 71	-	- 227
	Total impact PNB GROUPE	- 243	- 934	- 1 947	- 1 683	- 1 177	- 3 630	- 2 379	- 1 686
	Coût net du risque	Banque privée	-	-	-	-	-	-	-
Dotation sur Washington Mutual		-	-	-	-	-	-	-	- 10
Banque de Financement et d'Investissement		- 292	- 3	- 135	- 15	- 295	- 150	-	- 392
Dotations sur quelques dossiers		- 282	-	- 12	-	- 282	- 12	-	- 375
Dépréciation durable sur RMBS US		- 10	- 3	- 65	- 15	- 13	- 80	-	- 17
Impact des actifs transférés en L&R	-	-	- 58	-	-	- 58	-	-	
Dépréciation des écarts d'acquisition	Réseaux Internationaux	-	-	-	-	0	0	0	- 300
	Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	- 300
Perte nette	Banque de Financement et d'Investissement	-	-	-	-	0	0	- 4 911	0
	Perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	-	-	-	-	-	-	- 4 911	-
Gain net sur autres actifs	Gestion Propre	602	-	-	-	602	-	-	602
	Plus-value sur Fimat	602	-	-	-	602	-	-	602
Total impact GROUPE		67	- 937	- 2 082	- 1 698	- 870	- 3 780	- 7 290	- 1 786

6.4 GESTION DES RATIOS PRUDENTIELS

Dans le cadre de la gestion de ses ratios prudentiels, Société Générale a émis des actions de préférence pour un montant de 1,7 Md EUR souscrites par la Société de Prise de Participation de l'Etat; ces actions de préférence seront incluses dans les fonds propres de base sans plafond pour le calcul des fonds propres prudentiels.

6.5 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

6.5.1 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 28 MAI 2009 : EMISSION D'ACTION DE PREFERENCE

Conformément à l'autorisation validée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2009, Société Générale a procédé le 28 mai 2009 à l'émission, au profit de la Société de Prise de Participation de l'Etat (SPPE), de 45 045 045 actions de préférence au prix unitaire de 37.74 euros, pour un montant total de 1.7 milliards d'euros.

Ces actions de préférence, sans droit de vote et non convertibles en actions ordinaires, sont émises dans le cadre du Plan Français de Soutien à l'Economie.

Pro forma de cette émission, les ratios Core Tier one et Tier One au 31/03/09 s'établissent pour le Groupe à respectivement 7% et 9,2%.

6.5.2 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 17 JUIN 2009 : RESULTAT DE L'OFFRE DE DIVIDENDE PAYE EN ACTIONS

Les actionnaires de Société Générale, réunis en Assemblée Générale le 19 mai 2009, ont fixé le dividende au titre de 2008 à 1,20 euros par action ordinaire, avec une option de paiement en actions.

La période d'option s'est achevée le 10 juin 2009. La confiance confirmée des actionnaires dans la stratégie de Société Générale s'est traduite par une demande significative de paiement du dividende en actions (près de 68%). En conséquence, 13 810 504 actions ordinaires nouvelles seront émises, dont la livraison interviendra à compter du 19 juin 2009.

A l'issue de cette opération, le capital de Société Générale sera composé de 639 582 793 actions au nominal de 1,25 euros, 594 537 748 actions ordinaires et 45 045 045 actions de préférence détenues par la Société de Prise de Participation de l'Etat (SPPE).

Le versement du dividende en numéraire, qui interviendra à compter du 19 juin 2009, représentera pour le Groupe un débours de 222 millions d'euros.

Au total, cette opération permettra à Société Générale de renforcer son ratio Tier One d'environ 13 points de base.

6.5.3 COMMUNIQUE DE PRESSE DU 27 JUILLET 2009 : PLAN MONDIAL D'ACTIONNARIAT SALARIE 2009 : BILAN DE LA 22E AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Comme chaque année, le groupe Société Générale a proposé à ses collaborateurs le droit d'acquérir des actions de l'entreprise dans des conditions favorables.

En 2009, ce dispositif d'actionnariat salarié a été ouvert à 14 nouvelles filiales ou entités du Groupe dans le cadre du Plan Mondial d'Actionnariat Salarié. Le périmètre des éligibles a ainsi été porté à 145 000 collaborateurs et anciens collaborateurs dans le monde dont 74 000 en France.

Les actions ont été proposées au cours de 27,09 euros. L'augmentation de capital s'est déroulée du 15 au 29 mai 2009 et a permis la souscription par les salariés du Groupe de 1,74% du capital.

Au total, ce sont 59 000 salariés et anciens salariés dans 62 pays qui ont participé pour un montant total de 291 millions d'euros. En France, près de trois salariés Société Générale sur quatre (73 %) ont choisi cette année de souscrire à l'augmentation de capital réservée. Alors que, pour la première fois cette année, les montants individuels de participation pouvaient être crédités directement au compte des salariés, 91 % des salariés Société Générale France ont affecté leur participation au Plan d'Epargne Entreprise. Ce taux de souscription témoigne de la confiance des salariés dans la stratégie de l'entreprise.

Plus de 82 000 salariés et anciens salariés sont aujourd'hui actionnaires de Société Générale dans le monde et détiennent 8,2 % du capital*.

Tableau d'évolution du capital

Opérations	Date de constatation	Variation	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions de préférence	Capital social (en EUR)	Variation du capital liée à l'opération (en %)
<i>Pour rappel, informations au 31.12.2008</i>			580 727 244	0	725 909 055	
Emission d'actions de préférence	28 mai 2009	45 045 045 actions ordinaires	580 727 244	45 045 045	782 215 361,25	7.75%
Paiement du dividende en actions	17 juin 2009	13 810 504 actions ordinaires	594 537 748	45 045 045	799 478 491,25	2.20%
Augmentation de capital Plan d'épargne 2009	10 juillet 2009	10 757 876 actions ordinaires	605 295 624	45 045 045	812 925 836,25	1.68%

* 4^{ème} pourcentage de détention parmi les entreprises du CAC 40 (classement établi sur la base des chiffres publiés par l'IAS® au 19 juin 2009 et tenant compte de la réalisation de la 22ème augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés du Groupe)

VII. CHAPITRE 11 : ELEMENTS JURIDIQUES

7.1 STATUTS MIS A JOUR AU 10 JUILLET 2009

FORME - DÉNOMINATION - SIÈGE - OBJET ARTICLE PREMIER

La Société, dénommée SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, est une société anonyme fondée suivant acte approuvé par décret du 4 mai 1864 et agréée en qualité de banque .

La durée de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, antérieurement fixée à cinquante années à compter du 1er janvier 1899, a été ensuite prorogée de quatre-vingt-dix-neuf années à compter du 1er janvier 1949.

Sous réserve des dispositions législatives et réglementaires relatives aux établissements de crédit, notamment les articles du Code monétaire et financier qui leur sont applicables, elle est régie par la législation commerciale, notamment par les articles L. 210-1 et suivants du Code du commerce, ainsi que par les présents statuts.

ARTICLE 2

Le Siège de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE est établi à PARIS (9ème), 29, boulevard Haussmann.

Il peut être transféré en tout autre lieu, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

ARTICLE 3

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE a pour objet, dans les conditions déterminées par la législation et la réglementation applicables aux établissements de crédit, d'effectuer avec toutes personnes physiques ou morales, tant en France qu'à l'étranger :

- toutes opérations de banque ;
- toutes opérations connexes aux opérations bancaires, notamment toutes prestations de services d'investissement ou services connexes visés aux articles L. 321-1 et L. 321-2 du Code monétaire et financier ;
- toutes prises de participations.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE peut également à titre habituel, dans le cadre des conditions définies par le Comité de la réglementation bancaire et financière, effectuer toutes opérations autres que celles visées ci-dessus, notamment le courtage d'assurances.

D'une façon générale, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

CAPITAL - ACTIONS

ARTICLE 4

4.1. Capital social

Le capital est de 812 925 836,25 euros. Il est divisé en 650 340 669 actions ayant chacune une valeur nominale de 1,25 euro et entièrement libérées.

Les actions sont réparties en 2 catégories :

- les actions de catégorie « A » (les « actions A »), qui sont des actions ordinaires ; et
- les actions de catégorie « B » (les « actions B »), qui sont des actions de préférence sans droit de vote et privées de droit préférentiel de souscription au sens des articles L. 228-11 et suivants du Code de commerce. Les actions B bénéficient de droits financiers spécifiques définis aux articles 18 et 19 des présents statuts ; les modalités de ces droits financiers seront automatiquement modifiées en cas de cession par l'Etat (tel que défini à l'article 6 des statuts) des actions B. Les actions B ne sont pas convertibles en actions A.

Le capital est divisé en 605 295 624 actions A et 45 045 045 actions B.

Dans les présents statuts :

- « actions » signifie toutes les actions A et les actions B ;
- « actionnaires » signifie les actionnaires A et les actionnaires B ;
- « actionnaires A » signifie les détenteurs d'actions A ; et
- « actionnaires B » signifie les détenteurs d'actions B.

4.2. Augmentation et réduction du capital

Le capital peut être augmenté ou réduit par décision de la ou des Assemblées compétentes.

Les actions B sont privées de droit préférentiel de souscription pour toute augmentation de capital en numéraire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices, primes ou tout autre élément susceptible d'être incorporé au capital effectuée par attribution gratuite d'actions, des actions B seront attribuées gratuitement aux actionnaires B dans les mêmes proportions que pour les actionnaires A et au prorata de leur participation au capital.

En cas d'attribution gratuite aux actionnaires A de titres financiers autres que des actions A, les actionnaires B recevront, à leur choix, dans les mêmes proportions que les actionnaires A et au prorata de leur participation au capital, soit (i) les mêmes titres financiers, étant précisé qu'en cas d'attribution de titres financiers donnant, immédiatement ou à terme accès au capital, ces titres donneront droit à des actions B, soit (ii) un paiement en numéraire égal à la valeur des titres financiers arrêtée par un expert désigné par les actionnaires B et la Société ou par ordonnance du président du tribunal de commerce de Paris statuant en la forme des référés.

Sauf en cas d'augmentation de capital en actions A, immédiate ou à terme, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, quelles qu'en soient les modalités, la Société prendra, dans l'hypothèse de réalisation d'autres modifications du capital, les

mesures nécessaires à la protection des intérêts des actionnaires B, sans préjudice des dispositions du Code de commerce relatives à la protection des droits des actionnaires de préférence.

En cas de division ou d'augmentation du nominal des actions A, les caractéristiques des actions B seront automatiquement ajustées pour tenir compte de ces modifications, le nominal d'une action B devant toujours être égal à celui d'une action A.

Toute réduction de capital motivée par des pertes s'opérera entre les actionnaires proportionnellement à leur participation au capital social.

ARTICLE 5

Sauf dispositions légales ou statutaires contraires, toutes les actions jouissent des mêmes droits.

Tous les titres qui composent ou composeront le capital social seront entièrement assimilés en ce qui concerne les charges fiscales. En conséquence, tous impôts et taxes qui, pour quelque cause que ce soit, pourraient, à raison du remboursement du capital, devenir exigibles pour certains d'entre eux seulement, soit au cours de l'existence de la Société, soit à la liquidation, seront répartis entre tous les titres composant le capital lors de ce ou de ces remboursements, de façon que, tout en tenant compte éventuellement du montant nominal et non amorti des titres et de leurs droits respectifs, tous les titres actuels ou futurs confèrent à leurs propriétaires les mêmes avantages effectifs et leur donnent droit à recevoir la même somme nette.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire, le cas échéant, du groupement correspondant à la quantité requise d'actions.

ARTICLE 6

6.1. Forme et transmission des actions

Les actions A sont, au gré de l'ayant-droit, nominatives ou au porteur et sont librement négociables, sauf dispositions légales contraires.

Les actions B sont obligatoirement nominatives et ne peuvent être conventionnellement démembrées.

Les actions B ont été souscrites par la Société de Prise de Participation de l'Etat, société anonyme au capital de 1 000 000 euros dont le siège social est situé 139, rue de Bercy, Paris 12e, immatriculée sous le numéro 507 542 652 RCS Paris (la « SPPE »), qui pourra librement les céder à l'Etat français ou à une entité exclusivement détenue directement ou indirectement par l'Etat français. Les cessions ultérieures entre l'Etat français et une entité exclusivement détenue directement ou indirectement par l'Etat français ou entre entités exclusivement détenues directement ou indirectement par l'Etat français sont libres (l'Etat français, la SPPE, les entités exclusivement détenues directement ou indirectement par l'Etat français étant désignés ci-après « l'Etat »).

A l'exception des cessions visées au paragraphe précédent, tout projet de l'Etat de céder les actions B qu'il détient devra porter sur l'intégralité des actions B et être notifié à la Société par lettre recommandée avec avis de réception. La notification devra indiquer, tel(s)

qu'envisagé(s), l'identité complète du ou des cessionnaire(s) incluant, si le ou les cessionnaire(s) envisagé(s) sont des personnes morales, toutes les informations utiles pour déterminer l'identité de la personne en détenant de façon ultime le contrôle.

Dans un délai d'un mois suivant la réception de la notification prévue au paragraphe précédent, la Société pourra adresser à l'Etat la Notification de Rachat définie à l'article 19 ci-après afin de procéder, dans les meilleurs délais, au rachat de tout ou partie des actions B selon les conditions prévues audit article, étant précisé qu'aucun accord de l'Etat ne sera alors requis. Le cas échéant, le délai d'un mois précité sera prolongé jusqu'à l'obtention de l'accord préalable du Secrétariat Général de la Commission Bancaire.

L'Etat disposera d'un délai de six mois à compter, soit du rachat partiel des actions B par la Société soit, en l'absence de rachat, de l'échéance du délai dont dispose la Société pour adresser la Notification de Rachat, pour procéder à la cession initialement envisagée, étant précisé que celle-ci devra porter sur l'intégralité des actions B qui n'auront pas été rachetées par la Société. L'Etat s'engage à informer la Société dans les meilleurs délais en cas de caducité du projet de cession notifié.

En cas de cession par l'Etat des actions B à un tiers, les modalités des droits financiers leur étant attachés seront figées au moment de ladite cession conformément aux dispositions des articles 18 et 19 des présents statuts.

Dans le présent article, une cession désigne toute opération ayant pour objet ou pour effet de transférer directement ou indirectement la propriété d'une action.

6.2. Seuils statutaires

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à détenir, directement ou indirectement, 1,5% au moins du capital ou des droits de vote de la Société, est tenu d'informer celle-ci dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil et d'indiquer également, lors de cette déclaration, le nombre de titres qu'il détient donnant accès à terme au capital. Les sociétés de gestion de Fonds Communs de Placement sont tenues de procéder à cette information pour l'ensemble des actions de la Société détenues par les fonds qu'elles gèrent. Au-delà de 1,5%, chaque franchissement de seuil supplémentaire de 0,50 % du capital social ou des droits de vote doit également donner lieu à déclaration à la Société dans les conditions fixées ci-dessus.

Le non-respect de cette obligation est sanctionné conformément aux dispositions légales, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5% au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, est également tenu d'informer la Société dans le délai de quinze jours lorsque son pourcentage du capital ou des droits de vote devient inférieur à chacun des seuils mentionnés au présent article.

6.3 Identification des actionnaires

La société peut à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres des renseignements relatifs aux titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées ainsi qu'aux détenteurs desdits titres.

6.4. Droits des actionnaires

Les droits des titulaires d'actions sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, sous réserve de dispositions particulières des présents statuts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
ARTICLE 7

I - ADMINISTRATEURS

La Société est administrée par un Conseil d'administration comportant deux catégories d'Administrateurs :

1. Des Administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Leur nombre est de neuf au moins et de treize au plus.

La durée des fonctions des Administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire est de quatre ans, à compter de l'adoption de la présente clause statutaire, sans modification de la durée des mandats en cours à la date de cette adoption.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un Administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Chaque Administrateur doit être propriétaire de 600 actions A au moins.

2. Des Administrateurs élus par le personnel salarié.

Le statut et les modalités d'élection de ces Administrateurs sont fixés par les articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de commerce, ainsi que par les présents statuts.

Leur nombre est de deux, dont un représentant les cadres et un représentant les autres salariés.

En tout état de cause, leur nombre ne peut excéder le tiers des Administrateurs nommés par l'Assemblée générale.

La durée de leurs fonctions est de trois ans.

Quel que soit son mode de désignation, les fonctions d'un Administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les Administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve des dispositions légales relatives notamment à leur âge.

II - MODALITÉS D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ÉLUS PAR LE PERSONNEL SALARIE

Pour chaque siège à pourvoir, le mode de scrutin est celui prévu par les dispositions légales.

Les premiers Administrateurs élus par le personnel salarié entreront en fonction lors de la réunion du Conseil d'administration tenue après proclamation du résultat complet des premières élections.

Les Administrateurs suivants entreront en fonction à l'expiration du mandat des Administrateurs sortants.

Dans toutes les hypothèses où, pour quelque raison que ce soit, le nombre effectivement pourvu de sièges d'administrateurs élus devient inférieur au nombre statutaire avant le terme normal du mandat de ces administrateurs, les sièges non pourvus demeurent vacants jusqu'à ce terme et le Conseil continue, jusque-là, à se réunir et délibérer valablement.

Les élections sont organisées tous les trois ans de telle manière qu'un deuxième tour puisse avoir lieu au plus tard quinze jours avant le terme normal du mandat des administrateurs sortants.

Tant pour le premier que pour le deuxième tour de scrutin, les délais à respecter pour chaque opération électorale sont les suivants :

- l'affichage de la date de l'élection est effectué au moins huit semaines avant la date du scrutin ;
- l'affichage des listes des électeurs, au moins six semaines avant la date du scrutin ;
- le dépôt des candidatures, au moins cinq semaines avant la date du scrutin ;
- l'affichage des listes de candidats, au moins quatre semaines avant la date du scrutin ;
- l'envoi des documents nécessaires aux votes par correspondance, au moins trois semaines avant la date du scrutin.

Les candidatures ou listes de candidats autres que ceux présentés par une organisation syndicale représentative doivent être accompagnées d'un document comportant les noms et signatures des cent salariés présentant les candidats.

Le scrutin se déroule le même jour sur le lieu de travail et pendant les horaires de travail. Toutefois, peuvent voter par correspondance :

- les agents absents le jour du scrutin ;
- les salariés travaillant à l'étranger ;
- les agents d'un service, d'un bureau ou détachés dans une filiale en France ne disposant pas d'un bureau de vote ou ne pouvant voter dans un autre bureau.

Chaque bureau de vote est composé de trois membres électeurs, la présidence étant assurée par le plus âgé d'entre eux. Le bon déroulement des opérations de vote est placé sous sa responsabilité.

Le dépouillement a lieu dans chaque bureau de vote et immédiatement après la clôture du scrutin ; le procès-verbal est établi dès la fin des opérations de dépouillement.

Les procès-verbaux sont immédiatement transmis au siège de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE où il sera constitué un bureau centralisateur des résultats en vue d'établir le procès-verbal récapitulatif et de procéder à la proclamation des résultats.

Les modalités de scrutin non précisées par les articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de commerce ou les présents statuts sont arrêtés par la Direction Générale après consultation des organisations syndicales représentatives.

Ces modalités pourront prévoir le recours au vote électronique, dont la mise en oeuvre pourra déroger, en tant que de besoin, aux modalités d'organisation matérielle et de déroulement du scrutin et écrites dans les présents statuts.

III - CENSEURS

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou deux Censeurs.

Les Censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du Conseil d'administration.

Ils sont nommés pour quatre ans au plus et peuvent toujours être renouvelés dans leurs fonctions de même qu'il peut à tout moment être mis fin à celles-ci.

Ils peuvent être choisis parmi les actionnaires ou en dehors d'eux et recevoir une rémunération annuellement déterminée par le Conseil d'administration.

ARTICLE 8

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en oeuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués à l'Assemblée générale et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le Président ou le Directeur général est tenu de communiquer à chaque Administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

ARTICLE 9

Le Conseil d'administration élit un Président parmi ses membres personnes physiques, détermine sa rémunération et fixe la durée de ses fonctions, laquelle ne peut excéder celle de son mandat d'Administrateur.

Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de 70 ans ou plus. Si le Président en fonctions atteint l'âge de 70 ans, ses fonctions prennent fin à l'issue de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure en particulier que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

ARTICLE 10

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation du Président, au Siège social ou en tout autre endroit indiqué par la convocation. Il examine les questions inscrites à l'ordre du jour.

Il se réunit également lorsque le tiers au moins de ses membres ou le Directeur général en fait la demande au Président sur un ordre du jour déterminé.

En cas d'empêchement du Président, le Conseil d'administration peut être convoqué soit par le tiers au moins de ses membres soit, s'il est Administrateur, par le Directeur général ou un Directeur général délégué.

Sauf disposition statutaire spécifique, les Administrateurs sont convoqués par lettre ou par tout autre moyen. En tout état de cause, le Conseil peut toujours valablement délibérer si tous ses membres sont présents ou représentés.

ARTICLE 11

Les réunions du Conseil sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, à défaut, par un Administrateur désigné à cet effet en début de séance.

Chaque Administrateur peut donner à l'un de ses collègues pouvoir de le représenter, mais chaque Administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues et chaque pouvoir ne peut être donné que pour une réunion déterminée du Conseil.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil est, dans tous les cas, nécessaire pour la validité des délibérations.

Le Directeur général participe aux séances du Conseil.

Un ou plusieurs délégués du Comité Central d'Entreprise assistent aux séances du Conseil dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

A l'initiative du Président du Conseil d'administration, des membres de la Direction, les Commissaires aux comptes ou d'autres personnes extérieures à la société ayant une compétence particulière au regard des sujets inscrits à l'ordre du jour peuvent assister à toute ou partie d'une séance du Conseil.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Le secrétariat du Conseil est assuré par un membre de la Direction désigné par le Président.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits sont délivrés et certifiés conformément à la Loi.

ARTICLE 12

Les membres du Conseil peuvent recevoir à titre de jetons de présence une rémunération dont le montant global, déterminé par l'Assemblée générale, est réparti par le Conseil entre les bénéficiaires dans les proportions qu'il juge convenables.

DIRECTION GÉNÉRALE
ARTICLE 13

La Direction générale de la Société est assumée sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la Direction générale est effectué par le Conseil d'administration qui ne peut valablement délibérer que si :

- l'ordre du jour, en ce qui concerne ce choix, est adressé au moins 15 jours avant la réunion du Conseil,
- les 2/3 au moins des Administrateurs sont présents ou représentés.

Les actionnaires et les tiers sont informés de ce choix dans les conditions définies par les dispositions en vigueur.

Lorsque la Direction générale de la société est assumée par le Président du Conseil d'administration, les dispositions qui suivent relatives au Directeur général lui sont applicables.

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Il représente la société vis à vis des tiers.

Le Conseil d'administration détermine la rémunération et la durée des fonctions du Directeur général, laquelle ne peut excéder ni celle de la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général ni, le cas échéant, celle de son mandat d'Administrateur.

Nul ne peut être nommé Directeur général s'il est âgé de 70 ans ou plus. Si le Directeur général en fonction atteint l'âge de 70 ans, ses fonctions prennent fin à l'issue de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration peut nommer jusqu'à 5 personnes physiques chargées d'assister le Directeur général avec le titre de Directeur général délégué.

En accord avec le Directeur général, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs généraux délégués. Le Conseil d'administration détermine leur rémunération. A l'égard des tiers, les Directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur général .

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

ARTICLE 14

Les Assemblées générales sont composées de tous les actionnaires. Toutefois, seuls les actionnaires A disposent du droit de vote lors des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires ; en conséquence, les dispositions du présent article relatives au droit de vote ne sont pas applicables aux actionnaires B.

L'Assemblée générale est convoquée et délibère dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Elle est réunie au Siège social ou en tout autre lieu du territoire métropolitain indiqué dans l'avis de convocation.

Elle est présidée par le Président du Conseil d'administration ou, à défaut, par un Administrateur désigné à cet effet par le Président du Conseil d'administration.

Tout actionnaire dont les actions, quel que soit le nombre, sont enregistrées dans les conditions et à une date fixées par décret, a le droit de participer aux assemblées sur justification de sa qualité et de son identité. Il peut, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, soit assister personnellement à l'assemblée, soit voter à distance, soit donner un pouvoir.

L'intermédiaire inscrit pour le compte d'actionnaires peut participer aux assemblées dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote doivent être reçus par la Société deux jours au moins avant la réunion de l'assemblée, sauf délai plus court mentionné dans la convocation ou dispositions en vigueur impératives abrégant ce délai.

Les actionnaires peuvent, lorsque la convocation le prévoit et dans les conditions qu'elle fixe, participer aux assemblées générales par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

La retransmission publique de l'assemblée par des moyens de communication électronique est autorisée sur décision du Conseil d'administration dans les conditions qu'il définit. Avis en est donné dans l'avis de réunion et/ou de convocation.

Un droit de vote double, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative, au nom du même actionnaire, depuis deux ans au moins à compter du premier janvier 1993 ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit.

Le nombre de voix dont peut disposer un actionnaire dans les Assemblées générales, qu'il vote personnellement ou par l'intermédiaire d'un mandataire, ne peut excéder 15% du nombre total des droits de vote existant à la date de la réunion.

Cette limite de 15% n'est pas applicable au cumul des voix exprimées au titre de son vote personnel et des procurations reçues soit par le Président de l'Assemblée soit par tout mandataire, dans la mesure où chaque procuration respecte la règle fixée à l'alinéa précédent.

Pour l'application de cette limite, sont assimilées aux actions possédées par un même actionnaire les actions détenues indirectement ou de concert dans les conditions définies par les articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce.

Cette limite cesse d'avoir un effet lorsqu'un actionnaire vient à détenir, à la suite d'une offre publique, directement, indirectement ou de concert avec un autre actionnaire, plus de 50,01% des droits de vote.

Dans toutes les Assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

ASSEMBLÉES SPÉCIALES ARTICLE 15

Les Assemblées spéciales des actionnaires B sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par l'article 14 des présents statuts, étant précisé que chaque action B donne droit à une voix en Assemblée spéciale et que tant que les actions B revêtent la forme nominative, les publications prévues audit article sont remplacées par une notification par lettre simple.

Les décisions de la Société ou de l'Assemblée générale des actionnaires ne sont définitives qu'après approbation par l'assemblée spéciale des actionnaires B lorsqu'elles sont relatives à la modification des droits des actions B.

Les actionnaires A n'ont aucun droit de participation aux Assemblées spéciales des actionnaires B.

COMMISSAIRES AUX COMPTES ARTICLE 16

Les Commissaires aux comptes sont nommés et exercent leurs fonctions conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

COMPTES ANNUELS ARTICLE 17

L'exercice commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Le Conseil d'administration établit des comptes annuels dans les conditions fixées par les Lois et règlements en vigueur.

Il est en outre établi tous autres documents prévus par les Lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 18

Le résultat de l'exercice se détermine conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Il est prélevé sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la Loi jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice disponible après ce prélèvement, majoré, le cas échéant, du report à nouveau bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable sur lequel sont prélevées successivement les sommes que l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, jugera utile d'affecter à toutes réserves ordinaires, extraordinaires ou spéciales ou de reporter à nouveau.

L'Assemblée générale peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

Toute distribution aux actionnaires, sous réserve qu'elle permette le paiement :

- (i) de l'intégralité du Dividende B (tel que défini ci-après) aux actionnaires B, et
- (ii) d'un dividende aux actionnaires A,

est effectuée selon les modalités décrites ci-dessous.

Sous réserve (i) de l'absence d'Événement Prudentiel (tel que défini en annexe aux présents statuts), et (ii) que l'Assemblée générale des actionnaires, sur proposition du Conseil d'administration, vote ledit Dividende B et un dividende aux actions A, le Dividende B sera égal au produit du Montant Actuel (tel que défini en annexe aux présents statuts) et du plus élevé des deux taux suivants, lequel ne pourra en aucun cas excéder deux fois le Taux des TSS (tel que défini en annexe aux présents statuts) :

- (i) le Taux des TSS augmenté de 25 points de base pour l'exercice 2009 puis de 25 points de base supplémentaires à chaque exercice suivant jusqu'à l'exercice 2014, de sorte que le Taux des TSS sera augmenté de 150 points de base pour les exercices 2014 et suivants, étant précisé qu'au titre de l'exercice 2009, le Taux des TSS sera appliqué sur la période entre la date d'émission des actions B (incluse) et le 31 décembre 2009 (exclu) rapporté à une base de 365 jours ;
- (ii) un pourcentage d'un taux (le « Taux de Versement ») égal au dividende versé par action A divisé par le Prix d'Emission Unitaire (tel que défini en annexe aux présents statuts) des actions B, lequel pourcentage a été fixé à 105% pour le dividende versé au titre de l'exercice 2009, 110% pour l'exercice 2010, 115% pour les exercices 2011-2017 et 125% pour l'exercice 2018 et les exercices suivants, étant précisé qu'au titre de l'exercice 2009, le Taux de Versement sera appliqué sur la période entre la date d'émission des actions B (incluse) et le 31 décembre 2009 (exclu) rapporté à une base de 365 jours.

Dans l'hypothèse où l'Etat ne serait plus le détenteur des actions B, les taux visés aux (i) et (ii) seront figés au niveau atteint au moment où lesdites actions B seront cédées par l'Etat.

Comme le dividende des actions A, le Dividende B n'est pas cumulatif. Ainsi, dans l'hypothèse où, pour quelque raison que ce soit, le Dividende B ne serait pas dû au titre d'un exercice, il ne sera pas reporté sur les exercices ultérieurs.

Le Dividende B sera versé aux actionnaires B en numéraire et à la date de paiement du dividende aux actionnaires A, étant précisé que tout versement d'acompte sur dividende aux actionnaires A donnera également lieu au versement d'un acompte sur dividende de même montant aux actionnaires B.

L'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice peut, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, accorder à chaque actionnaire A une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions A dans les conditions fixées par la législation en vigueur. L'actionnaire A devra exercer son option sur la totalité du dividende ou des acomptes sur dividende afférent aux actions dont il est propriétaire.

Toute décision de la Société conduisant à une modification des règles de répartition de ses bénéfices sera soumise à l'accord préalable de l'assemblée spéciale des actionnaires B mentionnée à l'article 15 ci-dessus.

La Société pourra procéder à la distribution exceptionnelle de réserves ou de primes sous la forme du versement d'un dividende exceptionnel sous réserve :

- (i) de l'existence de sommes distribuables suffisantes pour permettre le paiement de l'intégralité du Dividende B Exceptionnel (tel que défini ci-après), et
- (ii) de l'absence d'Événement Prudentiel.

Le Dividende B Exceptionnel par action B sera égal à un pourcentage du montant exceptionnel distribué à chaque action A, égal à 105% en cas de distribution au cours de l'exercice 2009, 110% pour l'exercice 2010, 115% pour les exercices 2011 à 2017 et 125% pour l'exercice 2018 ainsi que les exercices suivants (ce pourcentage variable étant défini comme le « Coefficient Multiplicateur »).

Pour les actions B dont l'Etat ne serait plus le détenteur, le pourcentage visé au paragraphe précédent sera figé au niveau atteint au moment où lesdites actions B seront cédées par l'Etat.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

RACHAT DES ACTIONS B

ARTICLE 19

1. Dans l'hypothèse où les actions B sont intégralement détenues par l'Etat, la Société pourra à tout moment procéder au rachat de tout ou partie des actions B au Prix de Rachat (tel que défini ci-après).

Cependant, si le Montant Actuel par action B (tel que défini en annexe aux présents statuts), augmenté de la somme des distributions aux titulaires d'actions B en circulation de primes de quelque nature que ce soit constitutives d'un remboursement d'apport rapportée au nombre d'actions B en circulation, sans tenir compte du Coefficient Multiplicateur (tel que défini à l'article 18 ci-dessus), est inférieur au Prix d'Emission Unitaire (tel que défini en annexe aux présents statuts), le rachat ne pourra être effectué qu'avec l'accord de l'Etat.

Le Prix de Rachat correspond, pour chaque action B:

- (A) Pour la période allant de la date d'émission des actions B jusqu'au 30 juin 2013 (inclus), au plus élevé des deux montants suivants :
- (i) 100% du Montant Actuel par action B, majoré d'un montant (x) dû à la date du rachat, égal au produit du Montant Actuel par action B et du Taux des TSS, calculé sur la Période de Calcul (telle que définie en annexe aux présents statuts), rapporté à une base de 365 jours, ou 366 jours pour une année bissextile ;
 - (ii) la moyenne arithmétique des cours de bourse moyens pondérés par les volumes quotidiens de l'action A sur Euronext Paris sur la période de trente jours de bourse précédant la date de rachat.

Si le Prix de Rachat versé :

- est déterminé conformément au paragraphe (A) (i) ci-dessus, la Société versera en outre à la date de l'assemblée générale annuelle suivant le rachat, un montant (y) égal à la différence (si elle est positive) entre :
 - (a) le produit du Montant Actuel par action B et du Taux de Versement (tel que défini à l'article 18 des statuts), calculé sur la Période de Calcul, rapporté à une base de 365 jours, ou 366 jours pour une année bissextile ; et
 - (b) le montant (x) calculé ci-dessus.
- est déterminé conformément au paragraphe (A) (ii) ci-dessus et que la somme des montants (A) (i) + (y) est supérieure à (A) (ii), la Société versera en outre à la date de l'assemblée générale annuelle suivant le rachat, un montant égal à (A) (i) + (y) – (A) (ii).

En toute hypothèse, le Prix de Rachat ne peut être supérieur à un pourcentage du Prix d'Emission Unitaire, lequel est fixé à :

- 103% en cas de rachat entre la date d'émission et le 30 juin 2010 ;
- 105% en cas de rachat entre le 1er juillet 2010 et le 30 juin 2011 ;
- 110% en cas de rachat entre le 1er juillet 2011 et le 30 juin 2012 ; et
- 115% en cas de rachat entre le 1er juillet 2012 et le 30 juin 2013.

- (B) A compter du 1er juillet 2013, au plus élevé des deux montants suivants :
- (i) 110 % du Montant Actuel par action B, majoré du montant (x) défini ci-dessus ;
 - (ii) la moyenne arithmétique des cours de bourse moyens pondérés par les volumes quotidiens de l'action A sur Euronext Paris sur la période de trente jours de bourse précédant la date de rachat.

Si le Prix de Rachat versé :

- est déterminé conformément au paragraphe (B)(i) ci-dessus, la Société versera en outre à la date de l'assemblée générale annuelle suivant le rachat, un montant (y) égal à la différence (si elle est positive) entre :
 - (a) le produit du Montant Actuel par action B et du Taux de Versement (tel que défini à l'article 18 des statuts), calculé sur la Période de Calcul, rapporté à une base de 365 jours, ou 366 jours pour une année bissextile ; et
 - (b) le montant (x) calculé ci-dessus.
- est déterminé conformément au paragraphe (B)(ii) ci-dessus et que la somme des montants (B)(i) + (y) est supérieure à (B)(ii), la Société versera en outre à la date de l'assemblée générale annuelle suivant le rachat, un montant égal à (B)(i) + (y) – (B)(ii).

En toute hypothèse, le Prix de Rachat ne peut être supérieur à un pourcentage du Prix d'Emission Unitaire, lequel est fixé à :

- 120% en cas de rachat entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 ;
 - 125% en cas de rachat entre le 1er juillet 2014 et le 30 juin 2015 ;
 - 130% en cas de rachat entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2017 ;
 - 140% en cas de rachat entre le 1er juillet 2017 et le 30 juin 2019 ;
 - 150% en cas de rachat entre le 1er juillet 2019 et le 30 juin 2022 ; et
 - 160% en cas de rachat à compter du 1er juillet 2022.
2. Dans l'hypothèse où les actions B ne seraient plus détenues par l'Etat, la Société pourra procéder au rachat de tout ou partie des actions B à partir du dixième exercice suivant celui au cours duquel elles ont été émises, à condition que (i) le Montant Actuel soit égal au produit du Prix d'Emission Unitaire multiplié par le nombre d'actions B en circulation diminué de toute distribution aux titulaires desdites actions B de primes de quelque nature que ce soit constitutives d'un remboursement d'apport, sans tenir compte du Coefficient Multiplicateur, et (ii) un Dividende B ait été distribué au cours des deux exercices précédant le rachat.

Le Prix de Rachat, pour chaque action B, sera alors égal au Montant Actuel par action B, majoré d'un montant égal au produit du Montant Actuel par action B et du Taux des TSS, calculé sur la Période de Calcul, rapporté à une base de 365 jours ou 366 jours pour une année bissextile.

3. Quel que soit le détenteur des actions B, dans l'hypothèse où celles-ci ne seraient plus éligibles en éléments admis sans plafond en fonds propres de base de la Société en application des normes en vigueur, à la suite d'une évolution de la loi, de la réglementation ou de leur interprétation par le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (ou de toute autorité qui lui serait substituée), la Société pourra à tout moment procéder au rachat de tout ou partie des actions B au Prix de Rachat calculé, selon le cas, en application des paragraphes 1 ou 2 ci-dessus.
4. Les actionnaires B seront informés de la mise en œuvre du rachat par l'envoi d'une lettre recommandée au moins trente jours calendaires avant la date de rachat (la « Notification de Rachat »). Dans l'hypothèse où les actions B ne seraient plus détenues par l'Etat, la Notification de Rachat pourra être remplacée par une publication, dans les mêmes délais, au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Tout rachat des actions B est soumis à l'autorisation préalable du Secrétariat Général de la Commission Bancaire (ou de toute autorité qui lui serait substituée).

Tout rachat des actions B est décidé par le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales.

Les actions B rachetées en application des dispositions du présent article sont annulées. Dans l'attente de leur annulation, elles auront les mêmes caractéristiques que les actions B n'ayant pas fait l'objet du rachat. Le Conseil d'administration constate le nombre d'actions rachetées et annulées et procède aux modifications corrélatives des statuts.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE ARTICLE 20

Toutes les contestations qui pourront s'élever pendant le cours de la Société ou lors de la liquidation, soit entre les actionnaires et la Société, soit entre les actionnaires eux-mêmes au sujet des affaires sociales, seront soumises exclusivement à la juridiction des tribunaux du siège social.

DISSOLUTION ARTICLE 21

En cas de dissolution de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, à moins que la Loi n'en dispose autrement, l'Assemblée générale détermine le mode de liquidation, nomme les liquidateurs sur proposition du Conseil d'administration et continue d'exercer les pouvoirs qui lui sont dévolus pendant le cours de la liquidation et jusqu'à sa clôture.

Le partage de l'actif net subsistant après remboursement du nominal des actions est effectué entre les actionnaires dans la proportion de leur participation au capital.

Annexe aux statuts

1° Montant actuel

Le « Montant Actuel » signifie le Prix d'Emission Unitaire multiplié par le nombre d'actions B en circulation (i) diminué de la Part de Réduction du Montant Actuel et (ii) augmenté de la Part de Reconstitution du Montant Actuel, (iii) diminué des montants et/ou de la valeur des actifs remis aux titulaires d'actions B en circulation au titre de toute réduction de capital non motivée par des pertes et (iv) diminué de toute distribution aux titulaires d'actions B de primes de quelque nature que ce soit constitutives d'un remboursement d'apport, sans tenir compte du Coefficient Multiplicateur.

En tout état de cause, le Montant Actuel ne pourra jamais être supérieur au produit du Prix d'Emission Unitaire par le nombre d'actions B en circulation, diminué de la somme de toute distribution aux titulaires d'actions B en circulation de primes de quelque nature que ce soit constitutives d'un remboursement d'apport, sans tenir compte du Coefficient Multiplicateur.

La « Part de Réduction du Montant Actuel » est égale à toute perte nette consolidée, part du Groupe, telle que ressortant des comptes consolidés annuels certifiés de la Société, au-delà de la Franchise, multipliée par la Part des actions B dans le Capital Notionnel à la date de clôture desdits comptes. La Part de Réduction du Montant Actuel sera réputée intervenir à la date de certification des comptes consolidés reflétant cette perte.

La « Part de Reconstitution du Montant Actuel » est égale à tout résultat net consolidé (positif), part du Groupe, tel que ressortant des comptes consolidés annuels certifiés de la Société multiplié par la Part des actions B dans le Capital Notionnel à la date de clôture desdits comptes. La Part de Reconstitution du Montant Actuel sera réputée intervenir à la date de certification des comptes consolidés reflétant un résultat net positif postérieurement à une occurrence de réduction du Montant Actuel.

Dans l'hypothèse où l'Etat ne serait plus le détenteur des actions B, aux fins du calcul du Dividende B, la Part de Reconstitution du Montant Actuel ne sera prise en compte comme indiqué ci-dessus qu'à partir du moment où le Dividende B aura été versé au cours des deux derniers exercices.

En cas d'occurrences successives de Réduction du Montant Actuel, seront pris en compte le total cumulé des réductions imputées et le total cumulé des reconstitutions effectuées.

Le « Montant Actuel par action B » correspond au Montant Actuel divisé par le nombre d'actions B en circulation.

La Franchise signifie toutes les réserves consolidées, part du groupe, hors réserve légale, tout report à nouveau part du groupe et, le cas échéant, tout autre poste de capitaux propres consolidés part du groupe autre que le capital et les primes de quelque nature que ce soit dont le remboursement serait constitutif d'un remboursement d'apport.

Le « Capital Notionnel », calculé à une date donnée, signifie le capital social dans les comptes sociaux annuels certifiés de la Société composé d'actions A et d'actions B, augmenté du montant des primes de quelque nature que ce soit dont le remboursement serait constitutif d'un remboursement d'apport et de la réserve légale.

Le Capital Notionnel des actions B signifie, à une date donnée :

- (i) le produit du nombre des actions B initialement émises et de leur prix d'émission, soit 37,74 euros ;
- (ii) augmenté, pour chaque émission par incorporation de réserves d'actions B réalisée depuis l'émission initiale d'actions B, de l'augmentation du capital social et des primes correspondantes,
- (iii) augmenté d'une quote-part de toute augmentation dans la réserve légale (réalisée depuis l'émission initiale d'actions B) au prorata de la part des actions B dans le capital social,
- (iv) diminué de l'imputation sur le capital social, les primes et la réserve légale d'une réduction de capital motivée par des pertes, calculée comme la somme (i) des réductions de capital social afférentes aux actions B et (ii) du produit de la Part des actions B dans le Capital Notionnel en vigueur précédant la réduction de capital considérée par la réduction du montant des primes de quelque nature que ce soit constitutives d'un remboursement d'apport et/ou de la réserve légale à l'occasion de la réduction de capital considérée,
- (v) diminué, en cas de réduction de capital non motivée par des pertes, soit (i) dans le cadre d'une annulation d'actions B, d'un montant égal au produit du Prix d'Emission Unitaire et du nombre d'actions B annulées, soit (ii) dans le cas d'une réduction du nominal, du montant ainsi remis aux actionnaires B,
- (vi) diminué du montant et/ou de la valeur des actifs remis aux actionnaires B dans le cadre de toute distribution de primes de quelque nature que ce soit constitutives d'un remboursement d'apport, sans tenir compte du Coefficient Multiplicateur.

La Part des actions B dans le Capital Notionnel signifie le rapport entre le Capital Notionnel des actions B et le Capital Notionnel.

2° Période de calcul

La Période de Calcul signifie :

- (a) pour tout rachat intervenant entre la date d'émission des actions B et le 31 décembre 2009, le nombre de jours écoulés entre la date d'émission des actions B (incluse) et la date de rachat (exclue),
- (b) pour tout rachat intervenant entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010, le nombre de jours écoulés entre :
 - d'une part,
 - la date d'émission des actions B (incluse) si (i) l'assemblée générale de la Société statuant sur l'affectation du résultat au titre de l'exercice 2009 ne s'est pas encore tenue, ou (ii) cette assemblée générale s'étant tenue, un Dividende B a été voté mais n'a pas encore été mis en paiement à la date du rachat ; ou

- le 1er janvier 2010 (inclus) si (i) le Dividende B au titre de l'exercice 2009 a été voté et mis en paiement à la date du rachat, ou (ii) aucun Dividende B n'a été voté lors de l'assemblée générale de la Société statuant sur l'affectation du résultat au titre de l'exercice 2009 ; et
- d'autre part, la date de rachat (exclue).
 - (c) pour tout rachat intervenant durant un exercice N après le 31 décembre 2010, le nombre de jours écoulés entre :
 - d'une part,
 - le 1er janvier (inclus) de l'exercice N-1 si (i) l'assemblée générale de la Société statuant sur l'affectation du résultat au titre de l'exercice N-1 ne s'est pas encore tenue, ou (ii) cette assemblée générale s'étant tenue, le Dividende B a été voté au titre de cet exercice mais n'a pas encore été mis en paiement à la date du rachat ; ou
 - le 1er janvier (inclus) de l'exercice N si (i) le Dividende B au titre de l'exercice N-1 a été voté et mis en paiement à la date du rachat, ou (ii) aucun Dividende B n'a été voté lors de l'assemblée générale de la Société statuant sur l'affectation du résultat au titre de l'exercice N-1 ;
 - d'autre part, la date de rachat (exclue).

3° Taux des TSS

Le « Taux des TSS » est égal à la moyenne du taux à l'échéance constante (TEC) 5 ans sur les 20 jours de bourse précédant la date de décision d'émission des actions B majoré de 509 points de base, soit 7,81 %.

4° Evénement Prudentiel

Sont constitutives d'un « Evénement Prudentiel » les deux situations suivantes :

- (i) le ratio de solvabilité sur base consolidée de la Société est inférieur au pourcentage minimum requis par la réglementation bancaire en vigueur ; ou
- (ii) la Société a reçu une notification écrite du Secrétariat Général de la Commission Bancaire l'avertissant que sa situation financière aboutira dans un avenir proche au franchissement à la baisse du pourcentage minimum visé au paragraphe (i).

5° Prix d'Emission Unitaire

Le Prix d'Emission Unitaire est défini comme la somme des prix d'émission pour chaque émission d'actions B divisée par le nombre total d'actions B émises (étant précisé que le prix d'émission des actions B initialement émises s'élève à 37,74 euros par action B et que le prix d'émission de toute action B qui serait émise à l'occasion d'une attribution d'actions gratuites sera réputé égal à zéro euro par Action B).

Les modifications apportées lors des Conseils d'administration du 24 mai 2009 et 6 juillet 2009 apparaissent en caractère gras italiques.

Préambule :

Le Conseil d'administration de la Société Générale fonctionne selon le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP et du MEDEF de décembre 2008. Ses modalités d'organisation et de fonctionnement sont définies dans le présent règlement intérieur.

Celui-ci est annexé au rapport annuel.

ARTICLE 1^{ER} : COMPETENCES

Le Conseil délibère sur toute question relevant de ses attributions légales ou réglementaires. En outre, le Conseil :

- a) approuve les orientations stratégiques du Groupe et les examine dans leur ensemble au moins une fois par an ;
- b) approuve les projets d'investissement stratégiques et toute opération, notamment d'acquisition ou de cession, susceptible d'affecter significativement le résultat du groupe, la structure de son bilan ou son profil de risques ;

Sauf urgence justifiée, cette procédure d'approbation préalable concerne les opérations :

- de croissance organique d'un montant unitaire supérieur à 250 Millions d'Euros et non déjà approuvées dans le cadre du budget annuel ou du plan stratégique ;
- de croissance externe d'un montant unitaire supérieur à 3% des fonds propres comptables consolidés du Groupe ou supérieur à 1,50% des fonds propres comptables consolidés du groupe si ces opérations n'entrent pas dans les priorités de développement approuvées dans le plan stratégique ;
- de cession d'un montant unitaire supérieur à 1,50% des fonds propres comptables consolidés du Groupe ;
- de partenariat comportant une soulte d'un montant supérieur à 1,50% des fonds propres comptables consolidés du Groupe ;
- dégradant substantiellement le profil des risques du Groupe.

Si l'urgence ne permet pas de réunir le Conseil pour délibérer sur une opération entrant dans les prévisions susmentionnées, le Président met tout en œuvre pour recueillir l'avis de tous les Administrateurs avant de prendre la décision.

Le Président apprécie au cas par cas l'opportunité d'une saisine du Conseil pour délibérer d'une opération n'entrant pas dans les cas susmentionnés.

Le Président fait, lors de chaque Conseil, un point sur les opérations conclues depuis la précédente réunion ainsi que sur les principaux projets en cours et susceptibles d'être conclus avant le prochain conseil.

Le Conseil reçoit les communiqués de presse relatifs à des opérations d'acquisition ou de cession préalablement à leur transmission à la presse, sauf urgence justifiée.

- c) délibère préalablement sur les modifications des structures de direction du groupe et est informé des principales modifications de son organisation ;
- d) délibère de la situation des risques de toute nature, au moins une fois par an ;
- e) approuve le compte-rendu d'activité du Conseil et des Comités à insérer dans le rapport annuel ;
- f) approuve, sur proposition du Comité de sélection, la présentation des Administrateurs à insérer dans le rapport annuel et notamment la liste des Administrateurs indépendants en indiquant les critères retenus ;
- g) fixe la rémunération des mandataires sociaux, sur proposition du Comité des rémunérations ;
- h) approuve le rapport de gestion ainsi que les chapitres du rapport annuel traitant du Gouvernement d'entreprise et présentant la politique suivie en matière de rémunération et d'options de souscription ou d'achats d'actions.

ARTICLE 2 : PRESIDENT ET VICE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- a) ***Le Président convoque et préside les réunions du Conseil d'Administration. Il en fixe le calendrier et l'ordre du jour. Il en organise et dirige les travaux et en rend compte à l'Assemblée Générale. Il préside les Assemblées Générales des actionnaires.***

Le Président veille au bon fonctionnement des organes de la société et à la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance, notamment en ce qui concerne les comités créés au sein du Conseil d'Administration. Il peut soumettre pour avis des questions à l'examen de ces comités. Il est membre du Comité de sélection.

Il s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille à leur bonne information.

Il est en charge du rapport sur l'organisation des travaux du Conseil d'Administration, le contrôle interne et la gestion des risques.

Il s'exprime seul au nom du Conseil d'Administration, sauf circonstances exceptionnelles ou mandat particulier donné à un autre administrateur.

Il consacre ses meilleurs efforts à promouvoir en toute circonstance les valeurs et l'image de la société.

En tant que Directeur général, il propose et applique la stratégie de l'entreprise, dans les limites définies par la loi et dans le respect des règles de gouvernance de l'entreprise.

- b) ***Le Vice-président assiste le Président dans ses missions, notamment dans l'organisation et le bon fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités et la supervision du gouvernement de l'entreprise et du contrôle interne.***

Le Vice-président préside le comité des comptes et est membre des comités de sélection et des rémunérations. Il peut entendre les cadres responsables de l'établissement des comptes, du contrôle interne, des risques, du contrôle de

conformité et du contrôle périodique, ainsi que les commissaires aux comptes. Il a accès aux documents et informations qu'il juge nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

En accord avec le Président-directeur général, il peut représenter la société lors de rencontres avec des tiers portant sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

ARTICLE 3 : REUNIONS DU CONSEIL

Le Conseil tient au moins cinq réunions par an. Au moins une fois par an, un point de l'ordre du jour est consacré à l'évaluation du fonctionnement du Conseil.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les Administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective. **A cette fin, les moyens retenus transmettent au moins la voix des participants et satisfont à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations.**

Cette disposition n'est pas applicable lorsque le conseil est réuni pour procéder aux opérations d'établissement et d'arrêté des comptes sociaux et consolidés annuels et du rapport de gestion.

Les convocations, qui peuvent être transmises par le Secrétaire du Conseil ou le Secrétaire général, sont faites par lettre, télécopie, courrier électronique **ou par tout autre moyen, y compris verbalement.**

ARTICLE 4 : INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque Administrateur reçoit **tous les documents** et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Les réunions du Conseil sont précédées **de la mise en ligne ou la mise à disposition** en temps utile d'un dossier sur les points de l'ordre du jour qui nécessitent une analyse particulière et une réflexion préalable, chaque fois que le respect de la confidentialité l'autorise.

Les Administrateurs reçoivent en outre, entre les réunions, toutes informations utiles, y compris critiques, sur les événements ou opérations significatifs pour la société. Ils reçoivent notamment les communiqués de presse diffusés par la société.

Le Conseil est informé au moins une fois par an et débat périodiquement des grandes orientations de la politique du Groupe en matière de ressources humaines, de systèmes d'information et d'organisation.

ARTICLE 5 : FORMATION DES ADMINISTRATEURS

Chaque Administrateur peut bénéficier, à sa nomination ou tout au long de son mandat, des formations qui lui paraissent nécessaires à l'exercice du mandat.

Ces formations sont organisées et proposées par la société et sont à la charge de celle-ci.

ARTICLE 6 : LES COMITES DU CONSEIL

Les délibérations du Conseil sont préparées, dans certains domaines, par des Comités spécialisés composés d'Administrateurs nommés par le Conseil, qui instruisent les affaires entrant dans leurs attributions et soumettent au Conseil leurs avis et propositions.

Ces comités agissent sous la responsabilité du Conseil.

Les Comités peuvent, dans l'exercice de leurs attributions respectives et après en avoir informé le Président, entendre les cadres de direction du Groupe et demander la réalisation d'études techniques externes, aux frais de la société. Ils rendent compte des informations obtenues et des avis recueillis.

Les Comités permanents sont au nombre de trois :

- le Comité des comptes,
- le Comité des rémunérations,
- le Comité de sélection.

Le Conseil peut créer un ou plusieurs Comités "ad hoc".

La présidence du Comité des comptes est assurée par le Vice-président du Conseil ou, à défaut, par un président nommé par le Conseil sur proposition du Comité de sélection.

Le secrétariat de chaque Comité est assuré par une personne désignée par le Président du Comité.

ARTICLE 7 : LE COMITE DES REMUNERATIONS

Le Comité des rémunérations :

- a) propose au Conseil les critères de détermination de la rémunération des mandataires sociaux, ainsi que le montant de celle-ci, y compris les avantages en nature, de prévoyance ou de retraite et les rémunérations de toute nature perçues de l'ensemble des sociétés du Groupe ; il veille à leur application en particulier s'agissant du calcul de la part variable ;
- b) prépare l'évaluation annuelle des mandataires sociaux et réunit les Administrateurs extérieurs au Groupe pour en délibérer ;
- c) *propose au Conseil la politique d'attribution des options de souscription ou d'achat d'actions et donne un avis sur la liste des bénéficiaires ;*
- d) prépare les décisions du Conseil touchant à l'épargne salariale ;
- e) est informé de la politique de rémunération du groupe, en particulier pour les principaux dirigeants ;
- f) donne un avis au Conseil d'administration sur la partie du rapport annuel traitant de ces questions ;
- g) fait un rapport annuel d'activité soumis à l'approbation du Conseil et destiné à être inséré dans le rapport annuel.

Il est composé de trois Administrateurs au moins, qui ne peuvent être ni mandataire social, ni lié à l'entreprise ou l'une de ses filiales par un contrat de travail, ni membre du Comité des comptes, **sauf en ce qui concerne le Vice-président**. Deux tiers au moins des membres du Comité sont indépendants au sens des règles de gouvernement de l'entreprise.

Le Président ou les Directeurs Généraux Délégués peuvent être présents aux réunions traitant des questions ne concernant ni l'un ni les autres.

ARTICLE 8 : LE COMITE DE SELECTION

Ce Comité est chargé de faire des propositions au Conseil pour la nomination des Administrateurs ainsi que pour la succession des mandataires sociaux, notamment en cas de vacance imprévisible.

Il peut proposer la nomination d'un Vice-président.

Il prépare l'examen par le Conseil d'administration des questions relatives au gouvernement d'entreprise. Il conduit l'évaluation du Conseil d'Administration, qui est réalisée au moins une fois tous les trois ans.

Il propose au Conseil d'administration la présentation du Conseil d'administration dans le rapport annuel et notamment la liste des Administrateurs indépendants.

Il fait toutes propositions au Conseil sur la composition de celui-ci, après avoir, en tant que de besoin, diligenté les enquêtes utiles.

Il fait un rapport annuel d'activité, soumis à l'approbation du Conseil d'administration, et destiné à être inséré dans le rapport annuel.

Le Comité de sélection est informé préalablement de toute nomination de membre du Comité exécutif du Groupe et de responsable d'une direction fonctionnelle centrale non membre de ce Comité. Il a communication du plan de succession des mêmes dirigeants.

Il comprend les membres du Comité des rémunérations et le Président du Conseil. Son Président est le Président du Comité des rémunérations.

ARTICLE 9 : LE COMITE DES COMPTES

Ce Comité a pour mission d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

Il est notamment chargé :

- d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- d'analyser les projets de comptes qui doivent être soumis au Conseil, en vue notamment de vérifier la clarté des informations fournies et de porter une appréciation sur la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés ;
- de s'assurer de l'indépendance des Commissaires aux comptes, notamment par un examen du détail des honoraires qui leur sont versés par le Groupe ainsi qu'au réseau

auquel ils peuvent appartenir et par l'approbation préalable de toute mission n'entrant pas dans le strict cadre du contrôle légal des comptes mais qui en est la conséquence ou l'accessoire, toute autre mission étant exclue ; de conduire la procédure de sélection des Commissaires aux comptes et de donner un avis au Conseil d'administration sur leur désignation ou leur renouvellement, ainsi que sur leur rémunération ;

- d'examiner le programme de travail des Commissaires aux Comptes, et plus généralement d'assurer le suivi du contrôle des comptes par les Commissaires aux comptes ;
- de porter une appréciation sur la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques, et proposer, en tant que de besoin, des actions complémentaires à ce titre. A cette fin, le Comité, notamment :
- examine le programme d'audit interne du Groupe et le rapport annuel sur le contrôle interne établi en application de la réglementation bancaire et donne son avis sur l'organisation et le fonctionnement des services de contrôle interne ;
- examine les lettres de suite adressées par la Commission bancaire et émet un avis sur les projets de réponse à ces lettres ;
- examine la politique de maîtrise des risques et de suivi des engagements hors bilan, au vu notamment de notes préparées à cet effet par la Direction Financière, la Direction des Risques et les Commissaires aux comptes.

Il peut entendre, dans les conditions qu'il détermine, les mandataires sociaux, les Commissaires aux Comptes ainsi que les cadres responsables de l'établissement des comptes, du contrôle interne, du contrôle des risques, du contrôle de conformité et du contrôle périodique. Les Commissaires aux comptes sont invités aux réunions du Comité des comptes, sauf décision contraire du Comité.

Le Président du Comité rend compte au Conseil de ses travaux.

Le Comité présente au Conseil son programme de travail annuel et un rapport annuel d'activité destiné à être inséré dans le rapport annuel.

Le Comité des comptes est composé de trois Administrateurs au moins nommés par le Conseil d'Administration, qui ne peuvent être ni mandataire social, ni lié à l'entreprise ou à l'une de ses filiales par un contrat de travail, ni membre du Comité des rémunérations, **sauf en ce qui concerne le Vice-président**. Deux-tiers au moins des membres du Comité sont indépendants au sens des principes du gouvernement de l'entreprise, dont l'un au moins présente des compétences particulières en matière financière ou comptable.

ARTICLE 10 : CONFLITS D'INTERET

Tout Administrateur en situation de conflit d'intérêt, même potentiel, notamment en raison des fonctions qu'il exerce dans une autre société, doit en faire part au Conseil et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante.

Le Président peut l'inviter à ne pas assister à la délibération.

ARTICLE 11 : JETON DE PRESENCE

Le montant du jeton de présence global est fixé par l'Assemblée générale.

Le président directeur général ne perçoit pas de jetons de présence.

Le montant du jeton de présence global est divisé en une partie fixe égale au tiers et en une partie variable égale aux deux tiers.

Le vice-président bénéficie prorata temporis, d'une allocation spéciale de jetons de présence égale à 35% de la partie fixe du jeton annuel.

Après imputation de la part du vice-président, la partie fixe du jeton est réparti, prorata temporis, comme suit :

-quatre parts pour le Président du Comité des comptes

-trois parts pour les membres du Comité des comptes

-deux parts pour le Président des Comités de sélection et des rémunérations

-une part pour les autres administrateurs.

La partie variable du jeton est répartie, en fin d'année, en proportion du nombre de séances ou de réunions de travail du Conseil et de chacun des Comités auxquelles chaque Administrateur aura participé. Toutefois, les séances du Comité des rémunérations et du Comité de sélection tenues le même jour sont prises en compte pour une seule unité.

Pour leur participation aux séances du Conseil, la rémunération des Censeurs est égale au montant du jeton de présence versé aux Administrateurs non membres de Comités selon les modalités définies ci-dessus.

Cet article prend effet à compter de la répartition des jetons dus au titre de l'exercice 2009.

ARTICLE 12 : REMBOURSEMENT DE FRAIS

Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de mission des Administrateurs et des censeurs, afférents aux réunions du Conseil d'Administration, des Comités du Conseil, de l'Assemblée Générale des Actionnaires ou de toute autre réunion en relation avec les travaux du Conseil ou des Comités sont pris en charge ou font l'objet d'un remboursement par la Société Générale, sur présentation des justificatifs.

Pour le Vice-Président, la Société prend en outre en charge les frais de bureau, de secrétariat et de communication nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions.

Le Secrétaire du Conseil reçoit et contrôle les pièces justificatives afférentes et veille à la prise en charge ou au remboursement des sommes dues.

ARTICLE 13 : SECRET

Chaque Administrateur ou Censeur doit se considérer comme tenu par un véritable secret professionnel pour les informations confidentielles qu'il reçoit en sa qualité d'Administrateur ou de Censeur ainsi que pour le sens des opinions exprimées par chacun.

VIII. CHAPITRE 12 : RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

8.1 RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

M. Frédéric OUDEA, Président-Directeur général de Société Générale

8.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE

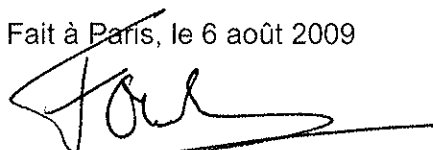
J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2009 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

A ma connaissance, les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence, de son rectificatif et de ses actualisations A-01 et A-02.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence 2009 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 310 à 311 et 382 à 383 du document de référence 2009, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2006 et 2007, respectivement en pages 246 à 247 et 301 à 302 du document de référence 2007 et en pages 266 à 267 et 330 à 331 du document de référence 2008. Les rapports des contrôleurs légaux référant aux comptes sociaux et consolidés 2008, aux comptes sociaux et consolidés 2007 et aux comptes sociaux 2006 contiennent des observations.

Fait à Paris, le 6 août 2009



M. Frédéric OUDEA

Président-Directeur général de Société Générale

8.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Nom : Cabinet Ernst & Young Audit

représenté par M. Philippe Peuch-Lestrade

Adresse : Faubourg de l'Arche – 11, allée de l'Arche – 92037 Paris – La Défense

Début du 1^{er} mandat : 18 avril 2000

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Nom : Société Deloitte et Associés

représentée par MM. Jean-Marc Mickeler et Damien Leurent

Adresse : 185, avenue Charles de Gaulle – B.P. 136 – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Début du 1^{er} mandat : 18 avril 2003

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Nom : M. Robert Gabriel GALET

Adresse : Faubourg de l'Arche – 11, allée de l'Arche – 92037 Paris – La Défense

Date de nomination : 30 mai 2006

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Nom : M. Alain PONS

Adresse : 185, avenue Charles de Gaulle – B.P. 136 – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Début de nomination : 18 avril 2003

Durée du mandat en cours : 6 exercices

IX. CHAPITRE 13 : TABLE DE CONCORDANCE

Rubriques	Document de référence 2009	Première actualisation	Deuxième actualisation
1. PERSONNES RESPONSABLES	408	54	224
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	409	55	225
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES			
3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice			
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires			13-15
4. FACTEURS DE RISQUE	148 – 150 ; 154 – 193	17-24 ; 50-52	53-121
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR			
5.1. Histoire et évolution de la société	2 ; 392		
5.2. Investissements	53 – 54 ; 309		36
6. APERÇU DES ACTIVITÉS			
6.1. Principales activités	4 – 13 ; 51 – 52	3-6 ; 13	4 ; 7-8 ; 11 ; 34-35
6.2. Principaux marchés	305 – 308	7-12	
6.3. Événements exceptionnels	NA		
6.4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	188 – 190		
6.5. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	Sommaire	Sommaire	Sommaire
7. ORGANIGRAMME			
7.1. Description sommaire du groupe	2 ; 26 – 27		11
7.2. Liste des filiales importantes	33 – 48 ; 294 – 304 ; 364 – 380		11
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	62		45
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	138 – 140		
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT			
9.1. Situation financière	49 – 50 ; 58 – 61		33 ; 40-44
9.2. Résultat d'exploitation	30 ; 33 – 48		13-32 ; 172-174
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX			
10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur	198 – 200		127-128 ; 175 ; 196-197
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	201		129
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	49 – 50 ; 61	50	33 ; 44 ; 144
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	385		
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	50		
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES			
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	55		
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE			
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE			
14.1. Conseil d'administration et direction générale	64 – 78	14-15	47-52
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	69		

Rubriques	Document de référence 2009	Première actualisation	Deuxième actualisation
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES			
15.1. Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	85 – 101	15-16	48
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages			
	292 – 293		
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION			
16.1. Date d'expiration du mandat actuel	64 – 74	15	
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	69		
16.3. Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur	79 – 84		47
16.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	79		
17. SALARIÉS			
17.1. Nombre de salariés	124 – 125		
17.2. Participations et stock options des administrateurs	64 – 67 ; 85 – 104		162
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	128 – 129		197
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES			
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	23		10
18.2. Droits de vote différents des actionnaires sus-visés	23 ; 385		10
18.3. Contrôle de l'émetteur	23		
18.4. Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA		
	292 – 293 ; 364 – 380 ; 405 – 406		46
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS			
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR			
20.1. Informations financières historiques	196 – 308 ; 313 – 380 ; 412		
20.2. Informations financières pro forma	NA		
20.3. États financiers	196 – 308 ; 313 – 380		
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	310 – 311 ; 382 – 383		
20.5. Date des dernières informations financières	196 ; 313		122
20.6. Informations financières intermédiaires	NA	25-49	122-168 ; 171-195
20.7. Politique de distribution des dividendes	18 – 19		
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	188 – 190		
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	309		
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
21.1. Capital social	21 – 23 ; 384 – 386	53	196-197
21.2. Acte constitutif et statuts	392 – 399		198-216
22. CONTRATS IMPORTANTS	55 ; 62		
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS			
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	393 – 394		
	26 – 27 ; 294 – 304 ; 364 – 380		
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS			